L'Abbé P. CHATELUS
CHANOINE TITULAIRE DE LA PRIMATIALE, ANCIEN RECTEUR DE FOURVIÈRE

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

ET

La Piété Lyonnaise

Notes et Récits.

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00065142 2

..... Lugdunum suum Galliamque universam respiciat clemens!
LÉON XIII, *Pape.*

Que Marie regarde avec clémence
Sa ville de Lyon et la France entière!

BX
629
87
68
902
oba

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE
LYON — 3, PLACE BELLECOUR, 3
PARIS — 14, RUE DE L'ABBAYE (VIe)
1902

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

ET

La Piété Lyonnaise

NOTES ET RÉCITS

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

Maître autel de l'ancienne chapelle.

L'Abbé P. CHATELUS

CHANOINE TITULAIRE DE LA PRIMATIALE, ANCIEN RECTEUR DE FOURVIÈRE

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

ET

La Piété Lyonnaise

Notes et Récits.

..... Lugdunum suum Galliamque universam respiciat clemens!
LÉON XIII, *Pape.*

Que Marie regarde avec clémence
Sa ville de Lyon et la France entière!

MICROFORMED BY
PRESERVATION
SERVICES
DATE MAR 0 5 1987

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON — 3, PLACE BELLECOUR, 3 | *PARIS* — 14, RUE DE L'ABBAYE (VIe)

1902

A NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

Humble et filial hommage

25 Mars 1902

P. C.

ARCHEVÊCHE
DE
LYON
✠

Lyon, *le 25 mars 1902.*

Mon cher Chanoine,

Lorsque Notre-Seigneur Jésus eut rassasié, par le miracle de la multiplication des pains, la multitude qui le suivait, Il dit à ses Apôtres : « Colligite fragmenta ne pereant. *Recueillez les fragments de peur qu'ils ne se perdent.* »

Quels trésors, en effet, que les fragments des œuvres de Dieu !

Cette parole, vous l'avez entendue, et votre piété envers Notre-Dame vous faisant estimer à leur valeur tous les détails qui intéressent son culte, vous avez recueilli en ces pages, comme des fragments précieux, nos souvenirs lyonnais et les traditions de notre piété filiale, ne pereant.

Grâce à ce résumé simple et fidèle, aucun fait important ne périra. Entre les mains des membres de la grande famille lyonnaise si dévouée à Notre-Dame de Fourvière, ce livre sera le memento d'un glorieux passé ; il perpétuera dans les

âmes la vénération séculaire vouée au sanctuaire tant aimé. En l'écrivant, vous avez fait une bonne action.

Daigne Notre-Dame, dont vous avez gardé la demeure pendant de longues années, récompenser votre pieux travail en vous comblant de ses bénédictions.

C'est, mon cher chanoine, le vœu de mon respectueux et paternel dévouement.

† PIERRE, card. COULLIÉ,

Archevêque de Lyon et de Vienne,
Primat des Gaules.

INTRODUCTION

Est-il vrai que notre Fourvière fut jusque-là moins connu que pratiqué ?

On dira peut-être que, de ce fait, l'âme lyonnaise, elle-même plus pratique qu'elle n'est curieuse, devait s'accommoder sans peine. Mais de tels jugements auraient besoin, pour devenir approximativement exacts, d'être entourés et circonscrits de tant de réserves, dont ce n'est pas le lieu de donner la formule, que nous ferons sagement de passer outre à toute appréciation de l'âme lyonnaise.

Déclarons donc tout droit que manifester un peu plus Fourvière était chose possible et désirable. Les belles monographies de l'ancien sanctuaire et de la nouvelle basilique n'ont pas tout dit, parce qu'elles furent écrites d'après un plan qui excluait de leur cadre nombre de motifs intéressants. Aussi sommes-nous heureux de

saluer l'Œuvre, complémentaire et synthétique tout ensemble, qui s'offre à nous, sous le titre de *Notre-Dame de Fourvière et la Piété lyonnaise : Notes et récits.*

Qu'est-ce que ces notes et récits ?

On y trouve rappelée ou résumée l'histoire du pieux pèlerinage, faite avec les ressources documentaires déjà connues et exploitées. Mais l'objet propre et l'intérêt du nouveau livre en vérité sont ailleurs.

Voici d'abord un chapitre sur les *Statues de la Vierge à Fourvière :* statue du maître autel de l'ancienne chapelle ; statue de Notre-Dame du Bon Conseil ; statue de la vierge du clocher ; celle enfin de Notre-Dame, dans la basilique même. Ces vénérables images fournissent chacune — sans excepter la plus jeune, qui date d'hier — la matière d'une monographie pleine de vie, où se rencontrent et se groupent les traits dispersés d'une tradition ou d'une page d'histoire.

Puis ce sont les *Plaques de marbre*, fixées aux murs intérieurs de la chapelle, dont plusieurs ont la valeur de vrais documents, et toutes consignent des dates mémorables. La publication de leur texte est accompagnée au besoin d'un commentaire, non moins précis que discret.

Suivent les *Tableaux votifs*. On sait quelle

galerie représente l'ancien sanctuaire, tapissé tout entier, ainsi que son annexe, — chapelle Saint-Thomas, — de ces motifs d'ornement, où sans doute il convient de voir d'ordinaire l'inspiration de la piété plus que celle de l'art. Toutefois l'art a-t-il pris tout son essor au tableau d'Orsel : et quant à la piété, si elle se manifeste comme à la clôture des Retraites ecclésiastiques de 1817 ; comme, pendant la Révolution, chez les Sœurs hospitalières du grand Hôtel-Dieu ; ou bien unanime, comme à l'occasion des inondations de 1840 ; ou si elle implore avec succès, par Notre-Dame, les merveilleuses délivrances dont témoignent les tableaux votifs de deux grands évêques missionnaires, Douarre et Collomb, on comprend que ses fastes aient été enregistrés ; et comment ne saurions-nous pas un gré très vif à qui nous invite à les lire en même temps qu'il nous apprend à le faire ?

Ils sont au nombre de neuf, les grands tableaux, sur lesquels les *Notes et Récits* appellent et retiennent notre attention.

Parmi les autres ex-voto, il y a des croix d'honneur, et il y a de glorieuses épées. Nous ne parlons pas des milliers de cœurs d'or ou de vermeil, de toutes parts disposés en guirlandes, principalement aux parois absidales des autels. Cependant

l'un de ces cœurs renferme à lui seul une partie de l'histoire de cette Société de Marie, mère des missionnaires nommés plus haut et de leur frère plus illustre encore, le Bienheureux Chanel.

Le spectacle est grand d'un peuple, d'une famille ou d'une âme, qui, dans ses pressants besoins, se tourne vers Celle qui est la toute-puissance suppliante : et c'est ce que disent à Fourvière les tableaux et les marbres. Mais le spectacle grandissait, semble-t-il, quand le recours était présenté officiellement par ceux qui président à la vie sociale du pays. Les *Vœux de la ville de Lyon* forment l'une des plus belles pages de l'histoire religieuse et des plus glorieuses à Marie, outre que, dans leur succession et gradation, se montre visible, et combien touchant! le soin de la Vierge d'instruire les Lyonnais qu'ils ont leur palladium dans l'enceinte même de leurs murailles. A cet égard, les vœux faits de 1564 à 1628, à Notre-Dame du Puy et à Notre-Dame de Lorette, acheminent manifestement à ceux que l'Aumône générale, en 1638, puis les Echevins de 1643 adresseront à la Vierge de Fourvière.

La leçon est donnée : viennent les alarmes incomparables de 1870, et les Lyonnais prononceront le vœu qui a fait germer, ainsi qu'une fleur digne de la Rose mystique, notre Basilique superbe.

Les *Notes et Récits* n'ont pas la prétention de refaire la monographie du nouveau Fourvière : elle existe, et elle est due à la plume si compétente de l'éminent auxiliaire et successeur de Bossan. L'interprétation artistique était de tout point achevée, par celui qui, à tant de titres, peut dire : *pars fui*. Mais devait-on se dispenser de présenter l'explication du monument, si d'ailleurs, pour le faire, on avait à se placer à un point de vue différent de celui de l'artiste pur, de telle sorte que le chapitre des *Notes et Récits* fût utile, sans être un double emploi ?

Ce qui n'avait pas été écrit, c'est ensuite le tableau des richesses spirituelles, dont les Souverains Pontifes, de Pie VII à Léon XIII, ont comblé notre sanctuaire marial; c'est la vie de l'archiconfrérie de Fourvière, accrue, il y a quatre ans, de la confrérie de Notre-Dame de Compassion ; c'est l'état et c'est le mode d'administration de tant de faveurs dont Fourvière est le foyer et le centre ; ce sont les manifestations multiples de la piété lyonnaise envers l'auguste Reine de la Cité, au cours normal de l'année liturgique.

De plus, Fourvière est expansif. Il imprègne, osons-le dire, de son atmosphère les âmes qui la respirent, en telle manière que, mobilisées par la vocation, les âmes d'apôtres, par exemple, éprou-

vent le besoin de se refaire un autre Fourvière, en Afrique, en Océanie, en Calédonie, en Chine ; et ainsi le missionnaire lyonnais retrouve sous tous les climats une imitation de cet air natal qui, vers la vingtième année, nourrissait son âme.

Les *Notes et Récits* nous donnent de l' « inédit » d'une haute édification, sous le titre de *Notre-Dame de Fourvière et les Missions.*

Un dernier chapitre est consacré à résumer les gestes de Fourvière, en l'année 1900 : nous voulons dire les magnificences du Congrès Marial.

Enfin, dans un appendice, l'histoire et les formes, passées et présentes, du culte de saint Thomas de Cantorbéry, à Fourvière, sont brièvement retracées : cela, dans la note dont l'auteur du livre que nous analysons ne s'est pas départi un seul instant, dans tout son ouvrage.

Parfaitement au courant des divers problèmes de critique historique, qui ont pour objet telle ou telle tradition relative à Fourvière, sa préoccupation n'est pas de les résoudre. Il dit les faits qui possèdent : il laisse entendre que les preuves négatives sont insuffisantes à rien trancher en la matière : et, par là, noffre-t-il pas à plusieurs une leçon en même temps qu'un exemple de sagesse et de discrétion ?

En définitive, les *Notes et Récits* sur Fourvière

sont une œuvre qui ne succède à rien de semblable. Peu d'éléments y représentent la nouveauté : c'est la synthèse, au contraire, qui donne à cette œuvre son caractère. Elle sera désormais le *Guide* des pèlerins, et plus encore de ceux qui résident que de ceux qui passent. Quant à ceux-là, ils peuvent être assurés d'y trouver, ce qui n'existait pas encore, une explication complète de notre Fourvière actuel : avec ses annales, sobrement mais loyalement résumées ; avec ses sanctuaires, interprétés dans leurs transformations successives ou dans leur splendide symbolisme ; avec le mobilier de ses chapelles, si expressif de la piété des ancètres : en un mot, toutes les informations, de nature à instruire ou à édifier la dévotion lyonnaise envers Marie, sa Reine et sa Mère.

Et l'ouvrage est illustré avec une richesse dans laquelle la maison Vitte semble s'être elle-même surpassée.

Les *Notes et Récits* sont écrits dans la langue simple de la piété et de l'histoire. Nous ne pouvons le taire néanmoins, il se dégage de ce livre, à toutes les pages, une vertu entraînante. En même temps qu'il informe, le *Guide* nous prêche : *adeamus ergo ad thronum gratiæ* : c'est le thème implicite de sa constante prédication.

Ne serait-ce pas qu'en effet le *Guide*, c'est-à-dire l'auteur des *Notes et Récits sur Fourvière* a reçu de Dieu, et qu'il a cultivé en lui une âme vraiment « mariale » ?

P. Dadolle,
v. g.

Son Eminence, ayant daigné approuver et bénir notre travail, nous la prions humblement de bien vouloir agréer le très respectueux hommage de notre profonde et filiale reconnaissance.

Nous offrons aussi à Mgr Dadolle, Recteur des Facultés catholiques et Vicaire général, nos plus vifs remerciements pour les pages d'*Introduction* qu'on vient de lire.

La joie que nous apportent ces hauts témoignages est bien mêlée de quelque crainte : ne feront-ils pas concevoir au lecteur des espérances que nous ne réalisons pas, un idéal que nous n'avons pas atteint ?

Aussi, éprouvons-nous le besoin de faire remarquer, dès le début, à ceux qui parcourront ces pages, que notre programme était essentiellement modeste.

Des *notes*, rédigées sous formes de *récits* très simples, tel est l'objet de ce livre. Ainsi que s'en exprime Son Eminence, ce sont comme des *fragments* que nous avons assemblés et dont nous avons essayé de faire un tout.

Nous avions recueilli ces notes, pendant notre séjour à Fourvière, dans le double but de satisfaire

notre pieuse curiosité et de nous documenter sur l'Œuvre qui nous était confiée. La pensée de les livrer au public était alors bien loin de nous.

Quelques confrères les ayant lues nous ont assuré, avec trop de bienveillance sans doute, qu'elles ne seraient pas sans intérêt pour la piété lyonnaise toujours empressée à accueillir ce qui concerne Notre-Dame de Fourvière. Nous nous sommes laissé convaincre, et nous les publions aujourd'hui, après les avoir mises en ordre.

Il est possible, en effet, que ces pages révèlent certaines choses ignorées, fassent revivre des souvenirs effacés, fixent, pour l'avenir, des faits actuels dont le caractère véritable pourrait s'altérer avec le temps. Au moins elles ont l'avantage de réunir, en un même recueil, des documents, épars çà et là, dont l'importance n'est sans doute pas toujours de premier ordre, mais ne saurait être non plus négligeable dès lors qu'il s'agit de Celle qui est notre Mère.

Dans la manière de présenter nos notes, nous n'avons pas précisément suivi un ordre chronologique.

Nous avons procédé par groupements d'objets ou de faits, de nature à peu près semblable, dont l'explication ou l'interprétation constitue tous nos récits.

La table détaillée des matières, que le lecteur fera bien de parcourir tout d'abord, lui donnera la physionomie de ce recueil.

D'ailleurs, nous n'avons pas, à beaucoup près, épuisé le sujet. Dans le vaste champ, où nous avons composé notre gerbe, il reste encore une abondante moisson à cueillir. *De Maria nunquam satis*. De notre Mère bien aimée de Fourvière on ne saurait trop célébrer, on ne célèbrera jamais assez la Puissance et la Bonté.

Nous nous sommes inspiré à des sources qui nous paraissaient sûres (1), nous abstenant, autant que possible, d'appréciations et de conclusions purement personnelles. Nous ne pensons donc pas que notre humble travail puisse donner lieu à de sérieux litiges.

P. CHATELUS.

(1) Les ouvrages que nous avons plus particulièrement consultés sont : *Notre-Dame de Fourvière ou recherches historiques sur l'Autel tutélaire des Lyonnais et sur les principaux événements qui ont retardé ou hâté sa gloire ;* par l'abbé A. M. CAHOUR. — *Les Grands Souvenirs de l'Eglise de Lyon ;* par M. MEYNIS. — Les archives de l'Archevêché. — Les archives de Fourvière. — *L'histoire du culte de la sainte Vierge*, à Lyon; par M. MEYNIS. — *L'ancienne Chapelle de Fourvière ;* par X. — *L'Echo de Fourvière*, Revue religieuse et politique dirigée par M. J. BLANCHON. — *La monograpgraphie de la Basilique de Fourvière*, par M. Sainte-Marie PERRIN, architecte de Fourvière. — Le numéro spécial de juin 1896 de la *Revue* rédigée par l'Université Catholique de Lyon. — *Le Vœu des Echevins de la ville de Lyon à Notre-Dame de Fourvière en 1643 et l'édicule de l'ancien Pont du Change ;* par J. J. GRISARD. — Quelques almanachs de la Ville de Lyon antérieurs à la Révolution. — *L'Histoire de l'Eglise Angélique de Notre-Dame du Puy*. Divers autres que nous citons au fur et à mesure de nos emprunts.

Une note, insérée à la page 118, corrige l'erreur de date, commise, par inadvertance, aux pages 12 et 66, relativement à la vente de la chapelle de Fourvière, pendant la Révolution.

LEO XIII

I

Nous voulons ouvrir notre livre avec les paroles que Sa Sainteté Léon XIII adressait à Son Eminence le Cardinal Coullié, dans sa Lettre du 12 septembre 1899.

Elles nous semblent être comme la substance condensée de notre travail. . . . . .

. . . . . .

« Au sommet de la colline, appelée du nom de « Fourvière, se dresse un temple des plus célèbres, « qui ne proclame pas seulement la piété de vos « pères envers la Vierge, leur protectrice, il « témoigne encore jusqu'à quel point cette piété « héréditaire est toujours, parmi vous, florissante « et vive. C'est là que siège la très-auguste « Vierge, puissante Patronne de votre cité ; là que « dans les circonstances critiques, les Lyonnais « viennent chercher un refuge et une consolation.

. . . . . .

(Extrait de la Lettre de Sa Sainteté Léon XIII à Son Eminence le Cardinal, Archevêque de Lyon. — 12 septembre 1899).

II

Notre sol lyonnais n'a point été favorisé des apparitions de Marie comme l'ont été les montagnes de la Salette et les roches de Massabielle. Marie n'a pas fait jaillir parmi nous cette eau miraculeuse au contact de laquelle les malades sont guéris ; Elle n'a pas rendu notre pays illustre par cette multitude de prodiges qui s'accomplissent à Lourdes et qui étonnent le monde.

« En revanche, Marie est entrée dans la vie du peuple lyonnais plus profondément, plus intimement qu'Elle n'est entrée dans la vie d'aucun autre peuple. Nulle part la reine n'a été unie à ses sujets, la mère à ses enfants, par des liens aussi forts et aussi doux à la fois que ceux qui unissent la cité lyonnaise à la Vierge Marie. Nulle part, on ne vit, d'un côté, une protection plus constante, plus maternelle, plus évidente : de l'autre, une vénération plus fidèle, un culte plus filial, une confiance plus invincible : *réciprocité*

admirable d'amour que rien n'a diminuée, que rien n'a fait fléchir.

« Depuis l'origine du christianisme, le culte de Marie a pénétré dans les moëlles lyonnaises : il est devenu un élément essentiel de la vie surnaturelle de la cité. La mère a fait passer son âme dans ses enfants : l'âme lyonnaise est devenue une *âme mariale*.

« Depuis le jour où saint Pothin, élevé dans la connaissance et l'amour de Marie à l'école de saint Polycarpe et de saint Jean, érigeait là-bas, sur la rive gauche de la Saône, au milieu des roseaux, l'humble autel qui, au témoignage d'Innocent IV, fut le premier élevé en l'honneur de Marie *au-delà des monts*, depuis ce jour, les autels, les sanctuaires dédiés à la Vierge ont couvert notre sol lyonnais.

« Il est un autel, il est un sanctuaire dans lequel finalement s'est incarnée l'expression vivante de la dévotion lyonnaise envers Marie.

« C'est l'autel, c'est le sanctuaire de Fourvière !

« Fourvière, bâti sur les ruines du vieux forum romain !

« Fourvière, dont les racines plongent dans un sol trempé par le sang des martyrs !

« Fourvière, visité par les papes et les rois et enrichi par eux des faveurs les plus insignes !

« Fourvière, l'arche sainte de la cité, où les populations sont venues, tour à tour, supplier dans les angoisses, remercier dans la joie, demander à Notre-Dame le *bon conseil*, la mettre de moitié dans tous les événements de leur vie!

« Fourvière, à l'ombre duquel sont nées des œuvres, des congrégations importantes!

« Fourvière, d'où sont parties des légions de religieux, de prêtres, de missionnaires, de martyrs!

« Fourvière enfin, en qui se personnifie, depuis des siècles, l'action vivante, la présence habituelle de Marie au milieu de nous! *Et habitavit in nobis*! »

Ces paroles que nous prononcions, dans la Basilique de Fourvière, le jour de l'ouverture du Congrès marial, n'étaient, en quelque sorte, que le développement de la pensée du Souverain Pontife.

Nos récits, à leur tour, quoique ne revêtant pas le caractère d'une thèse proprement dite, ne sont, au fond, que la démonstration de cette *réciprocité admirable d'amour* qui existe, depuis des siècles, entre Marie et Lyon, et dont l'évidence bien constatée nous a valu l'insigne honneur d'être considérés, par le monde entier, comme le peuple qui aime le plus Marie et en est le plus aimé!

STATUE DU MAITRE AUTEL DE L'ANCIENNE CHAPELLE

Sans le manteau.

CHAPITRE PREMIER

LES STATUES DE LA VIERGE, A FOURVIÈRE

I

La statue de Notre-Dame de Fourvière au maître autel de l'ancienne chapelle.

Sa matière. — Ses dimensions. — Son origine probable. — Son histoire jusqu'à nos jours. — La vénération dont elle est l'objet. — Son couronnement.

La gravure que nous donnons ici représente la statue de la Vierge, dans l'ancienne chapelle de Fourvière, telle qu'elle est sous la robe et le manteau d'or qui la recouvrent ; elle sera, pour le plus grand nombre, une révélation, car les pèlerins n'aperçoivent jamais que le vêtement sous lequel se cache l'image vénérée.

On peut voir que cette statue est sculptée avec art et que ses proportions sont parfaitement har-

monieuses. Beaucoup avaient pensé jusqu'ici qu'elle consistait simplement en un buste informe, caché sous de riches ornements et surmonté d'une tête plus ou moins ouvragée ; leur illusion doit s'évanouir complètement en face de la réalité.

La statue est en bois. Sa vétusté ne permet pas de déterminer exactement la nature de ce bois ; c'est, plus probablement, du tilleul ou du platane, bois tendre, bois d'eau, comme disent les sculpteurs, et dont ils se servent de préférence parce qu'il est plus facile à travailler.

Elle mesure un mètre de hauteur, y compris un socle également en bois et adhérent aux pieds.

Il reste sur le bois des traces visibles de peinture. La Vierge est drapée dans une robe parsemée d'étoiles, ce qui ferait croire qu'elle était autrefois exposée à la vénération des fidèles sans être couverte d'étoffes comme elle l'est présentement.

Quelle est son origine ? A quelle époque a-t-elle été intronisée dans le sanctuaire de Fourvière ? Fut-elle exécutée spécialement pour le sanctuaire ? Fut-elle importée d'ailleurs ? Aucun document précis ne permet de donner une réponse certaine

à ces questions. M. Meynis, l'auteur des *Grands souvenirs de l'Eglise de Lyon*, pense qu'elle date de la fin du XVIe siècle, c'est-à-dire de l'époque de la restauration de la chapelle, après les dévastations commises, à Fourvière, par les protestants. *Le style* de la statue semblerait confirmer cette opinion : il présente, en effet, les caractères de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe.

Elle occupe la place où elle se trouve actuellement, depuis l'agrandissement de la nef, c'est-à-dire depuis le milieu du XVIIIe siècle. Auparavant, cette nef, beaucoup plus restreinte, ne dépassait guère en longueur l'espace compris sous le clocher actuel. Le maître autel se trouvait presque juxtaposé au petit autel qui porte aujourd'hui le vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil. Les travaux d'agrandissement, commencés en 1746, ayant été achevés en 1751, on transporta, cette même année, l'autel et sa statue à la place où on les voit maintenant. La translation solennelle de la statue et la bénédiction de la nouvelle nef eurent lieu en présence des Chapitres de la Métropole et de Fourvière, des séminaires Saint-Irénée et Saint-Charles, de plusieurs délégués des monastères d'hommes, d'un grand nombre de prêtres des paroisses de la ville et d'une multitude innom-

brable de fidèles. Le Cardinal de Tencin était alors Archevêque de Lyon.

En 1793, l'église de Fourvière ayant été vendue comme bien national, la statue de Notre-Dame fut soustraite à la profanation par un pieux jardinier dont l'histoire a conservé le nom, Pierre Joannon, et cachée par lui, à l'insu de tous, dans les combles de la chapelle, sous un amas de tuiles, de terre et de débris de toute sorte.

Elle demeura ainsi enfouie, gardée par la Providence, pendant douze ans.

En 1805, le 18 avril, veille de la réouverture du sanctuaire de Fourvière par le Pape Pie VII, Pierre Joannon, qui avait jusque-là gardé un silence scrupuleux, se présenta et conduisit quelques anciens chanoines de Fourvière et d'autres personnes dans le lieu où il avait caché la précieuse statue. Celle-ci fut authentiquement reconnue et portée sur son autel aux acclamations de la foule.

En juin 1873, un incendie ayant éclaté dans les combles de la chapelle, la statue fut transportée au couvent de la Retraite, chez les Dames du Cénacle, où elle resta pendant vingt-deux heures.

Le lendemain, tout danger ayant disparu, Monseigneur l'Archevêque la réinstalla solennellement dans le sanctuaire.

Au mois de septembre 1878, des réparations furent faites au maître autel : pendant ce temps, la statue séjourna chez les Dames de Jésus-Marie.

Au début de l'année 1899, pendant les réparations de la chapelle, la statue fut déposée au trésor de l'église. Sa réinstallation se fit très solennellement, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le 30 avril, par Son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon.

Tel est l'historique, imparfait sans doute sur plusieurs points, de cette image vénérable, si chère à tous les cœurs, devant laquelle tant de prières ferventes ont été faites et se font encore tous les jours. Les générations lyonnaises, inébranlables dans leur foi et dans leur amour, sont venues, les unes après les autres, s'agenouiller à ses pieds. C'est devant elle que, le 8 octobre 1870, Mgr Ginoulhiac, Archevêque de Lyon, formula, au nom du diocèse, le vœu de bâtir une nouvelle basilique à Notre-Dame de Fourvière, si Lyon et le diocèse étaient préservés de l'invasion prussienne.

Chaque jour, à deux heures, de pieuses personnes se réunissent aux pieds de la Vierge pour réciter le rosaire.

L'abside qui l'abrite est enrichie de dorures qui reluisent à la clarté de lumières qui ne s'éteignent jamais ; des cœurs nombreux, d'or et d'argent, y sont suspendus en ex-voto par les fidèles ; les soldats viennent y déposer leurs médailles militaires, leurs croix de la Légion d'honneur.

Disons en terminant que la statue de l'ancienne chapelle a été couronnée solennellement, le 8 septembre 1900, par Son Eminence le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, pendant que Son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, couronnait la statue de la Vierge de la Basilique.

La statue avait été transportée dans la Basilique. Les deux Vierges furent couronnées simultanément, l'une en présence de l'autre ; la Vierge ancienne fut ensuite reportée triomphalement dans la chapelle.

Cette cérémonie clôturait les fêtes grandioses du Congrès tenu à Lyon, en l'honneur de la Sainte Vierge, les 5, 6, 7, 8 septembre 1900, et dont le souvenir restera impérissable.

Le couronnement de la Madone antique a donné une légitime satisfaction aux Lyonnais pour qui cette Image vénérable résume les gloires et les bienfaits d'un passé que ne sauraient diminuer les splendeurs de l'avenir, réservées à la nouvelle Basilique et à la belle statue de marbre qui en est l'âme et l'ornement.

STATUE DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

(Sans le manteau.)

II

La statue de Notre-Dame du Bon-Conseil dans l'ancienne chapelle de Fourvière.

La chapelle actuelle de Notre-Dame du Bon-Conseil. — Le vitrail de M. Bégule. — Le tableau de l'Annonciation. — L'autel de Notre-Dame des Grâces. — La statue. — Sa matière et ses dimensions. — Hypothèses sur son origine. — Résumé.

A L'ENTRÉE du sanctuaire de Fourvière, à droite, dans un enfoncement de la muraille, au midi, se trouve un autel entouré d'une barrière en fer, le plus ancien qui soit actuellement dans la chapelle. Sur le gradin de cet autel est placée une statue de la Vierge, revêtue d'ornements, et vénérée sous le vocable de *Notre-Dame du Bon-Conseil.*

L'enfoncement du mur est occupé par une toile représentant le mystère de l'Annonciation de la Vierge et signée : *Jacobus Irenœus Gromdon pinxit 1756.*

Tout autour sont fixées à la muraille, comme des parements glorieux, des plaques de marbre

dont les inscriptions rappellent les grands souvenirs lyonnais.

Un vitrail couronne tout cet ensemble et représente le vœu fait par les échevins de Lyon, en 1643, pour obtenir de la Sainte Vierge la cessation de la peste qui désolait la ville depuis de nombreuses années.

Le *vitrail* est récent : il porte la date de 1882. Son auteur est M. Lucien Bégule, peintre verrier à Lyon, artiste de grande valeur, très estimé. Il représente, avons-nous dit, le vœu des échevins, un des faits les plus importants de l'histoire religieuse de Lyon et dont le récit détaillé est conservé dans les archives de Fourvière.

Au bas de la composition, et au centre, on lit ces paroles : *Vœu des Echevins de Lyon, 8 septembre 1643;* à gauche, sont écrits les noms suivants : *Mascrany, prévôt des marchands; Chappuis, J. Boniel, Le Maistre, Pillehote, échevins, 1643;* à droite, est gravée l'inscription suivante : *Les délégués des paroisses de Lyon, héritiers de la piété de leurs ancêtres, 1882.*

Le sujet représente les échevins implorant la Vierge et lui offrant, *en forme d'hommage et recognoissance, la quantité de sept livres de cire*

blanche en cierges et flambeaux propres au divin service de ladite chapelle, et un escu d'or au soleil. Et ce pour disposer ladite Vierge à recevoir en sa protection particulière ladite ville. (Procès-verbal de la séance tenue à l'Hôtel-de-Ville, *le jeudi 12me jour de mars 1643.*)

Que dire du *tableau?* L'acte de fondation qui établit l'érection de l'autel, en 1630, contient ce passage : *Il* (le fondateur), *orna l'autel et l'embellit d'un tableau peint à l'huile où est despeinte l'Annonciation de Nostre-Dame.*

Qu'était ce tableau donné par le fondateur de l'autel et représentant l'Annonciation de *Nostre Dame?* Nous ne savons s'il faut croire, avec quelques chroniqueurs, qu'il était l'œuvre du peintre Stella, ou penser, avec d'autres, qu'il n'en était qu'une copie.

D'autre part, qu'est-ce que le tableau actuel dont nous parlions plus haut, signé : *Jacobus Irenœus Gromdon, 1756*, et représentant, lui aussi, l'Annonciation de Notre-Dame? Est-il l'œuvre personnelle du signataire, ou bien n'est-il qu'une copie du tableau de 1630?

Quoi qu'il en soit, on peut supposer que le tableau de 1756 a été placé là avec l'intention de continuer le souvenir de celui de 1630, détérioré

ou disparu par suite de circonstances que nous ignorons.

L'*autel*, dit actuellement de Notre-Dame du Bon-Conseil, fut érigé en 1630 par un chanoine de Fourvière, Claude Ferrier. Il *l'orna* et le dédia à *Notre-Dame des Grâces*.

Lyonnais d'origine, docteur en théologie, Claude Ferrier fut d'abord prêtre perpétuel de Saint-Jean, et devint chanoine de Fourvière en 1612. Il se distinguait par une grande piété, un grand zèle pour le culte de Marie. Il mourut en 1646. Il avait sollicité, comme une faveur, d'être inhumé dans le cher sanctuaire où s'était écoulée sa vie. Son tombeau fut creusé près de l'autel qu'il avait fait construire.

Le vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil était affecté, depuis des siècles, à l'autel principal qui se trouvait adossé à la muraille, du côté de l'est. La Sainte Vierge était invoquée sous ce titre, parce que les fidèles avaient contracté l'usage de venir à Fourvière pour demander à Notre-Dame lumière et conseil dans les circonstances difficiles.

Nous avons dit, dans l'article précédent, que la nef de Fourvière, avant 1751, était très exiguë et n'avait guère plus d'étendue que l'espace compris sous le clocher actuel. Le nouvel autel, érigé par

Claude Ferrier et dédié à Notre-Dame des Grâces, se trouvait donc très rapproché de l'autel principal dédié à Notre-Dame du Bon-Conseil. Quand, en 1751, la chapelle eut été agrandie et l'autel principal transféré, avec sa statue, à la place où il est aujourd'hui, l'autel du chanoine Ferrier se trouva seul désormais sur l'emplacement où les fidèles avaient coutume d'invoquer Notre-Dame du Bon-Conseil. La piété populaire lui attribua alors ce vocable qu'il a conservé depuis, tandis que l'autel principal et la statue ancienne, primitivement de Notre-Dame du Bon-Conseil, sont devenus, après leur déplacement, l'autel et la statue de Notre-Dame de Fourvière.

L'autel de Claude Ferrier n'est plus identiquement aujourd'hui celui de 1630 ; avec le temps, il a dû subir diverses réparations et modifications.

La *statue* placée sur l'autel mesure $0^{m}70$ de hauteur. Elle est en bois, recouverte d'une légère couche de plâtre doré. L'empreinte du temps et l'atmosphère de la chapelle habituellement saturée de vapeur, la poussière, la fumée des cierges, lui ont donné l'aspect d'une Vierge noire. Pendant les réparations du sanctuaire en 1899, on a pu la fixer par la photographie ; nous en donnons une reproduction en tête de cet article.

Nous ferons remarquer que cette statue n'est point conforme au type traditionnel de la Vierge proprement dite : *Notre-Dame du Bon-Conseil.* Il ne s'agit ici que du vocable sous lequel les fidèles ont coutume de s'adresser à Elle. D'ailleurs la Vierge authentique de Notre-Dame du Bon-Conseil, miraculeusement transportée à Genazzano, en Italie, en 1467, est une peinture-fresque et non une statue sculptée. Nous en parlons plus loin.

Il paraît difficile d'émettre une affirmation certaine sur son origine. Quelques témoignages isolés la font remonter à une époque très lointaine. Mais cette opinion ne paraît pas acceptable, car le style dans lequel la statue est sculptée, semble indiquer qu'elle n'est pas d'origine antérieure au XVIIIe siècle.

A quelle époque fut-elle introduite dans la chapelle ? Une tradition veut qu'elle ait été placée sur l'autel où elle se trouve en 1630. Il est vraisemblable, dit-on, que Claude Ferrier donna la statue en même temps qu'il érigeait l'autel et l'ornait du tableau de l'Annonciation. Mais cette hypothèse est tout aussi contestable que la première et pour la même raison. Si, à la rigueur, la statue pouvait être du XVIIe siècle et si elle eût été un don de Claude Ferrier, on aurait lieu d'être surpris que

l'acte de fondation n'en dit mot, alors qu'il mentionne le tableau de l'Annonciation.

Nous inclinons à croire que la statue est du XVIIIe siècle et qu'elle fut introduite dans le sanctuaire vers 1751, époque de l'agrandissement de la nef. La statue principale s'éloignant, on ne voulut pas laisser l'autel du chanoine Ferrier, entouré de vénération depuis plus d'un siècle, sans qu'une image de Marie fût exposée aux regards des fidèles. On y plaça cette petite statue, et l'usage prévalut d'appliquer le vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil à l'autel et à la statue.

En résumé, le *vitrail* est de 1882 et représente le vœu des échevins en 1643.

Claude Ferrier donna un premier *tableau* de l'Annonciation en 1630; le tableau actuel porte la date de 1756.

L'*autel* fut érigé en 1630, par Claude Ferrier, et dédié à Notre-Dame des Grâces.

La *statue* paraît ne pas être antérieure au XVIIIe siècle. Son installation a eu lieu probablement en 1751. L'application du vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil à l'autel et à la statue remonterait à cette même date.

Les fidèles ont une dévotion très grande à Notre-Dame du Bon-Conseil. Ils aiment à se

grouper près de son autel, à suspendre leurs ex-voto à la petite barrière, à faire brûler des cierges devant la Madone. Les prêtres sont heureux de célébrer le saint sacrifice sur cet autel, favorisé d'ailleurs du privilège de l'Indulgence plénière. C'est qu'en effet ce sol est le vieux Fourvière ; il fut si souvent foulé par les aïeux angoissés et suppliants. Il s'en échappe un parfum de souvenirs doux et réconfortants ; de ces dalles usées il monte au cœur qui prie des confiances invincibles. Que Notre-Dame daigne continuer sa protection à ce peuple qui la vénère et l'invoque avec une foi si profonde et un si sincère amour !

LA VIERGE DU CLOCHER, A FOURVIERE

III

La statue de la Vierge du clocher, à Fourvière.

Date et circonstances de son érection. — Procès-verbal de la cérémonie d'inauguration. — Son auteur. — Sa matière. — Ses dimensions. — Les plaques de bronze qui entourent sa base. — La colossale effigie. — Indulgences.

La statue qui domine le clocher de l'ancien sanctuaire de Fourvière a été érigée en 1852. Voici dans quelles circonstances.

L'affluence toujours plus considérable des fidèles à Fourvière nécessitait l'agrandissement de la chapelle. A cet effet, Son Eminence le Cardinal de Bonald autorisa, en 1851, quelques travaux qui entraînaient la destruction de l'antique petit clocher.

La population lyonnaise voulut que le nouveau clocher s'élevât avec de magnifiques proportions et fût le piédestal d'une statue monumentale de la Vierge. Ce projet, confié à l'examen d'une Commission, fut bientôt arrêté. On ouvrit une souscription et la construction du nouveau

LE NOUVEAU CLOCHER (1852).

clocher s'exécuta rapidement sous la direction de M. Duboys, architecte.

Pendant ce temps, la statue était en préparation dans les ateliers de MM. Lanfrey et Constant Baud.

La cérémonie d'inauguration avait été fixée au 8 septembre 1852; mais, à la suite de grandes pluies, la Saône ayant envahi les ateliers où la statue devait être coulée, on fut contraint d'ajourner la fête; celle-ci était renvoyée au 8 décembre. Ce contre-temps amenait une coïncidence providentielle. La Vierge immaculée se souvenait que l'église de Lyon avait été une des premières à la proclamer publiquement conçue sans péché, et elle voulait que son image fût inaugurée, au

milieu de son peuple, le jour où l'on fêtait son glorieux privilège.

En ce jour donc du 8 décembre 1852, Marie reçut de ses enfants lyonnais un hommage éclatant. Le procès-verbal de la cérémonie s'exprime ainsi :

« L'an MDCCCLII et le 8 décembre, fête de « l'Immaculée Conception, le Chapitre de l'église « primatiale de Lyon, accompagné des élèves du « Grand Séminaire et de la manécanterie de « Saint-Jean, est monté processionnellement à « Notre-Dame de Fourvière. Là, après avoir « chanté solennellement la grand'messe, à laquelle « Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Bo- « nald, Archevêque de Lyon et de Vienne, assis- « tait pontificalement, le clergé s'est transporté « sur la terrasse de Fourvière où une estrade « avait été élevée. Son Eminence y étant montée, « a béni la nouvelle statue de la Sainte Vierge « placée sur le clocher, et, pendant cette céré- « monie, toutes les cloches de la ville sonnaient « à grandes volées, et le canon du fort Saint-Just « saluait la statue. Son Eminence, en terminant, « a donné la bénédiction pontificale à la ville, et « ensuite le clergé est rentré dans l'église en « chantant le *Te Deum*. La cérémonie s'est ter-

« minée par la bénédiction du Très Saint Sacre-
« ment. En foi de quoi... »

Suivent les signatures, celle de Son Eminence en tête.

Archives de Fourvière.

C'est au soir de cette journée mémorable que prirent naissance nos grandes illuminations lyonnaises. Sous l'impulsion d'un élan irrésistible, la ville s'embrasa spontanément et fut transformée en un océan de lumière, traduisant, par cette prodigieuse démonstration, son allégresse, et affirmant son amour, sa confiance sans borne envers son auguste Patronne.

Dans une lettre que nous citerons plus tard, Son Eminence le Cardinal de Bonald accorda une indulgence de quarante jours, à gagner trois fois par jour, à ceux qui, tournant leurs regards vers la statue de Notre-Dame de Fourvière, réciteraient avec piété la Salutation angélique.

La statue représente l'Immaculée Conception. Sur sa tête repose une couronne ; ses mains sont tendues vers la cité.

Elle a pour auteur M. Fabisch, artiste bien connu, qui fut professeur de sculpture à l'école des Beaux-Arts, à Lyon.

Elle est en bronze doré ; elle a été fondue, nous l'avons dit, dans les ateliers de MM. Lanfrey et

Constant Baud. En 1899, elle a été redorée, grâce à une généreuse offrande faite par MM. les délégués des paroisses de Lyon, représentant, chaque année, au 8 septembre, les échevins du vœu de 1643.

Elle mesure 5m60 de hauteur; son sommet dépasse légèrement les tours de la Basilique.

Elle repose sur une base octogonale ornée de huit plaques en bronze, dont chacune contient une inscription en lettres dorées.

En regard de la ville, on lit :

1

O MARIE, CETTE VILLE EST A VOUS ;
PROTÉGEZ-LA.

Puis, allant de droite à gauche, on trouve gravées les inscriptions suivantes :

2

LE 12 MARS 1643
LA PESTE SÉVISSANT A LYON,
LE CORPS CONSULAIRE
MIT LA VILLE SOUS LA GARDE
DE LA SAINTE VIERGE
ET LE FLÉAU CESSA.

3

SON ÉMINENCE, LE CARDINAL DE BONALD,
ARCHEVÊQUE DE LYON,
A RENOUVELÉ
LE 21 NOVEMBRE 1848
LA CONSÉCRATION DE LA VILLE
A LA SAINTE VIERGE.

4

PAR LA PROTECTION DE MARIE
LYON A ÉTÉ PRÉSERVÉ
DU CHOLÉRA-MORBUS
EN 1832 — 1835 — 1850.

5

AU NOM DE LA VILLE RECONNAISSANTE
S. EM LE CARDINAL DE BONALD
A ÉRIGÉ CETTE STATUE
L'AN DU SEIGNEUR 1852.

6

A LA GRANDE PATRONNE
DE LA CITÉ
LES HABITANTS DE LYON,
EN RECONNAISSANCE
DES BIENFAITS REÇUS.

7

TOUTES LES GÉNÉRATIONS
VOUS BÉNIRONT;
TOUS LES SIÈCLES
VOUS APPELLERONT HEUREUSE!
SECOUREZ, O VIERGE PUISSANTE,
CEUX QUI IMPLORENT VOTRE APPUI.

Après la guerre terrible de 1870, cette inscription fut remplacée par la suivante qu'on lit aujourd'hui :

LES ARMÉES ENNEMIES
MENAÇANT LA VILLE,
TROIS FOIS ARRÊTÉES
DANS LEUR MARCHE;
LYON SAUVÉ DU DANGER
RECONNAIT LA MAIN
DE SA PROTECTRICE
1870-1871.

8

ÉTAIENT MEMBRES DE LA COMMISSION
INSTITUÉE PAR S. E. LE CARDINAL DE BONALD
POUR PRÉSIDER A L'ÉRECTION
DE CETTE STATUE
MM. LE CHANOINE DES GARETS
BENOIT P. DUGAS, L. GUÉRIN, DE JERPHANION,
D. MEYNIS, SAINT-JEAN.

SINT NOMINA EORUM IN MEMORIA EJUS.
Que leurs noms soient gravés dans son souvenir.

Sur le socle de la statue, ces paroles sont inscrites :

BENEFICIORUM MEMOR CIVITAS
ÆRE LUGDUNENSIUM, 1852.

En souvenir de ses bienfaits, la Cité lui a érigé ce monument avec les offrandes de ses enfants lyonnais, 1852.

La colossale effigie de la Mère de Dieu domine un immense horizon que bornent seules les grandes Alpes lointaines couvertes de neige. Planant dans l'azur, Elle semble être ce signe mystérieux que saint Jean entrevit dans le ciel : « *Une femme revêtue du soleil, ayant sous ses pieds l'astre des nuits, et portant à son front un diadème d'étoiles.* »

A chaque instant du jour, en effet, le soleil l'enveloppe et la fait resplendir. Elle étincelle, radieuse, aux premiers rayons du matin ; les flots lumineux et chauds du midi lui forment une parure ardente ; le soir, à son tour, la noie dans des flots empourprés.

Et quand la nuit est venue, sa silhouette se profile sur un fond d'azur ; la lune, qui glisse dans les espaces silencieux, dépose à ses pieds le tribut de sa pâle clarté, tandis que les étoiles du firmament se pressent à l'envi autour de sa tête pour lui former une incomparable couronne.

Hélas ! il est des nuits aux ténèbres épaisses. Qu'il serait désirable, alors, qu'une couronne de lumière, resplendissant au-dessus de l'image bénie, brillât comme un phare au milieu de l'obscurité et montrât aux voyageurs attardés Celle qui, fidèle, et la nuit et le jour, à sa mission protectrice, veille sur la cité endormie. Peut-être ce désir pourra-t-il être réalisé dans l'avenir.

Aux jours d'orage, Elle se perd au sein des nuées grosses de tempêtes. Autour d'elle les éléments se déchaînent, font rage ; la foudre gronde, déchire les nuages, précipite des torrents de pluie; puis, quand s'est fait l'apaisement dans la nature, l'image virginale apparaît de nouveau, victorieuse de la tempête, majestueuse sur le dôme dentelé qui lui sert de piédestal, immuable dans sa sérénité de Reine, les bras toujours tendus vers la grande cité qu'elle protège.

Par concession de Son Eminence le Cardinal de Bonald, *une indulgence de quarante jours peut être gagnée, trois fois le jour, par ceux qui, tournant leurs regards vers la statue, récitent avec piété la Salutation angélique*. Rappeler cette indulgence aux fidèles c'est leur dire de ne la point négliger. Qu'ils lèvent souvent les yeux vers la montagne sainte, vers la Mère bien-aimée dont

la douce image s'élève, entre ciel et terre, comme un gage de paix et de salut. Que tous, enfants, jeunes gens, pères, mères, riches, ouvriers, pauvres, justes, pécheurs, malades, mourants, invoquent souvent Celle dont le regard les contemple avec amour, et dont la main s'étend pour les bénir ; que leur prière monte, ardente, vers son cœur, et, de ce cœur maternel, la grâce descendra, abondante et bienfaisante, dans leurs âmes.

STATUE DE LA VIERGE DANS LA BASILIQUE

IV

La statue de Notre-Dame dans la Basilique.

Sa matière. — Ses dimensions. — Son auteur. — Son inauguration. — Son couronnement. — Description de la couronne d'or.

La statue de Notre-Dame, placée au-dessus du maître autel, dans la Basilique, est en beau marbre de Carrare. Elle repose sur une colonne de marbre vert de Suède, autour de laquelle s'enroule un serpent.

Sa blancheur, d'une très grande limpidité, est bien le symbole de la Vierge immaculée. « Sa « tête est couverte d'un voile, emblème de pureté ; « son regard plein de tendresse semble adresser « aux fidèles un appel silencieux ; ses mains vir- « ginales portent le petit Enfant Jésus qui élève « le bras pour bénir. » (Sainte-Marie Perrin.)

Un magnifique ciborium l'abrite. Elle est entourée d'une auréole aux rayons lumineux.

Elle personnifie la majesté et la grâce. Elle trône en reine dans sa royale demeure. Toutes

les splendeurs, toutes les richesses d'ornementation accumulées dans la Basilique, convergent vers Elle ; pour Elle, tous ces ors, tous ces marbres, toutes ces mosaïques, toutes ces harmonies. Elle est l'âme du temple ; sa présence anime tout, vivifie tout. Le regard la cherche au milieu de toutes ces magnificences et, quand il l'a trouvée, il s'absorbe dans la contemplation et le ravissement, tandis que le cœur se fond dans une douce et confiante prière.

La statue mesure 2m10 de hauteur, y compris un petit socle en marbre blanc.

Elle est l'œuvre de M. Millefaut, sculpteur-statuaire lyonnais, au ciseau duquel sont dus pareillement plusieurs travaux importants de la Basilique.

Son inauguration solennelle, dans la Basilique, a eu lieu le 8 décembre 1899. A dix heures, Son Eminence, le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, entourée de MM. les Vicaires généraux, de MM. les Chanoines titulaires, de la Collégiale de Fourvière, de la Commission de Fourvière, d'un grand nombre de prêtres et de fidèles, a béni la statue avec toute la solennité que comporte une cérémonie de ce genre. On a ensuite chanté la

Grand'Messe, à laquelle Monseigneur le Cardinal a assisté pontificalement.

Elle a été couronnée par Son Eminence le Cardinal de Lyon, le 8 septembre 1900, en même temps, avons-nous déjà dit, que Son Eminence le Cardinal de Reims couronnait la Vierge de l'ancienne chapelle.

Cette cérémonie avait lieu à six heures du soir, à l'issue des grandes fêtes du Congrès Marial, tenu à Lyon, les 5, 6, 7, 8 septembre. Etaient présents trois cardinaux, cinq archevêques, vingt-trois évêques, six abbés mitrés, de nombreux prélats, plusieurs centaines de prêtres et une foule innombrable de fidèles.

Quand les fêtes du Couronnement eurent été décidées, Son Eminence fit appel à la piété lyonnaise afin d'obtenir, soit en argent, soit en nature, les offrandes que nécessiteraient de pareilles solennités. Aussitôt affluèrent les dons les plus magnifiques : sommes d'argent, diamants, pierres précieuses, bijoux, parures de toute sorte. De ces incomparables générosités est sorti un diadème vraiment royal, chef-d'œuvre de M. Armand Calliat, l'artiste si justement renommé pour ses beaux travaux d'orfèvrerie religieuse.

M. Sainte-Marie Perrin, architecte, a fait, dans l'*Echo* du 1er septembre 1900, la description de cette couronne d'or. Nous avons pensé qu'on la lirait avec intérêt; nous la reproduisons textuellement.

« La couronne est portée par deux anges, aux « ailes éployées, qui la tiennent suspendue au- « dessus de Notre-Dame.

« Elle est de forme archaïque, du type dit de « Saint-Etienne de Hongrie, librement imité. Sa « hauteur totale est de $0^{m}32$, son diamètre, à la « partie la plus large, de $0^{m}34$ et demi.

« Sur une étroite base verticale qui, outre « cent quarante-deux pierres précieuses, a reçu « deux bijoux entiers, — deux bagues formées « d'une émeraude entourée de brillants, — s'élève « le bandeau proprement dit.

« Ce bandeau, formé de huit panneaux penta- « gones à frontons triangulaires, s'évase dans « une courbe solide et vigoureuse.

« Dans chaque panneau, orné d'un cadre à « ornement géométrique de ton bleu turquoise « pâle et ponctué de perles, un chérubin aux « paupières demi-closes, dans l'attitude respec- « tueuse de la prière, au front étoilé de brillants, « au nimbe blanc nacré cerclé de bleu turquoise « et de perles, déploie largement ses ailes tout

« irisées de rose nuancé, dégradé dans un ton
« ivoirin, tout étincelantes de diamants.

« Reliant les cadres, une gerbe de branches
« — régularisées et disciplinées par la stylisation
« avec des diamants comme des gouttes de rosée —
« se dresse derrière une fleur de lys héraldique
« d'un bleu sombre, cloutée de brillants, et pré-
« sente, dominant le fronton des cadres, une rose
« d'émail nuancé, au feuillage d'or vert pâle.

« De l'intérieur du bandeau partent huit bandes
« qui, après l'avoir accompagné dans son évase-
« ment, s'en séparent brusquement par une
« courbe pleine d'énergie, et viennent se réunir
« au sommet en un seul et même faisceau.

« Ces bandes au grand fond bleu turquoise
« très clair, bordées de rouge rehaussé d'ivoire
« et cloutées de perles fines, ont reçu dans leurs
« parties centrales, une suite de doubles crochets
« au ton bleu sombre, faisant ainsi mieux ressortir
« les diamants qu'ils portent.

« Sur le tout courent des branches de roses aux
« feuillages d'or vert et dont les fleurs, s'élevant
« dans le vide sur leurs tiges recourbées, pré-
« sentent de face leurs corolles nuancées, au fond
« desquelles scintille une topaze jaune.

« Au sommet des huit bandes, et leur servant
« de lien, une légère mouluration, surmontée

« d'une couronne, supporte un lys d'or constellé « de brillants montés à jour, d'où s'élance une « aigrette d'étamines de diamants que domine la « perle superbe du pistil central.

« Sur cette couronne d'or fin ont été serties « deux mille six cents pierres précieuses et perles « fines.

« L'or et les pierreries que la couronne n'a pu « recevoir ont été employés pour le nimbe cruci- « fère de l'Enfant Jésus, émaillé de rouge vif et « de vert nuancé.

« Un bon nombre de diamants, dont quelques- « uns donnés spécialement à cet effet, ont été « employés, en outre, à la restauration et à l'en- « richissement des couronnes de la Vierge et de « l'Enfant Jésus de l'ancienne chapelle. »

STATUE DE L'ANCIEN PONT DU CHANGE

NOTRE-DAME DE PAIX

V

La statue de la Vierge, placée en 1662 sur la pile centrale de l'ancien pont du Change. — Notre-Dame de Paix.

La délibération des Echevins, dans la séance du 12 mars 1643. — Origine de la statue. — Son histoire. — Notre-Dame de Paix à l'Hôtel-Dieu. — Ce qu'est devenu l'édicule du Pont du Change.

En réalité, cette statue ne fait point partie directement de la série des statues de Fourvière dont nous avons parlé jusqu'ici. Mais, le décret de son érection ayant été porté dans la même délibération que celui du vœu des échevins à Notre-Dame de Fourvière, en 1643, nous avons pensé que ce fait établissait une liaison trop intime entre elle et notre histoire religieuse de Fourvière pour qu'on ne lui donnât pas une place ici.

Dans leur séance du 12 mars 1643, les échevins de Lyon, afin d'obtenir du ciel la cessation de la peste qui désolait la ville de-

puis de nombreuses années, décidèrent trois choses :

1° L'érection d'une statue de la Sainte Vierge, *sur la terrasse*, devant *la Loge des Changes ;*

2° L'érection d'une seconde statue de la Vierge, sur la *pille* du pont de Saône où se trouvait déjà une croix ;

3° Le pèlerinage annuel des échevins, le 8 septembre, fête de la Nativité, en la chapelle de *Nostre-Dame de Fourvière.*

Nous citons ce document en entier, à l'article intitulé : *Le vœu des échevins, en 1643.*

Le passage que nous consignons ici concerne l'objet du présent article : *la statue* élevée sur la pile du pont de Saône, appelé encore pont du Change, construit vers 1050, par Humbert, Archevêque de Lyon.

Après avoir décidé l'érection de la première statue, l'acte ajoute :

« En outre ce, les dicts sieurs (échevins) ont « résolu et arresté que sur le bout de la pille du « pont de Saosne, sur laquelle il y a une croix de « pierre posée, l'on placera une autre figure de « la Vierge, de marbre blanc, de la haulteur de « cinq piedz et demy, soubz un petit dome trian- « gulaire composé de trois petites arcades de la « largeur de trois piedz sur six de haulteur, et

« que celle desdictes arcades qui fera face du « costé du midy, qui est celluy du dict pont, sera « enrichie de deux petites collonnes pierre noire « polie, de la haulteur de six piedz et de l'ordre « dorique, et le reste du dict dome basty de « mesme pierre noire sans pollissure. Au devant « duquel dome sera construict un autel de la « dicte pierre noire, au parement duquel autel « sera posé une table aussy pierre noire bien « polie, pour y escrire telle inscription que l'on « résoudra. Et sera la croix qui est à présent au « dict endroit, posé au plus haut du dict dome, « le tout suivant les desseings qui en ont été « faictz par le voyer de la dicte ville.... »

Ce ne fut qu'en 1659 que le Consulat confia l'exécution de cette statue et du dôme qui devait l'abriter au sculpteur Jacques Mimerel. Le travail ne fut terminé que vers le milieu de 1662, dix-neuf ans après le vœu.

L'édicule fut bâti en forme de petite chapelle sur la pile centrale du pont. Sur cette pile s'élevait déjà une croix en pierre, œuvre du sculpteur Philippe Lalyame, qui l'avait exécutée en 1604, en remplacement de l'ancienne croix tombée de vétusté. La croix fut placée au sommet du nouveau monument. Au devant du dôme, on cons-

truisit un autel, au parement duquel fut gravée une inscription. En un mot, on exécuta de point en point la délibération prise par les magistrats.

Voici, à ce sujet, comment s'exprime le R. P. Jean de Saint-Aubin, dans son *Histoire de la ville de Lyon*, publiée en 1666 :

« La piété et dévotion de nos magistrats les « a portés à faire un vœu pour le public, ils font « bastir un autel sur ledit pont (de Saosne) pour « y entendre messe de plusieurs endroits en cas « de mal contagieux, où il y a une statue d'une « Nostre-Dame de marbre de la sculpture du « sieur Mimerel, et où tous les passants sont « obligés de saluer cette reine de paix, sous « laquelle se voit l'inscription suivante :

SINE LABE CONCEPTÆ VIRGINI EXTINCTA LUE URBIS
SOSPITATRICI REA VOTI CIVITAS SERA BENEFICII
RECORDATIONE PIETATIS ET OBSEQUII MONUMENTUM
L. M. P. (1)
REGNANTE LUDOVICO XIV ; PROREGE NICOLAO
VILLAREGIO ; ARCHIEPISCOPO CAMILLO FRATRE ;
MERCATORUM PRŒPOSITO FRANCISCO DE BAILLON ;
LUDOVICO DUGAS, HUGO ANDRE, MARCO-ANTONIO
MAZENOD, CAROLO ROUGIER, COSS. ANNO SALUTIS
ET PACIS M. D. CLIX.

(1) Cahour donne à ces trois initiales le sens de *Libens Merito Posuit.*

A la Vierge conçue sans péché, à sa libératrice, la cité, délivrée de la peste, tardive dans l'expression de sa reconnaissance pour ce bienfait, a élevé, en exécution de son vœu, ce monument de sa piété et de sa gratitude. Louis XIV régnant ; lieutenant du roi Nicolas Villeroy ; Archevêque Camille, son frère ; prévôt des marchands François de Baillon ; Louis Dugas, Hugues André, Marc-Antoine Mazenod, Charles Rougier, étant consuls.

L'an du salut et de paix M.D.CLIX.

L'inscription porte la date de 1659 qui est celle de l'année où le Consulat ordonna et fit commencer les travaux ; mais l'édicule ne fut achevé qu'en 1662, et la statue de la Vierge fut placée en cette même année.

Que sont devenus la statue et le monument du pont du Change ?

D'après la tradition la plus probable, la statue aurait été, vers le milieu du XVIIIe siècle, sérieusement endommagée, par suite d'un accident survenu, croit-on, à l'occasion d'un feu de joie que l'on allumait, chaque année, sur le pont du Change.

La tête de la Vierge aurait été séparée du corps ; l'Enfant Jésus et l'avant-bras droit de la Vierge furent détachés et brisés. Après cet accident, la statue et ses débris furent placés sur un chariot pour être dirigés on ne sait où.

Or, on rapporte qu'en passant devant l'Hôtel-Dieu, l'attelage s'arrêta et refusa d'aller plus loin. La Sainte Vierge indiquait-elle par là qu'elle voulait que sa statue fût placée dans cet asile de la souffrance ? Toujours est-il que l'on introduisit le chariot dans l'intérieur de la maison. L'on replaça assez habilement la tête sur le corps de la statue ; l'Enfant Jésus et les autres parties brisées furent reconstitués en plâtre. Ainsi réparée, la statue fut transportée dans l'église de l'Hôtel-Dieu, et installée dans la chapelle de Notre-Dame de Paix ; elle est aujourd'hui dans la chapelle du Rosaire. Elle porte le vocable de Notre-Dame de Paix. Elle est considérée comme miraculeuse ; les Sœurs hospitalières aiment à prier devant elle, pour obtenir la conversion des malades qui refusent les secours de la religion. En la regardant attentivement, on aperçoit une ligne noire qui indique l'attache de la tête au cou ; l'on voit aussi que l'Enfant Jésus et l'avant-bras de la Vierge ne sont pas en marbre.

Le récit de cette translation a été écrit d'après le témoignage d'une Sœur de l'Hôtel-Dieu, Benoîte-Claudine Grangé, née le 14 septembre 1812. Elle-même avait recueilli le témoignage de sa tante, Benoîte Grangé, également religieuse

de l'Hôtel-Dieu, née vers 1770 et, par conséquent, contemporaine à peu près du fait qu'elle racontait.

Faut-il donner une créance absolue à cette tradition ? Nous sommes heureux de l'avoir relatée.

Quant à l'édicule qui abritait la statue du pont du Change, il a traversé intact les jours de la Révolution. En 1816, l'administration, considérant que ce monument avait perdu son caractère religieux, décida qu'il serait enlevé et transporté au bas du Chemin-Neuf, contre l'établissement des religieuses de Sainte-Marthe. Ce projet reçut son exécution en 1819-1820. La nouvelle destination de l'édicule fut de servir d'encadrement à une fontaine dite aujourd'hui fontaine du Chemin-Neuf. Le travail de reconstitution fut confié à M. Bossan, artiste connu pour ses talents, dit la délibération.

« M. Bossan était *appareilleur* de pierres de « taille. C'était un homme intelligent et très « habile dans sa partie. Il fut le père de « M. Bossan, *l'architecte de la basilique de Four-* « *vière.* »

(*Note de M. Sainte-Marie Perrin*).

Seules les proportions d'ensemble de l'édicule ont été conservées : l'ornementation religieuse primitive a dû être modifiée et remplacée par des motifs plus en harmonie avec sa nouvelle destination.

CHAPITRE II

LES PLAQUES DE MARBRE DANS LA CHAPELLE DE FOURVIÈRE

De quelles plaques de marbre il s'agit ici.

Nous ne voulons point parler ici de ces nombreuses petites plaques de marbre que les fidèles font fixer aux murailles du sanctuaire ou suspendent çà et là aux barrières des autels. Ces ex-voto sont privés, et leurs secrets nous échappent. Chacun d'eux est l'histoire intime d'une âme, l'histoire d'une douleur, d'un désir, d'une action de grâces. Seuls, Dieu et la Vierge Marie, savent ce qu'il y a de confiance, d'amour, de reconnaissance, dans ces brèves formules d'un mot, d'une date, de quelques lignes.

Les plaques dont nous évoquons le souvenir sont commémoratives de quelques-uns des grands événements de l'histoire religieuse lyonnaise.

Cette histoire est si riche en faits prodigieux dans l'ordre moral ! La cité a écrit sur le marbre, comme en des pages inaltérables, quelques-uns des actes de sa vie chrétienne. Les plaques qui relatent ces faits sont de vrais monuments. Aux fidèles, familiers de Fourvière, qui entrent dans l'ancien sanctuaire, qui les aperçoivent groupées autour de la chapelle de Notre-Dame du Bon-Conseil et qui les lisent, elles apparaissent comme les témoins éloquents d'un passé glorieux, protégeant, contre l'oubli, la piété des ancêtres et les bienfaits de Marie. A l'étranger, au visiteur pieux ou curieux, elles apprennent qu'il se trouve sur une terre sainte et que le peuple qui l'habite est resté digne de ceux qui l'engendrèrent à la foi du Christ et au culte de Marie.

---

§ I

Première Plaque

Antiquité de la Chapelle.

La première de ces plaques, dans l'ordre chronologique des faits, atteste l'antiquité de la chapelle, son érection sur le sol des martyrs.

Le christianisme s'est installé sur les ruines du paganisme.

La reine des martyrs a choisi ce sommet arrosé d'un sang généreux, pour y établir sa demeure de prédilection.

Les temples des divinités païennes, les monuments de la puissance des Césars n'ont pu résister au choc de la grâce. Ils se sont écroulés, les uns après les autres, laissant la place au Christ vainqueur, à la Vierge immaculée, à la Reine dont la toute-puissance ne s'exerce que pour supplier dans le ciel et répandre la miséricorde sur la terre.

Voici le texte inscrit sur ce premier marbre :

CETTE CHAPELLE,
PLACÉE SOUS LE VOCABLE
DE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL,
FUT CONSTRUITE EN 1168
SUR L'EMPLACEMENT DU FORUM ROMAIN
OU LES PREMIERS MARTYRS DE LYON
AVAIENT ÉTÉ CONDAMNÉS A MORT,
L'AN DE JÉSUS-CHRIST 177.
— LES NOMBREUSES GRACES, OBTENUES
PAR L'INTERCESSION DE MARIE,
ONT FAIT DE CE SANCTUAIRE
L'ARCHE SAINTE DE NOTRE CITÉ.

L'arche sainte de la cité !... Oui, certes, les Lyonnais peuvent bien donner ce titre au sanctuaire de Fourvière. En est-il un seul parmi eux qui, aux jours mauvais de son existence, alors que, comme un déluge, les eaux amères de la tristesse submergeaient son âme, ne soit venu, en cet asile silencieux, chercher un adoucissement à sa souffrance, supplier la Vierge, Secours des chrétiens, Refuge des pécheurs, Consolatrice des affligés, Salut des infirmes ?... En est-il un seul qui n'ait apporté à Marie, Cause de notre joie, l'expression de sa reconnaissance pour les bienfaits reçus, pour les jours heureux que le ciel, dans sa clémence, lui avait départis ?

D'ailleurs, n'est-ce pas dans ce sanctuaire que la cité, à diverses reprises, a conclu, renouvelé alliance avec sa Protectrice, lui demandant la cessation des fléaux, la fuite des ennemis et lui promettant, en retour, de solennels témoignages de sa gratitude et de son amour ?

Oui, Fourvière est bien l'arche sainte de la cité lyonnaise ; la citadelle, la demeure mystique de la reine victorieuse de toutes les hérésies, et plus terrible que les armées rangées en bataille ; la tour fortifiée aux murs de laquelle sont suspendus mille boucliers, pour nous défendre contre le mal, contre l'ennemi, sous quelque forme qu'il se présente.

§ II

Seconde Plaque

Deuxième centenaire du Vœu de 1643.

La seconde plaque rappelle le grand acte pieux accompli publiquement, au XVIIe siècle, par les échevins de Lyon, pour obtenir la cessation de la peste. Le fléau sévissait depuis longtemps et faisait de nombreuses victimes. Des pèlerinages avaient été faits, au nom de la ville, à Notre-Dame du Puy-en-Velay, à Notre-Dame de Lorette, en Italie ; la peste avait continué.

En 1643, le 12 mars, les échevins vouèrent Lyon à Notre-Dame de Fourvière. Le vœu s'accomplit le 8 septembre de la même année et le fléau cessa.

Voici le texte de cette deuxième plaque :

LE 8 SEPTEMBRE 1643, LA VILLE DE LYON A ÉTÉ MISE POUR TOUJOURS SOUS LA PROTECTION DE LA SAINTE VIERGE PAR LES MAGISTRATS PRÉSENTS DANS CETTE CHAPELLE. EN MÉMOIRE DE CETTE CONSÉCRATION, RÉCOMPENSÉE PAR DEUX SIÈCLES DE BIENFAITS, UNE MESSE D'ACTIONS DE GRACES A ÉTÉ FONDÉE A PERPÉTUITÉ EN 1843 ET SERA CÉLEBRÉE CHAQUE ANNÉE LE 8 SEPTEMBRE A 7 HEURES DU MATIN.

La pose de cette plaque eut lieu, sous l'administration de Mgr de Bonald. Cet éminent prélat, soucieux de conserver les grands souvenirs lyonnais, saisit l'occasion du deuxième centenaire du vœu, 8 septembre 1843, pour rappeler à son peuple les traditions interrompues par la Révolution. Une messe fut fondée, à perpétuité, pour le 8 septembre. Elle est célébrée très régulièrement et très solennellement, chaque année, à Fourvière. Elle est appelée : *Messe du vœu.*

§ III

Troisième Plaque

Peuple de Lyon, souviens-toi...

Ce ne fut pourtant que cinq ans plus tard, en 1848, que le Cardinal de Bonald remit en usage, par un acte officiel, la consécration solennelle de la ville à Notre-Dame de Fourvière.

Cette même année 1848 vit le rétablissement de l'antique Confrérie de Fourvière qui avait subi, au cours des siècles, tant de vicissitudes, mais qui est devenue aujourd'hui si florissante par le grand nombre de ses membres, par la piété et l'éclat avec lesquels s'accomplissent ses exercices, les samedis et les dimanches. Le lecteur trouvera, dans la suite de nos récits, un chapitre spécialement consacré à l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière.

Sur cette troisième plaque sont gravées les paroles suivantes :

C'EST DANS CE LIEU
QU'A ÉTÉ ACCOMPLI JUSQU'EN 1789
LE VŒU DES CONSULS QUI, EN 1643,
AVAIENT CONSACRÉ LA VILLE
A NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE.
LE CARDINAL DE BONALD
A RENOUVELÉ CE VŒU EN 1848.
PEUPLE DE LYON
SOUVIENS-TOI QUE TES ENFANTS
NAISSENT DÉDIÉS A LA SAINTE VIERGE.
SOIS FIDÈLE A SON CULTE
ELLE CONTINUERA A TE PROTEGER.

Quelle touchante recommandation dans ces dernières paroles : *Peuple de Lyon, souviens-toi...* Les Lyonnais naissent consacrés à Marie. La dévotion à la Sainte Vierge leur est infusée avec la foi ; elle est une part essentielle de leur vie chrétienne. Ils gardent son culte avec amour, et, de son côté, la Vierge fidèle exerce sur eux avec un soin jaloux sa plus maternelle protection.

(Pour cette plaque et la précédente. on fera bien de rapprocher les documents, que nous donnons ici, de l'article que nous avons intitulé : le vœu de 1643).

§ IV

Quatrième Plaque

La réouverture de la chapelle de Fourvière par Notre Très Saint-Père le Pape Pie VII, le 19 avril 1805.

Le vœu de 1643 s'était accompli très régulièrement jusqu'en 1789. A cette époque pleine de troubles, un vent de destruction souffla partout, tendant à renverser, à anéantir, tout ce qui avait un caractère religieux. La chapelle de Fourvière fut vendue comme bien national, en l'année 1793, et resta en des mains étrangères jusqu'en 1805.

Le calme renaissait à la suite du Concordat. On devait songer à la réouverture de l'antique sanctuaire de Marie : les Lyonnais l'appelaient de tous leurs vœux. Le cardinal Fesch, oncle de l'empereur Napoléon, fut nommé Archevêque de Lyon en 1803. Il n'avait qu'un désir : donner satisfaction à son peuple.

Cependant, on apprend que les religieuses carmélites, protégées par de hautes influences,

ont fait secrètement l'acquisition de la chapelle lyonnaise et sont à la veille d'en prendre possession. Alors M. l'abbé Caille, homme d'initiative et d'énergie, prévoyant les inconvénients fâcheux qui résulteraient pour la piété des fidèles du fait que Fourvière deviendrait la propriété d'une communauté, fit tant, par ses négociations, que le projet des Carmélites échoua et le diocèse devint acquéreur du vénéré sanctuaire. Un don du Cardinal, des Vicaires généraux, et une souscription populaire, eurent vite formé la somme nécessaire au rachat de la chapelle. Le Pape Pie VII daigna répondre à l'invitation qui lui fut faite par le Cardinal Fesch, et promit, qu'à son retour de Paris, où il allait sacrer l'Empereur, il présiderait lui-même la cérémonie de réouverture du sanctuaire.

La fête fut fixée au 19 avril 1805.

Le 18, Son Eminence le Cardinal Archevêque adressait à ses diocésains un mandement dont les principaux passages étaient les suivants :

« Nous vous annonçons, nos très chers frères,
« le rétablissement du culte divin dans l'église
« de Notre-Dame de Fourvière ; les obstacles
« que nous avions rencontrés jusqu'ici ne sub-
« sistent plus et c'est pour nous la plus douce

« satisfaction de vous rendre ce temple antique
« qui fut pour vos pères, comme il va le devenir
« pour vous, une source toujours ouverte des plus
« riches bénédictions du ciel.

« Sa Sainteté daigne s'y transporter demain
« vendredi, 19 avril, pour y célébrer les saints
« mystères, bénir cette cité et tout notre diocèse.
« Nous ne doutons pas que vous n'unissiez, en
« ce moment, vos vœux aux nôtres, et que vous
« ne dilatiez vos cœurs à la grâce qui sera
« versée sur vous par la protection de Marie.

« Le Saint-Père a bien voulu, à notre demande,
« convertir les indulgences anciennes et tous les
« privilèges de ce sanctuaire : 1° en une *indul-*
« *gence plénière et quotidienne*, applicable aux
« vivants et aux défunts, que chaque fidèle pourra
« gagner, une fois par jour seulement, s'il est en
« état de grâce, *quand même il ne se serait pas*
« *confessé et n'aurait pas communié*, pourvu qu'il
« visite cette basilique et y prie pour l'Eglise,
« l'Etat, notre cité, notre diocèse..., etc.

« L'Eglise de Lyon s'est signalée dans tous les
« siècles par sa tendre piété envers la Mère de
« Dieu. L'apôtre saint Jean avait inspiré cette
« sainte disposition à son cher disciple Polycarpe,
« et celui-ci aux bienheureux Pothin et Irénée,
« nos Pères dans la foi.

« Vous ne dégénérerez pas, N. T. C. F., de « ces nobles sentiments ; et nous nous promet- « tons de votre dévotion envers la Reine des « cieux, que vous obtiendrez, par sa médiation. « une surabondance de grâces qui renouvellera « dans nos murs votre ferveur primitive, et pro- « duira les plus excellents fruits dans tout notre « diocèse, etc. »

Tout était prêt pour la cérémonie de la réouverture si désirée du sanctuaire. La statue antique de la Vierge, cachée pendant la Révolution par les soins du jardinier Pierre Joannon, et rendue par lui à la piété des fidèles, était installée sur son trône.

Le 19 avril se leva radieux et fut un jour mémorable pour la dévotion lyonnaise. Pie VII fut conduit à Fourvière au milieu d'un immense et imposant cortège. Après avoir prié devant l'autel de la Vierge, Sa Sainteté fit la réconciliation de la chapelle par les prières liturgiques et célébra les saints mystères. Le Souverain Pontife devait ensuite, à un signal convenu, bénir la ville du haut de la terrasse de Fourvière. Quand le signal apparut dans les airs, la détonation formidable de quarante canons placés à l'arsenal se fit entendre, et le Vicaire de Jésus-Christ leva ses

mains pour faire descendre sur la cité lyonnaise les bénédictions célestes les plus abondantes.

PIE VII

Toute la population était agenouillée sur les quais et dans les rues ; l'enthousiasme de la foule était indescriptible ; le Saint-Père, ne pouvant conte-

nir son émotion, versait des larmes de joie en présence d'un spectacle à la fois si grandiose et si attendrissant.

Il faut lire, dans les auteurs qui ont écrit l'histoire de Fourvière, le récit détaillé de cette grande journée du 19 avril 1805 ; nous n'en pouvons donner ici qu'un pâle résumé ; la quatrième plaque de marbre, dont le texte est ci-après, fut placée pour en perpétuer l'impérissable souvenir.

D. O. M.
HOC SACELLUM CULTUI
B. MARIÆ VIRG. DEIPARÆ
S. S. D. N. PAPA PIUS VII RESTITUIT
IPSEMET SACRA CELEBRAVIT
INDULGENTIIS PLENARIIS ET QUOTIDIANIS ILLUD DITAVIT
DIE XIX APR. ANNO DOMINI MDCCCV.

Au Dieu très-bon et très-grand.
Sa Sainteté Notre Saint-Père le Pape Pie VII a rendu cette chapelle au culte de la bienheureuse Marie Vierge et Mère de Dieu. Lui-même y célébra les saints mystères et l'enrichit d'indulgences plénières et quotidiennes. Le 19me jour d'avril, l'an du Seigneur 1805.

Cette plaque est demi-circulaire, en marbre noir. Elle fut d'abord placée sur la porte principale de la chapelle, puis transportée sous le porche extérieur de la nef Saint-Thomas.

Sa place définitive sera dans le vestibule futur qui doit remplacer le vestibule actuel et par lequel on aura, comme présentement, accès, tout à la fois, dans la Basilique, dans l'ancienne chapelle et dans la sacristie.

C'est en mémoire de la réouverture de la chapelle que le Chapitre primatial fait, chaque année le 19 avril, son pèlerinage à Fourvière.

§ V

Cinquième Plaque

Indulgences accordées par Pie VII et confirmées par Grégoire XVI.

La cinquième plaque perpétue le souvenir des indulgences accordées par Pie VII en 1805, et augmentées par Grégoire XVI en 1837.

A PERPÉTUITÉ
INDULGENCE PLÉNIÈRE QUOTIDIENNE
ACCORDÉE
AUX PIEUX VISITEURS DU SANCTUAIRE DE FOURVIÈRE
PAR PIE VII
LE 19 AVRIL 1805
CONFIRMÉE PAR GRÉGOIRE XVI
DANS SON BREF DU 15 SEPTEMBRE 1837
QUI A DE PLUS ENRICHI LE DIT SANCTUAIRE
DE TOUTES LES INDULGENCES
PRIVILÈGES PARTICULIERS
ET AUTRES GRACES SPIRITUELLES
ACCORDÉS A NOTRE DAME DE LORETTE.

Nous avons consacré un chapitre spécial à la nomenclature des nombreuses indulgences qui constituent le riche trésor spirituel de l'église de Fourvière.

§ VI

Sixième Plaque

Lyon préservé du choléra en 1832 et 1835.

En 1832, Lyon fut soudain épouvanté en apprenant que le choléra-morbus, importé des Indes en Europe, venait d'envahir la France. Le fléau précipitait sa marche, répandant partout la terreur. Les populations fuyaient à son approche ; les oiseaux eux-mêmes, dit-on, émigraient instinctivement des localités déjà infectées.

La capitale était décimée par les plus affreux ravages ; on y comptait jusqu'à quinze cents victimes par jour.

Lyon attendait avec angoisse l'apparition du terrible visiteur ; d'un moment à l'autre on pouvait ressentir ses premières atteintes.

Cependant les sentiments pieux de la population se réveillèrent, ardents et pleins de confiance. Les Lyonnais se souvenaient que, deux siècles auparavant, la peste avait été mise en fuite par la Toute-Puissance de Notre-Dame de Fourvière. Tous les yeux se tournèrent vers la

sainte colline, tous les cœurs invoquèrent Marie, la suppliant d'écarter le danger imminent.

Mgr de Pins, Archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse pendant le séjour du Cardinal Fesch en Italie, ordonna des prières publiques. Une neuvaine fut commencée dans le sanctuaire de Fourvière le 9 avril. Monseigneur célébra lui-même le saint Sacrifice, à l'autel de Notre-Dame, tous les jours de la neuvaine. Les paroisses de la ville organisèrent des pèlerinages et montèrent en procession successivement. Plus de dix mille personnes venaient, chaque jour, à Fourvière. Les terrasses, les rues voisines de la chapelle étaient remplies par la foule. Les chants et les prières de la multitude s'élevaient vers le ciel comme une plainte immense, comme une supplication ininterrompue.

Marie ne pouvait rester insensible à une si grande désolation, à un tel élan de prières. Elle se laissa toucher par les accents de cette foule qui lui rappelait si opiniâtrement sa protection des anciens jours et lui demandait un nouveau gage de sa bonté et de sa miséricorde. Sa main maternelle écarta de nos murs le hideux choléra, et l'angoisse qui avait, pendant de longs mois, étreint les âmes, fit place à une indicible allégresse et aux transports de la plus vive reconnaissance.

Monseigneur l'Archevêque formula l'expression de cette reconnaissance dans un magnifique mandement qui parut le 20 décembre 1832 :

« Nous avons vu avec attendrissement, disait-
« il, une foule immense se presser dans le sanc-
« tuaire de Marie... Ceux qui n'ont pu gravir la
« colline sacrée, ont accompagné leurs frères par
« l'ardeur de leurs désirs et la disposition de
« leurs cœurs. Marie n'a pas été insensible à un
« concours si unanime. Elle s'est présentée
« devant le trône de son Fils, afin de Lui
« demander grâce pour nous... Le glaive de la
« justice de Dieu qui étincelait déjà sur nos
« têtes, est rentré dans le fourreau ; l'ange exter-
« minateur a reçu l'ordre de nous épargner ; et le
« fléau terrible, qui nous enveloppait de toute
« part, a rapidement traversé ce vaste diocèse,
« sans oser frapper aucun de ceux qui l'habitent...

« A l'exemple des Israélites après le passage
« du Jourdain, élevons à la gloire de Dieu et en
« l'honneur de Marie un monument de reconnais-
« sance et d'amour, un monument qui transmette
« aux générations futures le souvenir des faveurs
« que Marie nous a obtenues, et l'expression des
« sentiments dont nous sommes pénétrés pour cette
« auguste Mère. Faisons éclater notre reconnais-

« sance en concourant à l'embellissement de la
« demeure qu'elle s'est choisie parmi nous. Lais-
« sons, dans sa forme antique, le sanctuaire sacré
« où nous avons coutume de rendre à Marie les
« hommages qui lui sont dus ; contentons-nous
« de l'orner et de le décorer comme il mérite
« de l'être : mais agrandissons et embellissons
« le reste de l'édifice, autant que nos ressources
« et les localités pourront nous le permettre. »

On songea sérieusement à agrandir le sanctuaire. Mgr de Pins demanda, en 1833, à M. Chenavard, architecte de la ville, le plan d'une église à trois nefs destinée à remplacer l'antique chapelle devenue insuffisante. Une souscription fut ouverte et l'on recueillit de généreuses offrandes ; mais de graves obstacles firent ajourner tout projet d'agrandissement ou de reconstruction.

En 1835, le choléra éclata de nouveau, avec violence, dans le midi de la France, opérant, cette fois, sa marche vers le centre. Un grand nombre de familles provençales affolées vinrent en toute hâte se réfugier à Lyon. Leur présence rendait presque certaine l'éclosion du fléau dans nos murs. La panique fut plus grande encore qu'en 1832.

Le 28 juillet, MM. les curés de Lyon, réunis en

conseil, décidèrent que toutes les paroisses se rendraient en pèlerinage à Fourvière. Une neuvaine solennelle de prières fut commencée aux pieds de Notre-Dame, le surlendemain, jeudi 30. Alors on vit de nouveau les processions nombreuses gravir la sainte colline, la foule des fidèles venir se grouper près de sa protectrice, et l'on entendit de nouvelles et déchirantes supplications sortir de tous les cœurs et monter vers le trône de la Vierge immaculée.

Cette fois encore, Marie se montra clémente à son peuple et préserva Lyon du choléra. Un mandement de Mgr de Pins, en date du 4 novembre 1835, ordonna de solennelles actions de grâces pour ce nouveau bienfait, et, sur une plaque de marbre, l'on grava ces paroles :

A NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE
LYON RECONNAISSANT D'AVOIR ÉTÉ
PAR SON INTERCESSION, PRÉSERVÉ
DU CHOLÉRA EN MDCCC-XXXII ET MDCCC-XXXV

Il existe un autre ex-voto commémoratif de la protection accordée par Marie à la ville de Lyon, en ces deux circonstances.

Nous voulons parler du grand et beau tableau d'Orsel auquel nous avons consacré un article spécial.

Le choléra fit une nouvelle apparition en 1849, et, cette fois, il y eut quelques victimes à Lyon. Certains hommes avaient souri en entendant parler de miracles, et prétendaient que la préservation de notre ville était due, non à une intervention surnaturelle, mais à des conditions d'hygiène tout à fait naturelles. Ils alléguaient le sol granitique sur lequel repose la ville, ses deux fleuves, les collines qui lui font un rempart, etc., comme autant de causes qui ne permettaient pas à l'épidémie de s'acclimater parmi nous. La Providence ne voulut pas qu'une pareille opinion s'accréditât. Elle laissa le choléra sévir pendant quelque temps, détrompant ainsi ces hommes et détruisant le mauvais effet produit par leurs insinuations. Toutefois le fléau cessa bientôt et subitement; l'on n'eut pas à déplorer des ravages trop considérables. (1)

(1) En ces dernières années, on a, de bonne foi sans doute, répandu dans le public des images, sur lesquelles sont inscrites les dates glorieuses qui attestent les protections les plus signalées accordées par Marie à Lyon. L'un de ces faits est ainsi formulé : « 1832-1835, *cessation* du choléra. »

Cette formule est inexacte. Ce n'est pas : *cessation* du choléra qu'il faut écrire, mais *préservation* du choléra.

Il serait à propos d'enlever ces images à la circulation ou d'en corriger le texte, afin de ne pas laisser s'accréditer cette expression qui fausse totalement un point important de notre histoire religieuse lyonnaise.

§ VII

Septième Plaque

A *Marie Immaculée.*

Une septième plaque, en marbre blanc, et en forme de long parallélogramme, porte l'inscription suivante :

O VIRGO MARIA SINE LABE CONCEPTA
MATER DEI
MONSTRA TE ESSE MATREM
ANNO MDCCCXLVIII

O Vierge Marie, conçue sans péché,
Mère de Dieu, montrez-vous notre mère. An 1848.

Dans ces quelques mots sont rappelés les deux titres par excellence de Marie : sa virginité immaculée et sa maternité divine. C'est un chant de louange.

La dernière ligne renferme une supplication ardente à la Reine du ciel en la faisant se ressouvenir de sa qualité de Mère des hommes.

La date gravée sur cette plaque nous fait croire que cet ex-voto fut placé comme un résumé des

deux grands actes accomplis par le Cardinal de Bonald en 1848 : la rénovation de la Consécration de la ville et le rétablissement de la Confrérie de Fourvière.

Cette plaque sera placée dans le vestibule principal, non loin de la quatrième plaque dont nous avons déjà parlé.

§ VIII

Huitième Plaque

Celle qui recouvre le cœur de Mgr Ginoulhiac, Archevêque de Lyon.

A la suite de ces plaques de marbre, qui sont les ex-voto publics de la cité lyonnaise, nous devons mentionner un ex-voto de même nature, quoique d'ordre plus intime, et qui est cher au clergé et aux fidèles du diocèse.

Nous voulons parler de la grande plaque de marbre qui garde pieusement le dépôt du cœur de Mgr Ginoulhiac, dans le sanctuaire de Fourvière.

L'éminent prélat prit possession du siège primatial de Lyon en des temps troublés et difficiles. Ce fut lui qui prononça solennellement, dans la chapelle, le 8 octobre 1870, au nom des fidèles, le vœu de construire une nouvelle basilique à Marie, si Lyon et le diocèse étaient préservés de l'invasion prussienne. Il posa et bénit la première pierre de l'édifice en 1872.

Il aima profondément Fourvière, et il voulut qu'après sa mort, son cœur reposât dans le cher sanctuaire, près de l'autel de Marie. Il a laissé dans l'Eglise de Lyon le souvenir d'une grande bonté et la réputation d'une science théologique éminente.

Le récit de la translation de son cœur est ici tout naturellement à sa place.

Mgr Ginoulhiac mourut à Montpellier, sa ville natale, le 17 novembre 1875. Son cœur fut déposé dans la chapelle de Fourvière, le 4 avril 1876.

Voici, dans sa simplicité, le texte du procès-verbal de cette cérémonie tel que nous le trouvons rédigé dans nos archives :

« L'an mil huit cent soixante-seize, le lundi « 3 avril, le cœur de Mgr Jacques-Marie-Achille « Ginoulhiac, Archevêque de Lyon et de Vienne, « transporté de Montpellier à Lyon par M. le « chanoine Servonnet (1) et, accompagné, de la « gare à Fourvière, par M. Pagnon, Vicaire géné- « ral, et par MM. les secrétaires de l'archevêché, « a été reçu à huit heures du soir par M. Pater,

(1) Mgr Servonnet fut depuis évêque de Digne. Il est aujourd'hui archevêque de Bourges.

« recteur de l'église de Fourvière et placé, sous
« la direction de M. Sainte-Marie Perrin, archi-
« tecte de la nouvelle église, dans une excavation
« faite au pied du pilier qui sépare les deux
« chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-
« Thomas.

« Le lendemain matin, 4 avril, Mgr Thibau-
« dier, Evêque de Sidonie *in partibus*, Vicaire
« capitulaire du diocèse de Lyon, a célébré, à
« neuf heures, une messe de *Requiem*, à la fin de
« laquelle Mgr de Charbonnel a fait l'absoute, en
« la présence de MM. les Vicaires généraux du
« diocèse, d'un grand nombre de chanoines, de
« curés et de vicaires de Lyon, ainsi que d'une
« députation du grand séminaire.

« Dans l'assistance on a remarqué M. le Pro-
« cureur de la République, M. le président et
« MM. les membres de la Commission de Four-
« vière et M. l'architecte de la nouvelle cha-
« pelle.

« Une plaque de marbre blanc est scellée au
« pilier qui sépare le sanctuaire principal de celui
« de Saint-Thomas de Cantorbéry. Elle porte en
« lettres d'or cette inscription sous les armes de
« Mgr Ginoulhiac, sculptées en relief :

MEMORIÆ
REVERENDISSIMI ET ILLUSTRISSIMI
JACOBI MARIÆ ACHILLIS
GINOULHIAC
ARCHIEPISCOPI LUGDUNENSIS
CUJUS COR
IN HOC SACRARIO
B. MARIÆ IMMACULATÆ
AD VOTUM
CONDITUM EST
OBIIT IN PACE CHRISTI
DIE XVII NOVEMBRIS
ANNO MDCCCLXXV

A LA MÉMOIRE
DE RÉVÉRENDISSIME ET ILLUSTRISSIME
JACQUES MARIE ACHILLE
GINOULHIAC
ARCHEVÊQUE DE LYON
DONT LE CŒUR
A ÉTÉ DÉPOSÉ,
SELON SON DÉSIR,
DANS CETTE CHAPELLE
DE LA B. MARIE IMMACULÉE.
IL EST MORT DANS LA PAIX DU CHRIST
LE 17me JOUR DE NOVEMBRE
L'AN 1875.

La construction de la nouvelle sacristie a nécessité le déplacement de cette plaque. Elle se trouve

aujourd'hui dans le grand escalier central, au-dessus de l'entrée de l'ancienne chapelle. Le cœur de Mgr Ginoulhiac est resté déposé dans « l'excavation au pied du pilier qui sépare », non plus les deux chapelles, mais la chapelle de la Sainte-Vierge et le palier de l'escalier central. Par suite de son déplacement, la plaque n'est plus indicatrice de l'endroit où se trouve le cœur. Cette lacune est corrigée par une brève inscription gravée au bas du pilier.

TABLEAU DU CLERGÉ (1817).

CHAPITRE III

LES TABLEAUX VOTIFS

§ I

Le tableau du clergé lyonnais, 4 septembre 1817.

Comment fut inaugurée la clôture des retraites ecclésiastiques à Fourvière. — Comment se clôturent actuellement les retraites ecclésiastiques. — Piété des Prêtres envers la Très Sainte Vierge.

Depuis le rétablissement du culte, après le Concordat, le clergé lyonnais se rendait pieusement, chaque année, dans la ville archiépiscopale pour y accomplir les exercices de la retraite. Les prêtres se réunissaient au grand séminaire, situé, alors, place Croix-Paquet.

La retraite de l'année 1817 fut signalée par un fait dont le souvenir est précieux et mérite d'être conservé.

Les prêtres retraitants eurent la pensée de

clôturer solennellement leurs exercices, à Fourvière, et en demandèrent l'autorisation à l'administration diocésaine. Celle-ci délégua quatre ou cinq d'entre eux à l'effet de s'entendre avec M. le recteur de Fourvière et de convenir du programme de la cérémonie.

Au jour fixé, MM. les retraitants gravirent la sainte colline, se réunirent aux pieds de la Vierge, dans le sanctuaire, et se consacrèrent solennellement, eux et leurs fidèles, à Marie, la grande Patronne du diocèse.

La foule qui les avait suivis fut profondément émue de ce spectacle et mêla ses larmes aux leurs.

En mémoire de cet acte, les prêtres firent placer un grand tableau dans la chapelle. Ce tableau représente le triomphe de la très Sainte Vierge. Marie est portée par les anges et couronnée par la très sainte Trinité. Au bas du sujet on a gravé ces mots :

Clerus Diœcesis Lugdunensis pro Religione, Rege et Patria, supplex. Die IV Septembris, ultimâ exercitiorum spiritualium ecclesiasticorum anni 1817.

Le clergé du diocèse de Lyon, suppliant pour la Religion, le Roi et la Patrie, le 4 septembre, dernier jour des Exercices spirituels ecclésiastiques de l'année 1817.

Ce tableau, de très grande dimension, fut placé dans la nef de Saint-Thomas de Cantorbéry, parallèle à la nef de la Sainte-Vierge, au-dessus des stalles de l'ancien chœur où MM. les Chapelains chantaient l'office. Il est resté là jusqu'en 1899, époque à laquelle la chapelle fut réparée. Il dut, lui aussi, subir, à ce moment, un travail de restauration devenu nécessaire. Il se trouve aujourd'hui dans la nouvelle chapelle de Saint-Thomas, suspendu à la muraille, du côté de l'Evangile par rapport à l'autel.

L'exemple donné par les prêtres de la retraite, en 1817, a été religieusement suivi. Depuis lors, la clôture solennelle de chaque retraite ecclésiastique a lieu à Fourvière.

Lorsque le Grand Séminaire était situé place Croix-Paquet, le cortège s'arrêtait à la cathédrale Saint-Jean pour y vénérer le cœur de saint Vincent de Paul, et poursuivait sa marche vers le sanctuaire de Marie.

La relation de la retraite de 1826 dit que, cette année-là, la communion générale des Prêtres eut lieu à la cathédrale. Les documents nous manquent pour affirmer qu'il en était ainsi chaque année.

Actuellement les retraites ecclésiastiques sont annuellement au nombre de trois. Après chacune d'elles, le samedi matin, à cinq heures et demie, le clergé, en habit de chœur, part de la chapelle du Grand Séminaire et se rend processionnellement à Fourvière. La procession est présidée par un de MM. les Vicaires généraux. Pendant le trajet on chante les litanies de la Sainte Vierge.

Depuis 1896, les prêtres sont reçus dans la basilique. Le bourdon sonne, à l'arrivée du cortège à Fourvière. Son Eminence, ou un de MM. les Vicaires généraux, célèbre la sainte Messe au maître autel brillamment illuminé pour la circonstance. Tous les retraitants reçoivent la sainte Communion de la main du célébrant. Après la communion, l'un d'eux monte en chaire, fait la consécration au Sacré Cœur de Jésus, devant le Saint Sacrement exposé. On donne la bénédiction, puis, le même prêtre lit la consécration à la Sainte Vierge. On termine la cérémonie par la récitation de cinq *Pater* et cinq *Ave* pour gagner les indulgences. Aussitôt après, les prêtres, toujours en habit de chœur, se reforment en procession et descendent au Grand Séminaire, en chantant le *Magnificat* et les hymnes lyonnaises en l'honneur de saint Pothin et de saint Irénée.

Cette cérémonie, ayant lieu le samedi, les fidèles se trouvent nombreux à la basilique et sont toujours très édifiés du spectacle touchant qu'offre cette multitude de prêtres prosternés dans la prière aux pieds de la Vierge Marie, Reine du Clergé, et qui déposent dans son Cœur leurs épreuves, leurs espérances, leurs résolutions, avant de se disperser de nouveau à travers le diocèse pour reprendre les durs labeurs du ministère.

Au reste, divers usages très édifiants témoignent de la tendre piété du clergé lyonnais envers Notre-Dame de Fourvière ; le chant du *Salve Regina* aux funérailles des prêtres ; la réunion, chaque année, à Fourvière, du cours qui accomplit sa vingt-cinquième année de prêtrise ; l'empressement des jeunes prêtres à venir célébrer leurs premières messes à l'autel de Notre-Dame, etc...

TABLEAU D'ORSEL

§ II

Le tableau d'Orsel. — Vœu de 1832.

Le vœu de Lyon à l'occasion du choléra, 1832-1835. — Orsel est choisi pour l'exécution d'un tableau. — L'artiste meurt avant le complet achèvement de son œuvre. — Les étapes du tableau. — Sa place actuelle. — Description.

La ville de Lyon, ayant été préservée du choléra en 1832, et voulant témoigner sa reconnaissance à Marie, avait promis de faire à l'église de Fourvière des travaux d'agrandissement et d'embellissement qui devaient équivaloir en quelque sorte à une reconstruction. La nef de la Sainte Vierge devait être conservée intacte, le reste de l'édifice notablement modifié.

On avait décidé aussi qu'un tableau votif serait placé dans la nouvelle église en souvenir de la protection accordée par Marie contre le fléau.

En 1835, Notre-Dame de Fourvière préserva une seconde fois Lyon, du choléra, et cette nouvelle faveur rendit plus vif encore le désir qu'avaient les Lyonnais d'accomplir leur vœu.

Nous avons déjà dit que le projet d'agrandissement de l'église dut être indéfiniment ajourné à cause de difficultés sérieuses. On se contenta momentanément de fixer, aux murs de la chapelle, celles des plaques de marbre dont l'inscription rappelle que Lyon fut préservé du choléra en 1832 et 1835.

Mais on s'occupa activement de faire exécuter sans retard le tableau du vœu. On choisit, pour ce travail, M. Victor Orsel, peintre lyonnais d'un très grand talent.

D'après le plan de l'architecte, la composition devait mesurer cinq mètres de largeur sur six mètres soixante-quinze de hauteur. Ces dimensions colossales faisaient prévoir un travail long et difficile, d'autant que M. Orsel se trouvait déjà engagé avec la ville de Paris pour les peintures de la chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame de Lorette. L'artiste fit des objections, multiplia ses observations, signala les graves difficultés qu'il aurait à accomplir rapidement un travail aussi considérable. Malgré tout, il dut céder aux persistantes instances de ses concitoyens, dont le choix d'ailleurs était si honorable pour lui. Il se mit aussitôt à l'œuvre, menant de front les deux compositions.

Ce que l'artiste avait prévu arriva. La longue

durée du travail fut pour lui la cause de nombreuses contrariétés et amertumes. Harcelé de part et d'autre, il fit des efforts surhumains pour achever aussi rapidement que possible ses deux œuvres. Sa santé, naturellement faible, eut beaucoup à souffrir de ce surmenage et de ces épreuves. Il mourut en 1850, le 1er novembre, laissant inachevés et les peintures de l'église de Notre-Dame de Lorette et le tableau votif des Lyonnais (1). Celui-ci fut terminé par M. Tyr, l'un des élèves les plus habiles d'Orsel, grâce aux soins et sous la direction de M. Perin, ami dévoué de l'illustre défunt.

Le tableau du Vœu fut d'abord placé dans la nef de l'ancien sanctuaire où il ne tarda pas à s'altérer sous l'action de l'humidité, de la fumée des cierges et de la poussière.

On le fit déposer et nettoyer sous la surveillance de M. Martin Daussigny, autre ami dévoué d'Orsel ; mais on ne put jamais lui rendre son premier éclat.

Il fut ensuite placé dans la cathédrale Saint-Jean, au-dessus du tambour d'entrée, à gauche.

(1) André-Jacques-Victor Orsel était né, le 25 mai 1795, à Oullins.

Il est resté là jusqu'au jour où on le transporta dans la nouvelle Basilique de Fourvière, élevée en accomplissement du vœu de 1870.

Sur le mur terminal de la nef principale, entre la grande tribune et le tambour, une place lui avait été préparée, dans laquelle il se trouve comme merveilleusement encadré. La longueur de la nef fournit au spectateur une reculée qui fait admirablement ressortir à ses yeux l'étendue et l'harmonie de la composition, la richesse des couleurs et les dimensions des personnages hauts d'environ trois mètres.

Le tableau représente la Vierge Marie assise sur un trône, dans l'attitude de la puissance, de la majesté et de la grâce, et tenant son divin Enfant sur ses genoux. Une femme éplorée, personnifiant la ville de Lyon, se jette à ses pieds et implore son secours contre les fléaux qui la poursuivent : le choléra, la guerre civile, la mort, formant un groupe sinistre à droite de la Vierge. La suppliante est revêtue d'une robe verte, symbole de l'espérance, et porte sur sa tête la couronne murale. A la gauche de la Vierge, se tiennent debout les patrons de la cité, saint Jean-Baptiste, saint Pothin, saint Irénée et sainte Blandine, intercédant pour la suppliante. A leur prière, l'Enfant Jésus la bénit, et la Vierge Marie jette

sur elle son manteau protecteur. Un ange, au geste expressif, armé d'un glaive dans la main droite et, de la gauche, montrant Marie, arrête le choléra et l'oblige à répandre son poison, dans l'espace, sans qu'il puisse atteindre la cité. Au-dessus du trône de la Vierge, deux anges tiennent une banderole flottante sur laquelle on lit : *Salus infirmorum, auxilium christianorum, stella matutina. — Salut des infirmes, secours des chrétiens, étoile du matin.*

Au pied du trône, un lion symbolique est couché et lèche ses blessures encore saignantes, allusion aux tristes journées des 21, 22, 23 novembre 1831, pendant lesquelles la guerre civile, déchaînée dans nos murs, avait exercé ses ravages.

La scène est portée tout entière par des nuées.

Au dessous, dans un ciel pur, se dessinent la colline et l'église de Fourvière.

Au bas du tableau, on aperçoit le portrait d'Orsel avec ces mots :

> *Victor Orsel, pictor lugdunensis, dum civium suumque votum absolvit immatura morte præreptus. — Victor Orsel, peintre lyonnais, enlevé par une mort prématurée au moment où il accomplit le vœu de ses concitoyens et le sien.*

De chaque côté du portrait sont placées les deux inscriptions suivantes :

« L'an de grâce MDCCCXXXII, tandis que le « choléra morbus sévissait dans toute la France, « la ville de Lyon ayant été préservée de ce fléau « par la Toute Puissante intercession de la Bien- « heureuse Vierge Marie, les fidèles de cette « ville ont fait vœu de placer un tableau, dans la « chapelle de Notre-Dame de Fourvière, comme « un monument de leur reconnaissance envers la « Mère de Dieu.

« L'an de grâce MDCCCLII, le tableau voué « en MDCCCXXXII à Notre-Dame de Fourvière, « après que la ville de Lyon eut été préservée « de l'atteinte du choléra morbus, a été placé par « les fidèles de la ville dans ce sanctuaire vénéré « comme un monument, qu'ils voudraient rendre « impérissable, de leur reconnaissance envers la « Mère de Dieu. »

Ce tableau est un vrai chef-d'œuvre ; nous renvoyons le lecteur à l'étude si intéressante qu'en a faite M. Martin Daussigny et à laquelle nous avons emprunté plusieurs documents de cet article.

« Au premier coup d'œil, dit M. Daussigny, « cette peinture a tout l'aspect d'une belle fresque « de l'ancienne école italienne... Le coloris en « est clair et plein de douceur, la scène entière « est inondée d'une lumière harmonieuse dans « laquelle les groupes ne font aucune confusion... « Le caractère général de la composition est le « calme si convenable dans la peinture religieuse « et universellement adopté par les anciens « maîtres... Elle a un bel aspect de majesté et de « grandeur et on ne peut qu'admirer la manière « ingénieuse et savante avec laquelle, tout en « empruntant forcément des idées à l'école primi- « tive, Orsel a su, en les réunissant avec art, « produire une œuvre parfaitement neuve dont « l'originalité lui appartient tout entière. »

Tel est, en résumé, ce magnifique tableau d'Orsel, l'un des plus beaux ornements de notre Basilique. Il garde fidèlement le souvenir de la bonté et de la miséricorde de Marie, de la piété et de la reconnaissance de Lyon. (1)

---

(1) Une excellente reproduction en couleurs du chef-d'œuvre d'Orsel se trouve dans tous les magasins de Fourvière. Les familles lyonnaises sont heureuses et fières de posséder chez elles ce souvenir de la protection de Marie sur la Cité.

TABLEAU DE L'INONDATION DE 1840

§ III

Tableau votif des Lyonnais à l'occasion des inondations de 1840.

L'inondation. — Prières à Fourvière. — Dévouements. — Mandement de Mgr de Bonald. — La médaille commémorative. — La Messe votive séculaire. — Le tableau de M. Martin Daussigny.

En 1840, Lyon fut le théâtre d'une inondation plus terrible que toutes celles que l'on avait vues jusque-là.

Des pluies continuelles et abondantes tombèrent pendant les derniers jours d'octobre. Le 30 de ce mois, le Rhône, grossi par ses nombreux affluents, déborda subitement et submergea les parties basses de la Guillotière et la plaine des Brotteaux. En moins d'une heure il avait crû de deux mètres. Le lendemain, 31, il atteignait sa plus grande hauteur, $5^{m}75$, celle de 1812 ; dans divers quartiers, l'eau s'élevait à $2^{m}50$; l'église de la Charité fut envahie, les eaux atteignirent le sommet de la table de communion ; vers le soir, le fleuve commença à décroître lentement.

Cependant la pluie continuait. Le 1er novembre,

la Saône, à son tour, monte rapidement ; elle déborde, envahit les quartiers de Vaise. Le 2, le 3, il pleut toujours ; le quartier de Serin disparaît sous les eaux. Bellecour devient un lac profond. Les rues sont transformées en rivières ; Lyon est une nouvelle Venise. Les maisons sont envahies jusqu'au premier étage, plusieurs s'écroulent avec fracas. Des centaines de barques, montées par des hommes habiles et courageux, circulent de toutes parts, pour opérer des sauvetages et porter des aliments aux habitants prisonniers des eaux. La Saône grossit toujours, de plus en plus furieuse ; elle charrie des débris de toutes sortes ; plusieurs de ses ponts et passerelles sont emportés.

Du haut de la terrasse de Fourvière, le spectacle est navrant. Le regard n'embrasse partout qu'une immense nappe d'eau, du sein de laquelle apparaissent les maisons submergées et une multitude de débris flottants.

Durant ces jours, le Saint Sacrement était exposé en permanence dans le sanctuaire ; de nombreux fidèles l'entouraient et priaient pour la cité en alarmes.

La crue de la Saône atteignit son maximum le 5 novembre, à midi : $7^{m}37$ au-dessus de l'étiage,

0m90 de plus qu'en 1711. Dans la soirée de ce même jour les eaux commencèrent à décroître. L'inondation ne fut bien terminée que le 25 novembre.

Les désastres matériels furent immenses. Une multitude de gens étaient réduits à la misère. Mais les dévouements se multiplièrent. Mgr de Bonald, Archevêque de Lyon, M. Jayr, préfet du Rhône, et M. Terme, maire de la ville, s'occupèrent, avec un zèle infatigable, des moyens de soulager les malheureux.

Mgr l'Archevêque, dans un mandement en date du 15 novembre 1840, fit appel à la charité de ses diocésains et ordonna partout des quêtes en faveur des inondés. C'est à cette occasion, et par le même mandement, qu'il établit la bénédiction du premier vendredi du mois.

« Pour implorer la miséricorde de Dieu et « apaiser sa colère, disait-il, nous avons ordonné « et ordonnons :

ARTICLE PREMIER

« Tous les premiers vendredis du mois, *à perpétuité*, on « donnera, le soir, dans toutes les églises paroissiales, cha- « pelles, etc... la bénédiction solennelle du Saint Sacrement, « en l'honneur du Cœur miséricordieux de Jésus, etc... »

La conduite du clergé fut admirable ; on a gardé surtout le souvenir de l'héroïsme dont fit preuve

M. Menaide, curé de Saint-Nizier, pendant toute la durée de l'inondation.

La France entière s'émut : il y eut d'abondantes souscriptions recueillies, même à l'étranger ; le Roi donna une somme considérable, une autre somme fut votée par les Chambres. On évalua le dommage à plus de quinze millions.

Outre les dégâts matériels, on eût pu redouter les plus grands malheurs ; c'est à peine, cependant, si l'on fit mention de deux ou trois morts. Le séjour prolongé des eaux dans les maisons et dans les rues n'engendra aucune maladie. C'est ainsi que Notre-Dame de Fourvière, si ardemment invoquée pendant ces tristes jours, tempéra les effets du fléau et donna aux Lyonnais un gage nouveau et certain de sa protection.

La cité voulut laisser à la postérité des témoignages de sa reconnaissance envers la Mère de Dieu.

Une médaille, commémorative de l'inondation, fut frappée.

On y voit une femme, portant sur sa tête une couronne murale et représentant la Ville. Elle est

appuyée sur un lion, au milieu des eaux. Au revers, une inscription :

Une messe, effectivement, fut fondée pour cent ans. Elle devait être dite, chaque année, le 5 novembre, à neuf heures, dans l'église de Fourvière. Elle est acquittée très régulièrement, au jour et à l'heure fixés.

Enfin, M. Martin Daussigny fut chargé de peindre un tableau allégorique rappelant l'intervention de la Sainte Vierge.

Ce tableau, achevé en 1842, fut inauguré dans la chapelle de Fourvière, le 20 avril 1843.

Son inspiration semble née du tableau d'Orsel. L'idée mère est sensiblement la même avec quelques différences de détail dans l'exécution. Au sommet de la composition, la Vierge, portée sur les nuées, tient son enfant sur ses genoux ; une troupe d'anges l'environne. Le geste de sa

main droite s'adresse à un ange auquel elle donne l'ordre de faire cesser le fléau. L'ange, le regard tourné vers Marie, tient, dans sa main gauche, une branche d'olivier, et, de sa droite, brandit une épée flamboyante sur le Rhône et la Saône qui penchent leurs urnes et déversent leurs eaux par torrents. Derrière ce groupe se tient la peste, à figure sinistre. Une femme, dont l'attitude révèle, à la fois, la prière, la désolation et la crainte, emblème de la cité lyonnaise, appuyée sur le lion traditionnel, flotte au milieu des eaux, portée par quelques débris de planches. Les patrons de la cité, debout, implorent pour elle. Ici sainte Blandine est placée au premier plan. Dans le fond d'une trouée lointaine, au milieu des nuages, comme un point imperceptible, on distingue le sanctuaire de Fourvière. Au couronnement du tableau, et sculptés sur le cadre, deux anges prient, adressant à Marie cette invocation des litanies : *Consolatrix afflictorum.* — *Consolation des affligés.* Au bas, on lit cette inscription :

A MARIE PROTECTRICE

Médaille frappée et fondation séculaire d'une messe, chaque année, le 5 novembre à neuf heures.

Ce tableau, réparé en 1899, est placé actuellement dans le nouveau sanctuaire de Saint-Thomas de Cantorbéry, en face de l'autel. Il fait pendant à celui offert par les prêtres en 1817.

§ IV

Le tableau des Sœurs Hospitalières du grand Hôtel-Dieu de Lyon, 1793-1805.

Le siège de Lyon, en 1793. — Le bombardement de l'Hôtel-Dieu. — Dangers courus. — Dévouements. — Invocation à Notre-Dame de Fourvière. — Vaillance des Sœurs Hospitalières. — Protection du Ciel. — Le tableau du Vœu.

L'HISTOIRE lyonnaise a gardé un bien douloureux souvenir du siège qui fut fait de notre ville par les soldats de la Convention en 1793.

Il existe, dans la chapelle de Fourvière, un tableau qui rappelle un des épisodes les plus tristes de cette malheureuse époque.

Les troupes de la Convention étant parvenues à s'emparer des hauteurs de la Croix-Rousse, dirigèrent, dans la nuit du 24 août, leurs batteries contre le grand Hôtel-Dieu. Les salles étaient remplies de malades, de blessés, tant ennemis que lyonnais. On était en droit de considérer cet asile de la souffrance comme un terrain neutre et, par conséquent, à l'abri des boulets. Cependant, les projectiles meurtriers pleuvaient de

toutes parts. C'était un ouragan de fer et de feu s'abattant sur l'immense édifice, écrasant les toits, allumant partout des incendies. Une bombe vint se briser sur la voûte d'une salle où se

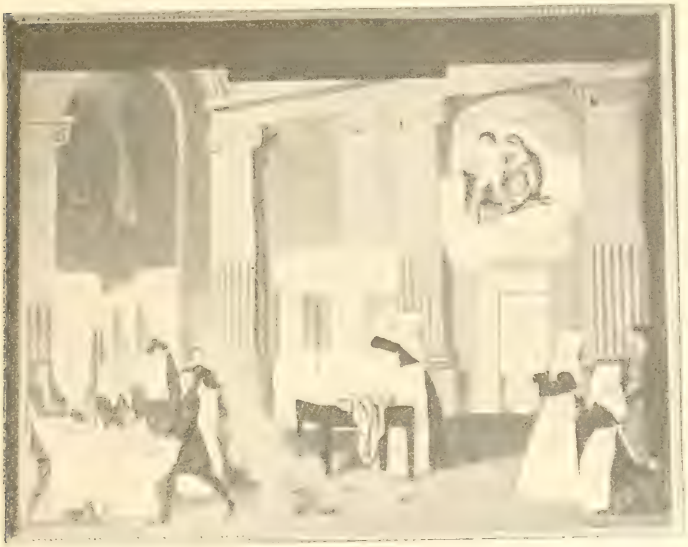

TABLEAU DES SŒURS HOSPITALIÈRES (1793-1805).

trouvaient une trentaine de malades. Le plafond s'écroule ; les poutres en tombant, au lieu de les écraser, se croisent, s'enchevêtrent sur les sommets des lits en fer et forment un toit nouveau qui les met à l'abri du danger. Une autre bombe tombe en sifflant dans une autre salle, au milieu de deux cents malades. Un seul lit était vide ; c'est dans ce lit que s'enfouit le projectile dont la

mèche enflammée s'éteignit aussitôt. Plus de quarante fois le feu menaça de tout embraser; chaque fois on parvint à l'éteindre. Il est impossible de ne pas voir dans tous ces faits une intervention manifeste du Ciel.

D'ailleurs, les Frères, les Sœurs, et tous les membres du personnel déployèrent un courage surhumain, et firent preuve du dévouement le plus sublime envers les malades plongés dans la consternation et le désespoir.

Il faut supposer, pour l'honneur de l'humanité, que l'ennemi ignorait la destination de cet édifice à la destruction duquel il semblait s'acharner avec fureur. Pour frapper son attention et exciter sa commisération, on avait arboré, au sommet du grand dôme, le drapeau noir en signe de protection et de sauvegarde pour le monument et les malades; il fallut le faire disparaître aussitôt. L'ennemi, le considérant sans doute comme un signe de rébellion obstinée, l'avait pris pour point de mire et dirigeait sur l'Hôtel-Dieu ses boulets avec un redoublement d'énergie.

Ce fut alors que les Sœurs Hospitalières se tournèrent vers Notre-Dame de Fourvière et, par

des prières ferventes, lui demandèrent force et secours. Puis, vaillamment, avec un courage surhumain, elles commencèrent le sauvetage de leurs malades. A la clarté lugubre des bombes, elles les transportèrent sur les nombreuses barques dont on avait couvert la Saône. La plupart purent être admis à l'ancienne église de l'Observance transformée, pour la circonstance, en un vaste hôpital. Là, momentanément du moins, les pauvres mourants se trouvaient mieux abrités contre les dangers incessants du bombardement.

L'Hôtel-Dieu éprouva d'énormes dégâts matériels, mais aucun malade, aucun membre du personnel ne fut atteint. On attribua cette protection signalée à Notre-Dame de Fourvière.

Le tableau commémoratif de ce fait représente une salle d'hôpital où l'on voit les Frères et les Sœurs transportant des malades. L'Enfant Jésus et la Vierge Marie apparaissent au milieu d'un nuage. Au sommet se trouve cette inscription, un peu effacée par le temps, mais cependant lisible :

Vœu rendu à Notre-Dame de Fourvière
par les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lyon
lors du siège de cette ville en 1793
Donné à Fourvière en 1805.

Le vœu avait été fait en 1793 ; mais la chapelle de Fourvière, vendue, cette même année, (1) ne fut rendue au culte catholique qu'en avril 1805. Le tableau y fut déposé quelque temps après ; il est suspendu maintenant au-dessus de l'autel du Sacré-Cœur.

(1) A diverses reprises, nous avons eu occasion de rappeler la vente de l'ancienne chapelle, et nous avons attribué cette vente à l'année 1793.

La vente ne fut véritable, et définitivement signée, qu'en 1796 (an IV). Dans cette vente était acquéreur de Fourvière devenu immeuble national, la dame Besson, représentant son mari suivant une procuration, à elle passée, le 25 avril 1793. (Archives de l'Archevêché).

La loi qui avait déclaré les biens du clergé acquis à la nation était de 1789.

Ce fut en avril 1805 que l'Archevêché de Lyon racheta Fourvière.

Le contrat de vente, conclu entre les Dames Carmélites et la Fabrique de Saint-Jean, ne fut passé par devant notaire que le 3 septembre 1805. Le décret impérial l'autorisant, avait été donné au palais de Milan, le 30 mai 1805. Ce décret permettait à la Fabrique d'acquérir l'église de Notre-Dame de Fourvière, et d'y rétablir le culte. (Archives de l'Archevêché).

§ V

Le tableau du marinier de la Saône, Pierre Guérin, 9 janvier 1820.

La débâcle des glaces. — Les quatre bateliers entraînés par le courant. — Sauvetage émouvant de trois d'entre eux. — Guérin sur un glaçon flottant. — Son vœu. — Il est sauvé. — Son pèlerinage à Fourvière. — Le tableau votif.

Nous avons extrait presque textuellement du livre de l'abbé Cahour le récit détaillé et très intéressant, qu'on va lire, de la protection accordée, par Notre-Dame de Fourvière, au marinier Pierre Guérin, le 9 janvier 1820.

« Le dimanche, 9 janvier 1820, la bise souffla dès le matin, avec force, et la Saône se mit à charrier d'énormes glaçons ; les bateliers, prévoyant qu'elle serait bientôt prise, se hâtèrent de conduire leurs barques, selon l'usage, entre l'Ile-Barbe et Saint-Rambert, pour les mettre à l'abri de la débâcle. Deux entrepreneurs de coches, au port Neuville, MM. Bardousse et Vanel frères,

voulurent aussi faire remonter cinq bateaux vides : quatre patrons et un mousse, nommé Pierre Guérin, âgé de dix-huit ans, se chargèrent de les gouverner. On avait trop attendu ; il était plus de midi : les eaux s'étaient prodigieusement gonflées en quelques heures, et trente chevaux suffirent à peine pour vaincre leur violence. Au pont de Serin, où le courant était plus rapide, tous leurs efforts devinrent inutiles. Sans force, sur un pavé glissant, les chevaux tombaient à chaque pas et reculaient au lieu d'avancer ; on eut à peine le temps de couper les cordes qui les entraînaient dans la Saône.

« Les patrons ne perdirent pas courage ; ils étaient près du quai ; l'un d'eux saisit un des câbles qui flottaient sur l'eau, sauta avec intrépidité de glaçon en glaçon et parvint heureusement à terre. On s'empressa d'atteler de nouveau, mais tous les cordages étaient gelés et rompirent comme des fils.

« Voilà donc les quatre bateliers abandonnés à la violence des eaux, debout, l'œil fixé sur les éperons tranchants et garnis de fer du pont Saint-Vincent contre lesquels ils vont peut-être se briser. Ils échappent à ce premier péril.

« Parvenus au pont de pierre, leurs barques s'embarrassent à l'ouverture de la seconde arche :

une d'elles est fracassée et s'enfonce ; les mariniers qui rasent une des piles, cherchent à s'élancer sur le sommet couvert de broussailles. Deux seuls ont le temps de s'y placer ; le mousse et le troisième

TABLEAU DE PIERRE GUÉRIN (9 janvier 1820).

patron, nommé Robert, ne peuvent que s'accrocher aux arbustes et demeurent suspendus au-dessus des eaux qui mugissent sous leurs pieds.

« Les quais et le pont étaient couverts de spectateurs. On alla chercher une échelle : mais elle arriva trop tard pour Guérin qui, moins robuste, criait que les bras lui manquaient et demandait

qu'on se hâtât de lui jeter une corde. Il glissa en cherchant à saisir les vêtements de son compagnon, y demeura quelque temps attaché et finit par tomber. Un batelier vigoureux et intrépide descendit sur la pile et sauva les trois naufragés qui y étaient restés, tandis que le quatrième, Guérin, emporté par le courant, fixait seul les regards et la pitié de la multitude.

« Le malheureux jeune homme flottait et disparaissait tour à tour, tantôt nageant avec effort au milieu des glaçons qui le meurtrissaient et empêchaient le jeu de ses jambes, tantôt englouti dans l'eau jusqu'au cou, les bras étendus sur les masses glissantes qu'il cherchait à saisir. Il parvint enfin à monter sur un énorme glaçon. On l'y vit à genoux, les yeux attachés sur le clocher de Fourvière. La multitude partageait ses terreurs et sa confiance : plusieurs personnes invoquèrent à haute voix Notre-Dame avec lui. On lui jeta des cordes lorsqu'il passa sous le pont-volant, sous ceux de l'Archevêché et d'Ainay. Il en saisit une, fut élevé au-dessus de l'eau ; mais ses forces étaient épuisées et ses mains engourdies par le froid ; il retomba lorsqu'un cri universel de joie annonçait son salut. Reçu sur le plancher mouvant qui couvrait la Saône, il continua son affreux trajet jusqu'à la Quarantaine. Là enfin il fut sauvé.

« Trois mariniers, s'armant d'un courage héroïque, s'engagèrent dans une barque au milieu des glaces, et parvinrent, après bien des dangers et des efforts, jusqu'au malheureux naufragé qui, raidi par le froid, respirait à peine (1). »

Suivant l'expression d'un de ceux qui le recueillirent, ce n'était plus un homme mais un glaçon ; il fallut briser ses vêtements. Les secours les plus prompts et les plus efficaces lui furent prodigués. On le porta au premier gîte venu. Des bouchers dépouillèrent deux moutons ; on l'enveloppa dans leurs peaux fumantes ; on le ranima ; dès le soir il était hors de danger.

Guérin, en remerciant ceux qui l'avaient sauvé, proclamait qu'il devait, avant tout, son salut à la Sainte Vierge qui l'avait protégé au milieu des glaces et avait inspiré tant de courage à ses généreux libérateurs. « On m'a vu faire le signe de la « croix, disait-il, et tendre les mains vers le ciel ; « j'adressais un vœu à Notre-Dame de Fourvière ; « je n'ai point eu peur ! »

(1) Ces trois mariniers étaient François Fleury, Mermet et Georges Vourpe (*Gazette universelle de Lyon.*) Le journal de Lyon dit que M. le Préfet du Rhône accorda cent francs de gratification à François Fleury qui avait contribué le plus efficacement à sauver Guérin. (Feuille du 1er février 1820.)

Les témoins de son naufrage reconnaissaient aussi qu'il n'avait pu échapper sans miracle à tant de périls.

« Guérin, dès qu'il fut rétabli, voulut rendre un hommage solennel à Notre-Dame. Il monta à Fourvière, portant son ex-voto, suivi des compagnons de son naufrage, de ses libérateurs et d'un grand nombre d'autres bateliers de la Saône. Une foule immense gravit la colline avec eux. Le peuple ne pouvait se lasser de contempler Guérin. Tous avaient vu le miracle, en rappelaient les détails et unissaient leurs actions de grâces aux siennes. On raconte même que plusieurs personnes simples, n'écoutant que l'inspiration de leur piété naïve, venaient toucher ses vêtements et faisaient ensuite le signe de la croix, comme si le prodige avait fait de Guérin une personne sainte. »

Guérin communia à Fourvière, et suspendit dans la chapelle son tableau votif, tel qu'on le voit encore à l'autel du Sacré-Cœur. Ce brave homme continua à reconnaître dans la suite, par sa piété, la grâce signalée dont il avait été l'objet.

La délivrance d'un homme, emporté ainsi par la fureur des eaux et plusieurs fois englouti au

milieu des glaces, est merveilleuse sans doute. Mais il y a quelque chose d'aussi frappant et de plus glorieux pour la Protectrice des Lyonnais dans cet élan d'un peuple qui ne peut être témoin d'une catastrophe sans élever les yeux, au moment du danger, vers Notre-Dame de Fourvière, sans célébrer par une reconnaissance publique les faveurs accordées même à des particuliers. Ce sont ces mouvements spontanés du cœur de la multitude qui manifestent la pensée intime d'une cité.

Au bas du tableau on lit ces simples mots :

Vœu rendu par Pierre Guérin, le 9 janvier 1820.

§ VI

Tableau ex-voto des habitants de la maison Brunet, 12 avril 1834.

La maison Brunet. — La confiance de ses habitants en Notre-Dame de Fourvière. — La journée du 12 avril 1834. — La maison va être bombardée. — Intervention de M. le curé des Chartreux. — La reconnaissance des habitants. — Leur tableau à Fourvière.

Sur la muraille qui forme rétable à l'autel du Sacré-Cœur, dans l'ancienne chapelle, et faisant pendant au tableau des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, on voit un autre tableau ex-voto qui porte l'inscription suivante :

Les locataires de la maison Brunet
en actions de grâces, le 12 avril 1834.

La maison Brunet est cette grande construction, percée, dit-on, de trois cent soixante-cinq fenêtres, que l'on aperçoit des quais de la rive droite de la Saône, au pied de la colline des Chartreux.

Le dôme et la maison des Chartreux se dressent plus loin, à gauche, et au sommet de la montagne.

En avril 1834, pendant les jours d'insurrection, cet édifice fut spécialement protégé par la Sainte Vierge, de la manière et dans les circonstances qu'on va lire.

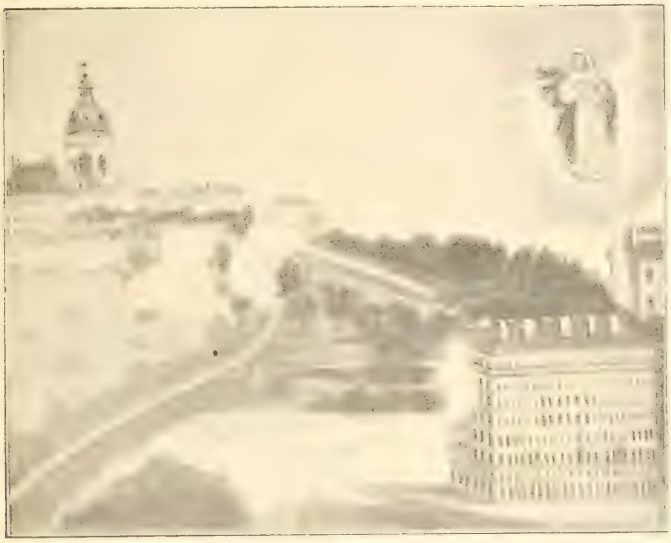

TABLEAU DE LA MAISON BRUNET (12 avril 1834).

Les habitants de la maison Brunet, très nombreux et tous ouvriers, étaient suspects à l'autorité militaire qui les croyait partisans de l'émeute. Pour parer à toute éventualité, on amena sur la terrasse des Chartreux des canons que l'on braqua contre l'édifice. Cependant ces pauvres gens étaient animés d'intentions tout-à-fait pacifiques. Sous le

coup de menaces terribles, alors que la moindre imprudence pouvait les perdre, ils redoublaient de vigilance pour ne point effaroucher la susceptibilité de l'autorité militaire. On les voyait tous, hommes, femmes, enfants, massés aux embrasures des fenêtres, tendre désespérément les mains vers Notre-Dame de Fourvière, la suppliant de les préserver de la mort.

Dans la journée du 12 avril, les officiers, réunis sur la terrasse des Chartreux, discutaient les mouvements de l'insurrection qui, traquée partout, s'était réfugiée à la Croix-Rousse comme dans un dernier retranchement où elle devait bientôt expirer.

Tout-à-coup une balle siffle au milieu du groupe et frappe à la tête un lieutenant qui tombe inanimé sur le sol. On croit le projectile parti de la maison Brunet. Aussitôt les canons tonnent et une première décharge dirigée contre l'édifice jette la stupeur parmi les habitants affolés.

A ce moment, M. le curé des Chartreux se précipite au milieu des officiers, les harangue avec animation, leur assure l'innocence de ceux contre qui ils veulent exercer leur vengeance et fait si bien, par ses arguments et ses supplications, qu'il parvient à les convaincre et à désarmer leur courroux.

Les familles sauvées par le dévouement de M. le curé lui témoignèrent la plus touchante reconnaissance. Elles lui adressèrent une lettre, couverte de signatures, dans laquelle elles exprimaient les plus vifs sentiments de leurs cœurs. Elles allèrent aussi, en procession, à Fourvière, rendre à Notre-Dame leurs actions de grâces et suspendre leur ex-voto.

Le tableau représente la Vierge apparaissant lumineuse au-dessus de la maison, pour la protéger, au moment où le feu commence.

§ VII

Le tableau ex-voto de Mgr Douarre, Mariste, évêque d'Amata, 1846.

Mgr Douarre. — Tempête, au retour de Sidney. — Courage de Monseigneur et sa confiance en Marie. — Il sauve l'équipage. — Tableau à Fourvière. — Le petit Fidji.

Monseigneur Douarre, évêque d'Amata, de la Société des Maristes, fut le premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie. Au commencement de 1846, peu de temps après son sacre, il se rendit à Sydney, en Australie, pour y acheter les matériaux nécessaires à la construction d'une église dans son nouveau vicariat.

Après avoir fait les provisions qu'il croyait opportunes, après avoir acquis aussi un petit troupeau, il s'embarqua sur une goëlette en assez mauvais état.

A peine les passagers avaient-ils quitté le port depuis quelques heures qu'une tempête furieuse s'éleva, entraînant l'embarcation en pleine mer et à une perte qui paraissait certaine. La goëlette,

trop chargée, coulait à vue d'œil. Le capitaine fait part de ses vives appréhensions à Monseigneur qui n'hésite pas à précipiter dans les flots tout son chargement : bestiaux, matériaux, vivres et objets divers.

TABLEAU DE MONSEIGNEUR DOUARRE (1846).

Cependant la goëlette enfonce toujours et le capitaine, au désespoir, ne sait plus quels ordres donner. Mgr Douarre, avec un sang-froid remarquable, tenant son chapelet à la main, prend le commandement du navire. On se met aux pompes avec ardeur ; la nuit se passe entre la vie et la mort. Monseigneur prie et commande tout à la

fois. Il disait plus tard : « Je ne sais pas combien « j'ai récité de chapelets pendant cette tempête... « Si j'avais eu le mal de mer, nous étions perdus... »

Sa prière fut exaucée ; Marie les sauva du naufrage. Le lendemain, le temps se calma ; le navire et les passagers étaient désormais à l'abri de tout danger. Mgr Douarre reconnut qu'il devait son salut et celui de l'équipage à la Sainte Vierge, sa mère et sa protectrice, en qualité de mariste. Un ex-voto fut placé dans la chapelle de Fourvière, comme un hommage à Marie et en mémoire de sa protection. Le tableau est suspendu au premier rang, près de celui de Mgr Collomb, dans la travée la plus rapprochée du sanctuaire. Il représente un vaisseau, en pleine mer, aux prises avec une furieuse tempête. On voit des animaux, des objets divers, précipités dans les flots et surnageant ça et là.

Sur le navire se passe une scène touchante. L'évêque baptise un enfant, le petit Fidji, indigène de la Nouvelle-Calédonie, catéchumène très fervent et qui désirait vivement le baptême. Monseigneur avait pour cet enfant une grande affection ; il l'avait emmené avec lui et, en présence du danger, il n'hésita pas à verser sur sa tête l'eau régénératrice.

Au milieu de la tempête, Mgr Douarre disait à Fidji : « Enfant, nous allons au fond de la mer, « puis nous irons voir le bon Dieu. »

« — O Evêque, répondait Fidji, tremblant de « mourir sans être chrétien, toi, tu es baptisé, « moi, je ne le suis pas ; baptise-moi, je t'en prie, « et j'irai moi aussi voir le bon Dieu. »

Alors, Mgr d'Amata l'ondoie, puis lui dit : « Mon « enfant, maintenant tu es un ange, prie Dieu et « Marie de nous sauver. »

Et l'enfant, heureux de la grâce baptismale, lui répondait : « Eh ! pourquoi ? Ne vaudrait-il pas « mieux mourir, nous irions au ciel ». Paroles admirables de simplicité et de foi qui indiquent bien les merveilleux effets opérés par la grâce dans cette âme enfantine, toute neuve, tout imprégnée des influences et des bénédictions célestes.

§ VIII

Tableau ex-voto de Mgr Collomb.

Mgr Collomb. — Son arrivée à Balade, en Nouvelle-Calédonie. — Attaques réitérées des sauvages. — Martyre du Frère Blaise. — Nouveaux dangers. — Vœux de Mgr Collomb et de ses missionnaires. — Arrivée de la corvette "*la Brillante*". — Délivrance. — Ex-voto.

« A Marie, Mère secourable, Mgr Collomb et ses « missionnaires sauvés par sa protection de la « fureur des sauvages. »

« Nouvelle-Calédonie, 19 juillet 1847. »

Telle est l'inscription qu'on lit au sommet d'un tableau, déposé dans la chapelle de Fourvière, à côté du tableau de Mgr Douarre dont nous venons de parler. Cet ex-voto, comme l'indique son titre, a été offert en mémoire de la protection accordée par Marie à Mgr Collomb et à ses missionnaires, dans les circonstances les plus critiques, en Nouvelle-Calédonie.

Mgr Collomb, Evêque d'Antiphelles, mariste, succéda à Mgr Epalle, un lyonnais martyr, dont il avait été le coadjuteur, comme vicaire apostolique

de la Mélanésie et de la Micronésie. Après son sacre, qui eut lieu à la Nouvelle-Zélande, il avait hâte de rentrer dans sa mission. Son itinéraire

TABLEAU DE MONSEIGNEUR COLLOMB (19 juillet 1847).

l'obligeait à passer par la Nouvelle-Calédonie. Il arriva à Balade, à bord du *Spek*, accompagné d'un missionnaire, vers la fin juin 1847. Sa Grandeur apportait quelques provisions pour sa mission et celle de la Nouvelle-Calédonie. Le vaisseau contenait encore des objets d'échange pour le compte de la Société française. Toutes ces diverses mar-

chandises furent déposées dans un grand hangar où les missionnaires réunissaient les naturels pour les instruire.

Avec Mgr Collomb, se trouvaient dans l'établis-blissement de Balade quelques missionnaires maristes, les Frères Blaise et Bertrand, maristes, M. le Docteur Beaudry, explorateur scientifique, l'écossais Georges Taylor et plusieurs autres personnes.

Or, le 10 juillet, les sauvages, entraînés par leurs instincts de meurtre et de pillage, s'introduisirent brusquement dans le hangar avec la pensée d'y surprendre et de massacrer les missionnaires et leurs compagnons ; il leur eût été facile ensuite de s'approprier les marchandises. A leur grand désappointement, n'ayant pas trouvé les missionnaires dans le hangar, ils se contentèrent d'enlever une certaine quantité d'objets appartenant à la Société française.

Le 18, ils revinrent à la charge, joignant la ruse à la violence. Afin de faire sortir les missionnaires de leur maison, le grand chef de Balade se présente, demande à parlementer, et déclare qu'il est prêt à restituer tout ce qui a été volé.

Le P. Grange, accompagné du Frère Blaise, s'avance pour entendre les déclarations du chef ;

mais aussitôt les sauvages, dissimulés en embuscade, font pleuvoir sur eux une grêle de traits; le Frère Blaise est blessé mortellement d'un coup de lance.

Un des assiégés a la pensée de tirer un coup de feu en l'air. Ce stratagème réussit; les Canaques effrayés s'enfuient; mais auparavant les malheureux ont eu le temps de mettre le feu à l'église.

Le lendemain, 19, les sauvages reviennent plus nombreux et plus résolus. Ils entourent la résidence de la mission, l'attaquent et mettent le feu sur plusieurs points. Les missionnaires, persuadés que leur dernière heure est arrivée, se préparent à la mort. Mgr Collomb donne à tous une dernière absolution et fait, ainsi que le P. Grange, le vœu de dire cent messes en actions de grâces s'ils sont sauvés... Ils s'embrassent, se disent adieu, et se donnent rendez-vous au ciel!...

Cependant il leur vient en pensée que s'ils tentaient la cupidité des Canaques en leur ouvrant les portes du magasin peut-être pourraient-ils, pendant le pillage, prendre la fuite. Aussitôt le P. Grange entreprend de parlementer en ce sens avec les chefs. L'artifice réussit et alors, sans perdre une minute, les assiégés, ayant à leur tête Mgr Collomb dont la main brandit un crucifix, opèrent hardiment leur sortie au milieu des

flammes et des décombres. Le P. Grange lui-même court à leur suite, et les nobles fugitifs, à travers mille périls, auxquels ils échappent miraculeusement, franchissent une distance de quinze kilomètres et arrivent à Pouébo, exténués de fatigue et les vêtements en lambeaux.

Le Frère Blaise seul restait à Balade. Très grièvement blessé, dans l'impossibilité de fuir et ne voulant pas que ses amis retardassent leur marche et compromissent leur salut en essayant de l'emporter, il s'était voué à une mort certaine, s'offrant avec bonheur en holocauste. Afin de se soustraire le plus possible à la cohue des sauvages, il s'était traîné péniblement à quelques pas au-dessous de la maison. Un des pillards l'aperçoit et fond sur lui à coups de casse-tête, le dépouille de ses vêtements et disparaît, croyant le laisser mort. Cependant la douce victime respirait encore et concentrait tout ce qui lui restait de vie dans une ardente prière. Un sauvage vint à passer et d'un coup de hache lui trancha la tête. La mission de Calédonie avait un martyr.

A Pouébo existait une seconde résidence de Maristes dirigée par le R. P. Rougeyron. L'évène-

ment de Balade y fut vite connu et l'effervescence se répandit partout. Le soulèvement des sauvages devint général en très peu de temps. Bientôt les missionnaires ne doutèrent plus qu'ils allaient être attaqués. A la date du 2 août, le P. Rougeyron écrit, dans son journal, ces paroles : « Comme « nous sommes, à chaque instant, sur le point « d'être massacrés, nous nous sommes tous réu- « nis à Mgr Collomb et nous avons voué : 1° un « ex-voto à Notre-Dame de Fourvière ; 2° une « messe à perpétuité, dans chaque vicariat, à la « Sainte Vierge, si nous échappons tous à cet « imminent danger ; 3° Monseigneur fait de nou- « veau le vœu de cent messes, ainsi que les « PP. Grange et Verguet ; pour ma part, j'en ai « voué cent dix... »

De jour en jour le danger augmente avec l'audace toujours croissante des indigènes. Le 9 août, les missionnaires sont dans l'angoisse la plus profonde et font à Dieu le sacrifice de leur vie : mais, le ciel voulait que ce même jour leur apportât le salut. Une corvette française, la *Brillante*, commandée par M. du Bouzet, venait à leur secours. Prévenu par une lettre, que les missionnaires avaient réussi à lui faire parvenir, le digne commandant prit aussitôt toutes ses dispositions pour leur venir en aide. Quatre-vingt-quatre hommes,

commandés par trois officiers de marine, furent envoyés à la mission. L'audace des Canaques était telle que ce déploiement de forces ne put les intimider. Furieux de voir les missionnaires leur échapper, ils attaquèrent le détachement français, l'assaillirent à coups de pierres et de lances et blessèrent cinq hommes. Mais nos braves marins eurent vite fait de disperser, par des décharges répétées, cette tourbe de démons.

Le 13 août, tout le personnel de la mission était à bord de la *Brillante*.

Le tableau ex-voto, qui a été déposé dans la chapelle de Fourvière, représente la résidence de Balade dévorée par les flammes et, au premier plan, le massacre du Frère Blaise par les sauvages.

Un autre ex-voto, en mémoire du même fait, est la statue de la Vierge qui fut érigée, en 1894, sur le clocher de l'église de l'Immaculée-Conception, à La Conception, en Nouvelle-Calédonie. C'est dans cette même église que, chaque année, le 13 août, une messe votive d'actions de grâces est célébrée solennellement, au nom du vicariat. La statue dont nous parlons est de grande dimension; elle a été faite sur le modèle de la Vierge de Fourvière placée au sommet du clocher de l'ancienne chapelle.

§ IX

Tableau mosaïque représentant Notre-Dame de Bon-Conseil, placé, dans l'ancienne chapelle sur un pilier de droite, le plus rapproché de la table de communion.

Origine du tableau. — Son inscription. — Quelques notes sur l'Image miraculeuse de Notre-Dame du Bon-Conseil, à Genazzano. — La Madone des Papes. — Le titre de Notre-Dame du Bon-Conseil. — Un vœu.

Ce tableau a été offert en décembre 1900. Il représente la célèbre et antique Madone du Bon-Conseil vénérée à Genazzano, Italie.

Ce travail sort des ateliers de M. Guilbert-Martin, Paris Saint-Denis.

C'est la maison Guilbert-Martin qui est chargée d'exécuter les grands panneaux de mosaïque, dans la Basilique, d'après les dessins de M. Lameire. Le sujet de « *la Bataille de Lépante* » est déjà exécuté. Celui du « *Vœu de Louis XIII* » est en préparation.

Au-dessous de la mosaïque on a gravé, sur une plaque de marbre, l'inscription suivante :

CIVIS-HOSPESQUE
IMAGINEM-VIDES-MARIÆ-V.
DE-BONO-CONSILIO
EX-EA-EXPRESSAM-QUÆ
E-DALMATICIS-ORIS
AVECTA-DIVINITUS
GENESTANI-IN-PRÆNESTINIS
CONSTITIT
AN-MCCCCLXVII
UBI
DIADEMATE-AUREO-RITE-REDIMITA
INCOLARUM-PEREGRÈQUE-ADVENIENTIUM
COLITUR
RELIGIONE-MIRIFICA

Voici la traduction de ce texte :

Habitant de la cité et étranger, tu vois l'image de la Vierge Marie, du titre du Bon-Conseil, reproduite de celle qui, transportée miraculeusement des rivages de la Dalmatie, se fixa à Genazzano, dans la région de Præneste, l'an 1467. Là, couronnée solennellement d'un diadème d'or, elle est honorée, avec un culte extraordinaire, par les habitants du lieu et les pèlerins qui viennent de loin.

On a placé une mosaïque semblable, mais de dimensions plus grandes, dans la chapelle absidale de la Sainte Vierge, à Montmartre.

L'image miraculeuse de Notre-Dame du Bon-Conseil fut transportée par les anges, le 25 avril

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

1467, de Scutari, ville d'Albanie, où elle était vénérée depuis des siècles, à Genazzano, gracieux

village de l'Italie situé au bord du lac de Garde, au pied de la colline verdoyante qui termine les montagnes de la Sabine.

La sainte image quitta Scutari pour se dérober aux profanations des Turcs qui devaient bientôt s'emparer de ce pays, et elle se fixa à Genazzano parce que là avait été bâti par saint Marc, successeur de saint Sylvestre, en l'honneur de Notre-Dame du Bon-Conseil, un sanctuaire fameux qui venait d'être restauré au moment où s'accomplit la translation miraculeuse.

Cette image est une fresque, peinte sur une légère couche de plâtre de $0^{m}46$ de hauteur. Par un prodige constant elle reste suspendue contre la muraille, sans la toucher et sans avoir aucun point d'appui.

« L'incomparable peinture, unique en son « genre, représente la Mère de Dieu avec son « divin Enfant. De son bras droit, Jésus entoure « familièrement le cou de Marie, tandis que sa « main gauche se soutient au bord de la robe de la « Sainte Vierge. En même temps, il appuie avec « une tendresse filiale sa tête blonde contre la « joue de sa mère inclinée vers lui. Leurs regards « doux et tristes, qui se rencontrent, expriment « l'amour et la compassion. La physionomie des « deux personnages est conforme à la tradition

« orientale : une ressemblance parfaite se remar-
« que dans les visages. La mère et l'enfant sont
« enveloppés dans les plis du même manteau
« bleu-clair ; la robe de Marie est d'un vert
« azuré ; celle du petit Jésus, rouge. Un nimbe
« cerclé d'or entoure chacune des deux têtes que
« surmonte, en guise de baldaquin, une sorte
« d'auréole teintée des couleurs de l'arc-en-ciel.

« Impossible de donner une idée de la beauté
« surhumaine qui se dégage de l'ensemble. Mal-
« gré le temps, le coloris est d'une ravissante
« fraîcheur et les traits demeurent fortement
« accusés. » (P. Messélod. *Congrès marial de*
« *Lyon*, 1900.)

Elle est d'une beauté idéale ; on se demande si elle peut être l'œuvre d'un homme ou si elle n'est pas plutôt un don du ciel. L'expression du visage est très mobile ; elle reflète tous les sentiments qui agitent le cœur de la Vierge.

On l'appelle la *Madone du Paradis* à cause de sa merveilleuse beauté. On l'appelle aussi la *Madone des Papes*, parce que les Souverains Pontifes l'ont toujours vénérée avec la dévotion la plus filiale. Léon XIII en a une copie en permanence sur son bureau de travail, avec la devise : *Fili, acquiesce consiliis ejus*, « Mon fils, suivez les conseils de votre mère ».

Ce titre de Notre-Dame du Bon-Conseil donné à Marie est fondé sur ces paroles de nos saints Livres qui lui sont appliquées : « *Moi, la sagesse, j'habite dans le conseil. Le conseil est mien.* » (Prov., VIII, 12, 13.)

Mère du Verbe divin, la sagesse éternelle, Marie est *le siège de la sagesse.* Aux époux de Cana qui s'adressaient à Elle dans leur détresse, Elle répondait : « *Faites tout ce que mon Fils vous dira.* » Qui pourrait être meilleure conseillère, plus sage inspiratrice pour les hommes que Celle qui posséda, avec une pleine mesure, la prudence, la justice, la pureté, la force, et qui est toujours animée du désir de procurer la gloire de son divin Fils et le salut de ses enfants de la terre ?

A Fourvière, la Vierge aimée des Lyonnais, est invoquée de temps immémorial sous ce titre de Notre-Dame du Bon-Conseil. L'autel qui lui est spécialement consacré est celui situé sous le clocher, à l'entrée de l'ancien sanctuaire. (1)

(1) « Le bréviaire romain, dans sa section intitulée « *pro aliquibus* « *locis* », donne, à la date du 26 avril, un magnifique office de « Notre-Dame du Bon-Conseil, *B. M. V. de Bono Consilio.* Or, quand « on songe que toute l'histoire de Fourvière procède de la dévotion « à Notre-Dame du Bon-Conseil, et s'y rattache, on ne peut que « souhaiter — fît-on d'ailleurs, par impossible, abstraction des pro- « diges qui ont rendu célèbre, dans l'univers catholique, le sanc- « tuaire de Gennazzano — qu'une bienveillante autorisation de la « Sacrée Congrégation des Rites permette, à l'avenir, non pas seule-

Dans la Basilique, on a donné le vocable de Notre-Dame du Bon-Conseil à la chapelle la plus rapprochée du fond, à droite, quand on entre par les portes de bronze. Cette chapelle porte encore le titre de Notre-Dame des Noces de Cana ; son ornementation est tirée du sujet de ce mystère. Le groupe qui occupe le fond, en forme de retable, est l'œuvre de M. Guillaume, directeur de l'Ecole française de sculpture à Rome.

« ment à MM. les chapelains de la Basilique de Notre-Dame, *mais à* « *tout le clergé lyonnais*, lequel tient à Fourvière par les moëlles, de « réciter, le 26 avril, le texte consolant de ces pages savoureuses. Il « semble, en effet, que si ce bel office peut être récité quelque part, « et doit l'être, c'est incontestablement à Lyon. »

(Note reproduite avec autorisation de l'auteur. Voir le volume intitulé : *Le premier évêque de Lugdunum, saint Pothin.* — Discours et études historiques par une société d'ecclésiastiques. Lyon, Emm. Vitte, éditeur, 3, place Bellecour; page 283.)

CHŒUR ET MAITRE AUTEL DE L'ANCIENNE CHAPELLE

CHAPITRE IV

EX-VOTO DIVERS

---

§ I

Les croix d'honneur.

Sur le retable auquel s'appuie la statue du maître autel, on voit, entremêlées aux ors des boiseries et des cœurs, de nombreuses croix de la Légion d'honneur. Ces croix, enfermées dans de petits tableaux de forme ovale, alternativement noirs et dorés, sont suspendues avec symétrie et forment les plus beaux joyaux de cette parure d'ex-voto que les fidèles ont donnée à la Vierge dans son sanctuaire. Le dévouement, la vaillance, l'honneur, la religion, sont symbolisés par ces petites étoiles qui brillèrent sur des poitrines de braves et qu'une grande pensée de

foi a disposées en guirlandes autour de Celle à qui l'Eternel lui-même a donné pour couronne les étoiles du Ciel : *Et in capite ejus corona stellarum duodecim...*

Ces récompenses de la terre, filialement déposées près de la Vierge lyonnaise, sont un hommage touchant adressé à Marie à qui est dû, ainsi qu'à son divin Fils, tout honneur et toute gloire. Elles font supposer, chez ceux qui les méritèrent, l'acquisition des récompenses plus belles du ciel ; car, comment les nobles cœurs qui se dévouèrent pour la grandeur et la gloire de la patrie terrestre, n'auraient-ils pas songé aux intérêts plus durables et plus sacrés de la patrie éternelle ?

Le plus souvent, ces croix nous arrivent sous le voile de l'anonyme et du silence. Quelquefois elles sont accompagnées de notes discrètes, mais singulièrement significatives : telle cette lettre que nous recevions à la date du 1er février 1901.

« Monsieur le Recteur,

« La personne qui vous adresse ces insignes « d'un général de division désire qu'ils soient « placés, en ex-voto, dans l'ancienne chapelle de « Fourvière.

« Ces épaulettes et ces croix de chevalier et
« d'officier de la Légion d'honneur ont été portées
« par un vaillant et un courageux, aussi bon
« chrétien que bon militaire.

« Soyez béni, M. le Recteur, pour le service
« que vous me rendrez... « X... »

Avec cette lettre, on nous remettait une boîte contenant deux épaulettes de général de division, deux croix de la Légion d'honneur, une médaille de la campagne d'Italie et diverses autres décorations. Nous avons fait encadrer ces insignes dans un tableau, en ovale, que nous avons suspendu, dans l'ancienne chapelle, au pilier qui sépare l'autel de Notre-Dame du Bon-Conseil de celui de Sainte-Anne, avec cette inscription à l'intérieur du cadre : *Un général de division, vaillant soldat et bon chrétien.*

Soldat et chrétien! que ces deux noms s'allient bien dans une harmonie parfaite! La religion n'est-elle pas la gardienne autant que l'inspiratrice du courage et de l'honneur? Qui s'ennoblit en servant son pays n'acquiert-il pas une plus grande noblesse en servant son Dieu?

Nous avons toujours été profondément ému, quand nous nous sommes agenouillé dans ce sanc-

tuaire où tant de générations ont prié, en voyant cette garde d'honneur montée, autour de la Vierge bénie, par ces braves, invisibles sans doute, mais dont on évoque facilement la présence quand on contemple les nobles insignes qui restent l'expression vivante de leurs mérites et de leur gloire !

§ II

Les épées offertes en ex-voto.

Le sanctuaire de Fourvière possède plusieurs épées qui lui ont été offertes par de pieux officiers. Vaillantes au service de la Patrie, elles se reposent maintenant dans le temple silencieux de la Reine de la Paix. Ou bien encore elles symbolisent la puissance de Celle qui, comparée à la tour de David, porte suspendues à ses flancs les armures des forts, et sait être terrible, quand on l'y oblige, comme les armées rangées en bataille.

Avec les croix, avec les épaulettes, avec d'autres insignes de même nature, ces épées forment de glorieux trophées qui sont comme l'hommage indéniable de la France militaire, déposé aux pieds de Marie.

On nous les envoie, en toute occasion, en toute circonstance. Dans le cours de décembre 1899, nous recevions la lettre suivante :

« Monsieur le Recteur,

« Dans le cours d'une grave maladie, j'ai fait « le vœu à Notre-Dame de Fourvière de déposer

« mon épée dans sa chapelle, si j'obtenais ma gué-
« rison. Le jour de l'échéance est venu. J'ai
« l'honneur, en conséquence, de laisser cette épée
« entre vos mains, en vous demandant la faveur
« de vouloir bien faire le nécessaire pour que mon
« vœu soit rendu comme il convient en pareille
« circonstance, etc.

« X... »

§ III

Les cœurs ex-voto.

Une des formes les plus touchantes de la piété des fidèles envers Marie consiste à suspendre aux murailles des sanctuaires qui lui sont dédiés, ou même quelquefois au cou de ses statues, de petits cœurs en or, en argent, en vermeil, en cuivre, dans lesquels sont enfermées les inscriptions les plus variées et les plus touchantes.

Le cœur est bien, en effet, ce qu'il y a de meilleur en nous ; il est le siège des sentiments nobles, de l'amour surtout. Voulant donner à notre Mère du ciel un témoignage permanent de notre tendresse, de notre piété filiale, et, d'ailleurs, ne pouvant rester toujours à ses pieds pour lui dire que nous l'aimons, nous lui laissons nos cœurs représentés par ces humbles ex-voto. Et nous nous donnons à nous-mêmes l'illusion de lui laisser des cœurs vivants, des cœurs parlants, en insérant, dans ces enveloppes frêles et insensibles,

des écrits qui fixent près de Marie nos pensées et nos sentiments les plus intimes.

Ces écrits respirent toujours l'expression du plus filial amour. Parfois, ils sont des appels pressants à la miséricorde et à la puissance de la Mère de Dieu. Ici, l'âme ravie s'est complue dans un suave énoncé des titres, des vertus, des beautés de la Vierge sans tache ; là, elle lui adresse les invocations les plus tendres ; ailleurs elle laisse échapper un cri, une appellation vive, qui, dans sa brièveté, exprime une angoisse, une demande de secours, un remerciement. Parfois encore, ces cœurs renferment des listes de noms aimés, membres d'une famille, d'une congrégation, d'une association pieuse. Assez souvent on s'est contenté de l'inscription d'une date, d'un nom de pays, d'un souvenir de pèlerinage. En un mot, tous les sentiments de l'âme, tous les événements de la vie sont exprimés et confiés à Marie comme de doux et pieux secrets déposés dans le cœur d'une Mère.

Ces cœurs sont suspendus par milliers aux murailles de Fourvière. A la lumière des cierges, ils brillent d'un pâle éclat et constellent le sanctuaire : telles les innombrables étoiles, lampes vacillantes suspendues au firmament, constellent

la nuit de leurs points lumineux dont l'éclat est atténué et rendu plus doux par la présence de l'astre qui symbolise Marie.

On comprendra que nous n'entrions pas dans de longs détails à ce sujet. Nous ne pouvons donner ici qu'une très courte nomenclature de ces ex-voto ; encore, ceux que nous citons, revêtent-ils, de leur nature, un certain caractère officiel et public qui nous met à l'abri de tout reproche d'indiscrétion.

Voici, sans autre ordre que celui des dates, quelques-unes des inscriptions que nous avons relevées.

—

Ossement de M. Antoine Nicolas, curé de Saint-Baudier, fusillé à Metz par jugement de la commission militaire, le 24 thermidor, an 6. (13 août 1798.)

—

Régnez sur nous, Vous et votre Fils. — Hôtel-Dieu de Lyon, 1829.

—

A Notre-Dame. — Les associés du Rosaire-Vivant de la ville d'Autun, 1833.

—

A Marie leur Mère. — Les religieux de Saint-Jean-de-Dieu, 1840.

—

Dona Maria Thereza de Bragance d'Espagne, épouse de sa Majesté très-catholique don Carlos V. A Notre-Dame de Fourvière, 21 juillet 1845.

—

Offert par les élèves des Frères des Ecoles chrétiennes de la partie nord de la ville de Lyon, mai 1846.

—

Hommage à Marie par les élèves des Frères des Ecoles chrétiennes du midi de Lyon, le 29 mai 1847.

—

Rosaire-Vivant, 8 octobre 1854. — Congrégation de Notre-Dame de Fourvière à Marie.

—

Sedan, 1er septembre 1870... X...

—

Notre-Dame de Fourvière a préservé Lyon de l'invasion allemande 1870-1871. — Des enfants reconnaissants.

—

A Notre-Dame de Fourvière, les pèlerins de Montpellier, 27 juin 1873.

—

Pèlerinages bretons, 1875-1892.

—

Pellegrinaggio Italiano nel Luglio, 1883.

—

Pèlerinage italien à Notre-Dame de Fourvière, septembre 1889.

—

Ecole de Notre-Dame de Fourvière. Fondée le 8 octobre 1894.

—

Le Kouang-Si à Notre-Dame de Fourvière, 1895.

—

Missionnaires de la Polynésie.

Ce cœur, placé par les Pères Maristes, renferme un long ruban de soie blanche sur lequel on inscrit chaque année, depuis 1836, époque de la fondation de la Mission, les noms de tous les missionnaires qui partent en Océanie.

Entr'autres nous avons relevé les noms suivants : Bret ; Chanel, martyr ; Mgr Bataillon ; Mgr Epalle ; Mgr Viard ; Grange ; Rougeyron ; Verguet ; Frère Blaise, massacré à Balade ; Mgr Douarre ; Mgr Collomb ; NNgrs Vidal, Vitte, Fraysse, Redwood, Broyer, Grimes, etc., etc.

Nul n'ignore que la Société de Marie, fondée au commencement du XIXe siècle par le R. P. Colin, a eu, en quelque sorte, Fourvière pour berceau. Ce fut au grand séminaire de Lyon, et sous l'influence de Notre-Dame, que les premiers adhérents de la future association en conçurent le projet, pendant l'année scolaire 1815-1816. Ordonnés prêtres le 22 juillet 1816, ils se réunirent à Fourvière avant de se séparer ; là, ils se consacrèrent solennellement au service de la Très Sainte Vierge, et renouvelèrent, à ses pieds, la résolution d'être Maristes aussitôt que les circonstances le leur permettraient.

L'un d'eux, M. l'abbé Courveille, célébra la sainte Messe ; les autres, parmi lesquels se trouvaient MM. Terraillon (Etienne), Déclat (Etienne), Benoît-Marcellin Champagnat et Jean-Claude Colin (1), communièrent de sa main.

Nous devons à la grande bienveillance du R. P. Martin, supérieur général actuel de la Société, et à celle du P. Raffin, assistant et secrétaire général, une copie absolument authentique

(1) Le R. P. Colin fut le fondateur et le premier supérieur de la Société de Marie ; le R. P. Champagnat institua les Petits-Frères de Marie.

de cette consécration. Nous sommes heureux d'en reproduire ici le texte avec sa traduction : (1)

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Tout pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de Marie, Mère du Seigneur Jésus.

(1) In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Omnia ad majorem Dei gloriam et Mariæ Genitricis Domini Jesu honorem.

Nos infrà-scripti ad majorem Dei gloriam et Mariæ Genitricis Domini Jesu concurrere satagentes, asserimus, et notum facimus, nos sinceram intentionem firmamque voluntatem habere nosmetipsos consecrandi, quàm priùs opportunum erit, piissimæ Maristarum intituendæ Congregationi. Quapropter præsenti actu et subscriptione nos omniaque nostra in quantùm possumus irrevocabiliter dedicamus Btæ Mariæ Virginis Societati : illudque non pueriliter, non leviter, non ex aliquo humano fine aut spe temporalis emolumenti, sed seriò, maturè, assumpto consilio, omnibus coràm Deo perpensis, propter solam majorem Dei gloriam et Mariæ Genitricis Domini Jesu honorem, devovimus nos omnibus pœnis, laboribus, incommodis, et, si aliquando necessarium est, cruciatibus, cum possimus omnia in eo qui nos confortat Christo Jesu : cui eo ipso fidelitatem promittimus, in gremio sanctissimæ Matris Ecclesiæ Catholicæ Romanæ, ejusdem summo Capiti Pontifici Romano totis viribus adhærentes; necnon Reverendissimo Episcopo Ordinario nostro, ut simus boni ministri Christi Jesu, enutriti verbis fidei et bonæ doctrinæ, quam ipsius gratiâ assecuti sumus. Confidentes quod sub amico pacis ac religionis christianissimi regis nostri regimine, brevi in lucem prodibit eximia illa institutio. Solemniter pollicemur nos omniaque nostra impensuros esse ad salvandas, modis omnibus, animas sub augustissimo nomine Virginis Mariæ ejusdemque auspiciis. Omnia tamen salvo meliori superiorum judicio.

Laudetur Sancta et Immaculata Btæ Mariæ Virginis Conceptio. Amen.

Suivent les signatures

Testificor præfatam Consecrationem concordare cum exemplari autographi ejusdem in secretario generali Societatis Mariæ asservato.

J. Raffin, *Ass. Secr. Gen., S. M.*

A. Martin, *Sup. Gen., S. M.*

Nous, soussignés, désirant ardemment concourir à la plus grande gloire de Dieu et de Marie, Mère du Seigneur Jésus, affirmons et proclamons que nous avons le désir sincère et la volonté arrêtée de nous engager, aussitôt que le moment opportun sera venu, dans la pieuse congrégation des Maristes qui doit être établie. C'est pourquoi par les présents acte et signatures nous consacrons irrévocablement, autant qu'il est en notre pouvoir, nos personnes et tout ce que nous possédons, à la Société de la Bienheureuse Vierge Marie ; et en cela nous n'agissons pas en enfants, à la légère, pour quelque fin humaine ou dans l'espérance d'avantages temporels ; mais sérieusement, après avoir mûrement réfléchi, pris conseil et pesé toutes choses, avec soin, devant Dieu, pour la seule plus grande gloire de Dieu et l'honneur de Marie, Mère du Seigneur Jésus, nous vouons nos personnes à toutes les peines, à tous les travaux désagréables et même, s'il est nécessaire, aux supplices, puisque nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie, le Christ Jésus ; à Lui, de ce fait, nous promettons fidélité dans le sein de notre très sainte Mère l'Eglise catholique romaine, inviolablement unis à son chef suprême, le Pontife romain, ainsi qu'au Révérendissime Evèque, notre Ordinaire, afin d'être de bons ministres du

Christ Jésus, nourris de la science de la foi et de la saine doctrine que nous avons acquise par sa grâce. Nous espérons que sous le gouvernement de notre Roi très chrétien, ami de la paix et de la religion, naîtra bientôt cette excellente institution. Nous promettons solennellement de sacrifier nos personnes et tous nos biens à sauver les âmes par tous les moyens sous la protection du nom très auguste et les auspices de la Vierge Marie, soumettant le tout néanmoins au jugement plus éclairé de nos supérieurs.

Louée soit la Sainte et Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie. Ainsi soit-il. »

« J'atteste que la consécration ci-dessus concorde avec l'autographe original conservé au secrétariat général de la Société de Marie. »

A. Martin,
Sup. Gén., S. M.

Loc. ✠ sigilli

J. Raffin,
Ass. Secr. Gén., S. M.

§ IV

Deux défenses d'éléphant en ex-voto.

On nous permettra de relater ici un ex-voto d'un caractère quelque peu original, en apparence, mais qui dénote, au fond, un vrai sentiment de piété et de confiance envers Marie.

Nous voulons parler de deux magnifiques défenses d'éléphant suspendues à l'entrée de la chapelle. Sur une plaque de cuivre, adaptée à l'extrémité de chacune d'elles, on lit cette inscription : *Vœu rendu le 22 novembre 1862. — A. L. de Tannyon, né Meunier.*

Nous possédons, aux archives, la lettre suivante.

« Lyon, 22 novembre 1862.

« Les défenses d'éléphant, offertes à la chapelle « de Notre-Dame de Fourvière par le soussigné, « proviennent d'un éléphant femelle tuée sur le « fleuve Blanc (Afrique centrale), sous le septième « degré de latitude nord. Il y a six ans et demi,

« avant de commencer ses chasses, il fit la pro-
« messe, s'il rentrait en France, de rapporter les
« défenses du premier éléphant tué par lui. Dans
« cet espoir, il les conserva jusqu'à cette époque.
« Aujourd'hui, vingt-deux novembre mil huit cent
« soixante-deux, il est heureux de remplir son
« vœu.

« *Signé :* A. Louis de Tannyon, né Meunier,
« Wékil de Son Altesse le Prince Malim, au
« Soudan, et directeur général de ses chasses aux
« éléphants. »

CHAPITRE V

LES VŒUX

§ I

Vœux à Notre-Dame du Puy-en-Velay et à Notre-Dame de Lorette en Italie : 1564-1581-1628.

Nous désignons sous le nom de *vœux* des promesses solennelles, suivies d'exécution, faites par la ville de Lyon, ou en son nom, à la Très Sainte Vierge, pour obtenir de sa bonté toute miséricordieuse et puissante, la cessation ou la préservation de fléaux, affligeant les habitants ou les menaçant d'une façon imminente.

On comprend que des actes de cette nature soient assez rares dans l'existence d'un peuple. Ils se mesurent à la gravité des événements qui

viennent agiter la vie publique de ce peuple, et au degré de foi religieuse qu'il a en une intervention surnaturelle.

Le peuple lyonnais, profondément chrétien, devait plus que tout autre, dans les moments critiques de son histoire, demander secours au ciel, et s'adresser spécialement à la bonté et à la puissance de Marie, dont le culte avait poussé, chez lui, les plus profondes racines.

Les vœux les plus anciens et les plus importants, dont l'histoire nous a conservé le souvenir authentique, sont ceux qui furent motivés par le fléau de la peste, et dont la série commence dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Les guerres de religion étaient à peine apaisées, les désastres qu'elles avaient causés n'étaient point encore réparés, lorsque Lyon devint la proie d'un fléau redoutable, la peste.

I. En 1564, l'horrible mal ravagea la ville. L'historien Rubys, contemporain de cette époque, dit, dans son *Histoire véritable de Lyon*, que plus de 50.000 habitants périrent en quelques mois.

LA VIERGE NOIRE DU PUY-EN-VELAY

La désolation était sans mesure; on en trouve, dans les écrits du temps, les récits les plus lamentables.

Un missionnaire jésuite, le P. Edmond Auger, homme de grand dévouement, voua publiquement la ville de Lyon à Notre-Dame du Puy-en-Velay, et la peste cessa ses ravages.

Le P. Auger s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avait fait et se rendit à Notre-Dame du Puy en compagnie d'un pieux prêtre lyonnais, André Amyot, custode de l'église Sainte-Croix.

Nous lisons, dans l'ouvrage intitulé : *Histoire de l'Eglise Angélique de Notre-Dame du Puy* (1),

(1) L'église de Notre-Dame du Puy est appelée *Angélique* parce que, d'après une tradition pieuse, elle aurait été consacrée par les anges (Voir pages 41 et suiv. de l'ouvrage que nous citons).

La Vierge du Puy était une Vierge noire, apportée de Palestine par saint Louis et donnée par ce roi à la ville du Puy, en 1254. Cette Vierge ne descendait de l'autel que pour les grands jubilés particuliers à la ville du Puy et dans les cas de calamités publiques. On croit que cette statue était l'ouvrage de Jérémie !... Le 13 janvier 1794, elle fut arrachée au maître autel de la cathédrale pour faire place à la déesse Raison et, le 8 juin de cette même année, des mains impies la livraient aux flammes, place du Martouret.

En l'année 1254, la reine de France avait laissé sa couronne, comme ex-voto, à l'église du Puy.

En 1239, saint Louis avait déjà donné une épine de la sainte couronne de Notre-Seigneur à Bernard de Montaigu, évêque du Puy. Cette épine avait été déposée dans le trésor de Notre-Dame. Pendant la grande Révolution, elle disparut; elle est conservée aujourd'hui dans le trésor de l'église Notre-Dame de la ville de Saint-Etienne (Loire).

imprimée au Puy en 1693, le passage suivant :

« La ville de Toulouse, affligée d'une peste « opiniâtre, recourut, en 1558, à l'église Angélique « en y envoyant la valeur de vingt quintaux de « cire : les députés, qui étaient des person- « nages d'apparence, firent célébrer une grande « messe où ils témoignèrent autant de dévotion « qu'ils prirent soin d'y chercher d'appareil, et le « ciel, fléchi par leurs supplications, détourna « les influences qui leur avaient été si fatales : « *grande grâce qu'à sept ans de là, Lyon, tombé* « *dans le même malheur, obtint par un autre* « *vœu au saint temple.* » (pages 391-392).

II. La peste recommença en 1581 et ne cessa que le 22 septembre de l'année suivante.

Le P. Auger prodigua de nouveau son zèle aux malheureux pestiférés et décida les habitants à recourir par vœu à la protection de Notre-Dame de Lorette, en Italie (1). Il fut choisi pour l'exécu-

(1) La statue de Notre-Dame de Lorette est en bois de cèdre. La Vierge est debout et porte l'Enfant Jésus dans ses bras. La tradition veut que cette statue soit l'œuvre de l'évangéliste saint Luc !...

On appelle *santa casa*, la sainte maison de Marie, de Nazareth, où descendit Gabriel, l'archange de l'Annonciation, et où le Verbe divin se fit chair par l'opération du Saint-Esprit.

En 1291, les mahométans, envahissant les saints Lieux de Palestine et détruisant tout sur leur passage, Dieu, pour soustraire la sainte

tion du vœu; on lui adjoignit le custode Amyot et l'historien Rubys qui était alors procureur général de la ville.

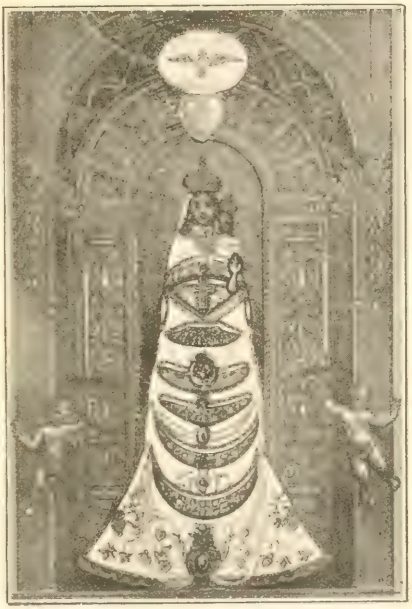

STATUE DE NOTRE-DAME DE LORETTE

Cependant le P. Auger partit seul pour Lorette; Amyot et Rubys furent retenus à Lyon, par l'arrivée du roi Henri III; mais, le roi parti, ils rejoignirent sans retard. Les trois délégués se trouvèrent réunis à Lorette, le 20 septembre 1582, et la cérémonie, pour l'accomplissement du vœu, fut fixée au jeudi 23.

maison à leurs dévastations, ordonna à ses anges de la transporter en Dalmatie. Elle fut déposée, le 10 mai, sur les rivages de l'Adriatique, entre Terratz et Fiume, au lieu de Rauniza. Elle y fut entourée du plus grand respect. Mais ce n'était qu'une étape.

Le 10 décembre 1294, les anges l'enlevèrent de nouveau et la transportèrent de l'autre côté de l'Adriatique. Ils la déposèrent dans un bois de lauriers-tins (d'où Lorette). On raconte que les arbres s'inclinèrent pour la vénérer. Huit mois après, les anges la transportèrent, hors du bois, sur le flanc d'une colline voisine, à ciel ouvert. Enfin, quatre mois après, elle fut encore déplacée et transportée dans

Nous citons ici les détails de cette cérémonie tels que les donne l'abbé Cahour, page 172.

« Le gouverneur, vicaire du Souverain Pontife « qui s'est réservé le titre d'Evêque de Lorette, « vint, avec tout le Chapitre, recevoir, à la porte « de l'église, les trois députés lyonnais. On en- « tonna le *Te Deum*, en musique, et le cortège « s'avança jusqu'au grand autel de la basilique « qui environne la *Santa-Casa*.

« Pendant la messe qu'on y célébra, les pèle- « rins offrirent le présent magnifique que Lyon « envoyait à Notre-Dame. C'était un grand « calice en vermeil, avec une patène et deux « burettes du même métal. Sur la coupe étaient « gravés en relief les mystères de la Nativité, de « l'Annonciation, de la Purification et de « l'Assomption. On voyait autour du pied les « armoiries du roi de France, de Lyon, de son « archevêque et de son gouverneur. La patène « offrait un dessin fidèle de la Ville malheureuse

un nouveau site, distant à peu près d'un jet de pierre, au milieu de la voie publique qui conduit de Recanati au rivage de la mer. C'est là qu'elle est restée. Une ville s'est formée autour. La sainte maison a été enfermée dans une superbe basilique, ses murailles ont reçu des parements de marbre très riches. Le pèlerinage est très renommé et très fréquenté. Chaque année, les Dalmates traversent, par troupes, la mer Adriatique et viennent à Lorette supplier la Vierge de revenir au milieu d'eux. « Revenez à nous, Marie, revenez. Retournez à Fiume, o Marie, » lui disent-ils, chaque fois, avec des accents douloureux et fervents.

« dont on devait élever l'image vers le ciel avec « l'hostie expiatoire. L'une des burettes représen- « tait le baptême de Notre-Seigneur, l'autre le « miracle de l'eau changée en vin.

« La messe solennelle achevée, on passa dans « l'antique maison de Nazareth, où le gouverneur « dit une messe basse et communia les trois pèle- « rins. Le lendemain, Amyot et Auger eurent la « consolation d'y célébrer eux-mêmes. Le vœu « accompli, Rubys et ses deux compagnons « allèrent à Rome pour y baiser les pieds du « Souverain Pontife au nom de leurs concitoyens. « Ils y apprirent que la peste avait cessé à Lyon « le jour même qu'ils avaient offert leur vœu « à Notre-Dame de Lorette. »

III. En 1628, le fléau reparut avec une fureur inouïe jusque-là. Les historiens du temps ont décrit des scènes qui dépassent l'imagination. Les chars funèbres passaient dans les rues, on y jetait les morts pêle-mêle ; plus d'une fois, dans la précipitation, on jeta parmi les cadavres de pauvres malheureux qui n'avaient pas cessé de vivre. Dès le début, les magistrats envoyèrent deux Pères Minimes à Lorette. Les pèlerins rencontrèrent mille difficultés dans leur voyage ; la crainte qu'on avait de la contagion faisait qu'on leur refusait

partout le passage. Ils n'arrivèrent à Lorette que longtemps après leur départ. Ils étaient porteurs d'une magnifique lampe qu'ils suspendirent dans la *Santa-Casa*. Sur cette lampe étaient gravés les noms des échevins. On en conserve encore aux archives de l'Hôtel-de-Ville une ancienne image.

IV. Un second vœu avait été fait en même temps à Notre-Dame du Puy. Nous empruntons à *l'Histoire de l'Eglise Angélique*, citée plus haut, cette autre note : « La ville de Lyon désolée depuis « cinq mois de la peste, n'eut pas sitôt promis « quelques dévotions à ce vénérable lieu qu'elle « se trouva d'abord soulagée, et comme ses habi- « tants n'avaient pas encore l'accès des autres « villes (à cause du fléau) elle chargea les capu- « cins du Puy de rendre ses actions de grâce. » (page 447.)

Or, voici le texte de la lettre par laquelle les Consuls de Lyon prièrent le R. P. Gardien et autres religieux du couvent des R. P. Capucins de Nostre-Dame-du-Puy de vouloir bien remplir le vœu des Lyonnais :

Mon Révérend Père,

« Parmy le mal contagieux dont Dieu permet « que ceste ville soit affligée depuis assez long- « temps en çà, nous avons eu recours à sa divine

« majesté, et pris pour médiatrice la glorieuse
« Vierge Mère, affin que par son intercession nos
« vœux soyent exaucéz ; ayant mis ordre que
« prières à ceste notre intention luy soyent faictes
« en plusieurs endroits, esquels on a remarqué,
« quelle aggrée d'être invoquée, entre autres à
« Laurette, ou des bons religieux sont expressé-
« ment allés, au nom du général de ceste ville ;
« mais estants pleinement informés, que laditte
« Vierge ne rejette les supplications qui luy sont
« faictes en son Eglise du Puy, ains quelle les y
« reçoit favorablement, Nous croyons luy devoir
« *encore* (1) faire présenter les nôtres en ce lieu
« notre voisin, et avons choisy à cest effect votre
« personne que nous scavons estre ordinairement
« portée d'insigne zèle et charité aux bonnes
« œuvres ; vous priants de toute notre affection
« de ne nous dénier cest office, qui sera d'éternelle
« mémoire à ceste dite ville, luy estant départy en
« saison si opportune que celle-cy, en laquelle ce
« secours lui est tant nécessaire ; duquel espérans
« que ne serons esconduis nous n'emplifflerons
« ceste lettre pour vous y convier, et seulement
« vous dirons que les dévotions qu'il vous plaira

(1) Ce mot « *encore* » indique que la ville de Lyon avait eu un premier recours à la protection de Notre-Dame du Puy, celui de 1564, dont nous avons parlé plus haut.

« de faire au subject predit seront suivies d'un « *tableau* (1), que nous dédions à ladite Eglise en « l'honneur et gloire de ceste consolatrice des « affligés, notre refuge, et cependant implorants « de sa bonté et clémence que nos très humbles « instances soyent efficaces, nous demeurons,

M. R. Père

Vos très humbles et très affectionnés serviteurs,

Le Prévost des Marchands et Eschevins de la ville de Lyon,

De Chaponay, *Prévôst ;*
Prost, Bayle, Anthoine Serre, Yon, *Eschevins ;*
Demoulceau, *Secrétaire.*

à Lyon, ce 22 janvier 1629.

Cette lettre a été conservée par le P. Michel-Ange dans sa relation manuscrite de la peste de Lyon en 1628. (Ms. de la bibliot. publ., n°s 1252 et 1364.) (L'abbé Cahour, notes et pièces justificatives.)

Les monuments de l'époque rapportent que le quartier de la Croix-Rousse aurait été préservé de la peste par une protection toute miraculeuse. On voyait autrefois, à la montée de la Grand-Côte, au-dessus de la rue Neyret, sur la porte d'entrée

(1) Nous ignorons quel était ce tableau promis en ex-voto à Notre-Dame du Puy.

d'une maison, la statue de saint Roch avec cette inscription : *Ejus præsidio non ultrà pestis 1628*, ce qui signifie : *Grâce à sa protection*, (de saint Roch) *la peste n'a point dépassé cette limite, 1628*. Pendant la Révolution on détruisit et la statue et l'inscription ; celle-ci a été renouvelée, mais incomplètement, on a retranché : *Ejus præsidio*. (*Notice sur A.-L. du Plessis de Richelieu*, par M. A. Péricaud, suivie d'une relation de la peste de Lyon en 1628 et 1629; note 5, p. XIV.)

Ce sont donc quatre vœux publics, faits à la Très Sainte Vierge, au nom de la ville de Lyon, en l'espace d'une soixantaine d'années, et toujours à l'occasion du hideux fléau de la peste qui ne s'apaisait pendant quelque temps que pour redoubler ensuite ses horreurs. Pendant cette longue et douloureuse période, la piété lyonnaise ne se laissa point décourager ; malgré la ténacité du mal, la cité ne cessa d'avoir confiance en Marie. Les habitants affluaient à son sanctuaire, de plus en plus nombreux, et entouraient son autel avec force larmes et supplications. C'était de là que devait venir la délivrance ; Marie n'attendait qu'une démarche solennelle des magistrats pour faire éclater sa gloire, et montrer que ce n'était point au Puy, ni à Lorette, mais à Fourvière, qu'il fallait

aller demander des miracles ; les Lyonnais possédaient le salut au milieu d'eux.

Toutefois il devait s'écouler quelques années encore avant que la ville ne fût vouée solennellement à Notre-Dame de Fourvière. L'exemple vint des enfants à qui Notre-Dame se plut à accorder sa première faveur signalée. Le vœu de l'Aumône générale précéda de cinq années le vœu des Consuls.

§ II

Le vœu de l'Aumône générale, 5 avril 1638.

Depuis trois quarts de siècle, les funestes effets de la peste n'avaient presque pas cessé de se faire sentir, avec des alternatives d'apaisement et de recrudescence violente.

Au milieu de ces douloureuses perturbations, une épidémie d'un caractère tout spécial vint s'abattre sur les pauvres enfants que la peste avait rendus orphelins, et qui avaient été recueillis à la Charité. On appela scorbut un mal tenace et meurtrier, qui les emportait en grand nombre et laissait languissants, en proie à de violentes douleurs, ceux qu'il atteignait sans les emporter.

La science médicale mit en action les remèdes de toutes sortes et les traitements à sa portée ; le terrible fléau semblait se jouer des efforts dirigés contre lui. La Faculté de Lyon déclara son impuissance et voulut qu'on fît appel aux Facultés de Montpellier et de Paris. Tout fut inutile, le mal allait toujours croissant.

Après avoir épuisé toutes les ressources humaines pour conjurer le fléau, l'Administration de l'Aumône eut la sainte inspiration de recourir à Notre-Dame de Fourvière et de réclamer son intercession par un vœu.

Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans un Mémoire déposé aux archives de la Charité :

« Il y a certaine maladie, laquelle, depuis l'éta-
« blissement du dit hôpital, attaque, chaque
« année, les petits enfants et filles tant adoptifs
« que de la Charité, depuis l'âge de douze ans et
« au-dessous : ils prennent mal dans la bouche et
« aux jambes, avec de grandes douleurs, dont
« quelques-uns meurent et les autres demeurent
« longtemps incommodés. Ce mal se communique
« facilement ; il commence avec l'automne et finit
« avec le printemps. Pour lequel prévenir ou
« guérir, il n'y a sorte de remèdes qu'on n'aye fait
« et apporté tout le soin et diligence possible à
« tenir propres les dits enfants et le lieu où ils
« demeurent. L'on a fait faire aussi plusieurs
« consultations par les premiers et plus habiles
« médecins de toute la France sans pouvoir
« empescher ou guérir la dite maladie, laquelle par
« les dits médecins est appelée *scorbut*. De sorte

« que les remèdes ordinaires et humains ayant si
« peu d'effect, il a été jugé à propos d'avoir
« recours à Dieu par prières.

« Ça esté la cause que le lundy des festes de
« Pâques, 5 avril de l'année 1638, tous les rec-
« teurs assemblés en leur bureau, ont fait vœu
« pour les dits enfants à Nostre-Dame de For-
« vière, afin que par son intercession il plaise
« à la divine Bonté appaiser la dicte maladie ; et
« fut résolu de l'effectuer le mercredy suivant,
« lendemain des dites festes.

« Ce qui fut accompli le dit jour sur les sept
« heures du matin en procession, avec les enfants
« de la Chanal, ceux de la Charité petits et grands.
« les filles de Sainte-Catherine avec celles aussi
« de la Charité, petites et grandes ; lesquels
« assistés de tous les recteurs chantant dévotieu-
« sement, se rendirent, en passant sur le pont de
« bois, au dit lieu de Forvière où la messe fut
« célébrée par M. le comte de Saconey, lors pre-
« mier des dits recteurs ; et après furent offerts
« sept cierges, chacun d'une livre pièce, à l'hon-
« neur des sept joyes de Nostre-Dame. La plus
« grand'part des dits pauvres, en un bel ordre,
« firent la sainte communion, avec de ferventes
« prières d'un chascun d'exaucer leurs vœux et
« les affranchir dedits maux.

« Par la dite résolution les successeurs recteurs « sont priés de continuer annuellement, à pareil « jour, la dite procession, prières et offrande. « Depuis l'on a sensiblement recognu du soulage- « ment, la bonté de Dieu permettant des maux « incognus aux hommes, afin que nous sçachions « recourir à sa sainte Providence. »

La guérison des enfants fut si prompte et si complète que, quelques jours après, les administrateurs firent un second vœu, par lequel ils s'engageaient, eux, et, autant qu'ils en étaient capables, leurs successeurs, en reconnaissance de ce bienfait extraordinaire, à en célébrer à jamais l'anniversaire par une procession solennelle à Fourvière à laquelle ils assisteraient en personne, avec le Clergé, les Frères, les Sœurs, les vieillards et les enfants de l'un et l'autre sexe.

La procession devait passer, en allant à Fourvière, « sur le pont de boys et au Chemin-Neuf, « et, au retour, par la rue Saint-Barthélemy, la « Juiverie, sur le pont de pierre, et rue Mer- « cière. »

Le vœu des administrateurs de la Charité fut toujours fidèlement accompli jusqu'aux jours mauvais de la Révolution, pendant lesquels le

culte catholique cessa d'être exercé dans la chapelle de Fourvière.

Le pèlerinage fut repris plus tard. Aujourd'hui il s'accomplit très solennellement, chaque année, le troisième mercredi après Pâques. On ne monte cependant pas en procession à cause de la difficulté des temps.

La cérémonie a lieu dans la nouvelle Basilique. Elle commence à huit heures; les cloches sonnent à toute volée. M. le président de la Commission des Hospices civils de Lyon et MM. les administrateurs prennent place dans le chœur, au premier banc du côté de l'épître; derrière eux se placent les Frères. Les Sœurs, les vieillards, les enfants remplissent la grande nef et font entendre des chants. M. le premier aumônier célèbre la sainte Messe, distribue la sainte Communion, lit la consécration à la Très Sainte Vierge, et donne la bénédiction du Très Saint Sacrement. Une messe d'actions de grâces est dite, immédiatement après, par un autre de Messieurs les aumôniers. L'autel est brillamment illuminé. L'administration offre toujours quatre cierges représentant les *sept livres* de cire offertes en 1638.

LE PÈLERINAGE DE L'AUMONE GÉNÉRALE A FOURVIÈRE
(Vitrail de M. Bégule.)

Tel fut le vœu de l'Aumône à Notre-Dame de Fourvière en 1638.

Un vitrail placé dans l'église de la Charité, perpétue le souvenir du pèlerinage de l'Aumône fait à Fourvière. Il est le premier, à côté de la chapelle de la Sainte-Vierge. Nous devons à l'extrême obligeance de M. L. Bégule la reproduction de ce magnifique vitrail.

Tel s'accomplit encore le pèlerinage traditionnel de la Charité.

Ce vœu préluda à celui que firent les échevins, cinq ans plus tard, et dont nous allons parler.

§ III

Le Vœu des Echevins, 12 mars 1643.

Nous l'avons dit, les ravages de la peste étaient presque ininterrompus depuis plus d'un demi siècle. Lyon vivait en proie à une terreur constante. Cependant sa foi ne diminuait pas, sa confiance en Marie, surtout, allait toujours grandissant. Un élan mystérieux et irrésistible portait de plus en plus les populations vers Fourvière. L'heure de la délivrance pour la cité allait sonner, et en même temps l'heure de la gloire pour le sanctuaire lyonnais. Les habitants comprirent enfin que le salut pour eux était là, sur la colline, entre les mains de la Vierge qui semblait leur dire qu'il ne fallait plus espérer qu'en Elle.

La peste fit de nouvelles apparitions en 1642 et au commencement de 1643. C'est alors que les échevins de Lyon, stimulés par l'exemple que leur avait donné l'Aumône générale, cinq ans auparavant, et aussi par le sentiment populaire

qui devenait, chaque jour, plus entraînant vers Fourvière, se réunirent, à l'Hôtel-de-Ville, et tinrent cette mémorable séance en laquelle ils vouèrent la Cité à Notre-Dame de Fourvière.

Voici le texte du procès-verbal :

« Du jeudy douziesme jour de mars MVI^c^ quarante-trois, apres midy, en l'hostel commun de « la ville de Lyon, y estant : Messieurs Mascranny, P. des M.; Chappuis, Boniel, Le « Maistre, Pillehotte, eschevins.

« Lesdictz sieurs ayant mis en consideration « que le plus grand bien et adventage qu'ilz pouvoient procurer a ceste ville, estoyt de la mettre « soubz la protection toute puissante de la tres « saincte et immacullee Vierge Marie, mere de « Jesus Christ, nostre Seigneur, par quelque « honneur et devotion extraordinaire que le corps « consulaire luy rendroit annuellement; invitez a « ce bon œuvre par le pieux exemple de nostre « Roy tres chrestien duquel les armes et les desseings prosperent au point que chascun sait « soubz une si puissante protection.

« A quoy faire ilz se trouvoient d'aultant plus « obligez que faisans reflexion sur ce que nonobstant les soings tres exactz et le bon ordre fort « ponctuellement observé en cette dite ville,

« puis l'année 1628, le mal contagieux n'a laissé
« presque d'y continuer jusques a present, de
« maniere qu'il semble n'y avoir lieu d'esperer
« d'en estre sy promptement delivrez par des
« remeddes humains, et que pour obtenir du ciel
« cette grace, il soit necessaire de recourir puis-
« samment aux intercessions, prieres et protec-
« tion de la tres saincte Vierge par quelque devo-
« tion plus grande qu'a l'ordinaire. L'affaire mise
« en deliberation, a esté resolu que sur la ter-
« rasse qui est au devant de la loge des Changes,
« a l'endroict qui sera jugé le plus honnorable
« et le plus commode, l'on dressera un pied des-
« tail de la haulteur de cinq piedz et demy, faict
« de bonne pierre noire de sainct Cire, bien
« polie, ayant ledict pied destail deux tables de
« mesme pierre, l'une du costé de la place des
« Changes et l'autre de celluy de ladicte loge,
« pour y pouvoir faire graver l'inscription que
« l'on advisera, et que sur ledict pied destail sera
« posé une figure de la Vierge faicte de marbre
« blanc, de la haulteur de cinq piedz, tenant son
« petit Jesus sur son bras gauche en luy pre-
« sentant de la main droicte un cœur. En outre
« ce, les dicts sieurs ont resolu et arresté que
« sur le bout de la pille du pont de Saosne, sur
« laquelle il y a une croix de pierre posée, l'on

« placera une autre figure de la Vierge, de marbre
« blanc, de la haulteur de cinq piedz et demy,
« soubz un petit dome triangulaire composé de
« trois petites arcades de la largeur de trois piedz
« sur six de haulteur, et que celle desdictes
« arcades qui fera face du costé du midy, qui est
« celluy du dict pont, sera enrichie de deux
« petites collonnes pierre noire polie, de la haul-
« teur de six piedz et de l'ordre dorique, et le
« reste dudict dome basty de mesme pierre noire
« sans pollissure. Au devant duquel dome sera
« construict un autel de ladicte pierre noire, au
« parement duquel autel sera posé une table aussy
« pierre noire bien polie, pour y escrire telle
« inscription que l'on resoudra. Et sera la croix,
« qui est a present audict endroict, posé au plus
« hault dudict dome, le tout suivant les desseings
« qui en ont esté faictz par le voyer de ladicte
« ville. Et finalement lesdicts sieurs prevost des
« marchans et eschevins voullans accompagnier
« ces actes exterieurs de devotion envers ladicte
« Vierge, de la devotion interieure du cœur, et
« la continuer par une recognoissance annuelle,
« ont resolu que tant eux, pendant les annees de
« leur administration, que leurs successeurs es
« dictes charges, iront a pied, toutes les festes
« de la Vierge, qui est le huictiesme jour de sep-

« tembre, sans robbes, neantmoins aveq leurs
« habitz ordinaires, en la chappelle de Nostre
« Dame de Fourviere, pour y ouyr la saincte
« messe, y faire leurs prieres et devotions a
« ladicte Vierge, et luy offrir en forme d'hom-
« mage et recognoissance la quantité de sept
« livres cire blanche en cierges et flambeaux
« propres au divin service de ladicte chapelle, et
« un escu d'or au soleil. Et ce pour disposer
« ladicte Vierge a recevoir en sa protection par-
« ticuliere ladicte ville. Dont a esté faict le pre-
« sent acte.

« MASCRANNY, CHAPPUY, BONIEL,
« LE MAISTRE, PILLEHOTTE. »

(Archives de l'Hôtel-de-Ville, Actes consulaires, Registre de l'année 1643, p. 42 *bis*.)

Le 8 septembre 1643, le Prévôt des Marchands et les échevins de Lyon montèrent à Fourvière pour accomplir leur vœu. Leurs successeurs renouvelèrent religieusement, chaque année, cette même cérémonie jusqu'en 1790, époque où fut supprimée l'ancienne administration consulaire.

La Révolution passa avec toutes ses agitations. Pendant de longues années, le vœu des échevins ne fut pas renouvelé.

Le 8 septembre 1843, Son Eminence le Cardinal de Bonald, Archevêque de Lyon, célébra solennellement, à Fourvière, le deuxième centenaire du vœu.

Cinq ans plus tard, par un mandement du 14 novembre 1848, Son Eminence fixait au 8 septembre de chaque année la rénovation du vœu fait par les échevins de 1643.

Depuis, la cérémonie du vœu s'accomplit très exactement et solennellement chaque année, au 8 septembre.

Nous avons déjà cité le passage de cette délibération concernant la statue élevée sur la pile centrale de l'ancien pont du Change. Nous donnerons le complément du présent article plus loin, lorsque nous parlerons de la fête du 8 septembre, telle qu'elle est célébrée de nos jours.

Le vitrail qui est au-dessus de l'autel de Notre-Dame du Bon-Conseil, dans l'ancien sanctuaire, reproduit le souvenir du vœu de 1643.

Au fronton de la Basilique, à droite, on a, sous une autre forme, sculpté le même sujet.

LE VŒU DES ÉCHEVINS, EN 1643, DANS L'ANCIENNE CHAPELLE

(Vitrail de M. L. Bégule.)

La peste n'a pas reparu à Lyon depuis cette époque, c'est-à-dire depuis plus de deux siècles et demi. Comment expliquer, sinon par une protection évidente de Marie, que le fléau terrible, après avoir dévasté la ville pendant de si longues années, ait été si subitement et si complètement écarté ?

C'est surtout à partir de ce moment que Fourvière est devenu un grand centre de grâces, et que sa gloire a éclipsé celle des autres sanctuaires de la région. Marie venait de montrer, avec une évidence indéniable, que ce lieu lui était particulièrement cher, qu'elle y voulait être plus spécialement honorée et priée, et qu'aussi elle se plaisait à accorder là ses bienfaits de choix.

§ IV

Le Vœu de 1870.

En juillet 1870, la guerre éclatait comme un coup de foudre entre la France et la Prusse.

La Prusse mettait aussitôt en campagne plus d'un million d'hommes, préparés de longue main, divisés en trois grandes armées. Les officiers allemands avaient une connaissance approfondie de notre pays, munis qu'ils étaient depuis longtemps de nos cartes de France, dressées avec un soin et des détails minutieux.

Et nous..., hélas!...

Notre vaillante armée fut cependant héroïque de dévouement et de courage; mais nous devions aboutir à des désastres inévitables.

Le siège de Lyon, vacant depuis la mort du Cardinal de Bonald, fut pourvu au milieu de ces tristes circonstances. Mgr Ginoulhiac, le nouvel Archevêque, transféré du siège de Grenoble à celui de Lyon, fut intronisé le jeudi 11 août.

Emu des douleurs de la patrie, il ordonna aussitôt qu'une messe fût dite, tous les jours, à Fourvière, pour les soldats, tant que durerait la guerre. Lui-même, un peu plus tard, se fit un devoir de venir, chaque samedi, célébrer les saints mystères à la chapelle.

Dans beaucoup de paroisses, de nombreuses messes étaient également célébrées pour le succès de nos armes.

Ce fut de ces angoisses que naquit le vœu lyonnais d'une Basilique nouvelle en l'honneur de Marie. Les revers de la France se multipliaient. L'affolement était général. Lyon était menacé de l'invasion, convoité par l'ennemi comme une riche proie. La Cité aux abois pouvait-elle ne pas se souvenir de Celle qui l'avait tant de fois protégée ? Oh ! oui, elle devait lever les yeux vers Elle et l'invoquer avec une ardeur plus confiante que jamais. Elle lui demanda un grand secours, lui promettant une reconnaissance magnifique.

Le projet d'une reconstruction, ou tout au moins d'un agrandissement du sanctuaire, était depuis longtemps dans la pensée de tous. La chapelle devenait de plus en plus insuffisante pour faire face à l'affluence toujours croissante des pèlerins.

On se souvient d'ailleurs qu'en 1832, en présence des menaces du choléra, un projet d'agrandissement avait déjà été décidé et que l'on avait demandé des plans à M. Chenavard, architecte. Le projet, n'avait pas reçu d'exécution.

Les malheurs de la guerre produisirent une poussée du sentiment religieux, qui raviva les désirs anciens et hâta une décision.

L'élan vint des Dames lyonnaises.

Le lundi, 12 septembre, une centaine d'entre elles se présentèrent à l'archevêché pour exprimer à Monseigneur leur ardent désir de faire un vœu à Notre-Dame de Fourvière, dans le but d'obtenir la délivrance de la patrie et l'éloignement des calamités qui menaçaient la ville. Le vénérable prélat les reçut avec bienveillance et empressement, loua leur entreprise, et les encouragea très fortement, les exhortant par avance aux sacrifices d'argent que nécessiterait la construction d'un nouveau temple à Marie. « Allez, « agissez, leur dit-il. Votre vœu est le mien, ainsi « que je l'ai déjà exprimé à la Commission de « Fourvière ». En effet, quelques jours après son arrivée, Mgr Ginoulhiac, recevant les membres de la Commission, leur avait exprimé en termes chaleureux sa sympathie pour le projet d'un nouveau

temple à Marie. A cette occasion, un de ces Messieurs lui avait dit : « Monseigneur, il serait « beau de poser la première pierre du nouveau « sanctuaire le jour où le dernier soldat prussien « quitterait le sol français ! »

Aussitôt donc on mit en circulation, dans la ville et le diocèse, une très grande quantité de feuilles sur lesquelles étaient écrites ces lignes :

VŒU A NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE

« Nous faisons vœu de prêter un généreux « concours à la construction d'un nouveau sanc- « tuaire à Fourvière, si la Très Sainte Vierge, « notre Mère Immaculée, préserve de l'ennemi « la ville et le diocèse de Lyon. »

En quelques jours ces feuilles furent couvertes de signatures. L'enthousiasme était à son comble.

Le samedi, 8 octobre, Mgr Ginoulhiac, gravit la sainte colline, célébra le divin sacrifice au maître autel du sanctuaire, entouré de M. Pagnon, Vicaire général, de M. le Curé de la cathédrale et de M. le Recteur de Fourvière. Mgr de Charbonnel, Évêque de Sozopolis, était présent. Une

foule innombrable de fidèles remplissait les nefs. Après la messe, Monseigneur l'Archevêque, s'adressant à la pieuse assemblée, prononça l'allocution suivante :

« Il est dans la vie des peuples des heures « solennelles où tous les membres de la société « doivent concourir, chacun à sa manière, à se « dévouer au salut public et à implorer le secours « d'en Haut. Nous traversons une de ces phases « décisives. Nos cœurs sont oppressés par de « vives angoisses. Un grand nombre de Lyonnais « participent à cette lutte que l'on peut appeler « un saint combat. Les autres ne peuvent s'asso- « cier à leurs efforts que par des vœux et des « prières.

« Depuis que dure cette épreuve, les popula- « tions se pénètrent de plus en plus des senti- « ments de foi, et s'unissent à leurs pasteurs pour « offrir à Dieu des hommages particuliers.

« Les fidèles de ce diocèse, en très grand « nombre, ont pensé que rien n'était plus à pro- « pos que d'invoquer Celle qui vint toujours au « secours de nos pères dans les grandes cala- « mités, et d'implorer son intercession auprès du « divin Maître. Nous nous faisons avec empresse- « ment l'organe de leur vœu.

« Ce n'est pas seulement en faveur de notre « ville et de notre diocèse que nous implorons la « miséricorde divine, mais en faveur de la France « entière dont nous demandons la délivrance.

« C'est dans ce but que *Nous approuvons et « que Nous faisons Nous-même le vœu solennel « de prêter notre concours, selon nos moyens, à « la reconstruction de cette humble chapelle, dans « le temps opportun et de la manière qui sera « établie au retour de la paix.*

« Recueillons-nous donc tous pendant la béné- « diction du Très Saint Sacrement, et du fond de « notre cœur faisons cette promesse.

« Ayons une ferme espérance en la protection « de Marie. La prière, quand surtout elle est « accompagnée d'un sacrifice, est toujours exau- « cée. Dieu se plaît, dans sa miséricorde, à « répondre à nos supplications de la manière qui « est la plus favorable à notre salut, et à dépasser « les espérances de ceux qui mettent leur « confiance en Lui ».

Monseigneur l'Archevêque donna ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement et, sous le regard de Jésus, un nouveau contrat fut conclu

entre la Vierge immaculée et son fidèle peuple lyonnais.

On sait quels désastres humilièrent notre cher pays. On sait aussi quelles horreurs la guerre civile fit succéder aux horreurs de la guerre étrangère.

Cependant le vœu lyonnais fut exaucé en ce qui concernait la cité et le diocèse. Trois fois l'ennemi reçut l'ordre de marcher sur Lyon, trois fois cet ordre fut retiré, et, finalement, au milieu de ces hésitations qu'aucun motif humain n'explique, la paix était signée le 1er mars 1871. Les Prussiens n'avaient pas foulé le territoire du diocèse. Marie n'avait pas voulu que ce sol de prédilection, où Elle règne en Souveraine, fût souillé par la présence d'un insolent vainqueur. Une fois de plus sa protection maternelle et toute puissante se manifestait sur son peuple. Les Lyonnais n'hésitèrent pas à le reconnaître.

Aussi, sans retard et avec la plus filiale générosité, se mirent-ils en mesure de réaliser leur vœu.

Une Commission avait été instituée, en 1853, par le Cardinal de Bonald, à l'effet de diriger l'œuvre de Fourvière; elle fut autorisée par Mgr Ginoulhiac à jeter les fondements du nouvel édifice sur les plans de M. Pierre Bossan, archi-

tecte lyonnais, avec M. Sainte-Marie Perrin, choisi par lui, comme architecte dirigeant la construction.

Les premiers préparatifs de ce grand travail demandèrent une année.

Le terrain fut bénit le 3 avril 1872.

La pose solennelle de la première pierre eut lieu le 7 décembre de la même année.

Le 2 juin 1884, lundi de Pentecôte, Son Eminence le Cardinal Caverot bénissait la dernière pierre du gros œuvre, c'est-à-dire la croix qui surmonte la façade principale. Une inscription sur bronze, placée derrière la croix, rappelle ce souvenir.

Le 1er mai 1890, Son Eminence le Cardinal Foulon célébrait la première messe à l'autel majeur de l'église supérieure.

Le 16 juin 1896, Son Eminence le Cardinal Coullié avait la gloire et la joie de consacrer la nouvelle *Basilique*, en présence d'une trentaine d'archevêques ou évêques, de plusieurs abbés

mitrés, d'un très grand nombre de prêtres, et d'un concours immense de fidèles.

Le décret de la Sacrée Congrégation des Rites qui confère à la nouvelle église de Fourvière le titre de Basilique mineure, est daté du 16 mars 1897. Par un acte de spéciale bienveillance, la Sacrée Congrégation a voulu que le titre basilical englobât les deux monuments, l'ancien et le nouveau. En cela, elle a eu égard au passé si vénérable de notre ancienne chapelle, à la proximité de celle-ci avec la nouvelle église, attendu que la même entrée est commune à l'une et à l'autre, et que, de ce fait, il y a union intime entre les deux.

Ainsi nous n'avons pas deux sanctuaires distincts; nous avons une Basilique unique.

L'ancienne chapelle, nous le dirons plus tard, a communiqué le trésor de ses Indulgences à la nouvelle église, sa brillante sœur, qui se dresse grande et belle à ses côtés. A son tour celle-ci a incliné sa riche et magnifique jeunesse vers son aînée et l'a enveloppée de sa gloire pour la grandir et l'anoblir avec elle.

La piété lyonnaise est infiniment satisfaite de cette gracieuse concession. L'union des deux sanctuaires, dans un seul et même titre, consacre à

jamais la conservation de cette vénérable enceinte qui abrita tant de générations pieuses, venues pour y prier et se faire exaucer.

Le nouveau temple avait l'honneur insigne d'être choisi, en 1900, comme centre d'un Congrès international en l'honneur de Marie. On sait avec quelle splendeur, et au milieu de quelle affluence, les inoubliables fêtes de ce Congrès se déroulèrent, les 5, 6, 7 et 8 septembre. Elles clôturaient magnifiquement ce XIXe siècle qui avait été par excellence le siècle de la *glorification*, des *apparitions* et des *influences* bénies de la Vierge Marie.

Ici se termine la relation proprement dite du vœu lyonnais de 1870. Nous voulons pourtant insérer, à la suite de ce chapitre, une brève explication du monument superbe qu'est aujourd'hui la Basilique de Fourvière, cette fleur incomparable d'architecture, éclose sur la montagne des martyrs, au souffle de la foi et de l'amour, couvrant de son ombre aimée la grande cité lyonnaise, étonnant le pèlerin par son imposante beauté, et portant, par sa réputation, le nom de Fourvière et de Lyon jusqu'aux extrémités du monde.

Il existe, de M. Sainte-Marie Perrin, une monographie complète du monument. Nous renvoyons à cet ouvrage les lecteurs qui trouveraient nos notes insuffisantes. D'ailleurs nous ne pouvions moins faire que de nous inspirer de cette monographie pour écrire ce qui va suivre (1).

(1) Dans cet ouvrage, ainsi que dans le numéro spécial de juin 1896, imprimé par la rédaction de l'*Université catholique* de Lyon, au chapitre intitulé : *Les matériaux de la Basilique de Fourvière*, on trouvera des détails plus abondants et plus techniques.

CHAPITRE VI

LA BASILIQUE DE FOURVIÈRE. — BRÈVE DESCRIPTION

§ I

Extérieur de la Basilique.

Aspect et caractère du monument. — L'architecte. Le style. — Quelques chiffres. — La Façade : le grand Escalier, les quatre Colonnes, le Tympan, le Fronton. — Les quatre Tours. — Les Portes de bronze.

Aspect. — Caractère du monument. — Vue de loin, la Basilique se profile sur le ciel bleu, majestueuse avec ses tours et ses hautes murailles, élégante avec son abside finement découpée, poétique et fraîche au sommet de la montagne de verdure qui lui sert de piédestal.

Vue de près, elle offre le spectacle imposant d'une immense forteresse, avec tours et murailles

crénelées, dont les bases plongent, profondes de vingt-sept mètres, aux flancs de la montagne, et dont les sommets se dressent avec fierté dans les airs. Les travaux de sculpture qui doivent être exécutés sur toute sa surface lui donneront un cachet de sveltesse qui harmonisera parfaitement l'extérieur avec l'intérieur.

Suivant la tradition, la Basilique est orientée, c'est-à-dire l'abside regarde le levant (1).

Le monument a un caractère essentiellement symbolique. C'est un poème en l'honneur de la Vierge immaculée. Les pages de ce poème sont écrites avec des marbres variés, riches, artistement travaillés, avec des mosaïques éclatantes, ruisselantes d'or, de couleurs variées et merveilleusement fondues.

Les traits principaux du monument sont la *force* et la *grâce* : « *Fortitudo et decor indumentum ejus !* »

A l'extérieur, les nobles murailles de l'édifice

---

(1) Du côté des grands monts où se lève le jour,
La pierre, ciselée en guipure et dentelle,
Par ses grands yeux de verre, à tout Lyon révèle
Que la Mère de Dieu la voit avec amour.

L. Fritz, curé de Balbigny, Loire.
Poème couronné, 1er prix, au Congrès marial, 1900.

symbolisent la puissance de la Reine du ciel. Bâties en forme de citadelle, elles expriment « la défense mystique de la ville. »

A l'intérieur, la grâce et la richesse de l'ornementation symbolisent la pureté, la beauté surnaturelle de la Vierge sans tache, de la femme pleine de grâces et bénie entre toutes les femmes.

Le monument est la traduction de ces deux invocations des Litanies de la Vierge : *Turris eburnea*, *Tour d'ivoire; Domus aurea*, *Maison d'or*.

Les Lyonnais ont voulu que la Gardienne de leur cité retrouvât, dans son temple de la terre, quelque chose de la splendeur des parvis célestes qu'Elle habite.

Architecte. Style du monument. — L'architecte de Fourvière fut M. Pierre Bossan, né, à Lyon, le 23 juillet 1814; mort, à La Ciotat, le 23 juillet 1888, jour anniversaire de sa naissance.

L'architecte actuel est M. Sainte-Marie Perrin, disciple de M. Bossan, continuateur fidèle de l'œuvre du maître. M. Sainte-Marie Perrin est Membre correspondant de l'Institut de France.

L'architecture de Fourvière n'est point de celles qu'on est convenu d'appeler classiques. Son style est tout d'éclectisme; c'est un composite de

PIERRE BOSSAN, ARCHITECTE DE FOURVIÈRE

gothique, de roman, d'oriental. L'artiste fait un heureux mélange de ces éléments divers et les dispose selon ses vues originales.

Bossan disait, en méditant son œuvre : « Je « briserai les liens de la formule archéologique;

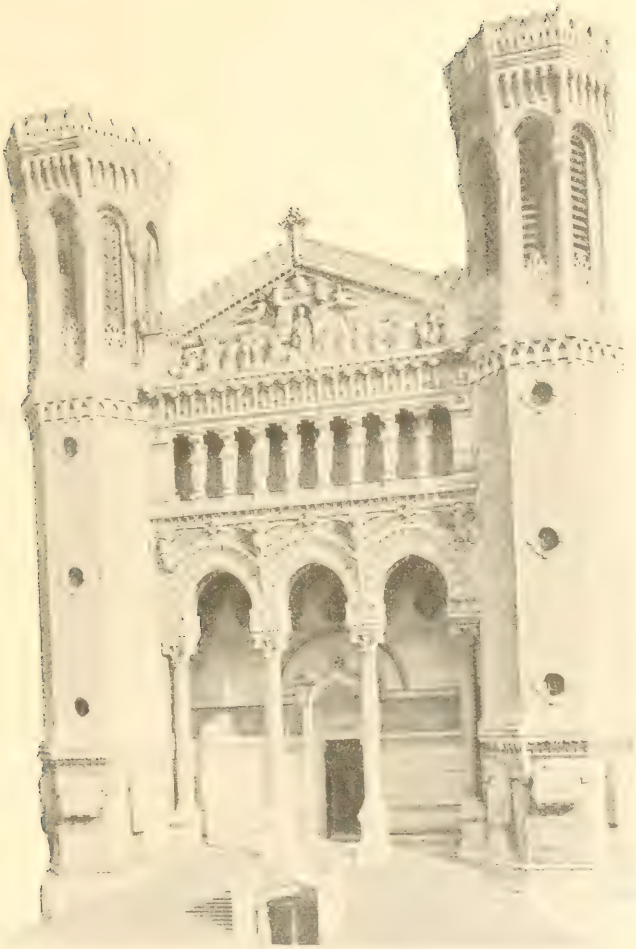

FAÇADE DE LA BASILIQUE

« je ne serai ni novateur, ni plagiaire, je serai « chrétien ».

Nous donnons ici quelques chiffres :

1° *Altitudes.*

Place Bellecour	170m00
Sol de la crypte	287m65
Sol de la terrasse-nord	292m15
Sol de l'église supérieure	297m65
Terrasse de l'observatoire	339m30

2° *Mesures.*

Longueur totale de la Basilique, hors œuvre, perrons compris	86m80
Longueur, dans œuvre	66m80
Largeur totale, hors œuvre, tours comprises	35m00
Largeur, dans œuvre	19m00
Hauteur des voûtes	27m00
Hauteur des tours, sur la façade latérale	48m50

La Façade. — On distingue sur la façade : *Le grand Escalier. — Les quatre Colonnes. — Le Tympan. — Le Fronton.*

Le grand Escalier. — On atteint le perron par un escalier, en granit blanc d'Italie, composé de vingt-deux marches.

Au bas de cet escalier s'élève un édicule surmonté d'une sculpture colossale « le Lion de Juda », taillé dans le granit.

Sur le devant de cet édicule s'ouvrent deux portes de bronze qui donnent accès dans la crypte.

LE LION DE JUDA

Les quatre Colonnes. — Quatre colonnes cannelées et polies se dressent fièrement, au seuil du porche, supportant l'architecture de la façade. Ces colonnes sont des monolithes de granit roux des bords du lac Majeur; elles mesurent $8^{m}20$ de hauteur et un mètre de diamètre.

Leurs socles et leurs chapiteaux sont également granitiques.

Les socles ont une hauteur, en trois blocs, de $3^{m}45$; leur largeur, à la base, est de $1^{m}75$. Ils sont ornés de têtes de lions.

Les chapiteaux ont une hauteur de 2 mètres, en deux blocs ; ils sont fouillés en acanthes.

Le Tympan. — Ici nous disons ce qui sera et qui n'est pas encore.

Le bas-relief, à fond d'or, qui ornera le tympan, sera d'un très grand intérêt.

Au seuil du temple se déroulera l'histoire de la Vierge promise et figurée, avec toutes les richesses prophétiques de l'Ancien Testament.

Au centre du sujet sera représentée la création de l'âme de la sainte Vierge. Le Père éternel tient en sa main gauche une colombe, symbole de l'âme virginale de Marie, et, de sa main droite, lui présente un rameau d'olivier, signe de la paix que Marie apporte au monde. Au pied du trône sont prosternés saint Joachim et sainte Anne, le père et la mère de la sainte Vierge. De chaque côté de cette scène se déroule la série des principaux patriarches qui ont attendu, annoncé, la Mère du Rédempteur : Adam et Eve, Abel, Hénoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Moïse, David, Salomon, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel.

Le monde païen lui-même apportera ses témoi-

gnages à la Vierge par excellence. Sur l'un des murs latéraux du porche est représentée la sibylle de Cumes, de Virgile, annonçant la race nouvelle qui nous vient du ciel (Eglog. IV). Sur l'autre muraille, on voit un druide déposant le gui sur un dolmen consacré à la Vierge qui doit enfanter : *Virgini parituræ.*

Au-dessus du tympan est tracé un *arc-en-ciel*, en mosaïque; c'est le symbole de l'espérance apportée par Marie à la terre, le souvenir du pacte conclu, grâce à Marie, entre Dieu et les hommes.

Plus haut sont sculptés trois anges. Chacun d'eux porte sur une banderole le nom d'une personne de la Sainte Trinité. La pensée de la foi est ainsi rappelée aux fidèles, à l'entrée du temple, par le signe de la croix : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritus sancti.*

Le Fronton. — Le fronton est surmonté de la croix. Au-dessous de la croix, et au centre du fronton, la Vierge est assise, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux. A ses pieds un lion est couché.

De chaque côté de la Vierge deux compositions

sculptées se déploient. — A *droite*, les échevins de Lyon font le vœu de 1643 pour obtenir la cessation de la peste. Au fond du sujet, un ange console un pauvre pestiféré en lui montrant la Vierge secourable; puis s'échelonnent les échevins. Au-dessus plane l'archange Raphaël portant un poisson guérisseur. — A *gauche* est figuré le vœu de 1870. Au fond du sujet, un ange protège la cité. Viennent ensuite, par ordre, le Cardinal de Bonald présentant à la sainte Vierge, M. Bossan architecte de l'édifice; Mgr Ginoulhiac, le Prélat du vœu; le Cardinal Caverot, tenant en ses mains le Ciborium, don de sa munificence; le Cardinal Foulon, portant la crosse, parce que, le premier, il a officié dans l'édifice non encore consacré; enfin, le Cardinal Coullié, Prélat consécrateur, présentant à Marie la superbe Basilique. Au-dessus du sujet plane l'archange guerrier, saint Michel, armé d'une épée nue.

Les figures de ces deux sujets mesurent trois mètres de stature. Elles sont de M. Dufraine, sculpteur lyonnais de très grand mérite.

Au-dessous du fronton s'ouvre une galerie décorée de huit anges cariatides, en pierre de Tournus, sculptés par M. Millefaut, et s'appuyant sur des épées. Ils sont, avec le Lion de Juda,

les fiers et robustes gardiens du palais de la Reine.

Plus bas sont modelés avec vigueur les quatre symboles apocalyptiques : l'Ange, le Lion, le Bœuf et l'Aigle..

—

Les quatre Tours, et l'édifice tout entier, ont leurs soubassements en pierre d'Hauteville; les parties supérieures sont en pierre de Tarascon. Elles mesurent une hauteur de 48m50, sur leurs façades latérales. Elles sont octogonales, et symbolisent les quatre vertus cardinales.

La tour sud-ouest, sur la façade de l'édifice, est la tour de la Justice. Les groupes du soubassement représenteront la Victoire de David sur le géant Goliath et le Jugement de Salomon. Un très beau carillon de treize cloches, œuvre de M. Monet, est placé au sommet de cette tour.

La tour nord-ouest est la tour de la Force. Les sujets représentés sont : le Combat de Samson avec un lion, et la Lutte de Jacob avec l'ange du Seigneur. Cette tour renferme les archives.

La tour sud-est, à l'abside de l'église, symbolise la Tempérance figurée par un frein. Elle abrite un bourdon de 7.200 kilos.

La tour nord-est, est la tour de la Prudence figurée par un serpent. Au sommet de cette tour se trouve l'*observatoire* de Fourvière. Le visiteur ne doit pas manquer de faire l'ascension de cette tour. Il gravit d'abord les deux cent quatorze marches d'un escalier monumental, vrai chef-d'œuvre en l'espèce. Un second escalier, plus étroit, composé de trente-cinq marches, le conduit aux terrasses supérieures qui contournent le couronnement de l'abside portant, en son centre, une colossale statue, en cuivre doré, de l'archange saint Michel. Enfin, un troisième escalier, en fonte, de soixante-sept marches, le fait arriver au sommet de la tour.

Alors, si le temps n'est point trop brumeux, un des plus beaux spectacles du monde s'offre à sa vue. On a dit, avec raison : Naples, Constantinople, Fourvière. Le regard embrasse d'abord l'immense cité lyonnaise étendue, au pied de la montagne, sur les rives de ses deux fleuves; puis il va du Pilat au mont Blanc, des montagnes du Lyonnais à la chaîne majestueuse des Alpes dont les cimes neigeuses brillent au soleil; il suit, à travers une large plaine, les flots impétueux du Rhône grossis de ceux de la Saône, et enfin, ébloui, il retombe sur le panorama émaillé qui se déroule sur la courbe du couronnement de la tour et

reproduit très exactement les situations topographiques, les altitudes, les distances, de tout ce que l'œil a pu embrasser dans le lointain horizon. (1)

Le Clocher de l'ancienne chapelle est d'une architecture qui ne manque pas de caractère; sa silhouette s'harmonise bien avec les lignes de la Basilique. Il renferme quatre belles cloches et porte à son sommet la statue dorée de la Vierge dont nous avons déjà parlé.

Les Portes de Bronze. — Elles reposent sur un seuil de granit porphyroïde des Vosges, et ferment une entrée de 2m80 de largeur et de 6 mètres de hauteur.

Leur base est une plinthe ornée de fleurons. Au-dessus se dessine, en forme d'étoile, un panneau dont le centre porte en relief une puissante tête de lion.

Dans la partie supérieure, des anges portent, d'un côté, l'Arche de Noé, de l'autre, l'Arche d'alliance; symboles de Marie qui porta en Elle

(1) On trouve, au bureau des gardes, à un prix très modique, la description scientifique de l'observatoire panoramique de Fourvière.

LES PORTES DE BRONZE

le Salut du genre humain et la Manne céleste, nourriture du peuple de Dieu.

L'imposte est ornée d'une guirlande sur laquelle se reposent des tourterelles, symbole des âmes fidèles invitées à venir s'abriter dans le temple.

Les portes sont encadrées, au sommet, par un linteau monolithe que soutiennent des béliers ailés et accroupis.

Ces portes monumentales sortent des ateliers de MM. Thiébault frères, de Paris.

§ II

Intérieur de la Basilique

La Maison d'or, coup d'œil d'ensemble. — Les trois Coupoles de la grande nef. — Les six grandes Mosaïques latérales. — Les six grands Vitraux. — Les Chapelles. — La Table de communion. — L'Orgue. — Les Stalles. — Les Médaillons de mosaïque. — Le Ciborium. — Le Maître autel. — Autre vue d'ensemble. — La Sacristie : le Christ et la Vierge d'ivoire. — Le service religieux. — La Crypte : impression générale ; le maître autel ; les médaillons de mosaïque; les noms des paroisses du diocèse; les autels latéraux; le vestibule Saint-Joseph. — Fourvière et Montmartre. — Le vocable de la Basilique. — La fête patronale. — La statue de la Vierge-Mère.

Entrons dans la MAISON D'OR.

Autant le monument, à l'extérieur, frappe les yeux par la puissance et la majesté de sa construction, autant, à l'intérieur, il éblouit par la richesse et la beauté de son ornementation.

Il est bon de ne pas avancer tout d'abord et de rester, pendant quelques minutes, dans la contemplation recueillie du spectacle qui s'offre au regard. On n'échappe pas à l'émotion que jette dans l'âme cette vue d'ensemble. L'immensité de la nef, la splendeur des voûtes, l'élégance des

colonnes, la vie intense qui se dégage des vitraux, des tableaux de mosaïque, le majestueux aspect des chapiteaux peuplés d'anges, la richesse du pavement, l'ordre et l'élégance des bancs, la lumière chaude qui entre à flots par six grandes baies et vient colorer toutes ces richesses, les parfums d'encens qui remplissent l'atmosphère, tout cet ensemble étonne le visiteur, et pénètre son âme.

Et là-bas, au fond de l'abside, sous un dais de marbre, étincelle la statue de la Vierge Immaculée, entourée d'un nimbe d'or. Elle est le centre vers lequel convergent toutes ces beautés, tous ces trésors.

N'avancez pas encore, et admirez, à droite et à gauche, les deux magnifiques vasques qui servent de *bénitiers;* elles sont taillées dans une pierre d'onyx doré qui vient d'Algérie.

Parcourez du regard ces *soubassements* en marbre rouge de Flacé-lès-Mâcon, assis à la base de l'édifice. Leur ton est robuste, varié d'incrustations de marbre vert, avec une cymaise en beau noir de Flandre ; il soutient et relève vigoureusement les couleurs un peu pâles du reste de l'église.

Admirez cette *galerie*, finement découpée, dans la pierre d'Echaillon, qui court d'une allure si fraîche et si alerte entre les grandes mosaïques

LENTIER

latérales et les vitraux, et donne accès aux tribunes.

Contemplez ces *seize colonnes* en marbre bleu du Détroit-de-Cieix (Haute-Savoie), accouplées, qui se « dressent, délicates, mais fermes, sur des

INTÉRIEUR DE LA BASILIQUE
Vue d'ensemble.

« piédestaux élevés, richement décorés de guir-
« landes et de colombes (1). Des chapiteaux
« pleins de sève, élégants comme les colonnes,
« dégagent leurs volutes souples et amples de
« corbeilles d'acanthes variées, et s'épanouis-
« sent avec grâce et abondance; au-dessus des
« tailloires, des oiseaux aux ailes déployées dé-
« corent l'entablement et s'élancent aux voûtes
« avec tout ce système d'architecture ascendante.
« Plus haut, les anges, (2) debout, prolongent la
« ligne verticale jusqu'au départ des arcs dou-
« bleaux tracés en ogive. Des nervures, fines et
« délicates à leur naissance, montent et se déve-
« loppent suivant le galbe d'un fuseau pour sou-
« tenir la couronne supérieure enrichie de feuil-
« lages, de fleurs et de chérubins... Il n'y a pas
« en tout cela juxtaposition de principes étran-
« gers, étonnés de se voir réunis; il y a alliance,
« union intime, équilibre harmonique entre les
« éléments de l'architecture antique et les lignes
« verticales, les aspirations mystiques du moyen
« âge. L'élégance des masses affecte tous les

(1) Les socles et les chapiteaux sont en marbre blanc de Carrare.

(2) Ces anges, au nombre de vingt-huit, ainsi que ceux de la grande tribune, au-dessus de la porte d'entrée, sont en pierre de Tarascon et mesurent trois mètres de hauteur.

« détails... » (M. Sainte-Marie Perrin : *La Basilique de Fourvière*, pages 38-39.)

Maintenant, parcourons le vaste et merveilleux temple, nous bornant à la simple énumération de ses parties principales.

Il faut d'abord admirer le *dallage* que nous foulons aux pieds et qui se rapproche de celui des vieilles basiliques Constantiniennes. Il est formé de panneaux quadrangulaires, en marbre bleu turquin d'Italie, avec étoiles en mosaïque romaine; de disques en vert maurin des Pyrénées ou en marbre rouge du Var, encadrés de bordures bleu turquin et noir de Flandre, avec dentelures en rouge du Languedoc.

—

Les trois Coupoles de la voûte, dans la nef, sont trois grandes et belles pages de l'histoire de la sainte Vierge dans ses rapports avec la sainte Trinité.

En suivant l'ordre chronologique, la coupole la plus rapprochée du sanctuaire, représente la création de la Vierge Marie. Dieu le Père tient en sa main la noble enfant qu'Il vient de tirer du néant, et Il la contemple toute belle et sans tache : « *Tota pulchra es, et macula non est in te.* »

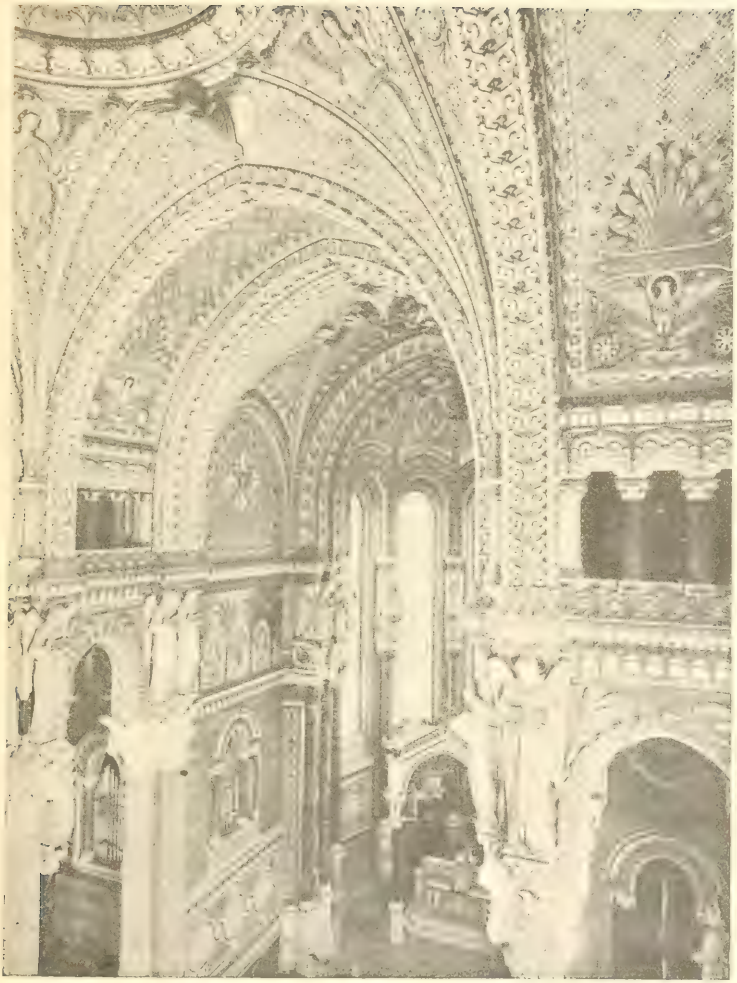

VOUTES

Quelques détails.

La coupole du centre montre Marie, à l'instant de l'Incarnation du Verbe. Elle vient de prononcer son *fiat*, et l'Esprit-Saint, sous la figure d'une colombe, la couvre de son ombre divine et créatrice : « *Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus* « *Altissimi obumbrabit tibi.* »

La coupole la plus rapprochée du tambour, a pour sujet la Vierge Mère. Son divin Enfant est né ; Elle le présente au monde : « *Et Verbum caro* « *factum est, et habitavit in nobis* ».

Ces trois coupoles renferment en substance toute la théologie *mariale* : Marie, Fille du Père, Epouse de l'Esprit-Saint, Mère du Fils.

Les dessins des deux premières coupoles sont de Poncet, celui de la troisième est de Domer. Les mosaïques ont été exécutées, dans les ateliers de Fourvière, par Morat.

Les six grandes Mosaïques latérales. — Les trois mosaïques de la nef, du côté de l'Evangile, relatent trois grands faits de l'histoire de l'Eglise dans ses rapports avec la Vierge Marie.

La mosaïque la plus rapprochée du tambour, représentera le Concile d'Ephèse, tenu en 431, et proclamant la gloire de Marie par la définition dogmatique de sa maternité divine contre l'impie Nestorius.

La mosaïque centrale détaille la Victoire de Lépante remportée, en 1571, par la flotte chrétienne sur la flotte turque. Le Pape saint Pie V est en prière, le rosaire à la main, et, dans une extase, il voit le triomphe de la chrétienté et l'anéantissement de l'islamisme dans les eaux de Lépante.

La mosaïque la plus rapprochée de l'orgue, sera le tableau de la Glorification de Marie au XIXe siècle, c'est-à-dire la définition du dogme de sa Conception Immaculée, par Pie IX, le 8 décembre 1854.

Les trois mosaïques de la nef du côté de l'Epitre, auront pour sujet trois faits principaux de l'histoire de France dans ses rapports avec Marie.

La mosaïque la plus rapprochée du tambour, sera plus spécialement une page d'histoire lyonnaise : elle représentera saint Pothin, notre premier évêque, établissant, en 170, le culte de Marie à Lyon, et jetant les premières racines de cette dévotion que les siècles devaient rendre si forte.

La mosaïque du centre représentera le Triomphe de l'Eglise de France, par le rosaire de saint Dominique, sur l'hérésie des Albigeois, au XIIe siècle.

La mosaïque la plus rapprochée de l'orgue, a pour sujet la Consécration de la France à Marie par le roi Louis XIII, au XVIIe siècle.

Chacune de ces mosaïques mesure un peu plus de cinquante mètres carrés. Les sujets ont été dessinés par M. Lameire, de Paris; le travail d'exécution a été fait par la maison Guilbert-Martin, de Saint-Denis.

Nous ferons remarquer que les coupoles de la voûte et les mosaïques des murailles, que nous venons de signaler, forment une merveilleuse trilogie historique de Marie : Marie et la Sainte Trinité, Marie et l'Eglise, Marie et la France! Ainsi l'intégrité du dogme et de l'histoire s'allie avec les beautés artistiques de la décoration.

Au-dessous des grandes mosaïques sont placées les *croix de consécration*, en marbre jaune de Sienne.

—

Les six grands Vitraux. — Placez-vous dans l'allée de la grande nef, vers la table de communion, le dos tourné au maître autel, vous avez, à

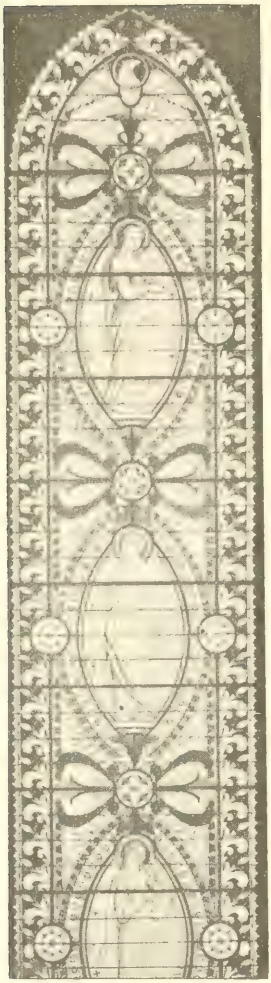

VITRAUX DE L'ABSIDE

votre droite, le vitrail de la Reine des anges; à gauche, celui de la Reine des apôtres.

Avancez jusqu'au centre de la nef; à droite se trouve le vitrail de la Reine des martyrs; à gauche celui de la Reine des confesseurs.

Avancez encore; les deux vitraux du fond représentent, celui de droite, la Reine des patriarches; celui de gauche, la Reine des prophètes.

Chacune de ces compositions demanderait des explications de détail que ne comporte pas cet ouvrage.

Les dessins des sujets sont de M. Décôte, artiste lyonnais; les vitraux ont été exécutés par la maison Ader, de Paris. La surface de ces grandes verrières est un peu moindre que celle des tableaux de mosaïque.

A l'abside, sept *verrières*, enrichies de vingt-huit figures de vierges chrétiennes, entourent la Reine Immaculée.

Les trois verrières centrales représentent des Vierges martyres ; les deux verrières suivantes encadrent des figures de Vierges sanctifiées dans le monde ; les Vierges du cloître ornent les deux verrières extrêmes.

Les figures sont de Poncet ; les vitraux ont été travaillés dans les ateliers de Fourvière, d'après la composition de l'architecte.

CROIX DES CHAPELLES

Les Chapelles. — Chaque chapelle forme un gracieux édicule, avec une coupole, une table de

communion en marbre jaune de Sienne, des ornements multiples, tels que riches panneaux, colonnes élégantes en marbres divers, frises, etc.

Un sujet de marbre, en retable, représente le mystère virginal afférent à la chapelle.

Sur le gradin est placée une garniture en bronze doré, de forme antique, produisant un bel effet. Elle sort des ateliers de M. Armand Calliat, ainsi que tous les ouvrages de ce genre disséminés dans la Basilique.

Les autels, tous identiques, sont d'un style sobre, en beau marbre italien paonazzo (violet).

Ils portent, au centre, un sujet en bronze doré, symbolisant la Vierge dans le sens du mystère.

Sur le rebord de la table d'autel est inscrite, en lettres d'or, une invocation des litanies de la Vierge, exprimant le sens direct du sujet.

Au fronton de chaque chapelle, on a sculpté un motif et gravé une inscription symboliques. Ce fronton est encadré par des anges qui portent des emblèmes.

La coupole s'appuie, d'un côté à la muraille, de l'autre à deux grandes colonnes.

Les chapelles sont surmontées de tribunes.

Elles ont pour vocables les principaux mystères de la vie de la sainte Vierge. Voici quels sont ces vocables, en commençant par la chapelle la plus rapprochée du sanctuaire, dans la nef de l'Evangile : 1° la Nativité de la sainte Vierge ; 2° la Présentation de Marie enfant au temple ; 3° l'Annonciation ; 4° la Visitation ; 5° les Noces de Cana, ou Notre-Dame du Bon-Conseil ; 6° le Calvaire, ou Notre-Dame des Sept-Douleurs ; 7° la Pentecôte, ou Notre-Dame du Cénacle ; 8° l'Assomption.

Chacun d'elles est l'offrande généreuse de quelque famille lyonnaise ou diocésaine, ou de quelque congrégation.

CHANDELIER DES CHAPELLES

Pour achever la description de la grande nef, disons que les anges qui supportent le temple,

chantent aussi les louanges de leur Reine. Sur les cartouches qu'ils tiennent appuyés contre leur poitrine, sont inscrites les invocations des *litanies* de la sainte Vierge.

Les *oiseaux* mystérieux, disséminés çà et là dans des champs d'or, chantent les strophes du *Magnificat*.

Nous avons parlé ailleurs du magnifique tableau d'Orsel placé à l'entrée, au-dessus du tambour.

—

La Table de Communion est en marbre blanc de Carrare. Ses pilastres sont incrustés de marbre vert de Suède.

Le *chœur* est occupé par le clavier de l'orgue et les stalles.

—

L'Orgue est à transmission électrique, et sort de la maison Michel Merklin, de Lyon. Il est composé de trente-quatre jeux, divisés en trois groupes, et d'une qualité de son irréprochable.

—

Les Stalles, travaillées dans les ateliers de M. l'abbé Boisard, à Lyon, sont en chêne de Hon-

LES STALLES *côté de l'Epître*

grie. Les dossiers des stalles hautes ont été exécutés avec une rare perfection. Les sculptures sont ornées d'incrustations d'ivoire, avec fleurs, feuilles symboliques, et inscriptions énumérant l'ensemble des vertus qui ont fait l'ornement de l'âme de la Vierge.

Les *confessionnaux* et les *portes* sortent également des ateliers de M. Boisard.

Au centre du chœur se détache une belle mosaïque. Elle montre le serpent tentateur présentant le fruit défendu.

Un escalier de cinq marches conduit au *Sanctuaire*. Deux lions, dans l'attitude de la force tranquille, en gardent l'entrée.

Le sanctuaire est d'une très grande richesse de matériaux et d'ornementation. Ses soubassements sont en bleu turquin. Les parements des murailles sont en marbres tout scintillants de mosaïques.

Du côté de l'épître se dresse le siège archiépiscopal.

—

Autour du maître autel DIX MÉDAILLONS DE MOSAÏQUE représentent les hérésies foulées aux pieds par la Vierge puissante.

Le médaillon du centre montre le dragon à sept têtes, père de toutes les hérésies. Puis, en allant de droite à gauche, on trouve successivement : l'hérésie d'Arius représentée par un sanglier monstrueux qui ravage la vigne du Seigneur : celle de Macédonius, sous la forme d'un poisson vorace prêt à dévorer ; celle d'Eutychès représentée par un vautour cruel qui emporte une faible colombe : celle de Nestorius, par un serpent qui enserre dans ses replis un petit oiseau ; l'hérésie des Iconoclastes représentée par des renards qui dévastent la vigne divine ; le Manichéisme, semblable à une chauve-souris qui opère le mal au milieu des ténèbres ; le Luthérianisme, oiseau de proie qui emporte une timide brebis : le Jansénisme, vipère perfide dont le dard perce un magnifique oiseau ; enfin, le Naturalisme moderne, représenté par des vers rongeurs qui, eux aussi, ravagent la vigne du Seigneur.

Un CIBORIUM somptueux, don de Son Eminence le Cardinal Caverot, s'élève sur six

CHŒUR *Côté de l'Épître.*

colonnes en porphyre vert des Vosges, et abrite la belle statue blanche de la Vierge dont le profil harmonieux s'encadre dans une auréole de bronze doré, ornée de cabochons et d'émaux.

La Vierge est couronnée du superbe diadème qui lui fut offert aux fêtes du Congrès marial de septembre 1900.

Le plafond du Ciborium est en fines mosaïques reliées entre elles par des armatures en bronze doré.

Les arceaux sont ornés de guirlandes, également en bronze doré, et se terminant par des anges en prière.

Sur la façade principale, on a sculpté deux personnages : saint Joachim et sainte Anne, le père et la mère de la sainte Vierge. Sur les façades latérales émergent des têtes de lions.

Le Maitre Autel, en marbre blanc finement ciselé, est de proportions à la fois élégantes et monumentales.

Sur le devant, un bas-relief présente la Vierge

ANGE A GENOUX

brisant les chaînes de nos premiers parents coupables. Le gradin supérieur est orné de deux séries d'anges convergeant vers le tabernacle, et célébrant, avec des instruments de musique, les louanges de la Divinité.

La porte du tabernacle est une œuvre d'art de très grand prix.

L'autel est dû à la générosité du clergé lyonnais.

ANGE A GENOUX

Les dix *colonnes*, plaquées autour de l'abside, et qui supportent la voûte, sont en marbre rouge de Brignoles (Var), tacheté de blanc. A leur sommet, des anges à genoux tiennent, dans leurs mains, les emblèmes des invocations des litanies : *Maison d'or*, *Tour d'ivoire*, *Vase d'insigne dévotion*, *Rose mystique*, etc... Ces anges forment.

LE CIBORIUM ET LES MÉDAILLONS DE MOSAÏQUE

avec les vierges des vitraux, la garde d'honneur de la Reine du temple.

A la voûte, plane l'Esprit-Saint enveloppant la Vierge de ses dons rendus sensibles par des colombes.

Le pendentif est en pierre de l'Echaillon et mesure trois mètres de hauteur.

La clef de voûte a six mètres de diamètre, et un volume de cinquante mètres cubes dans son ensemble.

—

Le matin, le spectacle est ravissant quand les premiers feux du soleil, perçant à travers les vitraux, font resplendir ce champ de mosaïque aux mille couleurs. C'est la vie qui se répand à flots dans ces voûtes absidales, c'est l'allégresse sainte qui jaillit de toute part, c'est un coin du ciel dont la vision repose l'âme, l'emplit d'idéal et d'extase.

Et si l'on se tourne vers l'entrée du temple pour que le regard puisse embrasser tout le vaisseau dans une nouvelle vue d'ensemble, l'impres-

sion, que l'on éprouve, est plus saisissante encore que celle du début, parce que, à cette vue superficielle de tant de richesses s'ajoutent le souvenir de tous les détails que l'on vient de parcourir, et le sentiment qu'une pensée puissante a présidé à la conception et à la construction de ce merveilleux édifice auquel on ne saurait refuser le nom de chef-d'œuvre !

Le roi Louis XI, au xve siècle, visitant Fourvière, et trouvant très modeste le sanctuaire de la Vierge, avait dit qu'il ne pouvait souffrir que « *si belle Dame logeât en si humble maison !* » — Nous pensons qu'il serait ravi aujourd'hui de voir « *si belle Dame logée en si royale maison !* »

—

La Sacristie. — Une vaste *sacristie*, dont l'agencement est adapté aux nombreuses exigences du culte, relie la Basilique à l'ancienne chapelle.

On peut y voir une galerie de *Portraits des Archevêques* qui ont occupé le siège de Lyon depuis le Concordat, un beau *Christ* en ivoire mesurant, en une seule pièce, 0^m95 de longueur, et une *statue de la Vierge*, également en ivoire, haute

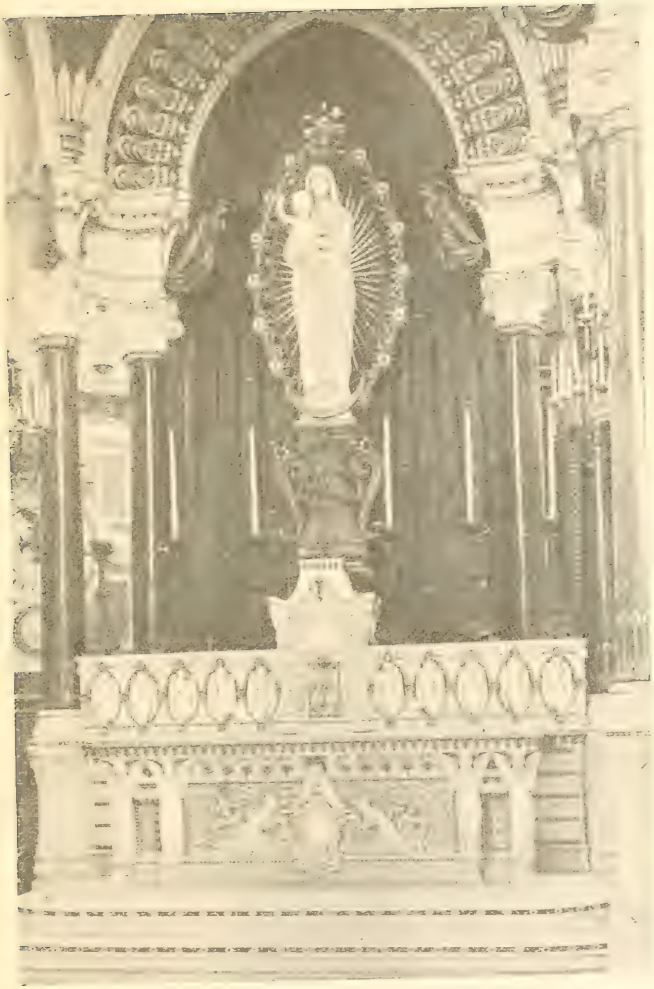

LE MAITRE AUTEL

de 0m52. Ces deux derniers objets ont été offerts par un pieux fidèle auquel Fourvière doit aussi la possession de nombreuses et précieuses reliques.

—

Le Service religieux de la Basilique est fait par des Chapelains, prêtres du diocèse, relevant uniquement de l'autorité archiépiscopale. Ils sont une vingtaine; le supérieur prend le nom de Recteur.

Le chant et les cérémonies sont exécutés par les élèves de l'Ecole de Notre-Dame de Fourvière, fondée en 1894.

LE CHRIST D'IVOIRE (*Sacristie*).

—

La Crypte. — De la crypte nous ne dirons que quelques mots.

Il y faut entrer par l'édicule situé au pied du perron de la façade.

LA VIERGE D'IVOIRE *(Sacristie).*

A mesure que l'on descend le grand escalier, on est saisi par une impression mystérieuse que concourent à faire naître et la demi-obscurité de

la nef, et ses vastes proportions, et sa physionomie robuste, et ce je ne sais quoi qui la fait ressembler à un immense géant, courbé, s'arc-boutant sur ses membres trapus et inflexibles, pour soutenir, d'un effort colossal et continu, le poids énorme de l'église haute. Tout y accuse la force, la majesté, une sévère élégance. M. Sainte-Marie Perrin affirme que « seule la crypte de Chartres peut rivaliser avec celle de Fourvière. »

Elle est dédiée à saint Joseph dont la statue s'élève, au fond de l'abside, sur une colonne de marbre.

A l'auguste Vierge et Mère l'éclat et le rayonnement d'en haut; à l'humble Epoux et nourricier les profondeurs cachées du temple.

Le *Sanctuaire* est tout entier consacré à la glorification de saint Joseph,

Il est à peu près achevé, et fait imaginer quelle sera la richesse du vaisseau quand il aura, lui aussi, reçu le complément de son ornementation.

Le *Maître autel*, don d'une généreuse famille lyonnaise, porte en relief le sujet classique de la mort du saint. Ce beau sujet a été exécuté par M. Millefaut. Le saint Patriarche est représenté sous les traits de M. Bossan, architecte de la Basilique.

Autour de l'autel, sur le dallage, dans des *médaillons* de mosaïque, sont dessinés les emblèmes des sept péchés capitaux, lesquels se tiennent à une respectueuse distance du « Juste », qui jamais ne reçut leur atteinte : « *Non accedet ad te malum. Le mal ne s'approchera pas de toi.* »

Dans la voûte, on lit les louanges du vénéré Patriarche ; les huit béatitudes sont là comme le résumé de ses vertus et de sa sainteté.

Au-dessus des stalles provisoires s'ouvrent de larges baies, destinées à recevoir les tuyaux de l'orgue futur.

Dans toute l'étendue de l'église, sur les murailles et sur les piliers, se développent des bandes de marbre rouge portant inscrits *les noms de toutes les paroisses du diocèse*. Elles ont concouru, par des quêtes annuelles et par des offrandes particulières à la construction du monument ; leurs noms resteront gravés dans le granit et vivront de génération en génération. Ce travail est inachevé.

Les *autels* latéraux, au nombre de six, seront adossés aux surfaces planes des murailles.

Dans la nef de l'Evangile, en commençant du côté le plus rapproché du Sanctuaire, nous aurons successivement : la chapelle des *Epousailles* de la sainte Vierge et de saint Joseph, celle de la *Nativité* de Notre-Seigneur et celle de sa *Présentation* au temple.

En face, dans la nef de l'épître, se trouveront la chapelle du mystère de la *Fuite en Egypte*, la chapelle de *Notre-Dame de l'atelier*, située sous l'escalier Saint-Joseph et dans laquelle doit reposer plus tard le cœur de M. Bossan, le grand *ouvrier* de Fourvière, enfin celle du *Recouvrement* de Notre-Seigneur au temple.

Ces vocables, on le voit, sont empruntés aux mystères de la vie de la sainte Vierge dans lesquels saint Joseph fut associé à sa mission surnaturelle.

Telle, en résumé, sera notre crypte, c'est-à-dire vraiment incomparable, lorsqu'elle aura reçu son achèvement.

Un bel escalier, à double rampe, s'ouvrant au centre de la nef, du côté de l'épître, fait communiquer la crypte avec un magnifique *vestibule*, qui, lui-même, sert d'entrée latérale-sud à la Ba-

silique, et relie la nouvelle construction tout entière à l'ancienne chapelle. Ce vestibule, dit de *Saint-Joseph*, est remarquable par la richesse et la variété de ses matériaux, par son architecture originale, par une belle statue de *la Sagesse*, qui surmonte un vaste bénitier aux trois coupes arrondies, et par de gracieux symboles sculptés çà et là dans le marbre et la pierre.

Après avoir parcouru toutes ces merveilles, on est bien obligé d'avouer que la reconnaissance des Lyonnais a été à la hauteur du bienfait qu'ils avaient reçu. L'exécution du vœu de 1870 est vraiment royale. Lorsque, après de nouveaux efforts de générosité, l'œuvre de Fourvière aura reçu son achèvement, notre Basilique se placera parmi les plus beaux monuments religieux du monde, par l'originalité de son architecture, la richesse de sa décoration et son symbolisme mystique.

—

Fourvière et Montmartre. — Instinctivement notre pensée s'envole, de la colline lyonnaise,

STATUE DE LA SAGESSE

vers la colline qui domine la capitale. Là se dresse un autre monument qui, lui aussi, est le fruit d'un vœu, national celui-là, et suscité également par les désastres de l'année terrible.

Fourvière et Montmartre! quelles poussées vigoureuses de cette sève chrétienne, si forte et intarissable sur le sol de notre Patrie! Quelles magnifiques fleurs écloses sur nos sommets de France au souffle de l'amour reconnaissant et repentant! Nos deux Basiliques, comme elles portent vers le ciel le témoignage de notre foi nationale, indéfectible, même au milieu des plus dures épreuves!

Les siècles se suivent et ne se ressemblent pas. Touchant à sa fin, le XVIIIe amoncelait des ruines et quelles ruines! Le XIXe a édifié et quels édifices!... Montmartre et Fourvière! quelles réponses aux défis de l'impiété!

Et en même temps que ces deux monuments mettent puissamment en relief la foi et la générosité de la France, ils sont aussi comme deux pages de granit sur lesquelles, en caractères ineffaçables, sont gravés deux mots qui forment la synthèse de toute vérité religieuse et de toute vertu morale, de même qu'ils expriment ce qu'il y a de plus grand, de plus beau, de plus délicieux

au Ciel : le Cœur adorable de Jésus! le Cœur immaculé de Marie!

Dieu de clémence,
O Dieu vainqueur,
Sauvez la France
Par votre Sacré Cœur.

Reine de France,
Priez pour nous;
Notre espérance
Venez et sauvez-nous!

*
* *

Et maintenant, en regard des richesses matérielles de notre Basilique, nous devons exposer les richesses spirituelles dont les souverains Pontifes se sont plu à combler l'ancienne chapelle de Fourvière, et que Léon XIII a communiquées à la nouvelle église. Elles forment un trésor inépuisable destiné à enrichir nos âmes.

Notre Basilique n'est pas seulement une *Maison d'or*. Des indulgences nombreuses, des faveurs insignes, des privilèges divers en font aussi le *Temple de la grâce divine*, un *Vase insigne d'honneur et de dévotion*.

Le Vocable de la Basilique. — Sa Fête patronale. — La Statue de la Vierge-Mère. — Disons d'abord que la Basilique a pour *vocable* et pour *fête patronale* : l'*Immaculée-Conception* de Marie, alors que l'ancienne chapelle avait pour patronale la fête de l'Assomption.

Beaucoup de motifs militaient en faveur de ce changement. L'Eglise de Lyon est une des premières qui aient célébré solennellement l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge; le vœu de 1870 fut fait à Marie immaculée; la fête du 8 décembre est, depuis un demi-siècle surtout, célébrée à Fourvière avec l'éclat tout particulier de ses pèlerinages et de ses illuminations; Marie a été spécialement glorifiée au XIXe siècle par la définition dogmatique de son immaculée Conception; enfin, la Vierge, elle-même, est venue du ciel nous dire combien ce titre lui était agréable en le proclamant, à Lourdes, comme son nom de prédilection : « Je suis l'Immaculée Conception ! »

On a voulu cependant que la statue représentât la Vierge-Mère parce qu'elle est la Vierge traditionnelle de Fourvière.

Il semblait qu'on dût laisser à Lourdes le privilège exclusif du type sous lequel Marie a voulu apparaître. D'ailleurs la Conception immaculée

de Marie ne reluit-elle pas à travers sa Maternité, puisque celle-ci fut toute la raison de celle-là? Vierge et Mère, c'est dire le *tout* parfait de Marie, la plénitude de sa dignité et de sa puissance; comme aussi, Vierge et Mère, Marie attire pleinement notre admiration, notre amour et notre confiance!

CHAPITRE VII

LES INDULGENCES (1)

§ I

Mandement du Cardinal Fesch, 18 avril 1805

RACHETÉE par les soins du diocèse, après le Concordat, la chapelle de Fourvière fut rouverte solennellement, le 19 avril 1805, par le Souverain Pontife Pie VII, lui-même.

Or, la veille de cette cérémonie, le 18 avril, le Cardinal Fesch, Archevèque de Lyon, adressait à ses diocésains un Mandement, que nous avons déjà cité, mais dont nous reproduirons ici la partie qui concerne notre sujet :

(1) Tous les documents, pièces authentiques ayant trait aux indulgences, faveurs, pouvoirs, émanés de Rome, et que nous allons énumérer, sont conservés précieusement dans les archives de Fourvière.

« Le Saint-Père a bien voulu, à notre demande, « convertir les indulgences anciennes, et tous les « privilèges spirituels de ce sanctuaire : 1° en une « indulgence plénière et quotidienne, applicable « aux vivants et aux défunts, que chaque fidèle « pourra gagner, une fois par jour seulement, « s'il est en état de grâce, *quand même il ne se « serait pas confessé et n'aurait pas communié*, « pourvu qu'il visite cette Basilique, et y prie « pour l'Eglise, l'Etat, notre cité, notre diocèse; « 2° un *autel privilégié*, aussi pour tous les jours : « ce sera celui de la Sainte-Vierge; 3° une indul- « gence pareille à celle de l'*Angelus*, en faveur « des fidèles défunts, pour ceux qui réciteront « dévotement le *De profundis*, ou *trois Pater* et « *trois Ave*, au son de la cloche de cette église, « laquelle annoncera tous les soirs, une heure « après l'*Angelus*, la prière pour les morts; « 4° même indulgence à ceux qui prieront pour « les *malades* dont elle annoncera l'*agonie*. »

Tel est le texte du Mandement du Cardinal Fesch, relativement au sujet qui nous occupe. Donnons quelques détails sur chaque point en particulier.

Au 1°. — On remarquera la particularité *insigne* de cette indulgence. Elle est *plénière*,

quotidienne, *applicable aux vivants et aux défunts*, et le Souverain Pontife veut qu'on puisse la gagner *sans qu'il soit nécessaire de se confesser et de communier*, pourvu que l'on soit en état de grâce.

Fourvière garde cette concession comme l'un de ses plus précieux trésors.

On a dit, et même écrit, que le Bref de Grégoire XVI en date du 15 septembre 1837, dont nous parlerons tout à l'heure, avait changé les conditions de cette indulgence, et qu'elle ne pouvait plus se gagner sans confession et communion... Cette affirmation nous semble purement gratuite. Il est vrai que le Bref de Grégoire XVI promulgue une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de confession et communion ; mais il n'abolit en aucune façon l'indulgence accordée par Pie VII. Aucun document positif, soit écrit, soit oral, que nous sachions, n'a paru jusqu'ici pour la transformer ou la détruire. *Elle est un glorieux privilège pour Fourvière*. On ne peut être surpris que nous ayons à cœur de le conserver, de le défendre contre toute interprétation, toute insinuation qui tendrait à nous en déposséder... Il serait faux de conclure que l'indulgence accordée par Grégoire XVI, a rendu

inutile celle accordée par Pie VII. En effet, beaucoup de personnes pieuses peuvent être empêchées, par une cause quelconque, de se confesser et de communier, et cependant, si elles visitent le sanctuaire de Fourvière, et y prient aux intentions indiquées, elles pourront gagner l'indulgence plénière aux termes où elle a été accordée par Pie VII.

D'ailleurs toute discussion sur ce point devient inutile, attendu que Léon XIII, à la requête de Son Eminence le Cardinal Coullié, dans une audience qu'il lui accordait le 3 mars 1897, *a étendu cette même indulgence insigne* à la Basilique. Le fait est attesté par une lettre personnelle de Son Eminence déposée aux archives. De plus, Son Eminence a promulgué cette extension accordée par Léon XIII, dans sa Lettre pastorale du 9 avril 1899, annonçant au diocèse des fêtes religieuses, à l'occasion de la restauration de l'ancienne chapelle. Voici le texte donné par Son Eminence :

« FOURVIÈRE. — *Indulgence plénière quotidienne.* — Dans l'audience du 3 mars 1897, « mercredi des cendres, anniversaire de son cou- « ronnement, le Souverain Pontife Léon XIII,

« par un acte de sa paternelle bienveillance, a
« daigné étendre à la Basilique de Fourvière l'in-
« dulgence plénière quotidienne accordée, le
« 18 avril 1805, par Pie VII à l'ancienne cha-
« pelle, aux conditions indiquées par son prédé-
« cesseur de sainte mémoire. Ces conditions sont
« exprimées ainsi dans le Mandement du Cardi-
« nal Fesch, en date du 18 avril 1805 :

« Le Saint-Père a bien voulu, etc... », suit le texte que nous avons donné plus haut.

Au 2°. — Ce point a été modifié, ou plutôt étendu, comme on le verra dans la suite. Le maître autel de la Vierge, dans l'ancien sanctuaire, demeure privilégié pour tous les jours; mais ce privilège a été étendu à l'autel de l'Annonciation (Notre-Dame du Bon-Conseil), et à plusieurs autels de la Basilique. (Voir plus loin le chapitre des autels privilégiés.)

Au 3° et au 4°. — L'indulgence attachée à la récitation de l'*Angelus*, est de *cent jours* pour chaque récitation.

De plus, une *indulgence plénière* peut être gagnée, une fois par mois, au jour de leur choix, par tous les fidèles qui, chaque jour du mois, ont récité les trois *Angelus* le matin, à midi et le soir.

Ils doivent se confesser, communier, et prier pour la concorde entre les princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise.

Donc, les fidèles peuvent gagner une indulgence de *cent jours* si, lorsque la cloche de Fourvière sonne, le soir, pour les défunts, ou quand elle annonce l'agonie des malades, ils récitent le *De profundis* ou *trois Pater* et *trois Ave*. De plus, ils peuvent gagner une *indulgence plénière*, une fois par mois, au jour de leur choix si, chaque soir, au son de la cloche de Fourvière, ils ont prié comme il est indiqué ci-dessus. Pour gagner cette indulgence plénière, ils devront se confesser, communier et prier pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre sainte Mère l'Eglise.

Le Mandement du Cardinal Fesch ajoute ces paroles : « L'intention de Sa Sainteté est que ces « indulgences soient pour tout le temps que « l'église de Notre-Dame et de Saint-Thomas « de Fourvière sera en notre pouvoir et en celui « de nos successeurs, et qu'elles cessent dès l'ins- « tant, ce qu'à Dieu ne plaise !), que cette église « passerait en d'autres mains ».

§ II

Bref de Grégoire XVI, 15 septembre 1837

Par un Bref du 15 septembre 1837, le Pape Grégoire XVI accorde :

1° Une *Indulgence plénière* aux fidèles qui, confessés et communiés, visitent la chapelle de Notre-Dame de Fourvière et y prient aux intentions ordinaires.

2° Il communique et accorde à l'église de Fourvière, toutes les mêmes indulgences, rémissions des péchés, relaxations de peines et autres grâces spirituelles accordées par les Souverains Pontifes au Sanctuaire de la sainte Maison de Lorette. Pour gagner ces indulgences, les fidèles devront accomplir, dans l'église de Fourvière, les œuvres de piété enjointes à cet égard (1).

3° Une indulgence pareille à celle de l'*Angelus*, etc. (Voir le paragraphe I, au 3°, ci-dessus.)

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(1) On trouve dans les Traités spéciaux l'énumération de ces diverses et multiples indulgences, et les œuvres de piété prescrites pour les gagner.

§ III

Extension de toutes les indulgences précédentes à la Basilique. — Bref du 5 mars 1896

Par un Bref de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 5 mars 1896, toutes les précédentes indulgences et faveurs spirituelles, attachées à l'ancienne chapelle de Fourvière, ont été étendues à la nouvelle Basilique.

§ IV

Indulgence de la Portioncule

Par des Brefs septennaux successifs, l'église de Fourvière est enrichie de toutes les indulgences de la *Portioncule*.

Ces indulgences peuvent être gagnées par les fidèles, à chaque visite qu'ils font, depuis l'heure des premières vêpres, le soir du 1er août, jusqu'au coucher du soleil le 2 août, dans les *deux sanctuaires*, l'ancienne chapelle et la nouvelle Basilique. Cette concession de la Congrégation des indulgences est motivée sur ce que les deux sanctuaires ne forment qu'une seule et même Basilique.

Pour gagner les indulgences de la Portioncule, il n'est pas nécessaire de faire la communion prescrite dans l'église à laquelle ces indulgences sont attachées. (Décr. du 22 février 1847.)

La confession et la communion peuvent se faire dès la veille du 2 août. La confession de la semaine suffit pour ceux qui se confessent habituellement. (Décr. du 6 octobre 1870.)

Pour gagner l'indulgence plusieurs fois, il faut sortir de l'église, après chaque visite; mais on peut rentrer aussitôt pour une nouvelle visite.

§ V

Indulgences attachées à la fête de l'Immaculée-Conception, fête patronale, et à son octave.

L'indulgence attachée à la fête de l'Assomption, autrefois patronale de l'ancien sanctuaire, et aux jours de son octave, a été transférée à la fête de l'Immaculée-Conception, aujourd'hui patronale de la Basilique, et aux jours de son octave.

Cette indulgence est plénière.

Elle peut être gagnée, aux conditions ordinaires, le jour de la fête et chaque jour de l'octave. (Bref du 12 mars 1896.)

§ VI

Indulgence du Chemin de la Croix, dans la chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry

Un *Chemin de Croix* a été érigé canoniquement, le 2 mars 1900, dans la chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry juxtaposée à la Basilique et à l'ancien sanctuaire. Les fidèles, qui accomplissent pieusement ce saint exercice, peuvent gagner toutes les indulgences qui lui sont attachées.

L'exercice du Chemin de la Croix a été introduit en Europe, vers le XIVe siècle, pour satisfaire la dévotion des fidèles qui, ne pouvant visiter les saints Lieux, étaient par conséquent empêchés de parcourir la voie douloureuse que suivit Notre-Seigneur Jésus-Christ, à Jérusalem, du palais de Pilate, où il fut condamné, jusqu'au sommet du Calvaire, où il fut crucifié.

Les Pontifes romains, tout d'abord, enrichirent cette dévotion des mêmes indulgences que celles attachées à la visite réelle des saints Lieux. Ces indulgences étaient nombreuses et importantes.

Plus tard, elles furent restreintes. La Sacrée Congrégation a déclaré qu'il suffisait de dire

que quiconque pratique pieusement l'exercice du Chemin de la Croix, en méditant la Passion du Sauveur, gagne les mêmes indulgences que celles qu'il gagnerait en visitant en personne les Stations du Chemin de la Croix à Jérusalem.

Pour gagner ces indulgences, il faut : 1° parcourir successivement toutes les Stations. Un mouvement, un déplacement corporel quelconque est nécessaire afin d'imiter, dans une certaine mesure, le divin Sauveur parcourant sa voie douloureuse. Il faut : 2° en parcourant ainsi les Stations, méditer, chacun selon sa capacité, la Passion de Notre-Seigneur.

La confession et la communion ne sont pas requises : il suffit d'être en état de grâce.

Pour tous renseignements, consulter les *Avertissements et Règles pour l'érection et la pratique du Chemin de la Croix* (Décr. authent. approuvés par Clément XII et Benoît XIV.)

§ VII

Indulgence attachée à la statue placée au sommet du clocher

La statue de l'Immaculée-Conception fut érigée solennellement au sommet du clocher, le 8 décembre 1852.

Dans le Mandement qu'il fit à ce sujet, le Cardinal de Bonald s'exprimait ainsi : « Pour encou-
« rager de plus en plus la dévotion envers la
« Très Sainte Vierge, nous accordons *quarante*
« *jours* d'indulgence, à gagner *trois fois par jour*,
« à ceux qui, tournant leurs regards vers la sta-
« tue de Notre-Dame de Fourvière, réciteront
« avec piété la *Salutation angélique.* »

§ VIII

Indulgence attachée à la statue du Sacré-Cœur de Jésus, érigée dans le jardin.

Vers l'extrémité nord-est du jardin de Fourvière, près de la porte, dite du Rosaire, qui s'ouvre sur la montée Saint-Barthélemy, dans un bosquet de noisetiers, fut érigée, le 29 novembre 1878, une statue du Sacré-Cœur. Le sujet est exécuté selon le modèle reçu par la tradition : Notre-Seigneur Jésus-Christ, debout, montre son Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, qui se tient à genoux à quelque distance.

Une indulgence de sept ans et sept quarantaines est accordée aux fidèles, chaque fois qu'ils récitent, devant cette statue : *trois Pater*, *trois Ave* et *trois Gloria Patri.*

CHAPITRE VIII

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE ET CONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE COMPASSION

§ I

Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière

Son Histoire. — L'institution d'une confrérie en l'honneur de la Très Sainte Vierge, à Fourvière, remonte à une très haute antiquité, probablement au XIIIe siècle.

M. Meynis, dans son *Histoire du culte de la Sainte Vierge*, à Lyon, dit : « La plupart des « sanctuaires dédiés à la sainte Vierge, dans les « différents quartiers, avaient leurs confréries. « L'une des plus célèbres, dont l'église de la Pla- « tière était le centre, portait le titre de Notre- « Dame de Lorette ; elle remontait à 1258. » (page 96.)

Aussitôt après il ajoute : « Une autre (*confré-* « *rie*) était attachée à la chapelle de Fourvière. « Dispersée par les calvinistes, elle avait été « reconstituée, en 1682, par Mgr Camille de Neu- « ville, Archevêque. » (page 97.)

Donc une confrérie, en l'honneur de la sainte Vierge, existait à Fourvière, peut-être contemporaine de celle de Notre-Dame de Lorette établie dans l'église de la Platière, antérieure certainement aux destructions opérées par les calvinistes, quelle que soit d'ailleurs la date précise de sa toute première origine.

Ce fut en 1679, que les chanoines de Fourvière, désireux de rétablir cette ancienne confrérie, firent des démarches auprès du Souverain Pontife, Innocent XI, et de l'Archevêque de Lyon, Mgr Camille de Neuville.

Le Pape répondit favorablement à leur supplique, le 15 octobre 1681, par une Bulle dans laquelle il accordait de nombreuses indulgences.

Mgr Camille de Neuville publia cette Bulle et rétablit la confrérie par une Ordonnance du 4 juillet 1682 (1).

(1) Le texte des dernières feuilles d'archiconfrérie porte : le 4 juillet *1681*; c'est une faute d'impression.

La confrérie vécut jusqu'en 1789.

Après l'orage révolutionnaire, le sanctuaire fut rouvert par Pie VII, en 1805 ; mais la confrérie ne fut réorganisée qu'en 1848, par Son Eminence le Cardinal de Bonald. Son Mandement est du 14 novembre 1848, et il fixe au 21 du même mois, fête de la Présentation de la sainte Vierge, le rétablissement solennel de l'ancienne confrérie de Notre-Dame de Fourvière, sous la forme qu'elle avait au temps de Mgr de Neuville.

Dans cet intervalle, Mgr Gaston de Pins, Archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, avait érigé à Fourvière, le 30 octobre 1839, la pieuse association du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, et cette association avait été agrégée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris, le 12 novembre de la même année (1).

(1) Le Cardinal Fesch mourut le 13 mai 1839. Mgr de Bonald, évêque du Puy, fut nommé à l'archevêché de Lyon par ordonnance royale du 4 décembre 1839. Il fut préconisé dans le Consistoire du 27 avril 1840, et fit son entrée à Lyon le 1er juillet suivant. Mgr de Pins reçut de Grégoire XVI, le 28 avril 1840, la lettre, qui faisait cesser sa qualité d'administrateur apostolique, au lendemain de la préconisation de Mgr de Bonald. Il se retira dans le diocèse de Grenoble, à la Grande-Chartreuse, où il passa trois années. Contraint de revenir à Lyon, par ordre des médecins, il s'établit, en octobre 1843, aux Chartreux. Après quelque temps il vint habiter,

A partir de 1848, la confrérie de Fourvière, renouvelée des temps anciens, brille d'un vif éclat. Les fidèles se font inscrire en grand nombre, et les exercices s'accomplissent avec régularité et solennité.

Le 8 juin 1877, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, à la demande de Son Eminence le Cardinal Caverot, Archevêque de Lyon, accordait un Bref en vertu duquel sont concédées, à perpétuité, à la confrérie de Fourvière, telle qu'elle a été rétablie par le Cardinal de Bonald, toutes les indulgences et faveurs spirituelles dont jouit l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris. Par ce Bref la confrérie acquiert une existence indépendante et une organisation autonome; elle ne participe plus aux indulgences de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à simple titre d'affiliée, mais elle les possède comme un trésor spirituel propre qui lui est directement concédé par le Saint-Siège.

sur la colline de Fourvière, une maison de campagne, pleine de solitude et de calme, appelée « *la Paix* ». C'est là que le vénéré Prélat rendit son âme à Dieu, le 30 novembre 1850. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses restes reposent dans l'église Saint-Irénée.

PIE IX

Enfin par un Bref, en date du 1er avril 1898, à la demande de Son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a élevé la confrérie de Notre-Dame de Fourvière aux titre et privilèges d'*Archiconfrérie à perpétuité*, avec le pouvoir et le droit de s'affilier les autres confréries de même nom et de même nature, pourvu toutefois qu'elles soient dans les limites du diocèse de Lyon, et de leur communiquer toutes les indulgences, rémissions des péchés et remises de pénitences, accordées par le Siège apostolique à la nouvelle Archiconfrérie elle-même.

Tel est, brièvement, l'historique de la confrérie de Notre-Dame de Fourvière devenue Archiconfrérie.

—

II. Messes de l'Archiconfrérie. — Le Père Chrysostôme, capucin, dans son volume sur Fourvière, dit qu'une messe solennelle de confrérie était déjà fondée, pour chaque samedi, en l'an 1471.

L'abbé Cahour dit que le Chapitre de Fourvière avait voté, le 23 octobre 1660, la fondation d'une messe solennelle qui devait être célébrée,

tous les samedis, à l'autel de Notre-Dame, pour la conservation de la ville et de ses magistrats, en reconnaissance des bienfaits que ceux-ci avaient accordés aux Chanoines de Fourvière.

La confrérie ayant été rétablie en 1682, la messe, dont parle l'abbé Cahour, devint messe de confrérie. Mais, comme elle était trop matinale pour que le public pût y assister, Mgr de Neuville accorda aux Chanoines la permission de dire une seconde messe à dix heures, chaque samedi, pour la prospérité de Lyon et de ses consuls. Pendant cette seconde messe on exposait le Saint Sacrement et on chantait les litanies de la Sainte Vierge. Après la messe, le célébrant montait à l'autel de la confrérie et bénissait, avec le Saint Sacrement, la cité d'abord, les assistants ensuite. Ce mode de bénédiction se pratique encore de nos jours; on voit qu'il est très ancien. Cette tradition pieuse doit être conservée avec soin.

En 1720, le Chapitre de Fourvière se laissa entraîner à des spéculations imprudentes, dans le système financier du fameux Law, et fut presque totalement ruiné. Malgré leur pauvreté, les Chanoines ne voulurent pas supprimer les deux messes qu'ils s'étaient imposées pour la ville

et ses magistrats. Ceux-ci, ayant à leur tête Laurent Dugas, se réunirent à l'Hôtel de Ville, le 6 septembre 1729, et, touchés de la conduite généreuse des Chanoines, décidèrent que la célébration de ces messes ne devait pas être onéreuse au Chapitre. En conséquence ils votèrent une rente de trois cents livres pour honoraires des deux messes de chaque samedi. A cette occasion, ils demandèrent aux Chanoines d'ajouter une oraison à la fin des litanies; aujourd'hui cette oraison est le *Sub tuum*.

Ces fondations subsistèrent jusqu'à la Révolution, et ne furent rétablies que le 21 novembre 1848 par le Cardinal de Bonald, en même temps que la confrérie était restaurée.

Présentement ces deux messes sont célébrées avec solennité. La messe matinale, célébrée entre cinq et six heures, selon les différentes saisons de l'année, est précédée de la récitation des litanies de la Sainte Vierge. Le Saint Sacrement est exposé pendant la messe; un chœur de chant fait entendre des cantiques. A la fin de la messe, la bénédiction du Saint Sacrement est donnée, selon le mode indiqué plus haut, d'abord à la ville, puis à l'assistance; cette bénédiction est annon-

cée à la ville par une cloche spéciale, donnée pour cet usage, par l'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul, en 1898.

A la messe de dix heures, le Saint Sacrement est également exposé; la messe est chantée par la Collégiale, avec accompagnement d'orgue. Après la messe, on chante les litanies de la Sainte Vierge, puis le Célébrant donne la bénédiction comme il a été dit ci-dessus.

Ces messes sont dites pour la prospérité spirituelle et temporelle de la ville de Lyon, du diocèse, de la France, pour les associés de la confrérie et pour la conversion des pécheurs.

Une messe est dite également chaque lundi matin, à la même heure que le samedi, pour les défunts de la confrérie. Nous ignorons l'origine de cette fondation. Autrefois, on célébrait une messe de *Requiem* pour chaque associé défunt. N'aurait-on pas remplacé toutes ces messes particulières par cette messe traditionnelle de chaque lundi? — Cette messe est toujours dite avec l'ornement du jour.

Enfin, deux messes spéciales sont célébrées, chaque année, l'une dans le mois de mai, l'autre

dans l'octave de l'Immaculée-Conception, pour les associés qui, voulant avoir part à ces deux messes, font, à cet effet, une offrande particulière qu'ils déposent à la sacristie de Fourvière. (Voir la feuille d'archiconfrérie.)

III. Autel de l'Archiconfrérie. — Nous ne trouvons pas que la confrérie de Fourvière ait eu son autel spécial avant sa réorganisation par Mgr de Neuville.

En 1679, lorsqu'il fut question de la rétablir, les fidèles affluèrent plus nombreux à Fourvière, surtout le samedi. Le sanctuaire, exigu alors, fut bientôt trop étroit pour les contenir. Un associé, Antoine Guillermin (d'autres disent Guillemin) proposa alors à la Collégiale, en 1681, d'ériger, à ses frais, un autel qui serait destiné aux assemblées de la confrérie. Cet autel fut élevé au fond de la nef de Saint-Thomas, à l'orient; on y avait accès par un escalier particulier. Cet autel existe encore, dans la chapelle de Saint-Thomas; nous l'appelons : l'autel de la tribune. Il est surmonté d'un vitrail représentant Notre-Dame de Pitié.

L'escalier existe pareillement. C'est à cet autel qu'à partir de cette époque, furent dites les messes de confréries, et données les bénédictions du Saint Sacrement.

Le sanctuaire devenant, vers le milieu du dix-huitième siècle, de plus en plus insuffisant, on décida son agrandissement. Les travaux furent terminés en 1751. Il est probable que, dès ce moment, les messes de la confrérie furent dites à l'autel de la Vierge, dans la nef agrandie. En tout cas, il n'est pas douteux qu'il en ait été ainsi depuis la restauration de la confrérie en 1848.

Depuis la consécration de la nouvelle Basilique, le 16 juin 1896, toutes les solennités du culte ayant été transférées dans cette incomparable église, l'autel majeur est devenu l'autel de la confrérie.

—

IV. Ses Bénedictions du Saint Sacrement. — Les bénédictions du Très Saint Sacrement, aux messes de la confrérie, existaient-elles avant 1682? Nous l'ignorons.

Elles existent sûrement à partir de cette date.

De nos jours elles ont lieu avec le même cérémonial qu'alors. Le Saint Sacrement est exposé aux deux messes du samedi, et, à chaque messe, la bénédiction est donnée solennellement, d'abord à la ville (1), puis à l'assistance.

Il n'y a jamais bénédiction le lundi, à la messe qui se célèbre pour les défunts.

—

V. Les Exercices de l'Archiconfrérie chaque Dimanche soir. — Les pieuses réunions des membres de l'Archiconfrérie, chaque dimanche soir, sont très suivies. Elles s'accomplissent d'ailleurs d'une façon fort intéressante.

Le chœur de chant fait entendre d'abord quelques couplets d'un cantique en l'honneur de la Sainte Vierge.

(1) Pour bénir la ville le célébrant ne quitte pas l'autel; il se contente de se tourner vers Lyon, tenant en mains l'ostensoir avec lequel il donne la bénédiction.

Ensuite, M. le Recteur de Fourvière, directeur de l'archiconfrérie, monte en chaire et lit, à haute voix, les recommandations qui ont été inscrites, à la sacristie, dans le cours de la semaine. Rien de plus touchant que cette longue énumération des tristesses, des misères, des besoins confiés au Cœur de la divine Mère, avec l'espérance que d'Elle viendra la grâce, la joie, le secours qui réconforte, qui convertit, qui sanctifie.

Après le détail de ces recommandations, et quelques réflexions ou exhortations de M. le Recteur, s'il le juge à propos, viennent les annonces de la semaine. Puis, on chante les litanies de la Sainte Vierge, l'invocation à l'Esprit-Saint, l'invocation à Marie immaculée : « O Marie « conçue sans péché, priez pour nous qui avons « recours à vous ». Le chœur répète cette invocation, et le sermon commence.

Après le sermon, on chante encore quelques couplets de cantique, un motet au Saint Sacrement, le verset pour le Pape, le *Tantum ergo*.

Aux exercices du dimanche soir, le Saint Sacrement n'est pas exposé, excepté toutefois pendant le mois d'octobre, durant la récitation du

chapelet. La bénédiction est donnée seulement à l'assistance, jamais à la Ville.

Après la bénédiction, l'officiant récite les *Invocations pieuses* qui sont répétées par les fidèles, et on chante le *Clementissime*.

M. le Recteur récite un *Pater*, un *Ave*, l'invocation : *Sancta Maria, refugium peccatorum, ora pro nobis*, et l'assistance s'écoule, au chant d'un dernier cantique.

Pendant toute la durée de l'exercice, l'autel est brillamment illuminé.

VI. Les Indulgences de l'Archiconfrérie. — En vertu du Bref de Pie IX, 8 juin 1877, l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière jouit de toutes les indulgences concédées à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, à Paris, par le Bref de Grégoire XVI, 24 avril 1838.

Les associés, préparés par la confession et la communion, peuvent gagner une *indulgence plénière :*

1° Le jour de leur réception.

2° A l'article de la mort. — Les mourants, à qui la confession et la communion sont impossibles, pourront cependant gagner cette indulgence, pourvu qu'ils invoquent, au moins de cœur, le très saint nom de Jésus.

3° Aux fêtes de la Circoncision, de la Purification, de saint Joseph, de l'Annonciation, de l'Assomption, du Saint-Cœur de Marie, de la Nativité, de l'Immaculée-Conception, de la Compassion de la Sainte Vierge, de la Conversion de saint Paul, de sainte Marie-Madeleine.

4° Au jour anniversaire de leur baptême, s'ils ont été exacts à réciter dévotement, chaque jour, la Salutation angélique aux intentions de l'Archiconfrérie.

5° Deux fois par mois, aux jours qu'ils choisiront, pourvu qu'ils visitent quelque église, ou oratoire public, et y prient selon les intentions du Souverain Pontife. Les associés malades ou infirmes peuvent gagner la même indulgence, pourvu qu'ils s'y disposent par la réception des sacrements, comme il a été dit plus haut, et qu'ils accomplissent fidèlement les autres œuvres que le confesseur leur aura imposées.

6° Une indulgence de cinq cents jours est accordée, tous les samedis de l'année, aux associés et à tous les fidèles qui assistent pieusement à la

messe de l'Archiconfrérie, et prient selon les intentions déjà mentionnées.

—

VII. Avis importants. — Le but de l'Archiconfrérie est de prier pour la prospérité spirituelle et temporelle de Lyon, du diocèse, de la France, pour les associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie, pour la conversion des pécheurs.

Les fidèles de tout âge et de toute condition peuvent être membres de l'Archiconfrérie; il suffit qu'ils se fassent inscrire sur le registre, à la sacristie de Fourvière. On délivre à chaque nouvel associé une médaille de la sainte Vierge et une feuille-diplôme. En se faisant inscrire les associés sont invités à déposer une offrande pour les frais de l'Archiconfrérie.

Les associés récitent, tous les jours, la *Salutation angélique* pour la ville de Lyon, et ajoutent cette invocation : *Sainte Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous.* Ils sont invités à visiter, au moins une fois par an, l'église de Fourvière, où ils prieront aux intentions du Souverain Pontife.

La fête patronale de l'Archiconfrérie est la

Nativité de la sainte Vierge, 8 septembre. La messe, ce jour-là, est célébrée à sept heures et demie par Son Eminence, en présence des délégués de toutes les paroisses de Lyon. Après la messe, Monseigneur renouvelle la consécration solennelle de la ville à la Sainte Vierge, en souvenir du Vœu des Echevins, en 1643.

§ II

Confrérie de Notre-Dame de Compassion

Son Institution. — L'Archiconfrérie de Notre-Dame de Compassion a été instituée, le 23 août 1897, par Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans l'église et le séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, comme en son centre principal et premier.

II. Son But. — Le but de l'Archiconfrérie est de prier pour le retour de l'Angleterre à la foi catholique.

Avec l'approbation de l'Ordinaire, la confrérie peut être érigée dans toute église, cathédrale, collégiale, paroissiale, dans la chapelle d'un séminaire ou d'une maison religieuse. L'affiliation de chaque confrérie à l'Archiconfrérie *primaria* de Saint-Sulpice est toujours nécessaire.

III. Son Erection a Fourvière. — La confrérie a été solennellement érigée dans la Basilique de Fourvière, le 21 novembre 1897, par Son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon.

La chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry est plus spécialement désignée comme chapelle de la confrérie.

—

IV. Son Fonctionnement. — Pour être membre de la confrérie il faut se faire inscrire, à la sacristie de Fourvière. MM. les curés et aumôniers peuvent recueillir, par listes, les noms des fidèles, et envoyer ces listes à M. le Recteur de Fourvière par les soins duquel ces noms sont transcrits sur le registre de la confrérie.

Les prières spéciales de la confrérie ont lieu, le deuxième dimanche du mois, à l'exercice du soir, dans la Basilique. Au début de l'exercice, M. le Recteur recommande spécialement aux prières la conversion de l'Angleterre; avant le *Tantum ergo*, il récite, du haut de la chaire, la prière de

Léon XIII pour les Anglais, et ajoute un *Ave Maria*.

—

V. Indulgences. — *Indulgences plénières :* 1° le jour de l'entrée dans la confrérie ; 2° à l'article de la mort ; 3° aux deux fêtes de Notre-Dame de Compassion (vendredi de la Passion et troisième dimanche de septembre) ; 4° aux fêtes des patrons de la confrérie, c'est-à-dire de saint Joseph (19 mars), de saint Pierre, prince des apôtres et patron de l'Angleterre (29 juin), de saint Grégoire le Grand, pape (12 mars), de saint Augustin de Cantorbéry (29 mai) ; 5° le jour de la réunion mensuelle.

Indulgence de cinquante jours, une fois par jour, pour les associés qui récitent pieusement la Salutation angélique *Ave Maria*.

Indulgence de trois cents jours, chaque fois qu'on récitera la prière de Léon XIII ci-après : *indulgence plénière*, une fois par mois, pour les fidèles qui réciteront cette prière tous les jours.

—

VI. Prière de Léon XIII a la Très Sainte Vierge pour la Conversion de l'Angleterre. —

« O bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu,
« notre Reine et notre très douce Mère, tournez
« avec bienveillance vos regards vers l'Angleterre
« qui est appelée votre *apanage*; tournez-les
« vers nous qui avons en vous une vive confiance.

« C'est par vous que nous a été donné le Christ,
« Sauveur du monde, afin que notre espérance
« s'appuie sur lui. Il vous a donnée à nous afin
« que, par vous, cette même espérance s'ac-
« croisse. Priez donc pour nous, ô Mère de dou-
« leurs, qui nous avez reçus comme vos fils près
« de la croix du Seigneur.

« Intercédez pour nos frères séparés, afin qu'ils
« soient unis avec nous, dans le seul vrai trou-
« peau, au suprême Pasteur, le Vicaire de votre
« Fils sur la terre. Priez pour nous tous, ô très
« douce Mère, afin que, par une foi féconde en
« bonnes œuvres, nous méritions tous de contem-
« pler Dieu avec vous dans la céleste patrie, et de
« le louer dans tous les siècles. » *Amen!*

Toutes les indulgences plénières ou partielles que nous venons d'énumérer sont applicables aux âmes du purgatoire.

CHAPITRE IX

PRIVILÈGES DIVERS

§ I

Les autels privilégiés, dans la Basilique et dans l'ancienne Chapelle

On appelle *autel privilégié* celui auquel le Souverain Pontife a attaché *une indulgence plénière* qui n'est applicable qu'aux défunts, et qui peut être gagnée chaque fois qu'un prêtre, séculier ou régulier, célèbre la messe à cet autel pour l'âme d'un fidèle mort en état de grâce.

L'indulgence ne peut être appliquée qu'à une seule âme à la fois. Il faut que la messe soit dite pour l'âme même à laquelle on veut appliquer l'indulgence. (Décr. auth.). Il est nécessaire de dire, autant que possible, la messe de *Requiem* (id.).

A Fourvière, par un Bref du 5 mars 1896, renouvelable tous les sept ans, les autels privilégiés sont au nombre de cinq :

1° dans la Basilique : l'autel *Majeur*, l'autel de la *Nativité de la sainte Vierge*, l'autel de *Notre-Dame du Bon-Conseil* ou des Noces de Cana ;

2° dans l'ancienne chapelle : l'autel *Majeur*, et l'autel de *Notre-Dame du Bon-Conseil* appelé aussi autel de l'Annonciation.

§ II

Privilège de la messe votive de la Très Sainte Vierge

Par un Bref du 23 mars 1896, *à tous les autels de la Basilique*, tout prêtre est autorisé à dire la messe votive de la Très Sainte Vierge *de tempore*, c'est-à-dire celle des messes votives qui correspond au temps liturgique où l'on se trouve.

Ce privilège existe pour tous les jours de l'année. Sont exceptés cependant, les doubles de 1re et de 2e classe, chaque fête de la Sainte Vierge, les dimanches, les féries, vigiles et octaves privilégiées, en observant d'ailleurs les rubriques.

Exceptis tamen Duplicibus primæ et secundæ classis, quolibet festo Deiparæ Virginis, necnon Dominicis, feriis, vigiliis, octavisque privilegiatis; servatis rubricis.

Un semblable privilège ne s'accorde jamais pour tous les autels d'un même sanctuaire. La Sacrée Congrégation, considérant que la Basilique et l'ancienne chapelle ne forment qu'un même sanctuaire, a concédé ledit privilège pour tous les autels de la Basilique. Mais, afin de sauvegarder le principe, elle ne l'a concédé que pour le maître autel de l'ancienne chapelle; les petits autels sont exceptés.

Avant l'ouverture de la Basilique, l'ancienne chapelle possédait le même privilège; mais, toujours en vue du principe à sauvegarder, deux de ses autels étaient exceptés.

§ III

Pouvoirs accordés à MM. les Chapelains de Fourvière

Notre but n'est pas d'indiquer ici les diverses indulgences attachées aux dévotions et objets que nous allons énumérer; cela nous entraînerait

trop loin. On trouvera le détail de ces indulgences dans les traités composés à cette fin.

Nous nous proposons simplement de faire connaître aux fidèles les pouvoirs qu'ont MM. les Chapelains d'appliquer ces indulgences.

Ces pouvoirs sont les suivants :

1° Appliquer les indulgences du *Rosaire*, aux rosaires et aux chapelets.

Inscrire les fidèles comme membres de la confrérie du Rosaire, à la condition que les noms seront envoyés de temps en temps au couvent des Pères Dominicains, ou à une église dans laquelle existe la confrérie du Rosaire canoniquement érigée.

(Bref du 2 mars 1894.)

—

2° Imposer aux fidèles le *scapulaire* de Notre-Dame du *Mont-Carmel*. Ce scapulaire doit être en laine tissée. Les noms des fidèles doivent être inscrits sur un registre, et envoyés de temps en temps au couvent des Pères Carmes, ou à une confrérie canoniquement érigée. Cette inscription est de rigueur pour gagner les indulgences.

Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel doit être bénit et imposé à part, et non simultanément avec d'autres scapulaires. (Décr. 27 avril 1887.)

(Bref du 21 février 1894.)

—

3° Imposer aux fidèles le *scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception.*

L'inscription des noms sur un registre n'est pas nécessaire, attendu que ce scapulaire ne forme pas une confrérie.

(Bref du 29 décembre 1889.)

—

4° Bénir et indulgencier, les *croix*, *crucifix*, *médailles*, *chapelets*, *statuettes*, etc. Indulgences apostoliques et de sainte Brigitte.

(Bref du 20 mars 1893.)

5° Bénir et indulgencier les médailles de saint Benoît.

(Bref du 2 mars 1894.) (1)

(1) A la date du 20 septembre 1901, MM. les Chapelains de Four-

Les pouvoirs ci-dessus sont *ad tempus*, c'est-à-dire accordés pour un laps de temps, déterminé par la teneur des brefs qui les concèdent. On doit avoir soin de les faire renouveler en temps opportun.

Il y a en permanence, à la sacristie, des Chapelains de service chargés de répondre aux désirs des fidèles qui se présentent pour réclamer, en leur faveur, l'exercice de ces pouvoirs.

MM. les Chapelains acquièrent ces pouvoirs par le fait même de leur nomination à Fourvière. Ils les perdent au moment où ils cessent d'être Chapelains, à moins que, par des concessions spéciales, ils ne les possèdent comme leur ayant été accordés personnellement.

Pour exercer validement ces pouvoirs, ils doivent être approuvés pour entendre les confessions. Voir le texte des différents brefs.

MM. les chapelains reçoivent et inscrivent, à la sacristie, les messes offertes par les fidèles. Ils

---

vière ont été délégués, chacun nominativement, par M. l'aumônier de la Visitation de Paray-le-Monial, pour bénir et imposer aux fidèles de l'un et l'autre sexe, le *scapulaire proprement dit du Sacré-Cœur de Jésus*, en employant la formule approuvée le 4 avril 1900.

Ce pouvoir est délégué sans limite de temps, et peut être exercé même en dehors des fonctions de la basilique. Etant *personnel*, il doit être demandé pour chaque Chapelain nouvellement nommé à Fourvière.

inscrivent aussi les dons faits à la Basilique, les recommandations aux prières, les noms des fidèles qui demandent à devenir membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière et de la confrérie de Notre-Dame de Compassion.

§ IV

TABLEAU GÉNÉRAL

DES EXPOSITIONS ET DES BÉNÉDICTIONS DU TRÈS SAINT SACREMENT

dans la Basilique de Notre-Dame de Fourvière.

	DIMANCHES ET FÊTES	EXPOSITIONS DU TRÈS SAINT SACREMENT	BÉNÉDICTIONS DU TRÈS SAINT SACREMENT
	Dimanches et Fêtes d'obligation . . .		Après les Vêpres.
	Premier Vendredi du mois	A la Grand'Messe	Après la Grand'Messe.
	Lundis de Pâques et de Pentecôte . . .		Après les Vêpres.
1er Janvier.	Adoration Perpétuelle.	Toute la journée.	A la Messe de 6 h., à la Grand'Messe et à Vêpres.
6 Janvier . .	Epiphanie de Notre-Seigneur		Après les Vêpres.
	Les 3 jours des Quarante Heures.. . .	Toute la journée.	Après les Vêpres.
	Octave du Très Saint Sacrement	De 5 h. à la dern. Messe et à Vêpres	Après les Vêpres.
	Fête du Sacré Cœur de Jésus..	De 5 h. à 11 h. 1/2 et à Vêpres . .	Après les Vêpres.
	Dernier Dimanche de l'année..	A la Grand'Messe	A la Grand'Messe et aux Vêpres.

FÊTES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Janvier	Fiançailles de la Sainte Vierge		A la Messe de 6 h. et aux Vêpres.
2 Février	Purification	De 6 h. à 11 h. et à Vêpres	A 6 h., à la Grand'Messe et aux Vêpres.
11 Février	Apparition de la B. V. M. à Lourdes		A la messe de 6 h. et aux Vêpres.
25 Mars	Annonciation	De la Messe de l'Archiconfrérie à 11 h.	A 6 h., à la Grand'Messe et aux Vêpres.
	Compassion	A la Messe de 6 h.	A la Messe de 6 h. et aux Vêpres.
19 Avril	Fête de Notre-Dame de Fourvière	A la Messe de 5 h. 1/2 et Grand'Messe	A 5 h. 1/2, à la Grand'Messe et aux Vêpres.
Mai	Ouverture et clôture du Mois de Marie		A l'exercice de 5 h. du matin
	Tous les jours du mois de Mai		Après l'exercice du matin.
	Tous les Dimanches de Mai et de l'année		A l'exercice de l'Archiconfrérie.
24 Mai	Notre-Dame Auxiliatrice	A la Messe de 5 h.	A la Messe de 5 h. et aux Vêpres.
2 Juillet	Visitation de la Sainte Vierge	De 5 h. à 11 h. et à Vêpres	A la Messe de 5 h., à 10 h. et aux Vêpres.
9 Juillet	Fête des Prodiges de la Sainte Vierge		A la Messe de 5 h. et aux Vêpres.
16 Juillet	Fête de N.-D. du Mont-Carmel	A la Messe de 5 h.	A la Messe de 5 h. et aux Vêpres.
1er Août	Fête de la Portioncule	Depuis 2 h. jusqu'à 7 h.	Après les Vêpres, chantées à 6 h. du soir.
2 Août	— —	Depuis 5 h. jusqu'au soir.	Après les Vêpres, chantées à 6 h. du soir.
5 Août	Fête de N.-D. des Neiges		A la Messe de 5 h. et aux Vêpres.
15 Août	Fête de l'Assomption	De 5 h. à 11 h. et aux Vêpres	Aux Messes de 5 h., de 10 h. et aux Vêpres.
	Fête du Sacré Cœur de Marie	De 5 h. 1/2 à 11 h. et aux Vêpres	Aux Messes de 5 h. 1/2, de 10 h. et aux Vêpres.
8 Septembre	Nativité de la Sainte Vierge	De 5 h. 1/2 à 11 h. et aux Vêpres.	Aux Messes de 5 h. 1/2, 7 h. 1/2, 10 h. 3/4 et 6 h. s.
	Fête du Saint Nom de Marie		A la Messe de 5 h. 1/2 et aux Vêpres.
	Notre-Dame des Sept Douleurs	A la Messe de 5 h. 1/2	A la Messe de 5 h. 1/2 et aux Vêpres.
	Notre-Dame de la Merci		A la Messe de 5 h. 1/2 et aux Vêpres.
Octobre	Notre-Dame du T. S. Rosaire	De 6 h. à 11 h. et à Vêpres	Aux Messes de 6 h., de 10 h. et aux Vêpres.
	Maternité de la Sainte Vierge		A la Messe de 6 h. et aux Vêpres.
	Pureté de la B. V. Marie		— — —
	Patronage de la T. S. Vierge		— — —
21 Novembre	Présentation de la T. S. Vierge	De 6 h. à 11 h. et à Vêpres	Aux Messes de 6 h., de 10 h. et aux Vêpres.
8 Décembre	Fête de l'Immaculée Conception	De 6 h. à 11 h. et à Vêpres	Aux Messes de 6 h., 10 h., 2 h. et aux Vêpres.
Octave	Tous les jours de l'Octave		A la Messe de 8 h. et aux Vêpres.
12 Décembre	Translation de la Sainte Maison de Lorette		A la Messe de 6 h. et aux Vêpres
	Attente de l'enfantement de Marie		A la Messe de 6 h. et aux Vêpres.
29 Janvier	Conversion de saint Paul		A la Messe de 6 h. avec le Saint-Ciboire.
19 Mars	Fête de saint Joseph		Après les Complies.
22 Juillet	Fête de sainte Madeleine		A la Messe de 5 h. avec le Saint-Ciboire
29 Décembre	Fête de saint Thomas de Cantorbéry		Après les Complies.

Tous les Samedis de l'année : Exposition et Bénédiction du Très Saint Sacrement à la Messe de l'Archiconfrérie et à la Grand'Messe.
On peut donner la Bénédiction du Très Saint Sacrement à tous les Pèlerinages et Réunions pieuses d'au moins cinquante personnes.

CHAPITRE X

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE ET LA VIE LYONNAISE

---

§ I

Il ressort de ce que nous avons dit jusque-là que Lyon est véritablement *la ville de Marie*. Les siècles avaient consacré déjà cette alliance de la cité lyonnaise avec la Reine du Ciel. Léon XIII l'a consacrée, à son tour, par un mot exquis, désormais impérissable : *Lugdunum suum! son Lyon, le Lyon de Marie!* (Lettre du 28 avril 1900.)

D'ailleurs, qu'on se rappelle cette inscription d'une de nos vieilles plaques de marbre : « Peuple de Lyon, souviens-toi que tes enfants « naissent dédiés à la Sainte Vierge », et l'on comprendra que nos ancêtres, avant nous et aussi

fortement que nous, se sont crus unis à l'auguste Reine du Ciel par des liens indissolubles.

Oui, les Lyonnais ont l'*âme mariale*. Ils mêlent Notre-Dame de Fourvière à toutes les circonstances de leur vie. Fourvière est leur centre religieux, l'Arche sainte de la cité. Ils ont placé la statue de la Madone sur un grand nombre de leurs maisons, aux angles de presque toutes les rues.

Leurs joies, leurs douleurs, leurs espérances, leurs craintes, tout est confié à Notre-Dame : Marie est véritablement de *moitié* dans la vie lyonnaise.

Les premiers communiants viennent se consacrer à Elle ; les fiancés, les jeunes époux, déposent leurs serments dans son Cœur ; les jeunes mères lui présentent leurs nouveau-nés ; les prêtres, les religieux, les missionnaires, si nombreux dans le diocèse, lui doivent leur vocation, leur zèle sacerdotal. Les jeunes prêtres aiment à célébrer leurs premières messes à son autel. Les soldats l'invoquent au départ et au retour. Les malades, les affligés, les pécheurs, les désespérés crient sans cesse vers cette Mère toute-puissante et toute miséricordieuse.

Qui pourrait raconter toutes les grâces de conversion, de consolation, de courage, de persévérance, que Marie verse dans les âmes, toutes les faveurs spirituelles qu'Elle répand, tous les mi-

racles qu'Elle opère! C'est peut-être dans notre sanctuaire que s'accomplit le plus à la lettre cette parole : « On n'a jamais entendu dire qu'aucun « de ceux qui ont eu recours à Marie ait été aban- « donné d'Elle! » Les innombrables ex-voto, tableaux et plaques de marbre qui recouvrent les murailles de l'ancien sanctuaire, les cierges qui brûlent constamment en présence de la Madone, ne sont qu'un faible témoignage de l'échange merveilleux qui s'opère incessamment entre la Mère et les enfants : supplications ardentes de la part de ceux-ci, faveurs signalées de la part de Celle-là.

Le *samedi* est le jour préféré des Lyonnais; ce jour-là Marie verse plus abondants les trésors de sa bonté. Tous, petits et grands, riches et pauvres, travailleurs et patrons, ouvrières et grandes dames, religieux et prêtres, viennent, dans une commune allégresse, dans un touchant mélange, solliciter leur part des bienfaits maternels.

Pendant le *mois de mai*, les exercices en l'honneur de Marie ont lieu, chaque jour, au milieu d'un concours considérable de fidèles, malgré

l'heure matinale. C'est à cette époque principalement que les paroisses de Lyon et du diocèse, les congrégations, pensionnats, écoles, etc., accomplissent leur pèlerinage. Les foules succèdent aux foules, la chaire ne cesse de retentir de prédications en l'honneur de Marie; les chants, les harmonies de l'orgue remplissent l'immense vaisseau, et la sainte communion est distribuée, chaque matin, pendant plusieurs heures, presque sans interruption.

—

Le *mouvement du pèlerinage* est intense. Il est difficile d'évaluer le nombre des pèlerins qui passent, pendant un an, dans nos quatre sanctuaires : la Basilique, la Crypte, l'ancienne Chapelle, Saint-Thomas de Cantorbéry. Ils viennent de Lyon, du diocèse, de la France, de toutes les parties du monde. Ils viennent groupés par cantons, par paroisses, par familles ; ils viennent isolément. Le nombre des pèlerins de Fourvière est assurément très considérable, aujourd'hui surtout que trois funiculaires rendent facile l'accès de la montagne.

Il se célèbre annuellement, à Fourvière, *vingt mille messes* ou environ. Les *communions* s'y distribuent par centaines de mille. A partir de

Pâques, jusqu'à fin octobre, l'immense Basilique ne désemplit presque pas.

Les fidèles assistent nombreux aux *Exercices du Rosaire*, pendant tout le mois d'octobre. La semaine, le rosaire est récité à deux heures et quart, devant le Très Saint Sacrement exposé ; il est suivi de la bénédiction. Le dimanche, un premier chapelet est récité avant vêpres, un second après vêpres, un troisième à l'exercice d'Archiconfrérie avec chant des mystères.

Nous avons déjà dit que le rosaire est récité, tous les jours, à deux heures, dans l'ancienne chapelle.

Cette vie chrétienne si intense semble s'accroître encore à certains jours de fêtes que Fourvière célèbre avec un éclat particulier.

II

Les principales fêtes de Fourvière

Le 1er Janvier est le jour de la *fête de l'Adoration perpétuelle* dans la Basilique.

L'année s'ouvre ainsi solennellement dans le sanctuaire de Marie. En ce premier jour, le Saint-Sacrement, exposé sur son trône de marbre inondé de lumière, fait rayonner sur la cité et le diocèse des grâces de choix. La Mère semble s'effacer pour laisser à son divin Fils les hommages de tous les cœurs au début de l'année nouvelle.

Ce jour-là, Fourvière reçoit de singulières visites. Aux premières heures du matin et aux dernières heures de la journée, dans l'ombre, on voit se glisser, comme des fantômes, des hommes à la mine d'apparence suspecte, à l'allure incertaine, au costume parfois pittoresque, cherchant à se dérober aux regards. Ils pénètrent timidement dans le sanctuaire, ébauchent maladroitement un signe de croix, une génuflexion, gestes désappris

depuis longtemps ; et là, perdus dans la foule, au fond de l'église, debout, les bras croisés, le regard fixé à l'autel qui resplendit de mille feux, ils cherchent, au fond de leur mémoire, la vieille prière dont les mots ne viennent plus. C'est là encore un hommage inconscient, c'est encore un acte de foi que cette présence matérielle dans le sanctuaire de Marie, en un pareil jour. De cette démarche bien imparfaite sort souvent la grâce qui convertit au dernier moment.

Un de ces hommes, auquel nous faisions quelques avances de conversation, nous répondait : « Moi, Monsieur, il y a longtemps que j'ai oublié « ma religion, et vous voyez que je ne suis pas « riche; mais, tous les ans, je viens souhaiter la « *bonne année* à la Sainte Vierge et je lui mets « mon cierge de deux sous ! Je n'y manque « jamais ! »

—

Le 19 Avril, *fête de Notre-Dame de Fourvière*, du rite double-majeur, concédée par un décret du 11 juillet 1898, est le jour anniversaire de la réouverture de l'ancienne chapelle par Pie VII, en 1805. En mémoire de ce fait le Chapitre primatial accomplit très solennelle-

ment, ce jour-là, à dix heures, son pèlerinage à Fourvière.

—

Le 15 Aout, *fête de l'Assomption*, était autrefois la patronale de l'ancienne chapelle. Cette fête, de tout temps très populaire, est marquée par une affluence extraordinaire à Fourvière. Le 15 août est certainement l'un des jours où nos sanctuaires reçoivent les fidèles en plus grand nombre, et où la sainte communion est distribuée le plus abondamment.

—

Le 8 Septembre est la *fête patronale de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière*. C'est aussi le jour où sont renouvelés solennellement le Vœu des Echevins de 1643 et la Consécration de la ville à la Sainte Vierge.

Pour ces motifs ce jour est un des plus beaux de Fourvière. La foule envahit, dès le grand matin, la Basilique qui ne désemplira plus jusqu'à la dernière heure du jour.

A sept heures et quart, MM. les délégués des trente-six paroisses de Lyon et MM. les membres de la Commission de Fourvière font cortège à

Son Eminence qui, de la sacristie du n° 8, cloître de Fourvière, se rend processionnellement à l'église. A sept heures et demie, la messe du Vœu est célébrée par Monseigneur l'Archevêque. A l'Evangile, MM. les délégués déposent entre les mains de Monseigneur, pour Notre-Dame, l'offrande traditionnelle, c'est-à-dire *un escu d'or* et *sept livres de cire blanche*. L'écu va au trésor, et le cierge de sept livres brûle jusqu'à extinction devant l'autel de Marie. MM. les délégués font très pieusement la sainte communion; puis, la messe achevée, devant le Saint Sacrement exposé, Monseigneur lit la Consécration à la Sainte Vierge, et donne la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Enfin la cérémonie se termine par la récitation de *cinq Pater* et *cinq Ave* pour gagner l'Indulgence.

Nous transcrivons ici le texte de la Consécration de Lyon à la Sainte Vierge. Cette Consécration est la même que celle qui fut prononcée par Mgr le Cardinal de Bonald, le 21 novembre 1848.

« O Marie, Mère de Dieu et notre Mère! nous « venons à vos pieds pour renouveler la consé- « cration que nos pères vous firent autrefois de la « ville de Lyon, avec ses magistrats, ses classes « laborieuses, ses sociétés de charité, ses habitants

« de tous les états. Nous avons reçu en héritage « une vive confiance en votre bonté maternelle; « ces sentiments, qui ne sont point affaiblis en « nous, nous conduisent dans votre sanctuaire. « Nous venons implorer votre protection pour « nos familles, demander pour elles la conserva- « tion de la foi et l'union des cœurs. Nous venons « solliciter votre compassion pour les habitants « pauvres et affligés; essuyez leurs larmes et « obtenez-leur le travail et le pain de chaque « jour.

« Nous venons nous adresser à votre clémence « en faveur de nos frères, enfants prodigues et « brebis égarées; éloignez de leur âme le déses- « poir, et que vos prières fassent naître en eux le « repentir de leurs fautes et les ramènent à la « vertu. Vous avez souvent conjuré les fléaux de « la colère de Dieu qui planaient sur notre cité, « continuez à la couvrir du bouclier de votre pro- « tection; et si la foudre grondait encore sur un « peuple qui vous est consacré, pour punir nos « infractions à la loi divine, interposez-vous, ô « Marie! entre le bras d'un Dieu irrité et nos « têtes coupables. Vous ne supplierez pas en vain, « vous ne lèverez pas inutilement les mains vers « votre Fils; son courroux s'apaisera, Il remettra « dans le fourreau l'arme vengeresse, et à vos

« accents si tendres et si puissants, les alarmes « feront place à la paix, la discorde fuira de nos « murs, les partis se dissiperont pour ne laisser « à leur place que des frères, unis dans les mêmes « sentiments de charité chrétienne, qu'une famille « qui vous proclamera sa Souveraine et vous « aimera comme sa Mère. »

A la cérémonie du soir, la Bénédiction du Très Saint Sacrement est donnée à la ville par Son Eminence. A cinq heures, le cortège se forme comme le matin. Un nombreux clergé, venu de toutes les paroisses, précède Son Eminence qu'entourent MM. les Vicaires généraux et les membres du Chapitre. MM. les délégués et les membres de la Commission de Fourvière ferment la marche. Le défilé se fait processionnellement au milieu d'une foule compacte de fidèles, parmi lesquels règnent le silence et le respect. On peut évaluer à huit ou dix mille le nombre des personnes qui stationnent sur les terrasses de Fourvière. Le cortège entre à la Basilique et l'on chante vêpres et complies.

Puis, dans le même ordre qu'à l'entrée, la procession s'organise de nouveau. Monseigneur porte le Très Saint Sacrement. Le défilé se déroule dans

la grande nef, descend le grand escalier, longe la terrasse du nord et entre dans la tour de l'Observatoire pour atteindre la galerie absidale ; là un reposoir est dressé afin de recevoir le Saint Sacrement. Tout le clergé remplit la galerie. Il est six heures. Plus de cent mille personnes couvrent les quais de la Saône, la place Saint-Jean, la place Bellecour, et tous les points d'où l'on peut apercevoir Fourvière. Au premier coup de l'horloge, toutes les cloches de la ville sonnent à grandes volées ; au-dessus de ce concert planent les voix majestueuses des bourdons de la Primatiale et de la Basilique. Un premier coup de canon avertit les fidèles ; au second coup, tous se prosternent, les sonneries des clairons retentissent, Son Eminence élève la divine Hostie sur la ville de Marie pour la bénir ; un troisième et dernier coup de canon annonce que tout est terminé.

Cette scène grandiose n'a duré que quelques minutes ; mais, combien solennel et imposant a été le spectacle ! Combien profondes les émotions qu'il a fait naître ! Dans le décor merveilleux de cette immense plaine, où s'étend l'active cité lyonnaise, avec, pour poésie, la verte colline, le cours majestueux de ses deux fleuves, pour horizon, la ligne dentelée des Alpes géantes, pour dôme, un

ciel sans nuage, tout un peuple s'est incliné sous la bénédiction de Dieu, accomplissant par là un grand acte de foi et d'amour. Les chants de son clergé, les voix de ses cloches, les élans de son cœur surtout, ont fait monter jusqu'au trône de la divinité ses adorations, sa reconnaissance, ses prières; là-haut, Marie a intercédé pour sa ville de choix; Lyon peut être confiant et en sécurité, le Ciel lui continuera sa protection séculaire!

Dans l'âme des étrangers, venus pour en être les témoins, cette cérémonie fait naître les sentiments d'une vive admiration et d'une édification profonde; et ils s'en vont redire chez eux ce qu'ils ont vu et entendu : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei!*

—

Le 8 Décembre est la *fête patronale de la Basilique.*

Les fidèles, nous l'avons dit déjà, peuvent gagner une *indulgence plénière*, le jour de la fête et chaque jour de l'octave.

Pendant l'octave, une messe solennelle est dite à huit heures; au commencement de la messe, on récite les litanies de la Sainte Vierge, puis on chante des cantiques.

Après la messe, il y a instruction suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les fidèles ne sauraient venir avec trop d'empressement et d'amour, pendant ces jours bénis, dire et redire à la Vierge immaculée leur vénération et leur admiration pour l'auguste privilège dont Dieu s'est plu à l'honorer; comme aussi ils ne sauraient demander avec trop d'instance les grâces dont ils ont besoin et que le cœur de Marie désire répandre avec surabondance.

—

Deux faits distinguent la fête du 8 décembre, à Lyon, et la rendent particulièrement remarquable : les *Illuminations* et les *Pèlerinages*.

I. Les Illuminations ont commencé en 1852. Le lecteur nous saura gré d'en rappeler ici l'origine. Nous empruntons le récit qui suit à M. Joannès Blanchon, dans le n° du 23 décembre de l'*Echo de Fourvière*, de l'année 1893 :

« La proclamation de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui marque une des dates les plus mémorables de l'histoire de l'Eglise, a

été préparée par les vœux et les pressentiments du monde entier, et notre chère ville de Lyon a eu la gloire de se distinguer entre toutes par l'ardeur de sa piété envers cet auguste mystère. C'est à Lyon que s'est élevé, suivant le témoignage du pape Innocent III, le premier autel dédié à l'Immaculée Conception de Marie. Il n'est donc pas étonnant que deux ans avant la définition du dogme qui, depuis des siècles, a été pour nous une pieuse croyance, Lyon se soit ému et que son enthousiasme ait devancé l'heure fixée par les décrets éternels.

« Le 8 décembre de l'année 1852 était désigné par l'autorité ecclésiastique pour l'inauguration de la statue de la sainte Vierge, élevée sur le clocher de l'ancienne chapelle de Fourvière. A cette occasion, quelques personnes avaient essayé de propager l'idée d'illuminer les habitations particulières pour répondre au signal qui serait donné par l'illumination du piédestal de la statue. Mais ces ouvertures avaient eu peu de succès. Que pouvait-on attendre de cette manifestation de quelques familles pieuses, sinon la triste constatation de leur infériorité numérique, et, peut-être, les dangereuses représailles de l'impiété ?

« Ainsi parlait la prudence humaine; autrement s'exprima le sentiment du peuple de Lyon.

Grâces en soient à jamais rendues à l'Esprit divin, inspirateur de toute bonne pensée.

« Impressionnés par les objections, mais ne pouvant se résoudre à refuser à Marie le témoignage public de dévotion dont ils lui avaient fait la promesse, les organisateurs cessèrent toute propagande, se proposant toutefois de répondre au signal donné par le clocher de Fourvière, dussent-ils être seuls.

« Le mercredi 8 décembre, longtemps avant le jour, une foule innombrable se portait à la sainte chapelle. L'inquiétude se peignait sur les figures car une violente tempête s'était élevée. Ce fut au milieu de cet orage, au bruit duquel se mêlait le son des cloches et du canon, que le Cardinal de Bonald, prenant place sur une estrade élevée en vue de la ville, donna la bénédiction solennelle à la statue. Son Eminence était entourée d'un nombreux clergé et des délégués des paroisses. Un rayon de soleil vint alors faire briller l'image dorée aux yeux de la population qui couvrait les quais.

« A la suite de cette cérémonie, l'orage prit une telle violence qu'il fallut renoncer à toute tentative d'illuminer le clocher. Le maître des cérémonies de la Primatiale se hâta de faire apposer aux portes des églises l'avis que l'illu-

mination de Fourvière était renvoyée au dimanche suivant.

« Le soir venu, une pluie abondante ayant abattu le vent, le ciel se dépouille et revêt sa brillante parure d'étoiles. Le calme le plus profond règne dans l'atmosphère, mais Fourvière, ô regrets amers, se dérobe dans la plus complète obscurité, et fidèles au contre-ordre, les hommes qui voulaient naguère donner l'exemple, imposent silence à leur enthousiasme.

« Tout à coup apparaissent, à quelques fenêtres inconnues, des lignes de feu. L'excellent maître des cérémonies de la Primatiale les aperçoit et court, en toute hâte, dans les maisons d'où part ce signal imprévu.

« N'avez-vous pas connaissance, dit-il, du renvoi de l'illumination ? — « Et vous, monsieur l'abbé, lui est-il répondu, ignorez-vous le prodige qui s'opère ? » Et le conduisant sur un balcon de la place Bellecour, on lui montre la ville qui s'était embrasée en un instant.

« Jamais on ne vit, ni on ne verra peut-être un entraînement pareil. Le peuple faisait la chaîne aux portes des magasins, pour avoir de l'huile, des bougies ; en un quart d'heure toutes les provisions de cette nature furent enlevées.

« Des hommes qui se livraient d'abord à un

rire moqueur, s'associaient bientôt, pénétrés d'émotion, au sentiment général et stimulaient eux-mêmes leurs familles émerveillées.

« Bientôt il ne restait plus, sur la vaste étendue des quais, des rues, des passages ignorés et des cours invisibles, aucune fenêtre obscure. Les petits marchands, les cochers, illuminaient leurs baraques, leurs voitures, et jusqu'aux bordures des trottoirs. Ceux qui avaient eu le désir et le pressentiment de cette démonstration furent les derniers à y prendre part. Ils n'en remercièrent que mieux Marie, leur tendre Mère, qui avait comblé leurs vœux au-delà de toute espérance, en leur enlevant l'initiative dont ils auraient pu se flatter.

« On court chez Son Eminence qui ne se doutait de rien ; on l'amène sur sa terrasse. A la vue d'un tel spectacle, le vénérable Prélat ne peut retenir ses larmes. L'archevêché revêt une brillante parure, quelques flammes de Bengale s'allument sur les toits de la chapelle de Fourvière, la statue de Marie apparaît et la grosse cloche de Saint-Jean, cet éloquent interprète des joies publiques, est lancée à toute volée.

« A huit heures, la population entière était sur pied, circulant paisible, joyeuse et attendrie. On se serrait les mains sans se connaître, on chan-

tait des cantiques, on applaudissait, on criait : *Vive Marie !* à chacune des courtes apparitions de la céleste image. Les étrangers ne revenaient pas de leur surprise, et les Lyonnais, tout remplis qu'ils étaient de cette fête improvisée, se demandaient comment, en un instant, une population de trois cent mille âmes avait pu être saisie de la même pensée.

« L'impression produite par cet événement fut immense. Le lendemain, les employés de la poste ne pouvaient suffire à l'expédition des lettres qui propageaient cette bonne nouvelle. Les journaux de Lyon (il n'y en avait que trois alors) se trouvèrent ce jour-là dans un accord complet, et rivalisèrent dans les témoignages de leur admiration.

« Cependant, de grands préparatifs se faisaient, de toutes parts, pour la fête du dimanche suivant 12 décembre, à laquelle, malgré le succès de celle du 8, nul ne voulait renoncer. Des ordonnances de police interdisaient ou réglaient la circulation des voitures sur les points que l'on présumait devoir être les plus fréquentés par la foule. On disposait, pour l'illumination, les édifices publics. Un magnifique transparent représentant la sainte Vierge entre deux anges, était placé dans la grande cour de la Préfecture.

« Ainsi, cette manifestation, qu'osaient à peine

rêver, quelques jours auparavant, un petit nombre de pèlerins de Fourvière, avait conquis d'un seul coup les privilèges et les honneurs d'une fête officielle.

« Le temps était beau, néanmoins un vent très violent faisait craindre que l'illumination ne fût impossible. Vers le soir, il se calma quelque peu, mais on essaya vainement d'allumer les feux de la colline et du clocher. Sans cet obstacle, la soirée du 8 eût été égalée par l'unanimité et dépassée par la magnificence. Des appareils innombrables avaient été préparés sur tous les points de la ville.

« A chaque pas, des devises enflammées, de pieux emblèmes rompaient la monotonie des cordons serrés, et maintenaient à la démonstration son religieux caractère.

« Partout on ranimait, avec une ingénieuse persévérance, les feux éteints par le vent ; là où l'impossibilité de les maintenir était absolue, on les abritait derrière les vitres.

« On pouvait lire, sur les murs de la chapelle, la devise : *Lyon à Marie!* qui, depuis, a été rallumée chaque année, et ces deux dates mémorables : 1643-1852, rappelant, l'une la consécration de la ville à la sainte Vierge, l'autre le magnifique élan de son amour.

« Le vent seul rendit cette soirée inférieure à la première, et la foule qui circulait, pressée comme le mercredi, tout en regrettant cette contrariété, semblait néanmoins trouver une secrète consolation dans la pensée que la fête préparée n'avait pu enlever la prééminence à la manifestation improvisée dont on ne se lassait pas de rappeler le souvenir. »

Cette citation pourra paraître un peu longue; mais nous avons cru bon de consigner ici cette relation authentique de l'origine de nos belles illuminations lyonnaises.

Nous citerons encore la lettre émue par laquelle Son Eminence le Cardinal de Bonald félicitait son peuple au lendemain de cette fête.

« Un des jours les plus consolants de notre « épiscopat et qui nous a fait oublier bien des « jours mauvais, sera sans contredit, le 8 dé- « cembre 1852, fête tout à la fois de l'Immaculée- « Conception de Marie et de l'inauguration de la « nouvelle statue de Notre-Dame de Fourvière. « Notre cœur ne perdra jamais le souvenir du « spectacle magnifique que notre ville archiépis- « copale a étalé hier à tous les regards. Cette

« pieuse et brillante manifestation n'a pu lui être « inspirée que par cet amour traditionnel pour la « Mère du Sauveur, qu'elle a reçu de ses ancêtres « et qu'elle conservera précieusement comme un « de ses plus beaux titres de gloire. Ce témoi- « gnage de piété filiale nous a d'autant plus tou- « ché qu'il a été spontané, unanime. Il a été pour « nous une preuve éclatante que les malheurs des « temps, les commotions politiques, les circons- « tances difficiles qu'il a fallu traverser, n'ont « point altéré cette foi que Lyon a reçue aux « siècles apostoliques et cette confiance en Marie « qui lui a été apportée avec la foi.

« Aussi pour encourager de plus en plus sa « dévotion envers la Sainte Vierge, nous accor- « dons quarante jours d'indulgence, à gagner « trois fois par jour, à ceux qui, tournant leurs « regards vers la statue de Notre-Dame de Four- « vière, réciteront avec piété la Salutation angé- « lique ». . . . . .

M. Blanchon, dans les numéros de l'*Echo* qui suivent celui que nous citions, il n'y a qu'un instant, a fait l'histoire des illuminations lyonnaises, année par année. (*Echo de Fourvière*, du 23 décembre 1893 au 21 avril 1894.)

Son récit est plein de détails fort intéressants; les Lyonnais le liront avec une vive satisfaction.

Ils n'ont pas oublié, d'ailleurs, ce serviteur par excellence de Notre-Dame de Fourvière qui, durant de longues années, employa son zèle d'écrivain et les pieuses industries de son cœur à faire prospérer l'Œuvre de Fourvière.

Dans la série de ses articles, on voit les illuminations se renouveler chaque fois, avec le même éclat, la même universalité, le même enthousiasme spontané et pieux. Il serait difficile de dire qu'elles sont en progrès, d'année en année, car du premier coup elles ont atteint leur apogée. La manifestation se maintient à ce niveau maximum, sans effort, ou plutôt avec un élan qui ne subit pas de défaillance.

D'ailleurs, le ciel semble favoriser ouvertement la foi lyonnaise. Il n'est pas surprenant qu'au mois de décembre une illumination puisse être contrariée par le vent, la pluie, la neige, le brouillard. Or, l'expérience a fait voir que le temps a toujours été beau, au moment même de l'illumination. Les éléments, souvent déchaînés, se sont suffisamment apaisés pour permettre à la manifestation de se produire, au moins dans son ensemble grandiose et imposant.

Nous devons dire ici que l'exemple de Lyon a été imité, peu à peu, par tout le diocèse. Les

principales villes surtout rendent à Marie d'éclatants hommages, le 8 décembre; quelques-unes d'entre elles ont des illuminations remarquables, quoique inférieures assurément aux illuminations lyonnaises. Le diocèse tout entier est un fervent de Marie, et l'amour de cette Mère réside dans tous les cœurs.

En 1870, l'année de nos désastres, Lyon n'illumina pas, en signe de deuil. La circulaire suivante fut adressée aux curés du diocèse par Mgr Ginoulhiac, Archevêque de Lyon :

« Monsieur le Curé,

« En présence des dures épreuves que la France « traverse, lorsque le Souverain Pontife, notre « Père, est captif, une manifestation de joie pieuse « serait peu opportune et peu convenable. Aucune « illumination n'aura donc lieu, le 8 décembre, « sur les églises, les chapelles, les presbytères et « les maisons religieuses.

« Nous invitons tous les fidèles à suivre notre « exemple, a ajourner les illuminations à des « temps meilleurs pour la France et pour l'Eglise, « et à employer les sommes qu'ils se proposaient « d'y consacrer aux œuvres nationales des ambu- « lances et des soldats prisonniers.

« Recevez, monsieur le Curé, l'assurance de
« mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-
« Seigneur Jésus-Christ.

« ✝ JACQUES, Archevêque de Lyon. »

La population lyonnaise et le diocèse comprirent ce sentiment du premier Pasteur et se conformèrent à son désir. Il n'y eut pas d'illumination.

Mais les circonstances firent naître, en cette même année 1870, un nouveau prodige : celui des grands pèlerinages dont nous allons bientôt parler.

L'année suivante les illuminations recommencèrent et les pèlerinages ont continué.

Il est à peine nécessaire de dire que l'illumination de Fourvière se distingue par une splendeur sans pareille. Des milliers de petites flammes inondent la chapelle et la Basilique (1); des feux de Bengale, de toute couleur, allumés presque sans intermittence, font, dans la nuit, ressortir les silhouettes des deux monuments d'une façon

(1) La lumière électrique a remplacé les anciennes bougies depuis 1900.

fantastique. Les grandes inscriptions : *Lyon à Marie ! — Dieu protège la France !* se détachent en traits énergiques. Ce sommet de la colline est comme une immense gerbe qui flamboie vers le ciel dans le calme mystérieux de la nuit.

Et, en bas, la ville est transformée en un océan de lumière; ses deux fleuves, qui glissent entre des rives de feu, reflètent cet embrasement général et ressemblent à deux immenses coulées de lave incandescente.

Tel est, depuis cinquante ans, le spectacle vraiment merveilleux qu'offre, à Lyon, cette nuit du 8 décembre. *Et nox sicut dies illuminabitur !* Les étrangers viennent de loin pour le contempler et n'en peuvent croire leurs yeux, la réalité dépassant ce qu'on leur en avait raconté.

En dehors du 8 décembre, nos illuminations ont eu lieu, trois fois, dans des circonstances exceptionnelles : le mercredi 25 octobre 1893, pour fêter la présence des Russes à Lyon; le mercredi 30 mai 1894, en l'honneur de Jeanne d'Arc la *Vénérable ;* le samedi 8 septembre 1900, pour clôturer solennellement le grand Congrès international tenu à Lyon, pendant quatre jours, en l'honneur de la Très Sainte Vierge.

II. Les Pèlerinages. — Le 8 décembre de l'année 1870, vit naître les grands pèlerinages lyonnais qui, depuis, sont devenus traditionnels.

Pour obéir au désir de Monseigneur l'Archevêque il ne devait pas y avoir illumination, le soir; mais, dans la journée, Lyon fut témoin du fait que nous allons résumer.

En proie aux plus vives émotions à cause des désastres de la patrie, sous le coup encore du vœu imposant qu'elle avait fait, le 8 octobre de cette année, par la voix de son Pontife, à Notre-Dame de Fourvière, et attristée de ne pouvoir illuminer, quoique pleine de déférence pour le motif hélas! trop grave et trop juste qui avait dicté cette décision, la population emplit les églises, dès la première heure, et partout les communions furent très nombreuses.

A midi, les églises de Saint-Nizier, de Saint-Bonaventure, de Saint-Pierre, virent affluer des milliers de femmes qui, mues par je ne sais quel instinct pieux, s'étaient donné rendez-vous, spontanément, de toutes les parties de la ville. Aucune invitation cependant n'avait été faite par les journaux ou par l'autorité religieuse. Elles se forment

en rangs serrés et se mettent en marche vers Fourvière ; l'itinéraire est la montée Saint-Barthélemy et les lacets du Chemin du Rosaire. Le froid est intense, le pavé glissant, la neige tombe en abondance : rien n'arrête les vaillantes chrétiennes. A leur tête, flotte un superbe étendard porté par l'une d'elles, et de cette foule compacte s'élève le murmure imposant de la prière, du chapelet.

Partout sur leur passage elles sont accueillies avec le plus profond respect. Les passants s'arrêtent, se découvrent et ne peuvent retenir la marque d'étonnement que leur suggère ce spectacle. Un corps de marins qui passe à ce moment s'arrête, par ordre du chef, et salue militairement pour rendre hommage aux héroïques manifestantes.

Le cortège arrive à Fourvière; la chapelle est remplie et évacuée à diverses reprises, jusqu'à ce que toutes aient pu entrer et prier, pendant quelques instants, dans le vénéré sanctuaire.

On évalua à huit ou dix mille le nombre de ces femmes courageuses, et l'on vit un certain nombre d'entre elles réciter le Rosaire jusqu'au soir devant les stations du jardin de Fourvière, malgré les incessants tourbillons d'une neige glacée.

M. Blanchon écrivit alors, dans son *Echo*, ces paroles : « Qu'elles sont heureuses, dans leur douleur, ces femmes courageuses qui n'ont pas voulu s'éloigner du clocher de Fourvière! Quelle récompense elles reçoivent aujourd'hui de leur foi et de leur confiance, par la consolation de prier ensemble et d'accomplir ce laborieux pèlerinage! O saintes femmes de Lyon, vous êtes notre bouclier, vous êtes notre forteresse, vous êtes nos anges gardiens! Restez avec nous; car, sans votre exemple, sans vos encouragements, sans vos sacrifices et vos ferventes prières, nous aurions subi déjà, dans toute leur étendue, les châtiments que nous méritons! »

Hommage plein de cœur autant que de vérité et auquel on ne peut que souscrire. C'est aux Dames lyonnaises que nous devons nos incomparables pèlerinages, comme aussi c'était d'elles qu'était venue, quelques mois auparavant, l'initiative du vœu dont la réalisation a été notre belle Basilique.

Stimulés par un si noble exemple, les hommes, à leur tour, remplissaient, à deux heures, la grande nef de l'église primatiale et, de là, s'acheminaient vers Fourvière par le Chemin-Neuf, en récitant le Rosaire.

Ils n'étaient guère plus d'un millier appartenant à toutes les conditions.

Arrivés à la montée de Fourvière, ils sont arrêtés par trois soi-disant délégués du conseil municipal qui leur enjoignent de se disperser, en vertu d'un arrêté qu'ils leur présentent et qui était ainsi conçu :

« Nous, maire de Lyon,

« Vu l'arrêté du conseil municipal en date du « 27 septembre 1870;

« Vu l'article 45 de la loi du 18 germinal, « an X, ainsi conçu :

« Aucune cérémonie religieuse ne doit avoir « lieu hors des édifices consacrés au culte; »

« Arrêtons,

« Les cérémonies ou manifestations religieuses « seront circonscrites à l'intérieur des temples; « la voie publique leur est interdite.

« Les convois funèbres seront seuls exempts de « cette mesure.

« Lyon, le 8 décembre 1870.

« *Pour le maire de Lyon,*
« *L'adjoint délégué.* »

Nos pèlerins ne font aucun cas de cette injonction, continuent leur marche, arrivent à Four-

vière et entrent à la chapelle, au chant d'un majestueux *Magnificat*.

Eux aussi remplirent plusieurs fois le sanctuaire, manifestant la foi et la piété les plus vives par leurs prières et leurs chants, appelant, de tout leur cœur, la protection et la miséricorde du ciel sur la patrie malheureuse!

Hélas, parmi ces hommes il n'y avait presque pas de jeunes gens; tous, ou à peu près, étaient soldats et versaient leur sang pour la France!

Ce 8 décembre 1870 fut une journée de grande foi : les rues demeurèrent tristement obscures; mais les âmes furent illuminées par la grâce divine, et les éclatantes manifestations du jour tinrent largement la place de celles du soir!

C'en était fait, les grands pèlerinages lyonnais étaient fondés et ne devaient aller, désormais, qu'en augmentant.

En 1876, les pèlerins furent reçus, pour la première fois, dans la crypte de la nouvelle église.

En 1890, l'église supérieure s'ouvrait, à son tour, pour abriter successivement les milliers d'hommes et de femmes.

Et depuis il en est ainsi.

Le pèlerinage des dames a toujours lieu, le 8 décembre, quelque jour d'ailleurs que tombe cette date.

Le pèlerinage des hommes se fait toujours le dimanche où est célébrée la solennité de la fête de l'Immaculée-Conception. Ce dimanche est la clôture de la retraite annuelle prêchée aux membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, et le pèlerinage à Fourvière est devenu, en quelque sorte, le dernier exercice de cette retraite.

Quand il y a coïncidence du dimanche avec le 8, les deux pèlerinages ont lieu ordinairement ce même jour, dans la soirée; celui des dames, le premier, à une heure : celui des hommes, vers trois heures.

L'itinéraire consacré par la pratique est aujourd'hui le suivant :

Départ de la place Saint-Jean, à une heure, au son du bourdon de la Primatiale.

Défilé par la rue de la Brèche, la rue Tramassac, le Chemin-Neuf, la rue de l'Antiquaille, la rue Cléberg, la montée de Fourvière.

La tête de la colonne arrive à Fourvière vers une heure et demie, au son du bourdon de la Basilique.

L'entrée à la chapelle a lieu par la porte qui s'ouvre, au midi, sur le cloître.

On traverse le sanctuaire en récitant le chapelet, on franchit le porche, on monte l'escalier Saint-Joseph, et on entre dans la Basilique par les portes latérales auxquelles aboutit cet escalier.

Pendant que la Basilique se remplit, on alterne les chants des cantiques et la récitation du chapelet.

Aussitôt la Basilique pleine, Son Eminence entre solennellement, précédée d'un nombreux clergé. Le cortège se fraye difficilement un passage à travers cette foule compacte.

Après que le clergé a pris sa place, au chœur, les chants s'interrompent, le sermon commence et la bénédiction du Très Saint Sacrement termine cette superbe manifestation.

Combien sont-ils ces pèlerins, debout, pressés les uns contre les autres, dans l'immense vaisseau? Cinq ou six mille. Et, au dehors, ils sont presque aussi nombreux, attendant patiemment que les premiers aient évacué l'église pour y pénétrer à leur tour.

Ah! qu'ils sont beaux à voir ces milliers d'hommes gravissant les pentes de la colline en colonnes denses, semblables à une immense vague mouvante!

Qu'il est beau de les entendre chanter, réciter

des *Ave Maria!* Au-dessus de cette multitude qui passe, s'élève un bruit comme celui que font les grandes eaux de nos fleuves agitées par le vent!

Qu'ils sont beaux aux pieds de la Vierge de Fourvière, le front haut, l'âme plus haute encore, à la fois si calmes et si enthousiastes, si forts, si fervents dans leur imposante manifestation!

Qui donc les anime? Quel esprit les agite et les pousse? Est-ce un vent d'orage révolutionnaire?... Est-ce un ferment malsain?... Est-ce l'utopie?... Sont-ils sous l'empire du rêve ou de la folie?... Sont-ils une de ces foules qui marchent à l'émeute?

Qui les agite et les pousse? Mais, c'est l'esprit de foi; ils sont un peuple de croyants! C'est la Vierge Marie, c'est Elle qui est l'âme de leur grandiose manifestation, c'est Elle qui soulève leurs masses, c'est Elle qui excite leur enthousiasme et leurs transports. Leur pèlerinage est l'affirmation qu'ils croient en Marie telle que l'Eglise la présente à leur croyance, c'est-à-dire, pure, immaculée, sans tâche, revêtue de la dignité incomparable de Mère de Dieu, reine puissante du ciel et de la terre, mère miséricordieuse des hommes. Et ils viennent lui rendre hommage, lui rendre un culte d'honneur. Et ils s'inclinent devant Elle comme devant le chef-d'œuvre de

Dieu, dans la vénération de sa sainteté, dans l'admiration et l'extase de ses mystérieux privilèges, dans l'invocation de sa puissance et de sa miséricorde !

Mais aussi ils viennent la prier ! Et quelle prière s'échappe de ces milliers de poitrines ?

Entendez ces accents énergiques : « *Nous voulons Dieu, Vierge Marie !* »

Ils veulent Dieu ! et leur prière est parfaite dans son *objet*, parce que Dieu est le bien unique, celui qui renferme tous les autres, la vérité, la sainteté, la justice, l'honneur, tout ce qui fait l'homme grand !

Ils veulent Dieu ! et leur prière est sacrée dans son *droit*. Désirer Dieu, le chercher, le posséder est un droit sacré, un droit intangible de l'homme. Toute tentative dirigée contre ce droit, toute atteinte qui lui est portée est un acte sacrilège contre la plus belle et la plus sainte des libertés humaines !

Ils veulent Dieu ! et leur prière est complète dans son *extension*, parce qu'elle embrasse les quatre grandes choses qui sont toute la vie d'un peuple chrétien ; nous voulons Dieu, disent-ils, pour la famille, pour la société, pour la patrie, pour l'Eglise !

Ils veulent Dieu! Ah! que leur prière est vaillante, qu'elle est généreuse, qu'elle est française et patriotique! Qu'elle est bien de circonstance! Demander Dieu pour une nation qui n'en veut plus, qui le trahit, qui le persécute, qui voudrait le chasser! Demander Dieu pour un peuple qui, autrefois, criait : Vive le Christ qui aime les Francs!...

Et ils demandent Dieu à la Vierge Marie, à Celle qui, l'ayant une fois donné, a la mission de le donner toujours!

Et ils le demandent dans un temple qui est cher à Marie, dans un temple qui est le magnifique témoignage de la prière exaucée en des jours d'alarme.

Chantez donc, ô pieux Lyonnais, chantez et donnez libre cours aux transports de votre *âme mariale :* Nous voulons Dieu, Vierge Marie!

A vous entendre, on se reporte à ces temps héroïques où Israël faisait tomber les murailles des villes ennemies en sonnant des trompettes!... Vos chants et vos prières sonnent plus fort vers le ciel que le bruit des instruments... Priez, priez encore et toujours, et par l'effort persévérant de votre prière, vous mettrez en fuite l'antique ennemi, Satan, vous verrez crouler les remparts de la cité du mal... Les soldats de Gédéon

n'étaient que trois cents, mais ils étaient des vaillants !... Vous, vous êtes des milliers et n'êtes-vous pas tous des vaillants !

CHAPITRE XI

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE DANS LES MISSIONS.

Il ne paraîtra sans doute pas surprenant au lecteur que la dévotion lyonnaise envers Marie, telle qu'elle ressort de ce que nous avons dit jusque-là, ait rayonné au loin. Les fidèles, les prêtres, les missionnaires, les évêques, tout imprégnés de l'amour de Notre-Dame de Fourvière, qu'ils soient originaires de son diocèse ou qu'ils viennent seulement la visiter et la prier en passant, emportent partout, avec le souvenir de ses bienfaits, un zèle ardent à la faire connaître, où qu'ils aillent. Ils continuent à la prier, lui confient leurs œuvres, prêchent son nom et sa puissance, érigent des statues et bâtissent des chapelles en son honneur; ils sont arrivés ainsi à lui faire une sorte de catholicité. On peut dire qu'aujourd'hui Notre-Dame de Fourvière est connue dans tous

les pays du monde et que son règne s'étend aux plages les plus lointaines.

Le peu que nous voulons raconter dans ce chapitre prouvera suffisamment notre assertion.

§ I

Notre-Dame de Fourvière et Notre-Dame d'Afrique, à Alger.

Comment Notre-Dame d'Afrique est lyonnaise. — Premiers efforts de Mgr Dupuch. — La statue de la Vierge donnée par les Enfants de Marie du Sacré-Cœur de Lyon. — Mgr Pavie et Fourvière. — Deux saintes filles, Agarithe Berger et Anna Cinquin, dévouées à Notre-Dame de Fourvière, promotrices du pèlerinage algérien.— Lettre des Enfants de Marie de Lyon à Mgr Pavie. — La construction de Notre-Dame d'Afrique. — Mort de Mgr Pavie. — Mgr Lavigerie achève l'œuvre de son prédécesseur. — Mort d'Agarithe Berger et d'Anna Cinquin. — Les principaux ex-voto de Notre-Dame d'Afrique.

— Notre-Dame de Fourvière et la Société des Missions Africaines de Lyon.

Notre-Dame d'Afrique, à Alger, est lyonnaise; elle est fille de Notre-Dame de Fourvière.

Elle est lyonnaise par Mgr Pavy, originaire du diocèse de Lyon, Evêque d'Alger, qui a consacré le pèlerinage algérien en lui donnant son vocable et sa forme définitive.

Elle est lyonnaise par sa statue miraculeuse, donnée le 5 mai 1840 à Mgr Dupuch, prédécesseur de Mgr Pavy, par les enfants de Marie, du Sacré Cœur de Lyon, réunies à la Ferrandière.

Elle est lyonnaise enfin, et vraiment fille de Notre-Dame de Fourvière, par l'origine et le développement du culte de Marie et de son pèlerinage sur la terre d'Afrique dus, en très grande partie, à deux saintes âmes : Marguerite Berger, connue sous le nom d'Agarithe, et Anna Cinquin, toutes deux lyonnaises et fidèles ferventes de Notre-Dame de Fourvière.

Nous allons entrer dans quelques détails.

Il faut dire tout d'abord que Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, après la conquête française, avait placé son diocèse sous la protection de la Très Sainte Vierge. Il avait été l'apôtre de Notre-Dame de Verdelais, au diocèse de Bordeaux, son lieu d'origine, et il avait pour Marie un filial et tendre amour.

Dans sa cathédrale provisoire, il avait placé une belle statue de la Vierge, trouvée, dans le port d'Alger, enfermée dans une caisse sans adresse, venue on ne sut jamais d'où.

Il donna à sa cathédrale le vocable de Notre-Dame des Victoires et y établit l'archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie qui venait d'être instituée à Paris par M. Des Genettes.

Il conçut également la pensée d'un pèlerinage

algérien. Mais Dieu en réservait la réalisation à son successeur.

Voyageant en France, en quête de ressources pour son église naissante, Mgr Dupuch présidait un jour, à Lyon, une assemblée, dans la maison du Sacré-Cœur. On lui fit don d'une foule d'objets pour son nouveau diocèse. Les élèves lui offrirent plus particulièrement une magnifique Vierge en bronze qui devait être placée sur le faîte de la cathédrale d'Alger. Monseigneur remercia par ces paroles pleines d'effusion : « Mes « chères enfants, quel serait l'étonnement de « l'homme, étranger à l'amour de Dieu et à sa « sainte Mère, si, arrivant au milieu de vous, « il voulait se rendre compte des sentiments « de joie qui vous animent! Quelle est donc « cette cérémonie? Quelle est cette statue? Qui « êtes-vous? qui suis-je moi-même?... Cette « statue c'est l'image de la Mère de Dieu; vous « êtes sa famille de prédilection, ses enfants bien-« aimées et bénies; et moi, je suis le pauvre « évêque d'Alger, de cet Alger naguère encore « la ville des pirates, la cité ennemie de Dieu, « dominée par le croissant, éclairée par de « sinistres lueurs, maintenant la ville renou-« velée, où domine la croix du Christ victorieux. « Et vous, sachant que Marie et la croix ne

« sauraient être séparées, que partout où règne « le Fils, là doit aussi régner la Mère, vous vou- « lez que son image, envoyée par vous, soit pla- « cée au-dessous de la croix, au sommet de la « cathédrale, au point le plus élevé de la ville; « vous l'offrez à ce peuple qui ne connaissait pas « la médiatrice des pèlerins... O mes enfants! « Vous voilà par ce seul acte unies à notre mis- « sion. Vous devez en partager les espérances, les « sollicitudes, les triomphes. Il appartenait à « nous, prêtres, de planter la croix sur la terre « désolée; mais à vous, il était réservé de lui « donner l'image de notre Mère, de la Mère des « consolations, des plus douces espérances. Nous « sommes donc unis par les liens d'une mission « commune; le temps s'écoulera mais ne pourra « les détruire. »

La statue, transportée à Alger, ne put être placée sur le sommet de la cathédrale. Je ne sais quelle prudence humaine allégua des précautions à prendre pour ne point heurter le fanatisme musulman dont on pouvait tout craindre, disait-on, tant que la colonisation ne serait pas plus avancée, et l'influence française solidement établie. Il arriva donc que, par suite de diverses circonstances, la statue fut transportée, à Staouéli, chez les Trappistes qui la placèrent sur la porte

de leur monastère, avec cette inscription : *Posuerunt me custodem. Ils m'ont établie gardienne!*

—

Mgr Pavy, succéda à Mgr Dupuch, en 1846. C'était à lui que Marie réservait d'établir le grand pèlerinage algérien. Comme son prédécesseur, Mgr Pavy était plein d'amour pour la Très Sainte Vierge. Il était fils de Notre-Dame de Fourvière; Mgr Dupuch l'avait été de Notre-Dame de Verdelais.

Il eut à cœur de réaliser le plus tôt possible le désir de son prédécesseur, qui était le sien non moins ardent. Sa pieuse impatience lui faisait écrire ces belles paroles qu'on ne lira pas sans émotion :

« Sainte Eglise de Fourvière! ma pensée se « reporte instinctivement vers toi. Elevé au pied « même de ta colline, ton souvenir m'accompagne « partout (1). Je crois entendre d'ici le son de ta « cloche qui, chaque matin m'annonçait le réveil, « et berçait, tous les soirs, le sommeil de mon « enfance. Je vois pointer vers le ciel ton vieux et « humble clocher; je vois tes deux vieilles nefs

(1) Mgr Pavy avait été élève du petit séminaire de Saint-Jean, situé au bas de la colline de Fourvière.

« s'emplir des flots sans cesse renaissants des « foules attendries; j'aperçois ta Madone chérie « et le doux enfant qu'elle porte dans ses bras, « me souriant, dans mes anxiétés, de leurs plus « suaves regards. Que d'heureux instants j'ai pas- « sés dans ton sanctuaire! Que de charmes j'y ai « goûtés! Que de grâces j'y ai reçues! En suis-je « sorti une seule fois sans me sentir l'envie d'être « meilleur, et sans en rapporter sérénité dans « l'esprit, calme dans le cœur, dévouement au « devoir, résignation dans les peines et plus « tendre affection pour tous? Aujourd'hui qu'un « lointain apostolat a placé entre tes saintes mu- « railles et ma vieille dévotion de si longues dis- « tances, je me console en pensant à toi, sainte « chapelle! et, tu le sais bien, jamais les devoirs « de ma charge ne m'appellent à traverser *la cité* « *des martyrs et des aumônes* sans que j'aille me « prosterner devant la statue de Marie, et offrir « à son autel le sacrifice de mes louanges. *Oh!* « *que je serais heureux de pouvoir transporter,* « *sur la terre d'Afrique, une part de la dévotion* « *de ton antique et vénérable pèlerinage! Un* « *autre Fourvière auprès d'Alger!* Cette idée me « fait tressaillir d'émotion, et mes yeux se mouil- « lent d'affectueuses larmes. Quelque chose me « dit, au fond de l'âme, que ce n'est pas là seule-

« ment un rêve! Salut donc à toi, Notre-Dame de « Fourvière!... »

D'aussi vifs désirs furent bientôt exaucés!

Le petit séminaire de Saint-Eugène venait d'être fondé. Mgr Pavy appela à Alger, pour qu'elles se consacrassent au service de cette maison, les deux pieuses filles qu'il avait connues à Lyon, pendant son vicariat à Saint-Bonaventure : Agarithe Berger et Anna Cinquin. Il leur en coûtait beaucoup de quitter Lyon, et surtout Fourvière, que rien, elles le pensaient, ne remplacerait pour elles. Néanmoins elles n'osèrent pas refuser le dévouement qu'on leur demandait, et elles partirent. Dieu les récompensa en leur faisant trouver bientôt, ou plutôt en faisant naître d'elles en quelque sorte, un nouveau Fourvière, dans cette Algérie qu'elles avaient adoptée comme une seconde patrie.

Il faut dire tout de suite que ce fut Agarithe qui eut la très grande part dans les évènements qui suivirent. Anna sut toujours disparaître derrière sa compagne et lui laisser, en apparence, tout le mérite de ce qu'elles firent ensemble.

Près du petit séminaire de Saint-Eugène s'ouvre un ravin profond, planté d'arbres touffus.

Un ruisseau coule dans la gorge, et un sentier la fait communiquer avec le grand chemin. Ces frais ombrages abritaient alors de nombreux désordres.

Agarithe obtint de Monseigneur de placer, au fond du ravin, dans le tronc d'un vieil olivier, une statuette de la Vierge bien exposée aux regards des promeneurs. Les deux saintes filles faisaient de ce lieu le but de leurs promenades chaque fois que leurs occupations leur laissaient quelques moments de liberté. Peu à peu on prit l'habitude de s'arrêter et de prier devant l'image de Marie, à l'exemple d'Agarithe et d'Anna. Les promeneurs équivoques se firent d'abord plus rares et disparurent enfin. Au contraire, les pieux visiteurs devinrent plus nombreux, et bientôt commença une sorte de pèlerinage.

La fente de l'olivier était devenue un abri trop rudimentaire pour la statue de Marie. En 1853, Mgr Pavy fit construire, à quelques pas de là, une grotte dans laquelle la statue fut transportée avec solennité.

La Vierge reçut le nom de Notre-Dame du Ravin.

L'année suivante eut lieu la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie. A cette occasion, Monseigneur crut le moment opportun

pour établir définitivement le pèlerinage de Marie, en Algérie, et lança une souscription en vue de construire un grand et beau sanctuaire en l'honneur de la Mère de Dieu.

Toutefois, comme cette construction ne pouvait être l'œuvre d'un jour, il fit édifier, en attendant, une chapelle provisoire, non plus au fond du ravin dont l'accès était quelque peu difficile, mais au sommet de la colline qui domine Alger, près de la grande route. Cet emplacement devait être aussi celui de la future basilique.

D'autre part la statue du ravin ne pouvait plus convenir à la chapelle provisoire. Par quelle autre, de plus grandes dimensions, la remplacer?

C'est ici que nous retrouvons la statue lyonnaise, donnée autrefois à Mgr Dupuch par les Enfants de Marie du Sacré-Cœur. En ce temps même, Mgr Pavy, recevait la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Au moment où tout l'univers catholique s'émeut de joie et d'espérance à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de la Très

Sainte Vierge, permettez aux enfants de Marie de Lyon de faire entendre leurs faibles voix à Votre Grandeur, en lui offrant leurs vœux et leurs prières, pour s'associer en quelque sorte au zèle de votre sollicitude pastorale qui s'efforce de propager le culte de cette Vierge immaculée.

« Si les enfants de Marie de Lyon travaillent à faire connaître et à faire aimer leur divine Mère, vous savez, Monseigneur, qu'un attrait particulier les rattache à votre chère église d'Alger, puisque la statue de la *Vierge fidèle* (1) est là pour témoigner leur amour à Marie. Il nous est impossible d'oublier le jour de cette touchante cérémonie du 5 mai 1840, où, réunies en grand nombre au Sacré Cœur de la Ferrandière, Mgr Dupuch, votre digne prédécesseur, voulut bien accueillir l'offrande faite par nous à son diocèse d'une statue de la *Vierge fidèle*, destinée à dominer la ville d'Alger et à propager ainsi le culte de notre Mère immaculée. En bénissant cette statue, symbole d'espérance, Monseigneur renouvela, dans l'effusion de son cœur, la consécration de son diocèse à la Sainte Vierge, voulant bien désormais confondre les enfants de Marie avec le troupeau

(1) C'était le nom de prédilection que les enfants de Marie avaient donné à leur statue en l'offrant à Monseigneur Dupuch.

bien-aimé que Dieu avait confié à sa sollicitude. Une ordonnance épiscopale, datée du même jour, nous assurait des prières communes en mémoire de cette offrande. Chaque membre de notre chère congrégation aime à conserver cette ordonnance, à laquelle est apposé le sceau de Monseigneur.

« Depuis cette époque, si consolante pour des enfants de Marie, nos cœurs ne peuvent perdre de vue cette précieuse effigie de la *Vierge fidèle*. Elle devait d'abord être placée sur la terrasse épiscopale ; nous apprîmes que divers obstacles s'y étaient opposés. Nous osâmes réclamer qu'en attendant la place qui lui était destinée, elle fût confiée aux soins de nos dignes Mères du Sacré-Cœur; mais, les Trappistes, possesseurs momentanés de ce précieux dépôt, ne purent se décider à s'en dépouiller, et nous savons que les choses en sont encore là aujourd'hui. Si nous rappelons tous ces souvenirs à Votre Grandeur, c'est que le moment nous semble venu de donner à cette statue une place digne de notre Mère immaculée. Nous apprenons, Monseigneur, les efforts de votre zèle pour élever une chapelle à la Sainte Vierge et nous réclamons pour la *Vierge fidèle* de dominer Alger du haut de ce sanctuaire, comme elle domine Lyon, de notre chère colline de Fourvière. En attendant l'exécution d'un projet cher à

votre cœur pastoral, nous serions heureuses de voir notre premier vœu rempli, celui de savoir cette statue déposée dans la maison du Sacré-Cœur.

« Veuillez agréer, etc.,

« De Votre Grandeur,

« Les très humbles servantes,

« L. DE JERPHANION, L. CHANEVAY-DUGUEYT, BIED-CHARRETON.

« Lyon, 21 mars 1855 ».

Monseigneur réclama aussitôt la statue aux Pères de la Trappe, en leur disant : « Vous avez « fait de cette Madone la gardienne de votre mai- « son, c'est bien; mais aujourd'hui, je viens vous « la demander pour en faire la Reine de l'Afrique. »

La statue quitta Staouëli pour Alger. Elle fut intronisée dans la chapelle provisoire sous le nom de *Notre-Dame d'Afrique* : c'était là le vocable que Mgr Pavy, après quelques hésitations, avait choisi pour dénommer définitivement la Vierge algérienne et son pèlerinage. *Notre-Dame du Ravin* dans la fente du vieil olivier et dans la grotte, *Notre-Dame d'Afrique* dans la chapelle, et plus tard dans la basilique, telles sont les étapes

successives par lesquelles passa le culte de Marie avant d'arriver à sa forme définitive.

Cependant Mgr Pavy avait, en 1855, posé la première pierre qui annonçait la future basilique. Grâce à ses prédications, à ses quêtes, l'argent arriva assez rapidement. Agarithe et Anna, « ces deux Sœurs de la Sainte Vierge, ou de Notre-Dame d'Afrique », comme on les appelait, contribuèrent dans une large mesure, par leurs quêtes personnelles, par la vente d'objets pieux, à augmenter les ressources.

Le gros œuvre de la construction fut terminé en 1866. Le 13 mai, la grande croix était érigée solennellement sur la coupole de la basilique et dominait la ville d'Alger.

Mgr Pavy mourut le 16 novembre de cette même année 1866, à l'âge de soixante et un ans, dont vingt passés en Algérie.

Mgr Lavigerie, son successeur, fit achever l'église de Notre-Dame d'Afrique et la consacra le 2 juillet 1872. Ce même jour eut lieu la translation des restes de Mgr Pavy qui furent déposés dans la nouvelle église, au pied de l'autel qui allait recevoir, l'année suivante, la statue de Notre-Dame d'Afrique.

La statue lyonnaise, désormais *Notre-Dame d'Afrique*, fut transférée de la chapelle provisoire dans la nouvelle église, le 4 mai 1873. Mgr Lavigerie avait fait coïncider cette cérémonie, qui fut on ne peut plus éclatante, avec l'ouverture solennelle du Concile provincial, le premier qui se célébrait sur la terre d'Afrique après tant de siècles!

Par des Brefs du 8 juin 1875, la nouvelle église recevait le titre de basilique, on procédait au couronnement de la Vierge, et le sanctuaire nouveau s'enrichissait de nombreuses et précieuses Indulgences.

Agarithe Berger mourut peu après la consécration de l'église. Mgr Lavigerie voulut qu'elle fût enterrée dans la chapelle provisoire, aujourd'hui dédiée à saint Joseph.

Anna Cinquin vit l'érection de l'église en basilique, la translation de la statue miraculeuse et son couronnement; elle mourut en 1885 et fut enterrée dans un caveau muré de la grande basilique.

Monseigneur composa lui-même l'épitaphe des deux humbles et saintes filles.

Nul ne saurait dire combien ces deux âmes d'élite dépensèrent de foi, d'amour, de prières, de

NOTRE-DAME D'AFRIQUE

sacrifices, de pieuses industries pour contribuer à l'épanouissement magnifique du culte de Marie en Algérie; et tout cela sous l'impulsion de cette grande dévotion qu'elles avaient puisée à Notre-Dame de Fourvière, en qui fut toujours personnifiée, pour elles, la Vierge bénie.

Les murailles de Notre-Dame d'Afrique, comme celles de Notre-Dame de Fourvière, se sont couvertes peu à peu d'ex-voto. Les plus remarquables sont : l'épée du maréchal Pélissier, celle du général Yusuf, la canne légendaire de Lamoricière et la petite médaille miraculeuse de la Très Sainte Vierge que le maréchal Bugeaud porta sur sa poitrine, pendant toutes les guerres d'Afrique, et qu'il garda jusqu'à sa mort. Ces glorieux objets occupent des places d'honneur aux pieds de Notre-Dame d'Afrique!

N'avions-nous pas raison de dire, au commencement de cette relation, que Notre-Dame d'Afrique était lyonnaise et fille de Notre-Dame de Fourvière?

N'est-ce pas, en quelque sorte, Notre-Dame de Fourvière qui a rendu à l'Afrique française quelque chose de l'antique splendeur de l'Afrique des Cyprien, des Augustin, des Fulgence?

Et maintenant la Vierge d'Alger, comme la Vierge lyonnaise, étend ses bras sur la population qu'elle protège!

Elle a son regard tourné vers la mère-patrie, vers cette France d'où Elle est venue, et ce regard semble être l'expression ininterrompue de sa reconnaissance!

A ses pieds la mer vient briser ses flots agités; et les âmes qu'agite la passion, l'angoisse, la misère, viennent déposer leur fardeau dans son Cœur!

O Notre-Dame d'Afrique, fécondez l'apostolat des missionnaires, faites croître, dans la foi chrétienne, cette terre que la France a conquise, plus encore pour la gloire de votre divin Fils que pour l'honneur de ses armes!

Notre-Dame de Fourvière et la Société des Missions Africaines de Lyon. — A titre de documents, nous insérons ici les lignes suivantes qui feront connaître l'origine de la *Société des Missions Africaines* de Lyon et ses rapports avec Notre-Dame de Fourvière.

Mgr de Marion Brésillac, fondateur de la Société, s'exprime ainsi, dans la Notice où il expose

la nature et les débuts de son œuvre : « Peut-on « ne pas être ému de compasssion en jetant un « coup d'œil sur la carte d'Afrique, et ne pas se « demander avec une sainte tristesse, d'où vient « que des peuples nombreux sont encore privés « des bienfaits de l'évangélisation?

« Ancien Vicaire apostolique dans l'Inde, habi- « tué aux fatigues des missions, nous nous étions « demandé s'il ne serait pas possible de venir en « aide aux généreux propagateurs de la foi dans « ces difficiles contrées, en établissant une société « de prêtres qui se vouassent exclusivement à « l'évangélisation des pays les plus abandonnés « de l'Afrique. Cette pensée fut goûtée à Rome; « nous l'apportâmes sur la terre généreuse de « France, et peu de temps après, avec le bienveil- « lant agrément de Son Eminence le Cardinal « Archevèque de Lyon, nous nous empressâmes « de jeter les fondements du séminaire des Mis- « sions Africaines sur la colline des martyrs, tout « près du tombeau de saint Irénée, en face de « Notre-Dame de Fourvière, qui protège visible- « ment cette ville si éminemment chrétienne et si « bien disposée pour tout ce qui peut favoriser la « propagation de l'Evangile. C'est là le berceau et « le centre de la Société des Missions Afri- « caines... »

Voici, d'autre part, la relation du Bulletin de l'*Echo des Missions Africaines* racontant la démarche de Mgr de Marion Brésillac, à Rome, pour obtenir l'approbation de son projet :

« Dans les premiers jours de l'année 1856, un évêque, jeune encore, Mgr de Marion Brésillac, était arrivé à Rome, après douze ans de missions dans les Indes orientales, avec la pensée de se dévouer aux peuples les plus abandonnés de l'Afrique. Il ouvrit son cœur d'apôtre à l'éminent Préfet de la Propagande, le Cardinal Barnabo, et lui proposa d'aller, avec quelques prêtres, inaugurer une mission sur la Côte des Esclaves. Il disait dans son cœur que les nations européennes avaient une grande dette à payer à ces peuples, parmi lesquels, durant si longtemps, elles avaient fait la traite des noirs en faveur de leurs colonies intertropicales, et il voulut leur porter la vraie liberté de l'Evangile.

« Son projet fut favorablement accueilli; mais Rome ne crut pas qu'un évêque et quelques prêtres isolés pussent, avec fruit, entreprendre des missions de ce genre : *Formez d'abord*, lui répondit-on, *une société de prêtres qui soit une pépinière et une armée de réserve*. C'était une grande entreprise, mais la voix du Saint-Siège n'était-elle pas la voix de Dieu même?

« Mgr de Marion Brésillac n'établit pas un ordre religieux, mais simplement une Société de prêtres séculiers reliés entre eux par les règlements généraux du Saint-Siège et par la communauté du but. Après quelques hésitations, il en fixa le centre à Lyon, sous le titre de *Séminaire des Missions Africaines*, et, *le 8 décembre 1856, il consacrait à Notre-Dame de Fourvière les prémices de la Société...* »

C'est donc sur le sol lyonnais, à l'ombre de Notre-Dame de Fourvière et sous ses auspices qu'est née la Société des Missions Africaines.

Notre-Dame de Fourvière a béni cette œuvre comme toutes celles dont le sort lui est confié. Après moins de cinquante ans, la Société des Missions Africaines de Lyon évangélise six grandes provinces : le Bénin, le Dahomey, la Côte-d'Or, la Côte d'Ivoire, le Haut-Niger, le Delta égyptien.

Dans ces contrées, les missionnaires ont accompli des prodiges, malgré des difficultés inouïes de la part du climat meurtrier et des tribus sauvages. Ils ont bâti des églises, fondé des écoles, établi des œuvres de bienfaisance, civilisé les peuplades barbares, en même temps qu'ils les christianisaient.

A l'occasion, ils savent porter haut l'honneur de la France et servir patriotiquement ses intérêts. On n'a pas oublié le rôle glorieux que remplit officiellement le Père Dorgère, au Dahomey, en 1890, dans nos démêlés avec le légendaire Behanzin.

Le séminaire des Missions Africaines ne resta guère que deux ans sur la sainte colline, chemin de Sainte-Foy, 9. Il fut transféré au centre de la cité, dans la vaste plaine de la Guillotière où il se trouve encore aujourd'hui, considérablement développé. Il n'est plus aussi rapproché de Notre-Dame de Fourvière; il est demeuré néanmoins, à peu de distance, sous son regard maternel et sous sa main bénissante. Souvent ses jeunes élèves viennent, en rangs pressés, prier dans le sanctuaire de Marie, demander à la Reine des apôtres le zèle qui fait les missionnaires selon le cœur de Dieu.

§ II

Notre-Dame de Fourvière en Océanie.

Le manteau de Notre-Dame de Fourvière et le P. Chanel. — Le manteau devenu chasuble, à Futuna, à Samoa. — Notre-Dame de Fourvière reine de l'Océanie. — Les missionnaires et les souvenirs de Fourvière. — Les premières messes des jeunes prêtres et les chasubles de Notre-Dame. — Le cinquantenaire des missions maristes en Nouvelle-Calédonie. — Erection à la Conception, près Nouméa, d'une statue semblable à celle qui domine le clocher du sanctuaire de Fourvière.

En 1836, Grégoire XVI confia les Missions d'Océanie au zèle de la Société de Marie, nouvellement fondée. Les premiers apôtres désignés pour aller au delà des mers furent les RR. PP. Bret, Chanel, Bataillon.

Avant leur départ, c'est-à-dire en juillet 1836, les missionnaires vinrent s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, se mettre sous sa protection et la prier de bénir leurs travaux. Ils avaient apporté un *cœur en argent* dans lequel étaient écrits leurs noms.

Le P. Chanel fut chargé par ses confrères de le

suspendre au cou de la statue de Notre-Dame. Plein d'émotion, le saint prêtre, après avoir fixé son ex-voto, voulut baiser une dernière fois le manteau de la Vierge. Or, voici que le manteau se détache des épaules de la statue de Marie et reste entre les mains du P. Chanel. Qu'on juge de l'embarras et de la confusion de celui-ci, qui, peut-être par un mouvement trop précipité, avait provoqué l'accident. Le Recteur de Fourvière, M. Aujogue, témoin de cette scène, lui dit avec la plus grande amabilité : « Notre-Dame de Fourvière vous donne son manteau, gardez-le ! »

Le manteau était en beau velours blanc.

Les missionnaires ne trouvent aucune parole pour exprimer leur reconnaissance ; ils acceptent avec empressement le don qui leur est fait, et, la joie dans le cœur, emportent leur précieux trésor.

Que devint le manteau de Notre-Dame de Fourvière ? Les Maristes missionnaires l'emportèrent en Océanie où, transformé en chasuble, il servit à la célébration des premiers sacrifices qui firent couler le sang du divin Rédempteur sur cette terre païenne.

La vénérable chasuble fut gardée à Futuna pendant longtemps et avec le plus grand soin. Il y a

quelques années, Mgr Vidal, Evêque d'Abydos, Vicaire apostolique des Fidji, la fit transporter de Futuna à Samoa, dans une communauté de Sœurs maristes où elle est conservée avec le plus grand respect comme une relique sacrée.

Par une coïncidence remarquable, l'Evèque actuel de Samoa se trouve être Mgr Broyer, mariste lui aussi, qui fut le premier évêque consacré dans la Basilique de Notre-Dame de Fourvière, en 1896. C'est donc un évèque mariste, consacré dans le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, qui est le possesseur du manteau de Notre-Dame de Fourvière, transformé en chasuble pour le divin sacrifice du Fils de Marie.

De ce fait touchant, autour duquel se groupent des circonstances si particulières, ne peut-on pas pieusement conclure que Notre-Dame de Fourvière est la Reine des Missions de l'Océanie ? C'est Elle qui lui a donné ses apôtres ; c'est Elle qui les a envoyés couverts de son manteau comme d'un bouclier et d'une armure. Leurs récits nous apprennent quel appui, quelles consolations, quelle protection visible, Elle leur a constamment accordée dans leurs travaux, leurs épreuves, leurs dangers. D'ailleurs nul n'ignore le zèle avec lequel ils se sont efforcés de propager, parmi les

populations barbares qu'ils évangélisent, la connaissance et l'amour de Notre-Dame de Fourvière.

Le P. Chanel fut martyrisé, à Futuna, le 28 avril 1841. L'Eglise l'a déclaré Bienheureux. La Reine des apôtres fut pour lui la Reine des martyrs. Elle devait, après l'avoir revêtu de son manteau, l'orner d'une pourpre plus glorieuse encore.

Le cœur d'argent est toujours suspendu près de la Vierge et reçoit, chaque année, les noms des nouveaux missionnaires.

Plus d'une fois, des prêtres, des religieux, des religieuses, s'en allant évangéliser les sauvages, sont venus nous prier de leur céder un morceau de robe ancienne ou d'ancien manteau de Notre-Dame de Fourvière. Ils nous disaient que cette relique serait pour eux un souvenir vivant, un gage sensible de la protection de Notre-Dame de Fourvière, un soutien pour leur zèle dans les travaux de l'apostolat. Nous nous empressions de satisfaire ces pieux désirs, heureux d'être le confident, le témoin d'une si vive confiance en la Vierge lyonnaise.

Nous-même, nous inspirant du souvenir du manteau devenu chasuble, avons fait transformer en chasubles quelques robes, quelques manteaux de la Madone, devenus hors d'usage. Nous faisons revêtir ces ornements aux jeunes prêtres qui viennent célébrer, dans notre sanctuaire, les premières messes qui suivent leur ordination. Et il nous semble qu'en revêtant ces ornements qui furent d'abord ceux de l'image vénérée de la Mère de Dieu, ces jeunes lévites sont enveloppés par Marie comme d'un rempart mystérieux et invisible qui les mettra à l'abri de toute atteinte mauvaise, en même temps que, du manteau marial, afflueront dans leurs âmes toutes les vertus sacerdotales.

Les Révérends Pères Maristes de la Nouvelle-Calédonie, devaient célébrer le cinquantenaire de leur Mission au mois de décembre 1893. C'était, en effet, le 21 décembre 1843 que Mgr Douarre avait débarqué à Balade, avec deux Pères et trois Frères, et que, pour la première fois, le jour de Noël, le saint sacrifice de la messe avait été offert en Nouvelle-Calédonie.

Une épidémie de rougeole qui éclata soudain à Nouméa, au commencement de décembre, ren-

dit impossible, pour cette époque, les fêtes projetées. Elles furent fixées définitivement au mois de juin de 1894.

Mgr Fraysse, Evêque de la Nouvelle-Calédonie, avait invité Mgr Redwod, Archevêque de Vellington, Mgr Grimes, Evêque de Christchurch, Mgr Vidal, Evêque des îles Fidji, Mgr Lamaze, Evêque de Samoa. Toute la famille épiscopale mariste devait ainsi se trouver réunie. Mgr Lamaze fut empêché de venir.

Les fêtes étaient fixées aux 12, 14, 16, 17 juin 1894.

Or, le 12, premier jour, fut consacré à la bénédiction solennelle d'une statue colossale de la Sainte-Vierge, érigée sur le clocher de l'église de l'Immaculée-Conception, à la Conception.

Cette statue fort gracieuse, malgré ses grandes proportions, avait été exécutée sur le modèle de celle de Notre-Dame de Fourvière. Car c'est à Notre-Dame de Fourvière que les missionnaires providentiellement sauvés, le 13 août 1847, d'une mort imminente par l'arrivée inattendue de la corvette la *Brillante*, avaient promis un solennel ex-voto.

La statue de Notre-Dame de Fourvière était cet ex-voto.

Elle avait été acquise à l'aide d'une souscription générale de tous les fidèles du Vicariat.

On l'érigeait à la Conception, et sur le clocher de la gracieuse église dédiée à la Vierge Immaculée, parce que cette église est considérée comme le sanctuaire privilégié de Marie dans la Nouvelle-Calédonie.

La cérémonie fut magnifique : le cortège se rendit à l'église au chant solennel du *Magnificat*. Au sortir de l'église, pendant qu'on chantait les litanies de la sainte Vierge, Nos Seigneurs les Evêques prirent place, dans la grande avenue, sur une estrade ornée d'un arc de triomphe; et là, en plein air, le R. P. Lambert, missionnaire de l'île des Pins, prononça un discours chaleureux, plein de doctrine, à la gloire de la divine Mère, mettant en relief une série de faits qui attestaient la protection évidente de Marie sur les missionnaires et leurs travaux, pendant ces cinquante années.

Mgr Redwood bénit ensuite très solennellement la statue, et toute l'assistance chanta avec ferveur l'*Ave Maris stella* et le *Salve Regina*.

Enfin, Monseigneur l'Archevêque, assisté des trois évêques et de tout le clergé, donna, sous le portique de l'église, la bénédiction aux fidèles

émus, et la cérémonie se termina, à l'intérieur, par le salut du Très Saint-Sacrement.

Depuis ce jour, Notre-Dame de Fourvière plane sur les îles lointaines, comme elle plane sur l'Afrique, comme elle plane sur Lyon!

§ III

Notre-Dame de Fourvière en Chine.

La chapelle et la statue de Notre-Dame de Fourvière à Vinh-Dà-Trang, dans le *Tonkin*. — Le petit Fourvière du *Kouang-Si*. — Offrande du *Sutchuen* oriental à Notre-Dame de Fourvière de Lyon. — La chapelle de Notre-Dame de Fourvière à l'aumônerie militaire de *Tuyen-Quen*. — Chapelles dédiées à Notre-Dame de Fourvière à *Rang-Soï*, à *Cong-Thieong*, à *Nam-Dinh*. — Cellule de lépreux sous le vocable de Notre-Dame de Fourvière à *Yao-Tchéou-Fou*. — La Chine et le sang des missionnaires. — La *Dame blanche* du Pé T'ang.

Au commencement de l'année 1897, l'*Echo de Fourvière* recevait la lettre suivante que nous sommes autorisé à reproduire.

« Notre-Dame de Fourvière a son sanctuaire *au Tonkin*. Le besoin de faire revivre au loin quelque chose de la patrie éprouve tout cœur de missionnaire; et comme de la patrie il a emporté surtout des souvenirs pieux, ce sont ceux-là qu'il se plaît à cultiver sur la terre qu'il a faite sienne en l'arrosant de ses sueurs. Parmi les vaillants pionniers que notre clergé lyonnais a détachés de sa famille pour évangéliser nos colonies, il en est

un dont le nom parut dans l'*Echo* il y a quelques années; il sollicitait aide et prières pour la construction d'une église à *Dà-Trang*, l'abbé Ambroise Robert, né à Saint-Etienne, d'une famille fort honorable. Elève du petit séminaire de Montbrison, il s'était formé à l'apostolat dans la chère maison des Missions Etrangères de Paris, et il avait débuté à Hà-Noï sous les auspices de Mgr Puginier; plus tard Mgr Gendreau lui confia la chrétienté de Vinh-dà-Trang. Aussitôt, il se mit à l'œuvre, dressa ses plans, et, s'attribuant les triples fonctions d'architecte, d'entrepreneur et de maçon, il éleva à la Vierge, sous un vocable que sa première enfance avait aimé, un temple aussi beau que le permettaient ses maigres ressources; car bien modeste fut le résultat de son appel. Un ami se chargea de quêter la somme nécessaire à l'acquisition de la statue qui devait reposer au-dessus du maître autel; on choisit comme type la Vierge dont Fabisch a couronné le clocher de la sainte Montagne, et l'envoi eut lieu l'été dernier.

« Hélas! le P. Ambroise Robert n'était plus là pour recevoir et fêter la Madone : on avait détaché du Tonkin occidental le vicariat apostolique du Haut-Tonkin, et le nouvel évêque, Mgr Ramond, avait réclamé le missionnaire de Dà-Trang, pour

lui confier la création d'un petit séminaire. Le choléra était survenu; le P. Robert, très affaibli, s'était trouvé atteint en administrant un malade, et il avait succombé.

« Cependant le navire qui portait l'image de Notre-Dame de Fourvière abordait à la colonie française et le successeur du P. Ambroise écrivait aussitôt : « Notre-Dame de Fourvière est arrivée à Dà-Trang, et dans quelques jours elle prendra possession de sa petite cathédrale due en grande partie à la générosité de ses enfants privilégiés de Lyon. Vous dire la joie et la reconnaissance de mes chers chrétiens, je ne saurais l'exprimer. La bienheureuse caisse était à peine au débarcadère que, dans un instant, le village fut sur pied. Ce fut une marche triomphale jusqu'au presbytère. On ouvre la caisse..... surprise ! il a été pourvu délicatement à de nombreux décors pour son autel. Tout le monde est émerveillé en voyant ce bel antipendium et la dentelle qui feront le marche-pied du trône de notre bonne Mère... En cherchant toujours, avec mille précautions, on arrive à la statue. Elle est là, rayonnante au fond de sa caisse; elle a su se préserver elle-même de tout accident pendant son long voyage; aussi quelle joie, quels cris, en la voyant sourire pour la première fois à ses

chers enfants de Dà-Trang. De toutes parts on entend ces paroles mille fois répétées : Comme elle est grande, comme elle est belle! Et moi je dis au fond du cœur : Comme elle est bonne!... Cher Père Ambroise! comme il aurait été heureux de procéder lui-même à l'installation de sa bonne Mère... » J. T.

—

Un peu plus tard, dans la même année, le P. Mathieu Bertholet, missionnaire au *Kouang-si*, écrivait la touchante lettre qu'on va lire en l'accompagnant d'une offrande pour la statue de la Vierge, dans la Basilique :

« Les chrétiens du district de Notre-Dame de Fourvière, au Kouang-si (Chine), sont heureux de vous adresser le montant d'une petite cotisation pour la statue de la Sainte Vierge. Ils savent que la plupart des bienfaiteurs de leur future chapelle de Fourvière sont des frères de Lyon, et ils voudraient tâcher de rivaliser de générosité, de rendre dons pour dons.

« Sans doute, vingt francs, c'est bien peu de chose, mais, eu égard à leur pauvreté et à leur petit nombre, j'espère que Notre-Dame de Fourvière voudra bien ne pas dédaigner l'offrande de ses enfants du Kouang-si.

« Parmi mes chrétiens, j'ai la joie de constater que Notre-Dame de Fourvière est aussi populaire qu'à Lyon. Ils ont entendu raconter les splendeurs et les richesses de la grande Basilique, ils en sont fiers comme de leur propriété, ils aiment à l'exalter, comme la fille exalte sa mère. Ce qui, par dessus tout, excite leur admiration et leur envie, ce sont les *ex-voto* de toutes sortes, appendus aux murs de l'ancienne chapelle. Voilà ce qui redouble leur confiance. Aussi dans toutes les calamités ou affaires critiques, c'est à Notre-Dame de Fourvière qu'on s'adresse. Y a-t-il sécheresse ou épidémie? On lui promet des messes, des jeûnes, des *ex-voto*, etc. Subit-on les tracasseries des païens? Un membre de la famille est-il en danger? C'est toujours à la Vierge de Fourvière qu'on a recours.

« Cette petite offrande est donc l'expression de leur amour et de leur reconnaissance envers Notre-Dame de Fourvière; mais aussi, c'est une prière, une bien chaude prière, pour obtenir un nouveau secours qui permette de continuer et d'achever les travaux du petit Fourvière du Kouang-Si. C'est environ *cinq* à *six mille francs* qui seraient nécessaires, pour mener l'œuvre à bonne fin.

« Recevez, etc. »

Or, le compte rendu des recettes de la Propagation de la Foi, pour l'année 1898, contenait cette inscription : « Un Lyonnais reconnaissant, « à Mgr Chouzy pour l'achèvement de la chapelle « de Notre-Dame de Fourvière commencée par « M. Bertholet. . . . . 6.000 francs! »

Est-il rien de plus exquis que cet échange de la charité ! Notre-Dame de Fourvière du Kouang-Si envoie vingt francs à Notre-Dame de Fourvière de Lyon ; et celle-ci, par l'intermédiaire anonyme, aussi discret que généreux, d'un de ses fidèles, répond à sa sœur de Chine et la remercie par un don de *six mille francs !*

—

Et puisque nous parlons de dons faits à Notre-Dame de Fourvière, pourquoi ne pas mentionner cette autre offrande de deux cents francs, publiée en son temps, qui fut faite par Mgr Chouvellon, Vicaire apostolique du *Su-Tchuen-Oriental*, et par tous les prêtres lyonnais de sa mission ?

Et d'autres encore...

—

A *Tuyen-Quen*, il existe une chapelle d'aumônerie militaire sous le vocable de Notre-Dame de

Fourvière. Elle a été construite par des souscriptions venues de Lyon.

—

Dans le Tonkin, à *Rang-Soi*, district de Son-Mien, à *Cong-Thiéoug*, à *Nam-Dinh* ont été érigées des chapelles dédiées à Notre-Dame de Fourvière.

A *Yao-Tcheou-Fou*, dans le vicariat du Kiang-Si oriental, à la *Léproserie de la médaille miraculeuse*, une cellule porte le vocable de *Cellule de Notre-Dame de Fourvière*.

Et l'on pourrait multiplier les citations.

Cette Chine, jusque-là si avide de sang chrétien, n'a donc pas bu inutilement celui des missionnaires martyrs, parmi lesquels les Lyonnais se comptent en grand nombre. Et cette propagation du culte de Notre-Dame de Fourvière n'est pas la moins belle des floraisons écloses sous l'action féconde de ces effusions sanglantes. La Chine aujourd'hui a des districts, des églises, des statues, des cellules de lépreux qui se glorifient du titre de Notre-Dame de Fourvière ! Tout cela est d'importation lyonnaise, nous en pouvons être fiers, mais prenons garde que le culte de notre

Mère du Ciel ne décroisse parmi nous alors qu'il se lève radieux sur les pays lointains !

Mgr Favier, le vaillant Evêque de Pékin, ne racontait-il pas, naguère, dans plusieurs églises de France, et surtout dans le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, cette *Apparition merveilleuse* qui, pendant le siège du Pé-T'ang, resplendissait certaines nuits, sur les créneaux de la cathédrale ? Ils l'ont vue, mainte fois, — et leur témoignage ne saurait être suspect, — les assaillants, boxeurs, païens, Celle que, dans leur langage naïf, ils appelaient la *Dame blanche*, ils l'ont vue, entourée de guerriers, vêtus de blanc comme Elle, portant des ailes, et qui semblaient être la garde surnaturelle de la cité.

Rome, saisie du fait, a demandé un Rapport détaillé des événements. Qui oserait affirmer que, plus tard, on n'aura pas la preuve formelle que Marie fut le *Secours céleste* de ce siège mémorable, l'inspiratrice de ce jeune enseigne de vaisseau, Paul Henry, qui, renouvelant les exploits d'un autre âge, sut commander en chef consommé, se battit comme un lion, et mourut en grand chrétien, honorant, du même coup, la chère France sa patrie, et la sainte Eglise sa mère, héros et martyr tout à la fois ?

O Vierge Marie, oui, levez-vous comme une blanche aurore, sur les terres païennes, pour éclairer les ténèbres de nos frères infidèles. Visitez les déshérités de la grande famille, créez-vous, parmi eux, de nouveaux et nombreux enfants et versez dans leurs âmes les trésors de votre bonté maternelle. Mais, *ô Dame blanche*, — pour nous l'*Immaculée*, — tout en vous montrant là-bas, vous ne disparaîtrez pas d'au milieu de nous. Vous resterez sur la vieille terre d'Europe, si désolée soit-elle par le schisme et l'hérésie ! Vous resterez sur votre terre de France bien assombrie hélas ! et attristée aujourd'hui par tant et de si violents orages ! Vous resterez au sommet de la colline lyonnaise : la foi et l'amour séculaires d'un peuple vous y enchaînent, et ces liens sont de ceux qu'on ne saurait briser !

CHAPITRE XII

§ I

Le Congrès marial, à Lyon, 5, 6, 7 et 8 septembre 1900.

Notre intention n'est pas de faire ici le compte-rendu de ce brillant Congrès qui obtint un si prodigieux succès. Ce travail a été fait de la façon la plus complète et la plus intéressante, et publié en deux forts volumes contenant l'ordre des cérémonies, les discours, les rapports et toutes les grandes choses qui remplirent ces journées mémorables.

Nous voulons simplement consigner, dans ce recueil, en quelques pages, les principaux traits de cet événement qui fit rejaillir tant de gloire sur Notre-Dame de Fourvière.

Le vœu d'un congrès international en l'honneur de la Très Sainte Vierge fut émis pendant le congrès eucharistique tenu à Lourdes en 1899.

Le XIXe siècle devait se terminer par un solennel hommage à la Mère de Dieu.

En effet, ce siècle avait été le siècle de la *glorification* de Marie par la définition de son Immaculée conception ; le siècle de ses *apparitions*, à Paris en 1830, à la Salette en 1846, à Lourdes en 1858, à Pontmain en 1871, à Pellevoisin en 1876 ; le siècle de son *influence*, puisque Marie, dans ses apparitions, avait été l'organe du ciel auprès des hommes et leur avait apporté tout un corps de doctrine, tout un enseignement de vertus, toute une direction morale.

Ce congrès devait avoir lieu en France, parce que la France, depuis si longtemps d'ailleurs le royaume de Marie, venait d'être choisie par Elle pour être le théâtre de ses diverses manifestations. A l'instar de Jésus, Marie avait eu sa terre sainte qu'Elle avait, sinon habitée, du moins foulée de son pied virginal : la France.

Lyon enfin était la ville qui s'imposait pour être le siège du congrès, à cause de son amour séculaire et toujours ardent pour l'auguste Vierge. Nulle autre ne pouvait plus légitimement revendiquer le glorieux titre de *Ville de Marie !*

D'autres congrès avaient eu lieu déjà en l'hon-

neur de la très sainte Vierge, à Livourne en 1895, à Florence en 1877, à Turin en 1898. Mais ces réunions avaient été restreintes à telle ou telle région.

En la dernière année du siècle, il fallait adresser un appel au monde entier et tenir des assises internationales. On devait venir, en effet, de tous les points de la France, de l'Italie, de la Belgique, de l'Angleterre, de la Pologne, du Canada, de l'Océanie, etc...

Toutes choses ayant été prévues, Son Eminence le Cardinal Coullié, Archevêque de Lyon, soumettait, dès le mois d'août 1899, le projet de ce congrès, à l'approbation de Sa Sainteté Léon XIII, et recevait, en réponse, cette lettre, si élogieuse pour Lyon et pour Fourvière, que nous transcrivons en entier :

« A notre cher Fils, Pierre Coullié, Cardinal
« prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre
« de la Trinité du Mont, Archevêque de
« Lyon.

LÉON XIII, PAPE

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

« C'est par de nombreux et illustres titres de
« gloire que la ville de Lyon se distingue parmi

« les cités catholiques. Mais il en est pourtant « deux, tout à fait éminents, qu'elle revendique « comme une sorte de privilège : l'un consiste « dans sa ferveur de charité chrétienne, et « l'autre, dans son culte pour l'auguste Mère de « Dieu.

« Ce n'est pas ici le lieu de parler de sa cha- « rité ; Nous l'avons louée ailleurs et présentée « aux fidèles comme un exemple à suivre.

« Mais, au sommet de la colline, appelée du « nom de Fourvière, se dresse un temple des plus « célèbres, qui ne proclame pas seulement la « piété de vos pères envers la Vierge, leur pro- « tectrice, il témoigne encore jusqu'à quel point « cette piété héréditaire est toujours parmi vous, « florissante et vive. C'est là que siège la très- « auguste Vierge, puissante Patronne de votre « cité ; là que, dans les circonstances critiques, « les Lyonnais viennent chercher un refuge et « une consolation.

« Puisque telles sont les manifestations du sen- « timent général, il semble bien qu'aucune cité « ne saurait être plus propre à la réunion d'un « Congrès marial, ni présenter, pour sa tenue, de « plus sérieuses garanties de régularité et d'éclat. « Aussi, après avoir pris connaissance de votre « projet avec la plus grande satisfaction, Nous

« l'appuyons très volontiers de Nos félicitations « et de Nos encouragements. Mais pour que la « Vierge elle-même agrée votre entreprise et en « assure le succès par l'abondance des faveurs « célestes, Nous accordons très affectueusement « dans le Seigneur la bénédiction apostolique à « Vous, Notre cher Fils, et à tous ceux qui tra- « vaillent à l'organisation de ce Congrès.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 sep- « tembre de l'année 1899, de Notre pontificat la « vingt-deuxième.

« LÉON XIII, PAPE. »

Au mois de février 1900, le Cardinal Archevêque de Lyon adressait son invitation au Congrès à NN. SS. les Archevèques et Évèques du monde catholique.

Les fêtes étaient définitivement fixées aux 5, 6, 7 et 8 septembre ; elles devaient se clôturer par le couronnement des deux statues de la Vierge de Fourvière, celle de l'ancienne chapelle et celle de la Basilique.

Cette dernière cérémonie était concédée par le Souverain Pontife dans la lettre suivante :

« A Notre cher Fils, Pierre Coullié, Cardinal
« du titre de la Très-Sainte-Trinité au mont
« Pincio, Archevêque de Lyon.

LÉON XIII PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique!

« Il est très juste que l'on ne sépare pas du sou-
« venir du Christ, Sauveur du genre humain, la
« mémoire de son auguste Mère; et tandis que
« des cérémonies solennelles consacrent au Fils
« les derniers jours du siècle, il convient que sa
« Mère ait part, elle aussi, aux hommages des
« fidèles. Les Lyonnais l'ont bien compris, ins-
« pirés par leur antique piété envers la bienheu-
« reuse Reine du ciel : et voilà pourquoi ils ont
« préparé dans leur ville un Congrès marial, en
« même temps qu'ils ont voulu honorer d'un dia-
« dème d'or la vénérable statue qui, sur la col-
« line de Fourvière, est l'objet d'un culte si pieux.
« Relativement au Congrès marial, Nous vous
« avons fait connaître Nos sentiments par Notre
« lettre de l'année dernière. Quant au couronne-
« ment de la Vierge, Nous vous donnons de grand
« cœur le pouvoir de le célébrer suivant les rites

« consacrés, et en la manière que l'architecte « Nous a proposée (1).

« Que la très douce Mère de Dieu et des « hommes, invoquée dans ces pieuses solennités, « regarde avec clémence *sa ville de Lyon* et la « France entière! (2). Qu'au déclin de ce siècle, « elle mette le comble aux éclatants bienfaits « qu'Elle a répandus sur votre patrie, et fasse « refleurir de toutes parts la dignité de la foi « chrétienne!

« Pour Nous, afin de stimuler encore votre dé- « votion si digne d'éloges envers Marie, Nous « accordons avec une paternelle tendresse la bé- « nédiction apostolique, à tous ceux qui pren- « dront part à ces hommages, décernés à la très « sainte Vierge notre Mère.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 28 avril « 1900, de Notre pontificat l'année vingt- « deuxième.

« LÉON XIII, PAPE »

(1) La couronne n'est pas adhérente à la tête de la Vierge, dans la Basilique.

(2) *Lugdunum suum!*. Son Lyon, le Lyon de Marie. Expression d'une délicatesse exquise, qui consacre Lyon la propriété, le trésor, la ville préférée de Marie!

Cependant les adhésions à l'invitation de Son Eminence arrivaient en grand nombre.

Les Prélats présents aux fêtes du Congrès furent, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon :

Leurs Eminences le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, et le Cardinal Perraud, Evêque d'Autun;

Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Ardin, Archevêque de Sens; Hautin, Archevêque de Chambéry; Servonnet, Archevêque de Bourges; Germain, Archevêque de Toulouse; Montéty, Archevêque de Béryte; Turinaz, Evêque de Nancy; De Cabrières, Evêque de Montpellier; Fiard, Evêque de Montauban; Luçon, Evêque de Belley; Berthet, Evêque de Gap; Belmont, Evêque de Clermont; Touchet, Évêque d'Orléans; Béguinot, Evêque de Nîmes; Geay, Évêque de Laval; Hazera, Evêque de Digne; Rumeau, Evêque d'Angers; Chapon, Evêque de Nice; de Bonfils, Evêque du Mans; Henry, Evêque de Grenoble; Herscher, Evêque de Langres; Jaquet, Evêque d'Iassy, en Roumanie; Forest, Evêque de San-Antonio, au Texas;

Leroy, Evêque d'Alinda; Vidal, Vicaire apostolique des îles Fidji; Fraysse, Vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie; Pellet, Vicaire apostolique de la Côte de Bénin; Barthet, Evêque d'Abdère;

Les RR. PP. abbés des Dombes, de Sénanque, d'Aiguebelle, de Saint-Antoine, etc.

Une foule d'autres Prélats, empêchés, s'excusèrent, parmi lesquels: Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris; Son Excellence le Nonce apostolique; NN. SS. d'Alger, de Québec, de Lièges, de Saint-Gall, de Nagasaki, etc.

Les prêtres se comptaient par centaines; les fidèles par milliers.

Le discours d'ouverture du Congrès fut fait, le mercredi soir, 5 septembre, à 5 heures, par M. le Recteur, dans la Basilique de Fourvière, devant un auditoire immense. Les chants étaient exécutés par le Noviciat des Frères maristes.

Le jeudi matin, 6 septembre, eut lieu, à la crypte, l'ouverture solennelle des travaux du Congrès. Le discours fut prononcé par Son Emi-

nence le Cardinal Archevêque de Lyon. La soirée de ce jour fut consacrée aux séances d'études, dans quatre bureaux. L'affluence de la foule était considérable. L'on y entendit, avec le plus vif intérêt, des lectures de rapports et des discussions sur le culte de Marie. Le soir, Mgr Touchet, Evêque d'Orléans, prononçait le discours à la Primatiale.

La matinée du vendredi vit la continuation des travaux de la veille. Le soir de ce jour, à trois heures, le compte rendu des travaux, faits dans les séances, était donné par Mgr Dadolle, Recteur des Facultés catholiques de Lyon, en présence de tous les Évêques réunis. Cette troisième journée fut clôturée par le discours du P. Coubé, à la Primatiale.

Le samedi, 8 septembre, fut remarquablement beau et doit être inscrit parmi les jours les plus glorieux de Fourvière.

Le matin, la messe du vœu était célébrée par Son Eminence le Cardinal Perraud, à la Basilique. A dix heures, Son Eminence le Cardinal de Lyon officiait pontificalement à la Primatiale. A trois heures, la procession triomphale de la statue de la Vierge se déroulait sur les terrasses de Four-

vière; puis, sermon du couronnement par Mgr de Cabrières, Evèque de Montpellier; couronnement des deux Vierges, celle de la Basilique par le Cardinal de Lyon, celle de l'ancienne chapelle par le Cardinal de Reims, procession du Très Saint Sacrement, bénédiction donnée à la ville, à six heures; à la nuit, illuminations générales.

Nous renonçons à évaluer les foules qui se pressèrent dans les sanctuaires de Fourvière pendant ces jours.

On peut se demander si, en dehors des conciles, de pareilles assemblées se réunirent jamais pour rendre à la Vierge Marie de tels hommages. Nous ne pensons pas que l'Eglise de Lyon ait vu des manifestations aussi grandioses, depuis ses deux conciles généraux, au XIIIe siècle.

Nous ne devons pas oublier de dire que, pendant le Congrès, des messes solennelles étaient célébrées, chaque jour, et des sermons prêchés dans toutes les paroisses de la ville. Fourvière fut le centre de ces inoubliables fêtes; mais l'élan fut général. Il y eut, dans tout le diocèse, un mouvement unanime de prières, et l'on sentit partout que quelque chose de grand s'accomplissait en l'honneur de Marie.

Les étrangers très nombreux, prêtres et laïques, qui furent nos hôtes, nous quittèrent émerveillés, et se firent, à travers le monde, les échos enthousiastes de ce qu'ils avaient vu et entendu dans la grande cité de Marie!

---

§ II

Le Musée marial.

Monsieur l'abbé Garnier, Recteur actuel de Fourvière, a pu très heureusement commencer l'installation d'un local destiné à devenir un Musée marial.

Ce musée recevra les objets ayant un caractère d'antiquité, d'art, d'originalité quelconque, tels que : statues, bannières, tableaux, gravures, médailles, ouvrages écrits, et généralement tous objets pieux se rapportant au culte de la sainte Vierge.

Quelques dons de ce genre ont été faits déjà.

Le public sera admis à visiter ce musée, lorsque les objets collectionnés seront réunis en quantité suffisante pour offrir un véritable intérêt.

Nous sommes convaincu que cette œuvre, d'un ordre spécial, peut arriver à un succès rapide, grâce à l'activité intelligente qui présidera à son

organisation, grâce au dévouement, à la générosité des fidèles, des amateurs et spécialistes pieux qui tiendront à accroître, par eux-mêmes ou par d'autres, auprès desquels ils se feront gracieux intermédiaires, les richesses variées de cette collection qui, elle aussi, dira, à sa manière et non sans quelque éloquence, l'histoire et les gloires de Marie.

Le musée marial sera un complément de la bibliothèque mariale déjà commencée dans les locaux de Fourvière.

§ III

Les Archevêques de Lyon et Notre-Dame de Fourvière pendant le dix-neuvième siècle.

S. E. le Cardinal JOSEPH FESCH
(1802-1839.)

Il racheta la chapelle de Fourvière, après la Révolution, et en fit faire très solennellement la réouverture par le Pape Pie VII, le 19 avril 1805.

Sa Grandeur JEAN-PAUL-GASTON DE PINS
Archevêque d'Amasie *in partibus*, administrateur apostolique du diocèse de Lyon.
1823-1839.)

Il donna l'impulsion au grand mouvement de piété qui porta les foules lyonnaises à Fourvière lorsque la ville fut menacée par le choléra, en 1832 et 1835; il établit à Fourvière la confrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, agrégée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires.

S. E. le Cardinal JACQUES-MAURICE DE BONALD
(1839-1869.)

Il rétablit à Fourvière, la messe du vœu des échevins, le 8 septembre 1843, et la consécration de la ville à la très sainte Vierge; il rétablit l'ancienne confrérie de Notre-Dame de Fourvière, en 1848 et inaugura la statue de Notre-Dame sur le clocher de l'ancienne chapelle, en 1852.

Sa Grandeur Mgr JACQUES-ACHILLE GINOULHIAC
(1870-1875.)

Il prononça le vœu, à l'occasion de la guerre allemande, le 8 octobre 1870, et bénit la première pierre de la Basilique, le 7 décembre 1872.

S. E. le Cardinal Louis-Marie-Eusèbe Caverot
(1876-1887.)

Il posa et bénit la croix du fronton, dernière pierre du gros œuvre de la construction de la Basilique, le 2 juin 1884; il fit don du magnifique ciborium qui abrite le maître autel et la Vierge.

—

Son Eminence le Cardinal Joseph-Alfred Foulon
(1887-1893.)

Il célébra la première messe dans la Basilique encore encombrée de ses échafaudages, le 1er mai 1890, et adressa à son diocèse une belle lettre pastorale sur le culte de la sainte Vierge à Lyon.

Son Eminence le Cardinal Pierre-Hector Coullié
(1893-19..)

Il consacra la Basilique, le 16 juin 1896. — Il érigea, dans la Basilique, le 21 novembre 1897, la confrérie de Notre-Dame de Compassion. — Il éleva la confrérie ancienne de Notre-Dame de Fourvière aux titre et privilèges d'Archiconfrérie. — Il réunit et présida le Congrès international, tenu à Fourvière, en l'honneur de la très sainte Vierge, les 5, 6, 7, 8 septembre 1900, et couronna solennellement la statue de Notre-Dame de Fourvière, dans la Basilique.

Le 21 novembre 1901, il célébra solennellement, dans la Basilique, le vingt-cinquième anniversaire de son Episcopat.

Conservet eum et vivificet eum... Que Notre-Dame de Fourvière Le conserve, pendant de longues années, à l'affection respectueuse et à la filiale vénération de son peuple fidèle.

§ IV

Les Recteurs de Fourvière pendant le dix-neuvième siècle

FERDINAND-BERNARD DE RULLY
Chanoine-Comte de Lyon, Doyen du Chapitre primatial,
Président (prévôt) de Fourvière, 1805-1829.

—

MICHEL GUYON
Recteur, 1805-1807.

—

JACQUES-MARIE AUJOGUE
Recteur, 1807-1844. — Démissionnaire en 1836.

—

JEAN PUILLET
Recteur, 1836-1865. — Démissionnaire en 1860.

GEORGES DAUVERGNE
Recteur, 1860-1873.

—

PIERRE PATER
Recteur, 1873-1893.

—

PIERRE CHATELUS
Recteur, 1893-1901. — Chanoine titulaire de la Primatiale 1901.

—

JOSEPH GARNIER
Recteur, 1901 - 19..

§ V

La *Commission de Fourvière*, en 1902, sous le haut patronage et sous la direction de

Son Eminence le Cardinal COULLIÉ
Archevêque de Lyon

est ainsi composée :

Président. . . . M. Mathieu THOMASSET, ancien notaire.

Vice-Président. M. Ferdinand GUÉRIN, membre de la Chambre de commerce.

Trésorier. . . . M. Fernand SAINT-OLIVE.

Secrétaire . . . M. Edouard PAYEN, membre de la Chambre de commerce.

MM. le Vicaire général DÉCHELETTE; le chanoine NEYRAT, doyen du chapitre ; le chanoine CHATELUS; l'abbé GARNIER, recteur de Fourvière ; AMÉDÉE DE BOISSIEU ; FRANCIS QUISARD, administrateur des Hospices civils; Joseph BLANCHON, directeur de l'*Echo de Fourvière;* Emmanuel LUCIEN-BRUN, avocat à la Cour d'appel; Paul BRAC DE LA PERRIÈRE.

Architecte. M. SAINTE-MARIN PERRIN, membre correspondant de l'Institut.

Pourquoi la reconnaissance lyonnaise n'évoquerait-elle pas ici le souvenir des Frapet, des de Boissieu, des Dugas, des Onofrio, des Brac de la Perrière, des Blanchon, des Jarrosson, des Lucien Brun, des Gindre, et autres, présidents ou membres de la Commission de Fourvière pendant le dernier demi-siècle écoulé?

Tous ces grands chrétiens, tous ces pieux serviteurs de Marie, donnèrent, sans compter, à l'Œuvre dont ils furent les tuteurs, leurs conseils éclairés et leurs abondantes largesses.

Aujourd'hui, dans un monde meilleur, Notre-Dame les récompense, tandis que, ici-bas, Elle continue, dans le cœur de ceux qui les remplacent, la flamme du même dévouement, l'élan des mêmes générosités.

Nous ouvrions notre livre avec les paroles de Léon XIII. Nous voulons le clore avec ces autres paroles du grand Pontife que nous citions, il n'y a qu'un instant, et qui sont comme la formule hautement autorisée du vœu le plus ardent de notre cœur :

« ..... Que la très douce Mère de Dieu et des « hommes..... regarde avec clémence sa ville de « Lyon et la France entière!... Qu'Elle mette le « comble aux éclatants bienfaits qu'Elle a répan- « dus sur votre patrie, et fasse refleurir de toutes « parts la dignité de la foi chrétienne! »

Lettre de Sa Sainteté Léon XIII
à Son Eminence le Cardinal Coullié, 28 avril 1900.

QUELQUES NOTES

SUR

SAINT THOMAS BECKET

Archevêque de Cantorbéry.

(1117-1170)

A la suite des pages que nous avons consacrées à Notre-Dame de Fourvière, le lecteur aura peut-être plaisir à trouver quelques notes sur saint Thomas Becket, Archevèque de Cantorbéry.

Ce saint martyr est depuis plus de sept siècles, de la part des Lyonnais, l'objet d'un culte sans défaillance.

Sa chapelle est formée des murailles les plus anciennes qui restent du vieux Fourvière. Il est assez probable qu'elle s'élève, à peu près, sur l'em-

placement même où fut bâtie, au XIIe siècle, la nef érigée par Olivier de Chavannes.

Elle reçoit quantité d'ex-voto. Depuis 1897, elle est devenue la chapelle spéciale de la confrérie de Notre-Dame de Compassion, instituée pour obtenir la conversion de l'Angleterre.

Son autel est adossé à un retable en bois, derrière lequel est dissimulé le passage qui conduit à la vieille tribune.

Au-dessus de l'autel une peinture de M. Décote représente le saint, debout, revêtu des ornements pontificaux, et frappé au cœur par le poignard des assassins.

Thomas Becket était né à Londres, le 21 décembre 1117.

Dès ses jeunes années, il fit paraître de grandes dispositions à la piété et à la vertu. Il fut admis dans la cléricature par Thibault, Archevêque de Cantorbéry.

Henri II, roi d'Angleterre, ayant remarqué qu'à une réelle sainteté Thomas joignait de sérieuses aptitudes pour les affaires, lui confia la première charge de son royaume, celle de Chancelier.

Dans l'exercice de ces fonctions il eut l'occasion de rendre au souverain les plus importants services.

CHAPELLE DE SAINT THOMAS DE CANTORBERY

A la mort de Thibault, Henri II nomma son Chancelier Archevèque de Cantorbéry, qui est l'église primatiale de toute l'Angleterre. C'était en 1162.

Thomas s'opposa de toutes ses forces à cette élévation; on pouvait croire qu'il avait le pressentiment de ce qui allait arriver.

Le roi, ne consultant que l'estime et l'affection qu'il avait pour l'élu de son choix, lui imposa sa volonté.

Le nouvel archevèque n'était encore que diacre. Il fut aussitôt ordonné prêtre et reçut la consécration épiscopale.

Des dissentiments graves ne tardèrent pas à s'élever entre le roi et l'archevèque, si unis jusque-là. Fidèle aux devoirs de sa charge, le nouveau prélat défendit avec force les droits et les privilèges de l'Eglise contre les empiètements du souverain.

Cependant, circonvenu par des personnages influents, pressé par des sollicitations instantes, Thomas sembla faiblir, un instant, et sacrifier les immunités ecclésiastiques au profit de l'autorité royale. Mais subitement éclairé, et comprenant la gravité des concessions qu'il avait faites, il reprit avec énergie les droits que, par contrainte morale,

il avait, en quelque sorte, trahis, et opposa au monarque une résistance inflexible.

Immédiatement la persécution commença.

Le Pape Alexandre III séjournait alors en France. Thomas vint le trouver, l'instruisit de l'état des choses, et lui remit sa démission.

Le pape consola le saint archevêque, approuva son courage à défendre les intérêts de l'église d'Angleterre et refusa formellement d'accepter sa démission. Toutefois, afin de laisser au ressentiment du roi le temps de s'apaiser, Alexandre III conseilla à Thomas d'aller passer quelque temps à l'abbaye de Pontigny, dont l'abbé était alors Guichard qui fut, dans la suite, archevêque de Lyon. Une sainte amitié s'établit aussitôt entre l'abbé et son hôte illustre. Celui-ci d'ailleurs faisait éclater dans sa retraite les plus grandes vertus. Tous les cœurs allaient à lui. Louis VII, roi de France, lui accorda toute sa bienveillance et toute sa protection; ce furent les recommandations instantes de Thomas auprès de ce souverain qui hâtèrent l'intronisation de Guichard sur le siège de Lyon.

Après sept années d'exil, à la suite de nombreuses et difficiles négociations, la réconciliation

eut lieu le 22 juillet 1170, entre Henri II et l'archevèque de Cantorbéry. Celui-ci rentra en Angleterre et reprit le gouvernement de son diocèse que, d'ailleurs, il n'avait cessé d'administrer, à distance, avec autant de fermeté que de sagesse.

On raconte qu'au moment où il allait quitter la France, un haut personnage lui fit savoir que s'il passait en Angleterre, il y serait bientôt la victime de ses ennemis. A quoi le saint répondit : « Il n'importe, c'est assez que mon troupeau ait « été sept ans sans pasteur; quand on devrait me « hacher en pièces, je ne laisserai pas de me « rendre au milieu de lui. Je n'appréhende ni les « tourments ni la mort! » Il s'embarqua le troisième jour de l'Avent.

Hélas! la prédiction ne devait pas tarder à se réaliser. Dès son retour, des cabales se formèrent contre lui, et les plus odieuses intrigues eurent bientôt fait changer les bonnes dispositions du roi qui, dans un accès de colère, laissa échapper le désir coupable de se voir débarrassé de son irréductible contradicteur. Ce désir fut recueilli comme un ordre. Aussitôt quatre assassins vinrent à Cantorbéry et massacrèrent le courageux prélat, dans sa cathédrale, le 29 décembre 1170.

La sainteté éclatante de Thomas fut immédiatement proclamée partout. De nombreux miracles s'accomplirent par son intercession. En 1173, c'est-à-dire trois ans après sa mort, il était canonisé.

Quatre siècles plus tard, Henri VIII d'Angleterre commettait l'odieux forfait d'arracher des autels, où ils étaient exposés à la vénération des fidèles, les ossements sacrés du pontife, martyr des libertés de l'Eglise, et les faisait jeter au feu. C'était comme un second supplice infligé au saint archevèque, et par lequel il devenait deux fois martyr.

Telle est, brièvement rappelée, l'histoire de saint Thomas Becket, Archevèque de Cantorbéry.

Son culte se répandit rapidement de toutes parts.

A Lyon, il obtint un éclat tout particulier.

Olivier de Chavannes, doyen du Chapitre primatial, pendant que Guichard était Archevèque de Lyon, avait fait construire, à Fourvière, à côté du sanctuaire de la Vierge, une chapelle qui fut dédiée aussitôt à saint Thomas de Cantorbéry.

En 1192, Jean de Bellesmes, Archevèque, suc-

cesseur de Guichard, et Etienne de Saint-Amour, doyen du Chapitre après Olivier, fondèrent, dans la nouvelle chapelle, une Collégiale en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Thomas. En réalité, le principal hommage de cette fondation s'adressait à saint Thomas, et, pendant longtemps, par une anomalie singulière, le culte du martyr sembla prévaloir, à Fourvière, sur celui de la Mère de Dieu.

Pendant son séjour en France, saint Thomas de Cantorbéry vint-il à Lyon ?...

De nombreux historiens affirment que le Primat d'Angleterre séjourna dans nos murs.

A ce sujet, Poullin de Lumina, dans son *Histoire de l'église de Lyon*, s'exprime ainsi :

« Ce fut dans cette ville (Lyon) que fut élevé le premier temple sous l'invocation de saint Thomas, Archevêque de Cantorbéry, massacré dans son église du consentement d'Henri, roi d'Angleterre, à la suite des différends qu'ils eurent ensemble au sujet des investitures. Le long séjour que ce Prélat avait fait en cette ville, sous l'Archevêque Guichard, y avait rendu sa mémoire précieuse; et son ami, le doyen Olivier, ne crut pas

pouvoir mieux témoigner la vénération que lui avaient inspirée ses vertus, qu'en élevant un temple en son honneur, suivant la promesse qu'il lui en avait faite de son vivant même. Cette église fut réellement consacrée sous son invocation en 1192 par l'Archevêque Jean et dotée par le Chapitre de l'église de Lyon, par une délibération datée du pontificat de Célestin III, Henri étant empereur, et Philippe roi de France, la vingtième année du martyre de saint Thomas. »

Colonia cite l'anecdote suivante qu'il garantit sur la foi de pièces antiques :

« Un jour, disent ces chroniques, Thomas Becket, Guichard son ami, et le chanoine Olivier de Chavannes se promenaient ensemble sur la petite place de Saint-Jean. La conversation tomba sur les nouvelles constructions qu'on faisait à Fourvière. Les yeux de l'exilé se portent vers la colline. — Quel sera le patron du second sanctuaire, demande-t-il à ses hôtes ? — Le premier martyr qui versera son sang pour l'Eglise, répond Guichard ou Olivier ; vous-même, ajoute l'un d'eux en souriant, si vos ennemis vous procurent cet honneur. » (Abbé Cahour, page 48).

Ces divers historiens ne font qu'attester une tradition non interrompue pendant des siècles et consignée en maints endroits dans les vieilles archives du Chapitre primatial de Saint-Jean. Celui-ci avait donné au saint une maison à Lyon et une seigneurie à la campagne, pour sa demeure et sa subsistance.

Cette tradition est résumée par un Mémoire de 1765, dans le passage suivant :

« Thomas Becket, noble d'extraction, Chancelier d'Angleterre, Archevêque de Cantorbéry, sous Henry II, fut obligé de sortir d'Angleterre, pour avoir soutenu ardemment les privilèges, franchises et droits de l'Eglise anglicanne. Il s'était mis sous la protection de Louis VII, roy de France, et s'était réfugié à Lion avec son clergé. L'église de Lion exerça envers ce grand personage et son clergé qui était assés nombreux, une charité héroïque et vrayment digne de la première église de France. Elle luy donna un palais dans le cloître, au devant de l'église de Saint-Jean déjà presqu'achevée, apelé dans la suyte *maison de Cantorbéry*, avec la seigneurie et château de la Salle Quincieu en lionnay. »

Une autre tradition rapporte que saint Thomas Becket, fut, pendant son séjour à Lyon,

chanoine de la cathédrale. Les biens que lui avait donnés le Chapitre de Lyon et son titre de chanoine passèrent aux Archevèques de Cantorbéry, ses successeurs. Des moines anglais vinrent même, par la suite, s'établir à Quincieu pour jouir de cette prébende.

Comment admettre que Guichard, devenu archevèque de Lyon, n'ait pas attiré chez lui le noble et saint exilé qu'il avait connu à Pontigny et avec lequel il s'était lié d'une si étroite amitié?

Sur le fronton de la nouvelle chapelle de saint Thomas, à Fourvière, l'on a inscrit les paroles suivantes avec la pensée qu'elles étaient directement applicables à l'hospitalité reçue par saint Thomas, à Lyon :

FELIX LOCUS, FELIX ECCLESIA,
IN QUA THOMÆ VIVIT MEMORIA.
FELIX TERRA QUÆ DEDIT PRÆSULEM;
FELIX ILLA QUÆ FOVIT EXULEM.

Heureux pays, heureuse église,
Dans laquelle vit la mémoire de Thomas,
Heureuse la terre qui le donna comme évêque!
Heureuse celle qui le recueillit exilé!

Nous pourrions multiplier les témoignages favorables à la thèse de ceux qui soutiennent que

saint Thomas a séjourné à Lyon. Ces preuves semblent suffisantes, irréfutables même, à de nombreux esprits. Il y a d'ailleurs tant de charme et de vraisemblance à admettre la présence du primat d'Angleterre dans l'église primatiale des Gaules, dont les traditions hospitalières s'enchaînent, à travers les siècles, par des liens presque ininterrompus, depuis saint Anselme, au XIe siècle, jusqu'à Mgr Fransoni, au dix-neuvième.

Cependant, nous devons avouer que les biographes de saint Thomas ne parlent pas d'un séjour de ce Prélat à Lyon.

L'anecdote citée par Colonia se trouve ailleurs, racontée, non pas au sujet de la chapelle bâtie alors, à Fourvière, par Olivier de Chavannes, mais d'un sanctuaire, érigé aussi à cette époque, à Crespy, en Valois. (Voir les Bollandistes.)

La strophe citée plus haut n'a pas un sens décisif en faveur de Lyon. Il semble, après avoir étudié ce qui précède et ce qui suit cette strophe, dans la pièce latine d'où elle est extraite, que les deux premiers vers désignent l'église de Cantorbéry où saint Thomas fut martyrisé. Le troisième vers indique l'Angleterre en général, ou, en particulier,

la ville de Londres, lieu d'origine du saint. Le quatrième peut se rapporter à la France en général: si l'auteur a voulu désigner, dans ce vers, une terre spéciale, rien n'indique qu'il s'agit de la terre lyonnaise plutôt que d'une autre. Il est même plus probable qu'il a fait allusion à Pontigny où il est indubitable que le saint séjourna longtemps et où il fut l'objet d'une hospitalité empreinte de la plus affectueuse vénération.

Par cette discussion nous n'entendons pas insinuer que cette strophe est déplacée sur le fronton du sanctuaire de Saint-Thomas de Fourvière. Nous trouvons au contraire très ingénieuse la pensée qu'on a eue de la mettre ainsi en évidence; car, au sens accommodatice, quel lieu, quelle église peut se glorifier plus justement que la cité lyonnaise d'avoir entretenu et d'entretenir encore la mémoire de saint Thomas par un culte si vivant et si soutenu? C'est ce qu'indiquent les deux premiers vers. Les deux derniers expriment, au sens laudatif, la gloire du pays qui vit naître un tel Prélat et la gloire du pays qui le recueillit dans son exil.

Quoi qu'il en soit du séjour, vrai ou seulement hypothétique, de saint Thomas à Lyon, on peut très bien expliquer la rapidité et l'éclat avec lesquels son culte s'implanta dans notre Eglise

lyonnaise par la célébrité immédiate qu'acquit ce saint dans toute la chrétienté. Les circonstances de son martyre, les nombreux miracles qui s'accomplirent par son intercession lui obtinrent aussitôt la dévotion des peuples. De nombreux sanctuaires furent placés sous le vocable de son nom. A Lyon, l'Archevêque Guichard devait faire naître et développer plus activement que partout ailleurs le culte d'un saint qu'il avait si bien connu, si sincèrement admiré et aimé à Pontigny, et à l'intervention duquel il avait dû son élévation sur le siège primatial.

Toutefois, nous pensons que les archives du Chapitre de Saint-Jean, constituent, à elles seules, par leur antiquité et leur précision, une tradition d'un caractère respectacle, à laquelle il serait vraiment téméraire de refuser *à priori* toute considération. Nous indiquons par là l'opinion vers laquelle inclineraient plus volontiers nos préférences.

Nous n'avons pas voulu soulever ici une polémique ; encore moins notre dessein saurait-il être de la vouloir trancher.

Saint Thomas avait eu, dès son jeune âge, une grande dévotion envers la Mère de Dieu.

« Dès ma plus tendre enfance, disait-il, j'appris « avec la crainte du Seigneur, l'amour de sa « divine Mère que je devais invoquer comme ma « douce patronne et mon guide dans les sentiers « de la vie ; en qui, après son Fils, je devais « placer toute ma confiance. Ce furent là les deux « premières leçons de ma mère. »

Un vieil historien raconte que Marie apparut à Thomas, encore jeune, malade, en danger de mort. Elle lui promit la guérison et lui fit don d'une chasuble rouge, qu'Elle apportait du ciel comme symbole du martyre qu'il devait subir pour la défense des libertés de l'Eglise.

En tombant sous les coups de ses assassins, dans la cathédrale de Cantorbéry, il s'écria : « A Dieu, à Marie, aux saints patrons de ce « sanctuaire, au bienheureux saint Denis, je « recommande mon âme et la cause de l'Eglise. »

On peut dire, avec l'abbé Cahour, « que les « vertus et la gloire de ce Prélat furent l'ouvrage « de la Vierge Marie ». Saint Thomas eut pour Elle la piété la plus filiale, et Marie, en retour, lui donna sa plus maternelle et sa plus constante protection. Peut-être faut-il voir dans cette union

intime de la Mère et du fils la raison de ce fait que nous avons déjà signalé, à savoir que Notre-Dame se plut à partager la dévotion des Lyonnais avec saint Thomas, et que, pendant plusieurs siècles, le culte de celui-ci semble l'avoir emporté sur celui de la Vierge Marie, à Fourvière.

D'après une opinion, aujourd'hui encore très accréditée en Angleterre, saint Thomas serait l'auteur de deux hymnes en l'honneur de la sainte Vierge.

Il aimait à méditer sur les sept joies principales qu'avait éprouvées Marie pendant sa vie mortelle, et il avait, dit-on, composé les stances suivantes :

Gaude, Virgo, Mater Christi,
Quæ per Aurem concepisti
Gabriele nuntio.

Réjouissez-vous, o Vierge, Mère du Christ que vous avez conçu, par le Saint-Esprit, à la parole de l'Archange Gabriel.

Gaude quia, Deo plena,
Peperisti sine pœna,
Cum pudoris lilio.

Réjouissez-vous parce que, pleine de grâce, vous avez enfanté sans souffrance, en conservant le lys de votre virginité.

Gaude quia Magi dona
Tuo Nato ferunt bona
Quem tenes in gremio.

Réjouissez-vous en voyant les Mages offrir des présents agréables à votre Enfant que vous tenez sur vos genoux.

Gaude quia reperisti Tuum Natum quem quæsisti In Doctorum medio.	Réjouissez-vous parce que vous avez retrouvé, au milieu des Docteurs, le Fils que vous cherchiez.
Gaude quia tui Nati, Quem dolebas morte pati, Fulget resurrectio.	Réjouissez-vous parce que votre Jésus dont vous pleuriez la mort est ressuscité avec éclat.
Gaude, Christo ascendente, Et in cœlum, te tuente, Cum sanctorum nubilo.	Réjouissez-vous de le voir s'élever aux cieux, en votre présence, escorté par la cour céleste.
Gaude, quæ post Christum scandis Et est tibi honor grandis In cœli palatio.	Réjouissez-vous parce que, à la suite du Christ, vous montez au ciel et que vous êtes revêtue d'une gloire éclatante dans les parvis célestes.

Or, un jour, s'il faut en croire une pieuse tradition, pendant que, selon sa coutume, il entretenait son âme de ces pensées, la sainte Vierge lui apparut et lui dit : « Thomas, vous vous plaisez à « célébrer les sept joies que j'ai éprouvées durant « ma vie et qui n'avaient qu'un temps ; comment « ne pensez-vous pas aux joies que je possède « au ciel, joies qui n'auront jamais de fin ? A « l'avenir, réjouissez-vous avec moi et prenez « part à mon bonheur : parce que ma gloire sur-

« passe celle de tous les saints ; parce que, de « même que le soleil donne la lumière au jour, « ainsi l'éclat de ma gloire illumine toute la cour « céleste ; parce que tous les chœurs des anges « m'honorent et m'obéissent ; parce que mon Fils « et moi n'avons qu'une même volonté ; parce que « mon Fils récompense, selon mon bon plaisir, « tous mes serviteurs, pendant et après leur vie ; « parce que, après Dieu, j'occupe la première « place au ciel et mon corps est glorifié ; parce que « j'ai l'assurance que ces joies dureront toujours, « sans jamais finir. Quiconque m'honorera, en pre- « nant part à mes joies, aura la consolation de ma « présence à sa dernière heure ; je délivrerai son « âme de ses ennemis, je la présenterai à mon « Fils afin qu'elle jouisse avec moi des joies éter- « nelles du Paradis. »

Le saint, alors, d'après la même tradition, aurait composé l'hymne suivante dont les strophes correspondent au thème qui lui avait été fourni par la Reine du ciel sur les sept joies de sa vie bienheureuse dans l'éternité :

Gaude flore virginali
Quæ honore speciali
Transcendis splendiferum :
Angelorum principatum,

Réjouissez-vous de l'éclat
de votre virginité, Vous
qu'une gloire incomparable
élève au-dessus des cieux.

Et sanctorum decoratum,
Dignitate munerum.

Vos prérogatives sublimes vous donnent le pas sur les anges et sur les saints, princes et ornements des cieux.

Gaude, sponsa cara Dei,
Nàm ut lux clara diei
Solis datur lumine
Sic, tu facis orbem vere
Tuæ pacis resplendere
Lucis plenitudine.

Réjouissez-vous, épouse bien-aimée de Dieu; de même que le splendide éclat du jour vient de la lumière du soleil, de même aussi votre pacifique printemps fait resplendir sur le monde la plénitude de la lumière.

Gaude, splendens vas virtutum,
Tuæ sedis est ad nutum
Tota cæli curia;
Te benignam et felicem
Jesu dignam genitricem
Veneratur gloria

Réjouissez-vous, trésor éclatant de vertus! toute la cour céleste est aux ordres de votre puissance et, dans la gloire, vous proclame bienheureuse et toute bonne et vous honore comme la digne mère de Jésus.

Gaude, nexu voluntatis
Et amplexu charitatis
Juncta sic Altissimo,
Ut ad nutum consequaris
Quidquid, Virgo, postularis
A Jesu dilectissimo.

Réjouissez-vous: la force de votre volonté et l'ardeur de votre amour vous unissent si intimément au Très-Haut, que vous obtenez, à volonté, de votre bien-aimé Jésus, tout ce que vous lui demandez.

Gaude, mater miserorum,
Quia Pater præmiorum
Dabit te colentibus
Congruentem hic mercedem
Et felicem poli sedem,
Sursum in cœlestibus.

Réjouissez-vous, mère de ceux qui souffrent, parce que le Dieu des récompenses accordera à ceux qui vous aiment, ici-bas des faveurs égales à leur amour et, le bonheur éternel du ciel, là-haut dans le céleste séjour!

Gaude, humilis beata,
Corpore clarificata
Meruisti maxima
Flore tantæ dignitatis
Ut sis sanctæ Trinitatis
Sessione proxima.

Réjouissez-vous, heureuse dans votre humilité, glorifiée dans votre corps, vous avez mérité par le sublime éclat de votre dignité éminente d'occuper la première place, après l'auguste Trinité.

Gaude, Virgo, mater pura,
Certa manens et secura
Quod hæc tua gaudia
Non cessabunt, non durescent,
Sed durabunt et florescent
In perenni gloria.

Réjouissez-vous, ô Vierge Marie, mère sans tâche, qui demeurez dans la certitude assurée que toutes vos joies n'auront pas de fin, ne perdront rien de leur intensité, mais qu'elles dureront et s'épanouiront sans cesse dans la gloire éternelle!

Amen.

Ainsi soit-il.

℣. Exaltata es, sancta Dei genitrix.

℟. Super choros angelorum ad cœlestia regna.

Vous avez été élevée, sainte mère de Dieu.

Au-dessus des chœurs des anges dans le royaume céleste.

ORATIO.

O dulcissime Jesu Christe, qui beatissimam genitricem tuam, gloriosam Virginem Mariam, perpetuis gaudiis in cœlo lætificasti, concede propitius ut ejus meritis et precibus continuis salutem et prosperitatem mentis et corporis consequamur et ad gaudia tuæ beatitudinis ac ejusdem Virginis feliciter perveniamus æterna, per te, Christe, salvator mundi, qui vivis et regnas cum Deo patre in unitate sancti Spiritus per omnia sæcula sæculorum.

Amen!

ORAISON.

O très doux Christ Jésus qui, dans le ciel, avez réjoui de joies immortelles le cœur de votre bienheureuse mère, la glorieuse vierge Marie, daignez nous accorder d'obtenir, par ses mérites et son intercession continuelle, le salut et la prospérité de l'âme et du corps, et de parvenir heureusement aux joies sans fin de la même Vierge, votre mère, par vous, Christ, sauveur du monde, qui vivez et régnez avec Dieu le Père dans l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il!

Ces hymnes se trouvent : 1° Dans un recueil intitulé : *Hymni latini medii ævi*, imprimé à Fribourg, en 1853; 2° dans le *Thesaurus Hymnologicus*, Lipsiæ, 1855.

Dans ces deux recueils, elles sont attribuées à saint Thomas.

D'autre part, voici ce qu'écrit le P. Ragey, mariste, dans son *Histoire de saint Anselme*, tome I, pages 430 et 431 :

« Des raisons très fortes autorisent à attribuer à saint Anselme la belle hymne qui commence ainsi :

Gaude flore virginali

. . . . . .

« Le *Gaude flore virginali* a l'avantage de se rattacher à une dévotion que, selon toute apparence, saint Anselme contribua puissamment, sinon à introduire, du moins à développer et à enraciner en Angleterre. C'est la dévotion aux joies de la Vierge. Nulle part, cette dévotion, dont on ne trouve aucunes traces avant le XIe siècle, ne fut autant goûtée qu'en Angleterre. »

Et ici, l'auteur de l'*Histoire de saint Anselme* met en note le passage suivant :

« Cette dévotion était particulièrement chère à saint Thomas de Cantorbéry. On sait que ce saint aimait à réciter les prières composées par son prédécesseur saint Anselme. Il s'en servait surtout pour se préparer à célébrer la sainte messe. *Et frequentius ea hora habebat in manibus quemdam orationum libellum quem unus prædecessorum suorum... beatus Anselmus...* etc... (*Vit. S. Thomæ*, MIGNE, CXX, *356*.) Il avait une prédilection marquée pour le *Gaude flore virginali*. Cette hymne était pour lui ce que l'*Omni die* fut plus tard pour saint Casimir, et de même que la prédilection de saint Casimir pour l'*Omni die* a été le point de départ de l'erreur qui, aujourd'hui encore, fait regarder par un grand nombre le saint roi de Pologne comme l'auteur de cette hymne, empruntée par lui au *Mariale* de saint Anselme, de même la fidélité constante de saint Thomas de Cantorbéry à réciter l'hymne *Gaude flore virginali* donna naissance à l'opinion, aujourd'hui encore très répandue en Angleterre, qu'il l'avait composée lui-même. Cette opinion, en dehors des autres preuves que l'on peut invoquer contre elle, est d'autant plus insoutenable que saint Thomas

de Cantorbéry, loin de composer des vers, n'avait pas même appris l'art de la versification pendant ses études. » Il n'en possédait aucune notion. *Qui versificandi nec etiam sub scholari disciplina artem attigisset, vel in modico.* — Herib. de Boscham. *Vita. S. Thom., lib. V, cap.* XXX. MIGNE, *CXC. 1248.*

Nous ne voulons établir ici que ce fait, à savoir, qu'il résulte de ces deux opinions, quelle que soit la vraie, une preuve nouvelle de la tendre piété de saint Thomas envers l'auguste Mère de Dieu. Ne pouvons-nous pas, sans témérité, affirmer qu'il dut puiser, en grande partie, dans cette dévotion le courage qui le fit résister, jusqu'à l'effusion du sang, aux entreprises des ennemis de Dieu contre l'indépendance de son Eglise ?

Pèlerins de Fourvière, quand, du sanctuaire de Notre-Dame, nous passons dans celui de saint Thomas, agenouillons-nous respectueusement devant l'autel du grand martyr dont Lyon, depuis plus de sept siècles, associe le culte à celui de Marie. Prions cet illustre saint de mettre en nos cœur un grand amour pour la très sainte Vierge. Prions-le pour les libertés de l'Eglise, pour le retour de sa patrie à la foi, et aussi, hélas ! pour la conservation de la foi dans la nôtre !

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Lettre de Son Eminence le Cardinal, Archevêque de Lyon. XI
Introduction par Mgr Dadolle, Recteur des Facultés catholiques et vicaire général XIII
Avis au lecteur XXI
Les paroles de Sa Sainteté, Léon XIII 3
Marie et Lyon 4

CHAPITRE PREMIER

Les Statues de la Vierge a Fourvière

§ I

La statue de Notre-Dame de Fourvière au Maître-Autel de l'ancienne chapelle.

Sa matière. — Ses dimensions. — Son origine probable. — Son histoire jusqu'à nos jours. — La vénération dont elle est l'objet. — Son couronnement 9

§ II

La statue de Notre-Dame du Bon-Conseil dans l'ancienne chapelle de Fourvière.

La chapelle actuelle de Notre-Dame du Bon-Conseil. — Le vitrail de M. Bégule. — Le tableau de l'Annonciation. — L'autel de Notre-Dame des Grâces. — La statue. — Sa matière et ses dimensions. — Hypothèses sur son origine. — Résumé 19

Pages

§ III

La statue de la Vierge du clocher, à Fourvière.

Date et circonstances de son érection. — Procès-verbal de la cérémonie d'inauguration. — Son auteur. — Sa matière. — Ses dimensions. — Les plaques de bronze qui entourent sa base. — La colossale effigie. — Indulgence..... 29

§ IV

La statue de Notre-Dame, dans la Basilique.

Sa matière. — Ses dimensions. — Son auteur. — Son inauguration. — Son couronnement. — Description de la couronne d'or..... 41

§ V

La statue de la Vierge, placée en 1662 sur la pile centrale de l'ancien pont du Change. — Notre-Dame de Paix.

La délibération des Echevins, dans la séance du 12 mars 1643. — Origine de la statue. — Son histoire. — Notre-Dame de Paix à l'Hôtel-Dieu. — Ce qu'est devenu l'édicule du pont du Change..... 49

CHAPITRE II

Les Plaques de marbre dans la chapelle de Fourvière

De quelles plaques de marbre il s'agit..... 57

§ I

Première plaque. Antiquité de la chapelle..... 59

§ II

Seconde plaque. Deuxième centenaire du vœu de 1643.. 62

PAGES

§ III

Troisième plaque. Peuple de Lyon, souviens-toi..... 64

§ IV

Quatrième plaque. La réouverture de la chapelle de Fourvière par Notre Très Saint Père le Pape Pie VII, le 19 avril 1805..... 66

§ V

Cinquième plaque. Indulgences accordées par Pie VII et confirmées par Grégoire XVI..... 73

§ VI

Sixième plaque. Lyon préservé du choléra en 1832 et 1835. 73

§ VII

Septième plaque. A Marie Immaculée..... 80

§ VIII

Huitième plaque. Celle qui recouvre le cœur de Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon..... 82

CHAPITRE III

LES TABLEAUX VOTIFS.

§ I

Le tableau du clergé lyonnais, 4 septembre 1817.

Comment fut inaugurée la clôture des retraites ecclésiastiques à Fourvière. — Comment se clôturent actuellement les retraites ecclésiastiques. — Piété des Prêtres envers la Très Sainte Vierge..... 89

Pages

§ II

Le tableau d'Orsel. — Vœu de 1832.

Le vœu de Lyon, à l'occasion du choléra, 1832-1835. — Orsel est choisi pour l'exécution d'un tableau. — L'artiste meurt avant le complet achèvement de son œuvre. — Les étapes du tableau. — Sa place actuelle. — Description 97

§ III

Tableau votif des Lyonnais à l'occasion des inondations de 1840.

L'inondation. — Prières à Fourvière. — Dévouements. — Mandement de Mgr de Bonald. — La médaille commémorative. — La Messe votive séculaire. — Le tableau de M. Martin Daussigny..... 107

§ IV

Le tableau des Sœurs hospitalières du grand Hôtel-Dieu de Lyon 1793-1805.

Le siège de Lyon, en 1793. — Le bombardement de l'Hôtel-Dieu. — Dangers courus. — Dévouements. — Invocation à Notre-Dame de Fourvière. — Vaillance des Sœurs Hospitalières. — Protection du Ciel. — Le tableau du Vœu..... 114

§ V

Le tableau du marinier de la Saône, Pierre Guérin, 9 janvier 1820.

La débâcle des glaces. — Les quatre bateliers entraînés par le courant. — Sauvetage émouvant de trois d'entre eux. — Guérin sur un glaçon flottant. — Son vœu. — Il est sauvé. — Son pèlerinage à Fourvière. — Le tableau votif..... 119

PAGES

§ VI

Tableau ex-voto des habitants de la maison Brunet, 12 avril 1834.

La maison Brunet. — La confiance de ses habitants en Notre-Dame de Fourvière. — La journée du 12 avril 1834. — La maison va être bombardée. — Intervention de M. le curé des Chartreux. — La reconnaissance des habitants. — Leur tableau à Fourvière..... 126

§ VII

Le tableau ex-voto de Mgr Douarre, Mariste, évêque d'Amata, 1846.

Mgr Douarre. — Tempête, au retour de Sidney. — Courage de Monseigneur et sa confiance en Marie.— Il sauve l'équipage. — Tableau à Fourvière. — Le petit Fidji..... 130

§ VIII

Tableau ex-voto de Mgr Collomb.

Mgr Collomb. — Son arrivée à Balade, en Nouvelle-Calédonie. — Attaques réitérées des sauvages. — Martyre du Frère Blaise. — Nouveaux dangers. — Vœux de Mgr Collomb et de ses missionnaires. — Arrivée de la corvette "*la Brillante*". — Délivrance. — — Ex-voto..... 134

§ IX

Tableau mosaïque représentant Notre-Dame de Bon-Conseil placé, dans l'ancienne chapelle sur un pilier de droite, le plus rapproché de la table de communion.

Origine du tableau. — Son inscription. — Quelques notes sur l'Image miraculeuse de Notre-Dame du Bon-Conseil, à Genazzano. — La Madone des Papes. — Le titre de Notre-Dame du Bon-Conseil. — Un vœu..... 141

Pages

CHAPITRE IV

Ex-voto divers

§ I

Les croix d'honneur..... 151

§ II

Les épées offertes en ex-voto..... 155

§ III

Les cœurs en ex-voto..... 157

§ IV

Deux défenses d'éléphant en ex-voto..... 166

CHAPITRE V

Les Vœux

§ I

Vœux à Notre-Dame du Puy-en-Velay et à Notre-Dame de Lorette, en Italie : 1564-1581-1628..... 168

§ II

Le vœu de l'Aumône générale, 5 avril 1638..... 183

§ III

Le vœu des Echevins, 12 mars 1643..... 189

§ IV

Le vœu de 1870..... 198

Pages

CHAPITRE VI

La Basilique de Fourvière. — Brève description

§ I

Extérieur de la Basilique.

Aspect et caractère du monument. — L'architecte. Le style. — Quelques chiffres. — La Façade : le grand Escalier, les quatre Colonnes, le Tympan, le Fronton. — Les quatre Tours. — Les Portes de bronze..... 209

§ II

Intérieur de la Basilique.

La Maison d'or, coup d'œil d'ensemble. — Les trois Coupoles de la grande nef. — Les six grandes Mosaïques latérales. — Les six grands Vitraux. — Les Chapelles. — La Table de communion. — L'Orgue. — Les Stalles. — Les Médaillons de mosaïque. — Le Ciborium. — Le Maître autel. — Autre vue d'ensemble. — La Sacristie : le Christ et la Vierge d'ivoire. — Le service religieux. — La Crypte : impression générale ; le maître autel ; les médaillons de mosaïque ; les noms des paroisses du diocèse ; les autels latéraux ; le vestibule Saint-Joseph. — Fourvière et Montmartre. — Le vocable de la Basilique. — La fête patronale. — La statue de la Vierge-Mère..... 226

CHAPITRE VII

Les Indulgences

§ I

Mandement du Cardinal Fesch, 18 avril 1805. Indulgences accordées par Pie VII, au moment de la réouverture de la chapelle en 1805..... 269

Pages

§ II

Bref de Grégoire XVI, 15 septembre 1837..... 275

§ III

Extension de toutes les indulgences précédentes à la Basilique. — Bref du 5 mars 1896..... 276

§ IV

Indulgence de la Portioncule..... 276

§ V

Indulgence attachée à la fête de l'Immaculée-Conception fête patronale, et à son octave..... 277

§ VI

Indulgence du Chemin de la Croix, dans la chapelle de Saint-Thomas de Cantorbéry..... 278

§ VII

Indulgence attachée à la statue placée au sommet du clocher..... 279

§ VIII

Indulgence attachée à la statue du Sacré-Cœur de Jésus érigée dans le jardin..... 280

CHAPITRE VIII

Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière et confrérie de Notre-Dame de Compassion

§ I

Archiconfrérie de Notre-Dame de Fourvière.

Son histoire. — Ses messes. — Son autel. — Ses bénédictions du Très-Saint-Sacrement. — Ses exercices, chaque dimanche soir. — Ses indulgences. — Avis importants..... 281

PAGES

§ II

Confrérie de Notre-Dame de Compassion.

Son institution. — Son but. — Son érection à Fourvière. — Son fonctionnement. — Ses indulgences. — Prière de Léon XIII pour la conversion de l'Angleterre..... 299

CHAPITRE IX

PRIVILÈGES DIVERS

§ I

Les autels privilégiés, dans la Basilique et dans l'ancienne chapelle 303

§ II

Privilège de la messe votive de la Très Sainte Vierge.... 304

§ III

Pouvoirs accordés à MM. les Chapelains de Fourvière.. 305

§ IV

Tableau général des Expositions et des Bénédictions du Très Saint Sacrement dans la Basilique de Notre-Dame de Fourvière..... 310

CHAPITRE X

NOTRE-DAME DE FOURVIÈRE ET LA VIE LYONNAISE

§ I

Lyon ville de Marie. — Le samedi, à Fourvière. — Le mois de mai. — Le mouvement du pèlerinage. — Le mois du Rosaire 313

Pages

§ II

Les principales fêtes de Fourvière. — Le 1er janvier, fête de l'Adoration perpétuelle. — Le 19 avril, fête de Notre-Dame de Fourvière. — Le 15 août, fête de l'Assomption. — Le 8 septembre, fête patronale de l'archiconfrérie. — Le 8 décembre, fête patronale de la Basilique..... 318
Les illuminations..... 326
Les pèlerinages..... 339

CHAPITRE XI

Notre-Dame de Fourvière dans les Missions

§ I

Notre-Dame de Fourvière et Notre-Dame d'Afrique, à Alger..... 351

Comment Notre-Dame d'Afrique est lyonnaise. — Premiers efforts de Mgr Dupuch. — La statue de la Vierge donnée par les Enfants de Marie du Sacré-Cœur de Lyon. — Mgr Pavie et Fourvière. — Deux saintes filles, Agarithe Berger et Anna Cinquin, dévouées à Notre-Dame de Fourvière, promotrices du pèlerinage algérien. — Lettre des Enfants de Marie de Lyon à Mgr Pavie. — La construction de Notre-Dame d'Afrique. — Mort de Mgr Pavie. — Mgr Lavigerie achève l'œuvre de son prédécesseur. — Mort d'Agarithe Berger et d'Anna Cinquin. — Les principaux ex-voto de Notre-Dame d'Afrique..... 353
— Notre-Dame de Fourvière et la Société des Missions Africaines de Lyon..... 370

§ II

Notre-Dame de Fourvière en Océanie.

Le manteau de Notre-Dame de Fourvière et le P. Chanel. — Le manteau devenu chasuble, à Futuna, à Samoa. — Notre-Dame de Fourvière reine de l'Océanie. — Les missionnaires et les souvenirs de Fourvière. — Les premières

PAGES

messes des jeunes prêtres et les chasubles de Notre-Dame. — Le cinquantenaire des missions maristes en Nouvelle-Calédonie. — Erection, à la Conception, près Nouméa, d'une statue semblable à celle qui domine le clocher du sanctuaire de Fourvière..... 375

§ III

Notre-Dame de Fourvière en Chine.

La chapelle et la statue de Notre-Dame de Fourvière à Vinh-Dà-Trang, dans le *Tonkin*. — Le petit Fourvière du *Kouang-Si*. — Offrande du *Sutchuen* oriental à Notre-Dame de Fourvière de Lyon. — La chapelle de Notre-Dame de Fourvière à l'aumônerie militaire de *Tuyen-Quen*. — Chapelles dédiées à Notre-Dame de Fourvière à *Rang-Soï*, à *Cong-Thieong*, à *Nam-Dinh*. — Cellule de lépreux sous le vocable de Notre-Dame de Fourvière à *Yao-Tchéou-Fou*. — La Chine et le sang des missionnaires. — La *Dame blanche* du Pé-T'ang..... 382

CHAPITRE XII

§ I

Le Congrès marial, à Lyon, 5, 6, 7 et 8 septembre 1900.. 393

§ II

Le Musée marial..... 405

§ III

Les archevêques de Lyon et Notre-Dame de Fourvière, pendant le XIXe siècle..... 407

§ IV

Les Recteurs de Fourvière pendant le XIXe siècle..... 413

Pages

§ V

La Commission de Fourvière en 1902 414

QUELQUES NOTES

SUR SAINT THOMAS BECKET

Archevêque de Cantorbéry

(1117-1170) 417

TABLE DES GRAVURES

	Pages
Notre-Dame de Fourvière dans l'ancienne chapelle	VI
Sa Sainteté Léon XIII	1
Statue du maître-autel de l'ancienne chapelle (sans le manteau)	7
Statue de Notre-Dame du Bon-Conseil	17
La Vierge du clocher	27
Statue de la Vierge dans la Basilique	38
Statue de l'ancien pont du Change. Notre-Dame de Paix.	47
Le vieux Fourvière	56
Sa Sainteté, le Pape Pie VII	70
Autre silhouette du vieux Fourvière	86
Le Tableau du clergé 1817	87
Le Tableau d'Orsel	95
Le Tableau de l'Inondation de 1840	105
Médaille commémorative de l'Inondation de 1840	111
Autre médaille	113
Le Tableau des Sœurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, 1793-1805	115
Le Tableau de Pierre Guérin, 1820	121
Le Tableau de la maison Brunet, 1834	127
Le Tableau de Mgr Douarre, 1846	131
Le Tableau de Mgr Collomb, 1847	135
Notre-Dame du Bon-Conseil	143
Chœur et maître-autel de l'ancienne chapelle	149

Pages
Notre-Dame du Puy-en-Velay 171
Notre-Dame de Lorette 175
Le Pèlerinage de l'Aumône générale à Fourvière (vitrail de M. Bégule) 188
Le vœu des Echevins, en 1643 (vitrail de M. L. Bégule). 195
Pierre Bossan, architecte de Fourvière 212
Façade de la Basilique 213
Le lion de Juda 216
Les Portes de bronze 223
Bénitier 228
Intérieur de la Basilique. Vue d'ensemble 229
Voûtes. Quelques détails 233
Vitraux de l'abside 238
Croix des chapelles 239
Chandelier des chapelles 241
Les stalles (côté de l'Epitre) 243
Chœur (côté de l'Evangile) 247
Anges à genoux 250
Le Ciborium et les Médaillons de mosaïque 251
Le Maître-Autel 255
Le Christ d'ivoire (sacristie) 257
La Vierge d'ivoire (sacristie) 258
Statue de la Sagesse 263
Pie IX 285
La Basilique vue du nord-est 349
Basilique de Notre-Dame-d'Afrique 367
Nos Seigneurs les archevêques de Lyon, au XIXe siècle .. 407
Saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry 419

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
4629
L87N68
1902
c.1
ROBA

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.